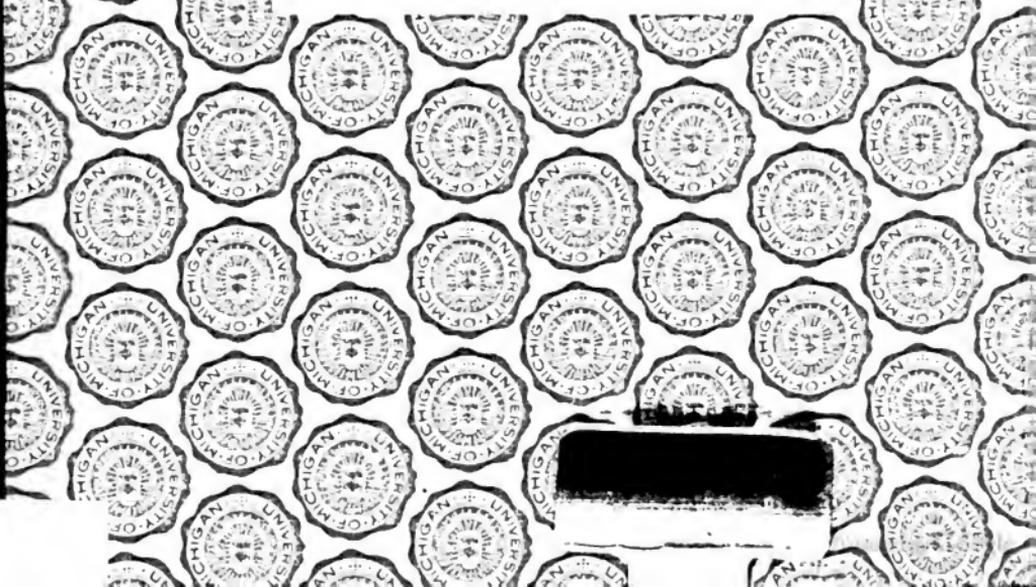
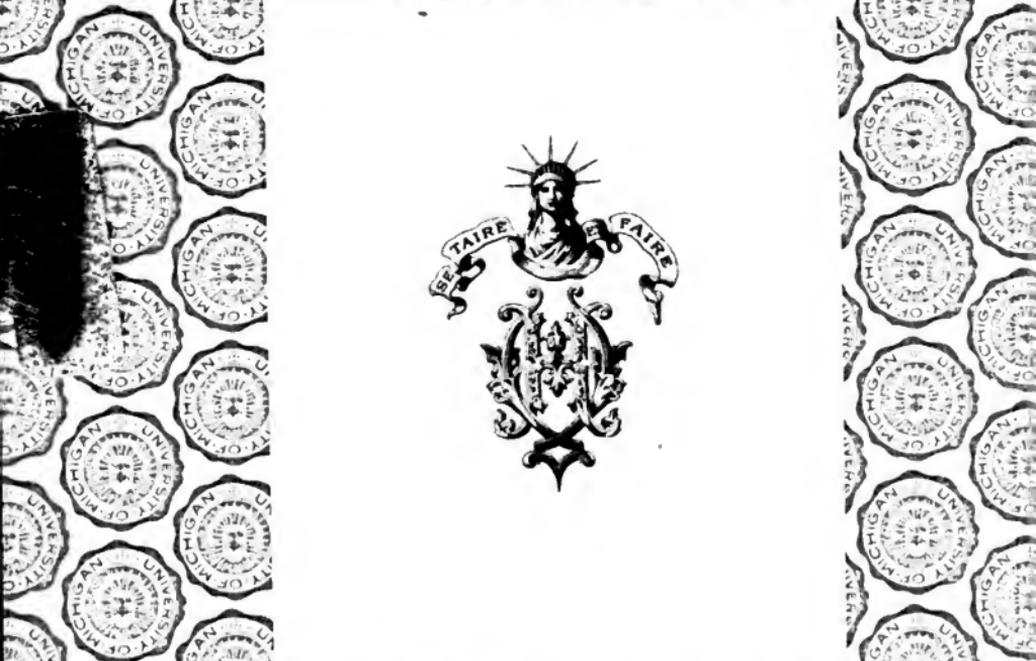
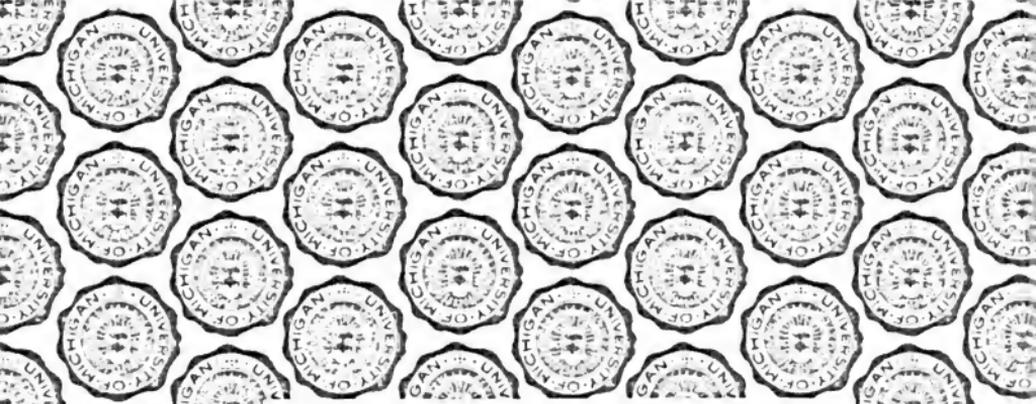
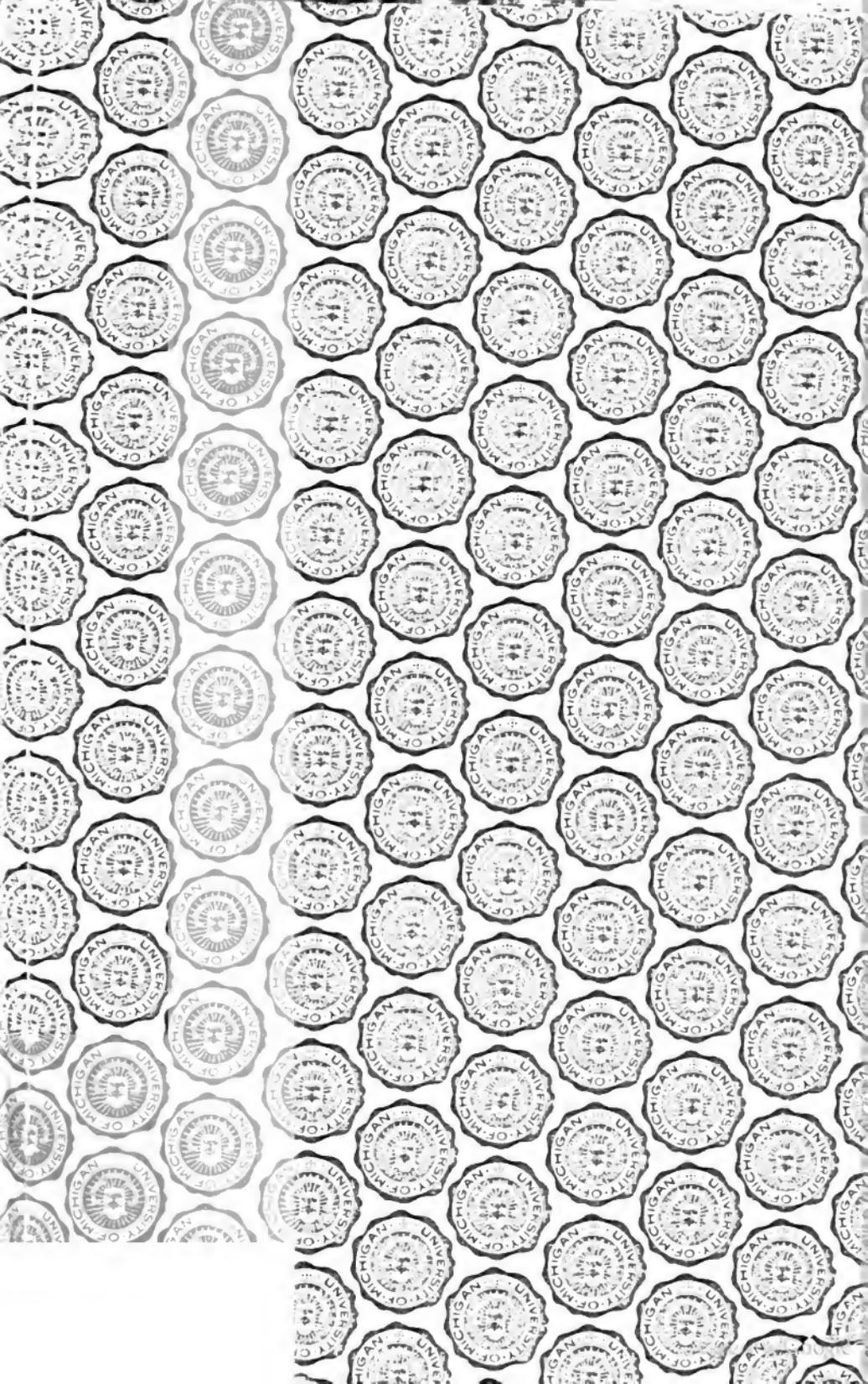


B 50212 2





15
122.3
.5256

HISTOIRE
D' HÉRODE



HISTOIRE
D' HÉRODE

ROI DES JUIFS

*Louis
F. de Saucy
Joseph Caignart*

F. DE SAUCY

MEMBRE DE L'INSTITUT

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)



PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N^o 77

—
1867

Tous droits réservés.

Wignand: 51h
8-8-27

DS

122.3

.5256

W

A

MONSIEUR J. NAUDET

SECRETARE PERPETUEL HONORAIRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES.

Hommage de profonde reconnaissance

et d'inaltérable attachement.

F. DE SAULCY.

Paris, le 12 août 1867.

AVANT-PROPOS

L'accueil fait aux *Derniers jours de Jérusalem* m'a prouvé que le public français n'avait pas perdu le goût des livres purement historiques. Il m'a prouvé, du même coup, que j'avais découvert un filon précieux, trop longtemps inexploré.

Je me suis donc courageusement remis à l'œuvre.

Ils sont rares de nos jours, les curieux qui consentent à lire les écrits de Josèphe, dans l'idiome même où ils ont été composés. Je plains de tout mon cœur ceux qui se privent volontairement de ce plaisir; car on en éprouve un très-grand, je le déclare, en pénétrant, à travers un récit toujours conçu en beau langage, dans les replis les plus mystérieux du drame saisissant offert par l'histoire de la nation juive, depuis le retour de la captivité de Babylone, jusqu'à la chute de Jérusalem.

Pareille étude a tout le charme d'un voyage de

découvertes, dans les régions les moins connues, et les plus merveilleuses.

Aussitôt que j'ai eu la conviction qu'on me saurait quelque gré si je débrouillais ce chaos abandonné, pour en tirer une histoire mise à la portée de tous les esprits, je n'ai plus hésité. Je me suis résigné à me faire, pour ainsi dire, le copiste de Josèphe, mais en me réservant de juger Josèphe lui-même, lorsque l'occasion s'en présenterait, aussi bien que tous les personnages qu'il mettait en scène¹.

Je reconnais humblement qu'il n'y avait pas grand mérite à entreprendre un travail de cette nature; mais encore fallait-il, pour s'en tirer convenablement, avoir une connaissance suffisante du théâtre sur lequel se sont déroulés les faits dont il s'agissait de coordonner le récit. Je crois pouvoir, sans vanité, dire que je possède cette connaissance, grâce aux voyages, parfois pénibles, qui m'ont fait pénétrer dans des recoins où depuis des siècles, peut-être, le pied d'un Européen ne s'était pas posé.

Ce n'est pas une joie médiocre pour moi, je l'avoue franchement, de penser que j'ai, en mettant toute timidité de côté, donné, l'un des premiers, un exemple que beaucoup de voyageurs d'un mérite incontestable ont bravement suivi depuis quinze ans.

1. Je remplis un véritable devoir en exprimant hautement ici toute ma reconnaissance pour l'obligeance extrême avec laquelle MM. Derenbourg et Moïse Schwab m'ont aidé de leurs conseils et de leurs recherches dans les recueils talmudiques. C'est à leur amitié que je dois les curieux renseignements de ce genre que le lecteur trouvera disséminés dans ce livre.

Grâce à tous ces efforts, la Terre-Sainte commence à être mieux connue, et je ne doute pas que le jour ne soit proche où cette contrée si longtemps délaissée, malgré l'illustration que la Providence a voulu attacher à son nom, sera aussi souvent parcourue que les pays les plus facilement accessibles.

Cette fois c'est la vie d'Hérode que je me suis efforcé de mettre en lumière; j'ai voulu montrer que le surnom de *Grand*, dont la tradition a gratifié cet homme, était immérité, et je demeure convaincu que tous ceux qui auront la patience de lire ce livre jusqu'au bout, seront de mon avis,

Le règne d'Hérode embrasse une période de 37 ans, comprise entre les années 40 et 4 avant l'ère chrétienne. Il s'agit donc ici d'un morceau d'histoire important, puisqu'il expose la vie du peuple juif pendant un nombre d'années assez considérable.

Il n'était guère possible d'entrer immédiatement *in medias res*, en laissant de côté tout ce qui avait préparé l'accession au trône de la dynastie iduméenne. J'ai donc pensé devoir retracer à grands traits la triste chute des Asmonéens, de ces rois-pontifes issus de la famille illustre des Maccabées, afin de faire mieux comprendre les causes qui ont fatalement conduit la royauté judaïque à sa ruine.

J'ai raconté les derniers jours de Jérusalem; je raconte aujourd'hui le règne de l'usurpateur qui livra aux Romains la nation qui l'avait adopté; si Dieu me prête vie, je raconterai ensuite la lutte mémorable des Maccabées contre le despotisme grec.

J'aurai, en quelque sorte, tracé ainsi la vie de la nation juive, depuis le jour où elle recouvra son autonomie, grâce à la bienveillance du grand Alexandre, jusqu'à la destruction de Jérusalem par les légions de Titus.

F. DE SAULCY.

19 février 1867.

HISTOIRE D'HERODE

PREMIÈRE PARTIE.

Aussitôt que la reine Alexandra, veuve d'Alexandre Jannæas, eut rendu l'âme, l'œuvre de la ruine des Asmonéens, de la dynastie si éminemment nationale des Maccabées, fut conçue par l'homme dont la descendance devait perdre à jamais la royauté judaïque.

Pour accomplir cette œuvre, il ne fallait rien de moins qu'une lignée d'ambitieux pervers, et les desseins mystérieux et insondables de la Providence permirent l'accession au trône d'une famille d'usurpateurs iduméens, qui devait compter à peu près autant de criminels que de membres.

C'est la vie du premier d'entre eux qui ceignit le diadème que nous entreprenons de raconter aujourd'hui, sans nous laisser arrêter par le dégoût qu'inspire parfois cette histoire qui se traîne trop souvent dans le sang.

Et pourtant l'homme qui a vécu de la vie que nous allons écrire a reçu le surnom de Grand! Plus tard, quand nous

aurons accompli notre tâche, le lecteur jugera quel est le seul surnom qui revienne de plein droit à cet homme.

Deux fils étaient issus du mariage de Jannæas et d'Alexandra'. Hyrcan, l'aîné, était un prince indolent et sans énergie; Aristobule, le plus jeune, avait au contraire un esprit remuant et plein d'audace, en un mot, prompt à tous les partis qui pouvaient servir son ambition.

Dès avant la mort de sa mère, Aristobule avait ouvertement travaillé à déposséder son frère de la couronne qui lui appartenait, en outre du souverain pontificat qui lui avait été dévolu par les soins et du vivant d'Alexandra. Presque toutes les places fortes de la Judée étaient entre les mains d'Aristobule², au moment où la succession de sa mère fut ouverte, et il disposait d'une armée sinon égale en nombre à celle de son frère, du moins bien plus dévouée.

A peine Hyrcan avait-il pris possession du pontificat, que son frère Aristobule lui déclara la guerre. C'était en l'an 3 de la 177^e olympiade et sous le consulat de Quintus Hortensius et de Quintus Metellus Creticus, c'est-à-dire en l'an 70 avant l'ère chrétienne³. Hyrcan fut poussé bien malgré lui à défendre ses droits, et une bataille fut livrée près de Jéricho. Une grande partie des troupes du souverain légitime passa dès l'abord sous les drapeaux de l'usurpateur; Hyrcan, épouvanté par une défection qu'il aurait pu prévoir, s'enfuit

4. Le nom judaïque d'Alexandre Jannæas était Jonathan; celui d'Alexandra était Salomé.

2. Celui-ci avait positivement pris dès lors le titre de roi (*Bell. Jud.*, I, v, 4.), et grâce à l'argent trouvé par lui dans les places dont il s'était emparé, il avait immédiatement levé une armée de mercenaires.

3. Clinton (*Fasti hellenici*, t. III, p. 285) donne Cn. Pompeius Magnus et M. Licinius Crassus pour consuls de la 3^e année de la 177^e olympiade, correspondante à l'an 70 avant l'ère chrétienne; pour lui, les deux consuls Q. Hortensius et Q. Cæcilius Metellus sont ceux de l'année 69.

en toute hâte à Jérusalem et courut s'enfermer dans la forteresse qui dominait le temple. Cette forteresse, c'était Baris, qui devint plus tard Antonia.

Voici pourquoi Hyrcan choisissait ce lieu de refuge. Au moment où Aristobule s'évadait de la capitale, suivi d'un seul serviteur, afin d'aller s'emparer de toutes les places fortes de la Judée, dont il savait à l'avance que les garnisons étaient prêtes à embrasser son parti, la reine Alexandra, à l'instigation des Pharisiens, avait fait arrêter immédiatement la femme et les enfants du prince fugitif, et les avait incarcérés dans Baris¹. C'étaient donc de précieux otages que Hyrcan voulait avoir sous la main.

L'enceinte sacrée du Hiéron était occupée par un certain nombre d'adhérents d'Aristobule, désireux de délivrer les prisonniers; mais Hyrcan n'eut pas grand-peine à les déloger de là, et une fois maître de la personne de sa belle-sœur et de ses neveux, il ne pensa plus qu'à capituler avec son frère. Il était trop amoureux de son repos pour ne pas ouvrir des négociations qui pussent lui donner ce repos auquel il tenait par-dessus tout; dans de semblables conditions, un traité devait être bientôt conclu. Hyrcan céda sans regret la couronne à Aristobule, à la seule condition qu'il lui serait permis de vivre à sa guise, c'est-à-dire dans l'oisiveté la plus complète, et de jouir tranquillement de sa fortune.

Le traité fut ratifié dans l'enceinte du temple; les deux frères se donnèrent la main, après s'être liés par serment, et s'embrassèrent à la vue du peuple assemblé; puis ils se séparèrent. Hyrcan, débarrassé du fardeau de l'autorité suprême, alla habiter en simple particulier la demeure de son frère Aristobule, et celui-ci courut immédiatement occuper le palais².

1. *Bell. Jud.*, I, v, 4.

2. *Ant. Jud.*, XIV, 1, 2. — *Bell. Jud.*, I, vi, 4.

Tout semblait donc terminé au gré des désirs les plus chers des deux frères; mais un intrigant de bas étage en avait décidé autrement.

Hyrcaan avait pour ami, ou tout au moins pour confident, un Iduméen¹ nommé Antipater, homme riche, entreprenant et ambitieux. Les hommes de cette espèce réussissent toujours à s'attacher à la fortune des princes sans caractère, dans lesquels ils ne voient que des instruments de leur propre fortune. Aussi Antipater témoignait-il à Hyrcaan une affection qui n'avait d'égale que la haine qu'il portait d'instinct et depuis longtemps à Aristobule². Celui-ci en effet était pour Antipater un obstacle qu'il fallait écarter à tout prix, sous peine de se briser quelque jour contre lui.

Quelle était l'origine de cet Antipater? Nicolas de Damas, dont, par malheur, les écrits ne sont pas parvenus jusqu'à nous; Nicolas de Damas, qui plus tard devint l'ami et l'historiographe peu désintéressé d'Hérode, racontait sans hésiter qu'Antipater descendait d'une des plus illustres familles juives qui rentrèrent en Palestine après la captivité de Babylone. Mais Josèphe, qui savait apparemment à quoi s'en tenir sur la véracité de Nicolas, dont il avait le livre entre les mains, n'hésite pas non plus à déclarer que cette assertion pouvait avoir été mise en avant par pure flatterie pour Hérode, lorsque celui-ci se fut insolemment assis sur le trône des Maccabées³. Pourquoi Josèphe s'arrête-t-il en si bon chemin,

1. Qu'était la race des Iduméens? ou mieux quelle était son origine? Strabon se charge de nous l'apprendre. Voici ce qu'il en dit (XVI, II, 20):

« L'extrémité occidentale de la Judée, vers le Casius, est occupée par les Iduméens et par un lac. Les Iduméens sont Nabatéens d'origine; ayant été chassés (de leur pays) par suite d'une sédition, ils se joignirent aux Juifs et adoptèrent leurs usages. » (Traduction de Letronne.)

2. *Bell. Jud.*, I, VI, 2.

3. *Ant. Jud.*, IX, 1, 3. — Dans *Bell. Jud.*, I, VI, 2, le même historien

et ne nous dévoile-t-il pas la vérité tout entière? C'est qu'apparemment il ne voulait pas déplaire à ses maîtres les Romains, dont la fortune inouïe d'Hérode était l'ouvrage. Quoi qu'il en soit, nous avons, il n'y a qu'un instant, qualifié Antipater d'intrigant de bas étage, et nous ne nous sentons guère disposé à modifier ce jugement, en face de l'allégation de Nicolas de Damas, commentée si timidement par Josèphe.

D'ailleurs, il est bon de constater ici l'origine qu'Eusèbe, d'après Africain, assigne à Hérode. On verra qu'elle diffère du tout au tout de celle que Josèphe a copiée dans Nicolas de Damas, avec une défiance qui perce à travers les phrases tant soit peu ambiguës dont il se sert.

Eusèbe parle deux fois des ancêtres d'Hérode, et à peu près dans les mêmes termes, aux chapitres VI et VII du premier livre de son *Histoire ecclésiastique*. Voici comment il s'exprime :

« Hérode était de race étrangère...., et comme le dit
 « Josèphe, Iduméen par son père, Arabe par sa mère. Sui-
 « vant le témoignage d'Africain, qui est un écrivain instruit
 « et de mérite, des gens dignes de foi racontent, touchant
 « Antipater, qu'il était fils d'un certain Hérode Ascalonite.
 « hiérodoule du temple d'Apollon. Cet Antipater, ayant été
 « enlevé dans son enfance par des bandits iduméens, resta
 « parmi eux, parce que son père était trop pauvre pour payer
 « sa rançon. Il prit leurs mœurs et parvint dans la suite à
 « gagner l'amitié du grand prêtre des Juifs Hyrcan. Il eut
 « pour fils Hérode, qui vécut du temps de notre Sauveur. »
 (Chap. VI.)

« Les parents de notre Sauveur, soit pour faire parade

dit que par sa noblesse d'extraction, par sa richesse, et son autorité, l'Iduméen Antipater tenait le premier rang parmi ses compatriotes.

« de la noblesse de leur origine, soit simplement pour établir
 « un fait, nous ont appris avec véracité que des bandits idu-
 « méens, ayant fait irruption dans Ascalon, cité de Palestine,
 « enlevèrent d'un temple d'Apollon, situé près des murailles
 « de la ville, Antipater, fils d'un hiérodoule nommé Hérode,
 « qu'ils emmenèrent en captivité, en emportant leur butin
 « sacré. Comme l'hiérodoule ne pouvait payer la rançon de
 « son fils, Antipater fut élevé selon les mœurs et coutumes
 « des Iduméens, et gagna plus tard l'amitié du souverain
 « pontife des Juifs. Il fut envoyé en ambassade par Hyrcan
 « à Pompée, etc., etc. » (Chap. VII.)

Et plus bas :

« Ces faits se trouvent également relatés dans l'histoire
 « judaïque et dans celle des gentils. Au reste, comme, jusqu'à
 « cette époque, les archives publiques recevaient en dépôt
 « des généalogies officielles des familles hébraïques, aussi
 « bien que celles des familles qui rapportaient leur origine à
 « des prosélytes, c'est-à-dire à des étrangers comme par
 « exemple Achior l'Ammonite et Ruth la Moabite, ou enfin
 « à ceux qui, partis d'Égypte avec les Israélites, s'étaient
 « mêlés avec eux par des mariages; Hérode, sachant qu'il
 « n'avait rien de commun avec ces anciennes familles israé-
 « lites, et poussé par la conscience de son origine dénuée de
 « toute noblesse, prit le parti de faire brûler toutes ces
 « vieilles généalogies¹, pensant qu'il pourrait plus aisément
 « ainsi se faire passer pour noble, quand il n'y aurait plus

1. Dans le Talmud de Babylone, traité Pesakhim, fol. 62^b, il est question de la destruction des généalogies officielles, dans les termes suivants :

« Du jour où a été perdu le livre des généalogies, la force des sages
 « s'est amoindrie et leur lumière a diminué. »

Mais ce passage est peu précis, et n'impute pas à Hérode la destruction de ces précieuses archives des familles judaïques.

« personne qui, à l'aide des documents publics, pût établir
 « qu'il ne descendait, ni des patriarches, ni des prosélytes,
 « ni enfin de ces anciens mariages entre étrangers et
 « Hébreux. Cependant quelques hommes curieux des anti-
 « quités, soit parce qu'ils possédaient des généalogies pri-
 « vées, soit parce qu'ils avaient conservé de mémoire les
 « noms de leurs ancêtres, soit enfin parce qu'ils avaient
 « entre les mains des copies prises dans les archives de l'État,
 « se glorifiaient d'avoir gardé la preuve de leur noblesse. Au
 « nombre de ceux-là se trouvaient ceux dont nous avons
 « parlé plus haut, et que l'on désignait sous le nom de Des-
 « posyni, à cause des liens de parenté qui existaient entre
 « eux et notre Sauveur. Ces personnages, partis de Nazareth
 « et de Kaoukab, bourgs de la Judée, une fois dispersés dans
 « divers pays, publièrent le plus fidèlement qu'ils purent la
 « généalogie dont il est question, et qu'ils avaient tirée de
 « chroniques authentiques. » (Chap. VII.)

Il y a loin, on le voit, de l'opinion d'Africain et d'Eusèbe, à celle de Nicolas de Damas. Je sais bien qu'on pourra accuser des écrivains chrétiens d'avoir imaginé et répandu une fable, en haine du nom d'Hérode; mais sera-ce bien légitime? Et s'il est vrai qu'Hérode a condamné au feu toutes les généalogies officielles déposées dans les archives publiques, quel autre mobile a pu le pousser, que le désir de dissimuler à tout prix l'humilité de son origine? Pour notre part, nous n'hésitons pas à préférer la version d'Africain et d'Eusèbe à celle de Nicolas de Damas, si timidement enregistrée par Josèphe, qui à coup sûr savait à quoi s'en tenir sur ce point.

Antipater avait d'abord porté le nom d'Antipas, comme son père. Celui-ci, qui avait été nommé chef militaire de toute l'Idumée par Alexandre Jannæas, et maintenu dans ce poste important par la reine Alexandra, s'était concilié par

ses largesses répétées la bienveillance des Arabes et celle des populations de Gaza et d'Ascalon. On le voit, les projets qui ne furent menés à bonne fin que par Hérode, dataient de loin dans la famille de cet usurpateur, puisque son grand-père en avait déjà préparé l'exécution.

Antipater redoutait naturellement l'autorité d'Aristobule ; sa haine contre ce prince pouvait lui porter malheur ; aussi se mit-il immédiatement à conspirer contre lui. S'abouchant dans des conciliabules secrets avec les principaux personnages de la nation, Antipater ne cessait de les aigrir contre le roi, qui avait volé, disait-il, une couronne appartenant légitimement à son frère aîné. Ce n'était pas aux grands seuls qu'Antipater adressait ses excitations, et Hyrcan lui-même recevait sans trêve les oburgations de son soi-disant ami. Sa vie était en danger, lui disait chaque jour Antipater, et il ne pouvait la sauver qu'à la condition de prévenir, par l'assassinat d'Aristobule, le sort qui lui était réservé. Il lui affirmait que les amis d'Aristobule ne laissaient pas de repos à ce prince, et lui répétaient à chaque instant que la couronne ne serait solidement posée sur sa tête que lorsqu'il serait débarrassé de son frère.

Hyrcan n'ajouta d'abord aucune foi à ces révélations, parce qu'il avait le cœur honnête, et que la calomnie avait peu de prise sur lui. Il résulta bientôt de l'antipathie de ce pauvre prince pour les affaires, et de la constante douceur de son caractère, qu'il perdit tout prestige aux yeux de ses compatriotes : « Il est dégénéré, disaient-ils, ce n'est pas « un homme ! » Voilà le jugement qu'on ne tarda pas à porter sur son compte, tandis que l'énergie d'Aristobule lui conciliait sinon l'affection, du moins l'estime et le respect de tous.

Antipater n'était pas homme à perdre courage ; la calomnie, il le savait, finit par faire ce que fait la goutte d'eau qui perce

un rocher. Il ne laissa donc plus passer un jour sans apporter à Hyrcan des preuves, fabriquées par lui-même, des desseins criminels d'Aristobule, et il finit par inspirer au malheureux prince une telle terreur, qu'il n'eut plus aucune peine pour le persuader à fuir devant les dangers imaginaires qui le menaçaient, et à aller chercher un refuge auprès d'Aretas, roi des Arabes. Antipater, qui avait pris l'engagement de ne pas quitter son maître, fut immédiatement dépêché vers Aretas, pour lui demander de la part de Hyrcan sa parole royale de ne pas le livrer à ses ennemis, s'il venait en suppliant à sa cour ¹. Dès que cette parole fut obtenue, Antipater revint à Jérusalem auprès de Hyrcan; lorsqu'ils eurent attendu qu'un peu de temps se fût écoulé, une belle nuit tous les deux partirent en secret, et Hyrcan se laissa conduire à Petra, résidence d'Aretas.

Une fois libre d'agir ouvertement, Antipater ne cessa plus de presser le roi des Arabes de ramener Hyrcan en Judée, pour le rétablir sur son trône, et comme ses instances étaient constamment accompagnées de magnifiques présents, il finit par amener Aretas à se jeter dans cette aventure. Hyrcan, qui, de son côté, en était venu à prendre au sérieux les projets qu'il avait si longuement repoussés et à se sentir au cœur quelque velléité de remonter sur le trône, Hyrcan s'engagea, s'il recouvrait sa couronne par le fait des Arabes, à leur restituer tout le pays qu'Alexandre son père leur avait enlevé, avec les douze villes qu'il contenait, c'est-à-dire Medaba, Naballa, Livias, Tharabasa, Agalla, Athona, Zoara, Oronæ, Marissa, Rydda, Lousa et Oryba ².

1. Antipater réussit à obtenir pour son maître la protection d'Aretas, en exaltant les vertus de Hyrcan et en exagérant les méfaits d'Aristobule. (*Bell. Jud.*, I, vi, 2.)

2. *Ant. Jud.*, XIV, 1, 4. — Il ne paraît sans doute pas hors de propos

Toutes ces villes devaient apparemment confiner aux États d'Aretas et se trouver par conséquent vers les limites méridionales du royaume d'Alexandre, à l'est comme à l'ouest de la mer Morte.

Les promesses de Hyrcan firent cesser les hésitations du

de rechercher, autant qu'on peut, l'identification de ces villes antiques avec des localités modernes. Certainement nous ne réussissons pas pour la totalité, mais comme il y en a du moins quelques-unes sur la position desquelles nous ne pouvons conserver de doutes, il en résultera que jusqu'à un certain point nous connaissons l'étendue de la région conquise sur les Arabes par Alexandre Jannæas.

Au livre XIII des *Antiquités judaïques*, nous trouvons l'énumération suivante des États d'Alexandre Jannæas, au moment où il fut frappé par la maladie qui devait l'emporter :

« A cette époque, les Juifs occupaient un grand nombre des villes des Syriens, des Iduméens et des Phéniciens. Sur la côte c'étaient la Tour de Straton, Appollonias, Joppé, Jamnia, Azot, Gaza, Anthedon, Raphia, Rhinocorura. Dans l'intérieur des terres, du côté de l'Idumée, Adora, Marissa, et Samarie, le mont Carmel et le mont Itabyrius, Scythopolis, Gadara, la Gaulonite, Seleucie, Gabala, la Moabitude, Essebon, Medaba, Lemba, Oronæ, Telithon, Zara, la vallée Kilikion, Pella (ils renversèrent cette ville parce que ses habitants refusaient d'embrasser la religion judaïque) et d'autres grandes villes de Syrie qui étaient ruinées. » (xv, 4.)

Dans les deux énumérations que nous venons d'enregistrer, nous ne trouvons à la fois que les villes de Medaba et d'Oronæ appartenant à la Moabitude; puis Athon et Telithon, Zoara et Zara, qu'il faut probablement considérer comme les mêmes, sous ces doubles désignations dues à la négligence des copistes, et enfin Marissa, citée de part et d'autre et une fois comme une ville de l'intérieur des terres, du côté de l'Idumée.

Pas de doute sur Medaba, c'est la Midba moderne, qui est placée sur la rive droite du Zerka-Mayn, à la limite méridionale de l'Ammonitide, ou mieux à la frontière septentrionale de la Moabitude.

Oronæ paraît bien être la Choronaim moabitique (Is., xv, 5); mais où la retrouver aujourd'hui? Nous l'ignorons. Il en est de même d'Athon ou Telithon, dont le nom réel ne nous est d'ailleurs pas connu, puisque nous avons à choisir entre ces deux formes si différentes.

Zoara et Zara, c'est certainement la Zouëra-et-Tahtal, près du Djebel-Sdoum, à la pointe sud-ouest de la mer Morte.

Marissa était une ville de la tribu de Juda, à deux milles d'Éleuthéropolis (Beïl-Djibrin) et déjà en ruine au temps d'Eusèbe et de saint Jérôme. Cellarius, nous devons le rappeler, a supposé, peut-être avec raison, qu'il

roi des Arabes, qui se mit en campagne à la tête d'une armée de cinquante mille cavaliers, suivie d'un corps d'infanterie¹.

Aristobule ne pouvait se laisser détrôner sans tenter le sort des armes; il lui fut fatal. Battu par les Arabes, il vit une grande partie de ses troupes passer immédiatement dans les rangs des vainqueurs. Ainsi abandonné, il s'enfuit à Jérusalem², ayant l'armée d'Aretas sur les talons. Aristobule s'était réfugié dans le Hiéron, dans cette enceinte sacrée qui par sa force naturelle semblait destinée à jouer perpétuellement le rôle de citadelle; le siège en fut immédiatement commencé, avec l'aide de la population de la capitale qui s'était déclarée pour Hyrcan, tandis que le corps sacerdotal seul restait fidèle à Aristobule.

Pendant que l'on se battait ainsi autour de la maison de

fallait lire douze mille au lieu de deux (IB au lieu de B) dans l'*Onomasticon*, à propos de la distance qui séparait Marissa d'Éleuthéropolis.

Restent Naballo, Livias, Tharabasa, Agalla, Rydda, Lousa et Oriba.

Naballo nous est parfaitement inconnue; mais si nous remarquons qu'elle est citée immédiatement après Medaba, nous devons la chercher dans le voisinage de cette dernière et y retrouver probablement la Nabara d'Eusèbe, gros bourg de la Batanée, identique peut-être avec Nabara, bourg ruiné, distant de huit milles d'Essebon (Heshbân) suivant Eusèbe et saint Jérôme. Peut-être ces différents noms s'appliquent-ils de plein droit aux ruines importantes de Naour.

Livias nous est connu; c'est la Beït-er-Ram de la plaine du Jourdain, entre Soueïmeh et Kefreïn.

Je ne saurais que dire de Tharabasa.

Agalla semble bien être l'Eglaïm biblique (Is., xv, 8), qui du temps d'Eusèbe s'appelait Agallaïm, et était à huit milles au midi d'Aréopolis ou Rabbat-Moab.

Rydda, que Josèphe nomme immédiatement après Marissa, ville iduméenne si voisine de Beït-Djebriin, ne serait-elle pas Lydda (el-Loud), dont le nom aurait été estropié? Je suis bien tenté de le croire.

Lousa et Oryba me sont tout à fait inconnues.

1. L'armée d'Aretas est estimée à 50,000 hommes, tant d'infanterie que de cavalerie, dans la *Guerre judaïque* (1, vi, 2).

2. *Bell. Jud.*, 1, vi, 2.

Dieu, la fête des Azymes arriva, fête que les Hébreux nomment la Pâque. Les principaux personnages de la nation, indignés du triste spectacle qu'ils avaient sous les yeux, préférèrent l'exil au contact des profanateurs armés par la haine des deux frères, et ils profitèrent de la célébration de la solennité pour se réfugier en Égypte.

Il y avait à Jérusalem un homme pieux et juste nommé Onias, dont les prières passaient aux yeux du peuple pour avoir fait cesser autrefois une sécheresse qui désolait la Judée¹. Onias, voyant la guerre civile augmenter et se perpé-

1. Dans la Mischna (Tâanit, III, 9 — 12) nous lisons :

« 9. Il arriva un jour qu'on dit à Honi, le faiseur de cercles (le thau-
« maturge?), de prier Dieu pour qu'il y eût de la pluie. L'opérateur répon-
« dit : Allez et abritez les fours (servant à la cuisson des pains azymes),
« pour que l'abondance des pluies ne les dissolve pas. Il pria et la pluie
« n'arriva pas.

« 10. Il traça alors un cercle, se plaça au milieu et s'écria : Maître de
« l'univers, tes enfants ont mis leur confiance en moi, et moi je ne suis
« devant toi qu'un serviteur. Je jure par ton nom puissant que je ne bou-
« gerai pas d'ici, que tu n'aies eu pitié de tes enfants.

« 11. La pluie commença à tomber par gouttes. — Ce n'est pas ainsi, dit
« Honi, que je la désire, mais qu'elle puisse remplir les fossés et les citernes.
« — Elle tomba avec un orage. — Ce n'est pas ainsi non plus que je la
« désire, dit-il, mais je voudrais une pluie de faveur, de bénédiction et de
« générosité. — Elle finit par tomber régulièrement au point qu'Israël dut
« monter, de la ville basse de Jérusalem, près du temple et de ses hauteurs.
« — Le peuple lui dit alors : De même que tu as prié pour que la pluie nous
« arrive, demande de même qu'elle cesse. — Allez, leur dit-il, et vous ver-
« rez bientôt reparaitre la pierre sur laquelle on expose les objets perdus. »

Voici maintenant la Guemara, ou développement talmudique de cette Mischna (I du Talmud de Jérusalem, fol. 66^a, édition Krotoschin) :

« Si Honi a parlé des fours servant à confectionner les pains azymes, c'est qu'on se trouvait à la veille de Pâques. En effet on a enseigné ces mots (textuellement rapportés en chaldaïque dans Meghillath Taanith, chapitre XII, alinéa consacré au 20 adar, ou paragraphe 3¹/₄ de la nouvelle division) : « Le 20 du mois, tout le peuple a jeûné pour obtenir de la pluie, et il a été exaucé. » A sa première prière, la pluie ne descendit pas; c'est que, dit R. Jossé bar R. Boun, il ne s'était pas exprimé avec assez d'humilité. R. Judan dit : Un converti nommé Honi-la-Meaghel, petit-fils du faiseur de miracles, porteur

tuer, ne voulut pas cependant quitter la terre natale, et prit le parti de se cacher. Il ne sut si bien le faire que les partisans de Hyrcan ne réussissent à se saisir de sa personne. Amené de force dans le camp des juifs, il lui fut enjoint de faire un miracle, et comme il avait jadis obtenu de Dieu la pluie en temps de sécheresse, de lui demander cette fois la

du même nom, se trouvait à Jérusalem, lors de la destruction prochaine du temple. Il se rendit à une tour, auprès d'ouvriers. Pendant qu'il y était, la pluie tomba; si le réfugia dans une caverne où, aussitôt assis, il s'endormit d'un sommeil si profond, qu'il resta assoupi pendant soixante-dix ans, depuis la destruction jusqu'à la construction du second temple. Au bout de soixante-dix ans, il s'éveilla de son sommeil, il sortit de la caverne, et vit que les propriétaires émondaient leurs oliviers, qui avaient poussé spontanément dans leurs vignes, car les oliviers plantés dans les coins y avaient répandu leurs semences. Voyant cela en s'éveillant, il s'adressa aux gens de la campagne, et leur demanda ce qui se passait. — Ne le sais-tu pas, lui dit-on? — Non, répondit-il. — Qui es-tu donc, redemanda-t-on? — Honi, le faiseur de cercles, dit-il. — Nous avons appris, lui dit-on, qu'on se rend au parvis du temple. — Il y monta donc également, et l'on rappela à son sujet le verset du psalmiste (CXXXVI, 4) : « *Lorsque Dieu ramène la captivité de Sion, nous sommes comme des rêveurs.* » Par suite de l'abondance des pluies, le peuple dut se rendre sur la montagne sainte : cela prouve qu'elle était formée un peu en pente : c'est aussi ce qu'on a appris ailleurs, qu'un degré était placé devant l'autre *.

« Lorsque les pluies parurent suffisantes, on demanda à Honi de les faire cesser. — Allez voir, dit-il, si la pierre des choses égarées a disparu. — Quel était l'usage de cette pierre? Toute personne qui perdait un objet allait le chercher là, et tout ce qu'on trouvait était rapporté là. — Or, disait-il, de même que cette pierre ne saurait être anéantie sur terre, de même je ne saurais demander le retrait des pluies. Allez donc et amenez-moi un taureau pour que je l'offre en sacrifice d'action de grâce; ce qui fut fait. Il appuya les deux mains sur l'animal (*signe d'imposition sacerdotale*) et dit : Maître de l'univers, tes enfants n'ont pas pu supporter le mal que tu leur avais causé, plus que le bien que tu leur accordes; qu'il te plaise donc de les délivrer. Aussitôt le vent souffla, les nuages se dissipèrent, le soleil brilla, la terre se sécha, et la plaine se trouva couverte de champignons. »

Le Talmud de Babylone, fol. 23*, aux mêmes numéros de la Mischna, s'exprime dans les mêmes termes sur ce fait.

* Cf. la même glose dans Mischna, traité Sekhalim, ch. viii, par. 4; traité Soucca, ch. iv, par. 4.

perte d'Aristobule et de ses adhérents. Il refusa avec fermeté, et on le conduisit malgré ses supplications au milieu du peuple assemblé. Là il s'exprima ainsi : « O Dieu souverain de toutes choses, c'est ton peuple qui m'entoure ; ce sont tes prêtres qui sont assiégés : écoute ma prière et n'exauce les vœux ni des uns ni des autres. » -- Onias avait à peine achevé ces mots qu'il fut tué à coups de pierres par ceux qui étaient les plus proches¹.

Ce meurtre odieux ne devait pas rester impuni. Pendant qu'Aristobule avec tout le corps sacerdotal était assiégé dans le Hiéron, la Pâque arriva, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure. Il était d'usage de célébrer cette solennité par l'immolation de nombreuses victimes. Aristobule et ses partisans, manquant d'animaux à sacrifier, supplièrent leurs compatriotes de leur en fournir, au prix qu'ils voudraient fixer. Ceux-ci répondirent que, s'ils voulaient obtenir d'eux des victimes, ils les leur payeraient mille drachmes par tête.

Aristobule et les prêtres, ayant accepté le marché, leur envoyèrent du haut des murailles la somme convenue ; mais lorsqu'elle fut entre les mains des assiégeants, ceux-ci violèrent la parole donnée, et commirent l'impiété de refuser à leurs adversaires ce qui leur était indispensable pour exécuter les prescriptions de leur foi religieuse². Les prêtres supplièrent

1. *Ant. Jud.*, XIV, II, 4.

2. Le fait a été consigné dans les écrits talmudiques. Dans le Talmud de Babylone, traité Berakhôth, chapitre IV, paragraphe 4 (édition Krotoschin, fol. 7^b), on lit :

« R. Levi dit : au temps du gouvernement impie, on faisait descendre journallement avec des chaînes une boîte (pleine) d'or, pour obtenir les victimes pour le sacrifice quotidien ; mais il y eut un ancien sachant le grec, qui apprit aux assiégeants, au moyen de sa connaissance (de cette langue), qu'on ne leur livrerait pas le temple, aussi longtemps qu'on pourrait satisfaire aux prescriptions du culte. Aussi le lendemain la boîte d'or ayant été descendue, on leur fournit un porc ; arrivé à la moitié de la

le Tout-Puissant de venger le méfait de leurs concitoyens. Leur prière fut exaucée : une tempête horrible s'éleva, qui perdit tous les biens de la terre, de telle sorte que la mesure de froment atteignit le prix exorbitant de onze drachmes¹.

A cette époque, Pompée était en Arménie, tout occupé de mener à fin la guerre contre Tigrane. A la nouvelle des événements accomplis dans la Judée, il envoya Scaurus² en Syrie, avec mission d'en tirer le parti qu'il pourrait dans l'intérêt de sa cause. Scaurus, en arrivant à Damas, rencontra Lollius et Metellus, qui venaient de s'emparer de cette ville; et il marcha sans perdre de temps sur la Judée³. A peine y était-il entré, qu'il reçut de la part d'Aristobule et de Hyrcan des envoyés chargés d'implorer son intervention et son appui. Aristobule lui faisait offrir 400 talents⁴ pour prix de son assistance; Hyrcan n'en promettait pas moins : mais ce fut Aristobule qui fut écouté, parce qu'il était connu comme un prince riche et magnifique, tandis que Hyrcan passait pour pauvre et avare, et semblait, en échange de services de la plus haute importance, prodiguer de belles promesses sur l'exécution desquelles il n'était pas prudent de compter. Il n'était pas très-aisé d'ailleurs de prendre une ville aussi bien fortifiée que Jérusalem, et de chasser au loin ceux qui en sortiraient.

« hauteur du mur, le porc s'y cramponna avec ses pieds et un tremblement de terre se fit sentir en Palestine, sur une étendue de 400 parasanges. »

Le même fait est raconté trois fois, en termes exactement semblables, dans le Talmud de Babylone : Sota, 49^b. — Menakhôth, 64^b. — Baba-Kamma, 82^b.

Dion Cassius (xxxvii, 41) mentionne ce tremblement de terre qui, suivant lui, aurait eu lieu en l'an 64 avant l'ère chrétienne.

1. *Ant. Jud.*, XIV, 11, 2. — *Bell. Jud.*, I, vi, 2.

2. *Æmilius Scaurus*.

3. Scaurus emmena avec lui Lollius et Metellus. (*Bell. Jud.*, I, vi, 2.)

4. Dans la *Guerre judaïque* il ne s'agit plus que de 300 talents envoyés par Aristobule à Scaurus, dans la balance duquel ils pesèrent plus que le bon droit de Hyrcan. (I, vi, 3.)

Au contraire, il serait facile de le faire pour les bandes indisciplinées des Nabatéens. Toutes ces considérations décidèrent Scaurus ; il traita avec Aristobule, toucha la somme convenue, fit lever le siège et enjoignit à Aretas de retourner chez lui, sous peine d'être traité en ennemi du peuple romain¹. Cela fait, Scaurus revint à Damas.

Aristobule, nous ne savons comment, se retrouva à la tête d'une armée assez puissante pour courir à la poursuite d'Aretas et de Hyrcan. Une bataille fut livrée près du lieu nommé Papyrôn ; les Arabes furent vaincus et eurent environ 6.000 des leurs tués. Phallion, frère d'Antipater, resta au nombre des morts².

Devons-nous attribuer au simple prestige de la protection romaine le succès inattendu d'Aristobule ? Nous en doutons fort. Ce prince avait assez chèrement payé l'intervention de Scaurus, pour qu'un secours plus efficace qu'un simple appui moral lui fût accordé. Mais il y a mieux ici que des suppositions. La numismatique nous venant en aide, nous sommes en droit d'affirmer que Scaurus a fait plus que menacer Aretas. Nous connaissons en effet de beaux deniers de la *gens Æmilia* sur lesquels Marcus Scaurus est nommé, tandis que le roi Aretas est figuré tenant à la main une branche d'olivier, et agenouillé en suppliant, à côté d'un chameau, emblème de son pays³. Il est bien invraisemblable, il faut en convenir, qu'une famille aussi illustre que celle des Émiles ait vu dans une intervention purement verbale de l'un de ses membres

1. Scaurus intima à Hyrcan et aux Arabes l'ordre de lever le siège; en cas de refus de leur part, il les menaçait de la vengeance de Pompée et des Romains. (*Bell. Jud.*, I, vi, 3.) Aretas intimidé battit en retraite sur Philadelphía, Ammán de nos jours. (*Bell. Jud.*, loc. cit.)

2. *Ant. Jud.*, XIV, ii, 3. — *Bell. Jud.*, I, vi, 3.

3. Cohen, *Description générale des monnaies de la république romaine*, pl. I (*Gens Æmilia et Plautia*), n° 1.

un fait historique digne d'être transmis par les types monétaires à la mémoire des générations futures. Non : le vraisemblable, le vrai, voulons-nous dire, c'est que Scaurus a forcé les Arabes auxiliaires de Hyrcan de s'éloigner des murailles de Jérusalem, sans aucun doute en leur faisant essuyer une défaite sanglante, après laquelle Aretas dut se montrer docile et obéir à l'injonction de rentrer dans son pays¹.

Quelle est la localité désignée par Josèphe sous le nom de Papyrôn? Nous l'ignorons complètement. Nous nous permet-

1. L'expression dont se sert ici Josèphe, *ἀπέστην ἀπὸ τῆν πόλιν*, n'est pas le moins du monde contraire à l'explication que nous venons de donner.

Tous les numismatistes connaissent le beau denier de Scaurus; ils ne connaissent pas moins bien la pièce tout à fait analogue de la *gens* Plautia, frappée au nom d'Aulus Plautius, édile curule en même temps que Marcus Scaurus, avec la légende : *Bacchius Judæus*, placée autour d'un personnage la tête couverte d'une tiare, agenouillé à côté d'un chameau et tenant de la main droite une branche d'olivier*.

M. le duc de Luynes, dans son beau mémoire sur les monnaies des Nabatéens**, s'est occupé de ce curieux denier. Laissons-le donc parler :

« Sur notre denier, le Juif Bacchius est, sauf sa coiffure et l'équipement de son chameau, une reproduction exacte de l'Aretas que représente le denier des familles Plautia et Æmilia. Seulement Aretas est nommé roi dans la légende et Bacchius ne porte pas, ou plutôt ne porte plus ce titre. Il est impossible qu'une monnaie frappée par un membre de la famille Plautia, édile curule, et en vertu d'un sénatus-consulte, ne rappelle pas un fait important, la défaite d'un prince puissant, au temps des conquêtes de Pompée, lorsque le roi des Nabatéens Aretas se soumit lui-même aux Romains.

« Bacchius devait donc être une personnage bien plus considérable que Silas le Juif, tyran de Lysiade, petite ville emportée par Pompée dans sa marche victorieuse de Damas à Jérusalem (Jos., *Ant. Jud.*, XIV, 3, 2). Pour mériter de figurer parmi les princes vaincus par Pompée, il fallait que Bacchius ne fût pas moindre que le fils d'Alexandre Jannée, Aristobule, prince des Juifs, dont l'obéissance équivoque, puis la révolte ouverte, appela sur lui la colère de Pompée, qui le fit prisonnier, le déposséda de ses États, l'emmena à Rome et lui fit suivre son char triomphal, tandis

* Cohen, *Desc. gén. des monn. de la république romaine*. pl. XXXIII. (*Gens Plautia*), n° 6. — ** *Revue numismatique*, 1858, p. 292-316, et 362-385; pl. XIV, XV et XVI.

trons cependant d'émettre à ce sujet une hypothèse, qui nous paraît admissible. Aretas, retournant vers Petra, sa capitale, avait deux routes à choisir : la première par le désert de Juda, où tout devait à peu près lui manquer, vivres et eau ; la seconde, en se jetant sur la rive orientale du Jourdain, à travers un pays riche et fertile, où se trouvaient d'ailleurs les plus belles des villes que Hyrcan lui avait promises. Il supposait peut-être que rien ne l'empêcherait de s'en saisir chemin faisant. Ce fut cette voie que choisit Aretas, puisque nous

« qu'Aretas ne figura dans cette solennité que par son nom inscrit sur le « tableau des rois vaincus, (Appian., *Bell. Mithr.*, C. cxvii.—Plin. *Maj. Hist. nat.*, VII, C. xxvi). De plus, Bacchius porte la tiare pointue du grand « prêtre juif, et son nom en hébreu ne pouvait être que Bucehi, בָּקִי ou « בָּקִיֹוּרִי, Bouchiou (Num., xxxiv, 22. — I. Par., vi, 3), dont les Romains « auront fait Bacchius.

« On ignore complètement le nom juif d'Aristobule. A cette époque, la « plupart des Juifs et surtout les personnages de race royale, avaient deux « noms, l'un grec ou romain, l'autre hébreu. Nous avons vu, par exemple, « que Jésus, fils de Simon, était nommé Jason, Onias, Ménélaüs. Les « apôtres eurent aussi de doubles noms, comme le Nouveau Testament en « fait foi.

« Il semble donc permis de reconnaître dans ce Bacchius, jusqu'alors in- « connu, l'Aristobule vaincu par Pompée, et de croire que la médaille de la « famille Plautia représente, d'un côté la tête de la ville de Jérusalem per- « sonnifiée, de l'autre, Aristobule vaincu se livrant à Pompée et déposant « son titre de roi. » (*Rev. num.* 1858, p. 383-385.)

Lorsque Scaurus battit Aretas, roi des Nabatéens, ce n'était pas le roi Aristobule, mais bien le grand prêtre Hyrcan, que les Romains traitaient en ennemi ; l'adjonction du titre *rex* au nom du vaincu était en quelque sorte une humiliation de plus qu'on lui infligeait, en l'inscrivant sur un monument commémoratif comme les monnaies dont nous venons de nous occuper. Si donc il se fût agi d'Aristobule, son nom hébraïque eût à coup sûr été suivi du titre de roi, mais il s'agit d'un grand prêtre, puisque le personnage appelé Bacchius porte la tiare pontificale : or c'était Hyrcan qui était grand prêtre, tandis qu'Aristobule était roi. C'est donc bien, je crois, à Hyrcan que revient le nom judaïque Bakki, ou Bakkïou, et les deux monnaies romaines en question ont été frappées en souvenir de la victoire de Papyrôn, à laquelle Scaurus prit évidemment une part active. Ce ne fut que plus tard qu'Aristobule s'attira l'animadversion des Romains.

lisons dans la *Guerre judaïque* (VI, 111) qu'il se retira sur Philadelphia. Un pareil dessein était trop transparent pour qu'Aristobule et Scarus lui-même n'eussent pas l'éveil à ce sujet. L'armée arabe dut donc être poursuivie immédiatement. S'il en est ainsi, la rencontre dans laquelle Aretas fut défait et Phallion, le frère d'Antipater, tué, aurait très-bien pu avoir lieu à Kefreïn, localité placée un peu au delà de Livias, et sur un charmant ruisseau dont les bords, s'ils étaient explorés, offriraient probablement en abondance le papyrus dont la présence a valu son nom à la localité théâtre de la défaite des Arabes¹. Le mot Kefreïn d'ailleurs, ainsi modifié par les Arabes, ne conserverait-il pas quelque trace du nom signalé par Josèphe? Comment en effet expliquer ce nom de Kefreïn, « *les deux villages*, » appliqué à une localité dans laquelle il n'y en a pas un seul? Revenons au récit des événements.

Peu de temps après, Pompée, marchant sur la CéléSyrie, entra à Damas, où il recevait les députations envoyées vers lui par toute la Syrie, par l'Égypte et par la Judée. Aristobule, à cette occasion, lui fit hommage d'une vigne d'or du prix de 500 talents.

« Strabon, dit Josèphe, fait mention de ce somptueux
 « présent en ces termes : Il vint une députation d'Égypte
 « apportant une couronne de la valeur de 4,000 pièces
 « d'or, et de Judée une vigne ou plutôt un jardin, chef-
 « d'œuvre que les gens du pays appellent terpolèn (nous
 « avons vu nous-mêmes ce présent à Rome, dans le temple de
 « Jupiter Capitolin, avec la suscription « d'Alexandre roi
 « des Juifs. » On l'estimait 500 talents. On dit cependant

1. De la même manière qu'il y avait près de Jéricho, suivant Strabon, (XVI, II, 20) une localité nommée Phœnicôn, des nombreux dattiers qui y étaient cultivés.

« que ce fut Aristobule, dynaste des Juifs, qui l'envoya¹. »

Cette première députation fut promptement suivie d'une seconde, venue de la part de chacun des deux frères qui se disputaient la couronne.

Antipater était chargé de défendre auprès de Pompée les intérêts de Hyrcan, et Nicodème, ceux d'Aristobule.

Ce dernier commença par dénoncer à Pompée ceux qui avaient reçu des sommes considérables de son maître, Gabinius d'abord, qui avait touché 300 talents, et ensuite Scaurus, qui en avait touché 400, s'efforçant ainsi de prouver au général romain que ces deux hommes et d'autres encore étaient ses ennemis. Pompée assigna les deux princes à se présenter en personne devant lui, au commencement du printemps prochain, pour soutenir leurs droits respectifs, et il se mit en campagne. Apamée fut d'abord ruinée; puis la tétrararchie de Ptolémée, fils de Mennæus, fut envahie, et Ptolémée dut racheter sa vie au prix de 4,000 talents, qui servirent à payer la solde arriérée de l'armée romaine. Vint alors le tour de la forteresse de Lysias, que possédait un Juif du nom de Silas. Passant ensuite par Héliopolis et par Chalcis, Pompée franchit l'Antiliban qui borne la CéléSyrie, et poussa jusqu'à Pella, d'où il revint à Damas.

Le moment était venu où Hyrcan et Aristobule devaient comparaitre devant Pompée. Ils se présentèrent tous les

1. *Ant. Jud.*, XIV, III, 4. Le passage de Strabon mentionné par Josèphe est ainsi copié par lui : ἦλθε δὲ καὶ ἐξ Αἰγύπτου πρεσβεία καὶ στέφανος ἐκ χρυσῶν τετρακισχιλίων, καὶ ἀπὸ τῆς Ἰουδαίας εἶτε ἑμπορεύς εἶτε κῆπος. Τερπωλῶν ἰσχυρότατον τὸ δημοσύστημα.

Il n'est pas facile de trouver le vrai sens de ce mot *τερπωλῶν*; nous croyons cependant y démêler la présence du mot *η* *ω* feuille et *γῆ* *ν* arbre, mais ce dernier mot, surtout, nous semble douteux.

On rechercherait vainement ce passage dans les écrits de Strabon qui sont parvenus jusqu'à nous; il faisait évidemment partie de ses œuvres historiques, et non du traité de géographie que nous possédons.

deux. La nation juive elle-même avait ses représentants au procès; ceux-ci déclarèrent ne vouloir pas se soumettre à une autorité royale, parce qu'il était établi par les lois de leur pays que l'obéissance n'était due qu'aux prêtres du Dieu qu'ils adoraient, tandis que les deux prétendants, bien qu'issus de la race pontificale, n'avaient d'autre dessein que de fausser la loi divine et de réduire la nation en servitude.

Hyrcean se plaignit de ce qu'étant l'aîné, il s'était vu dépouiller par Aristobule du droit que lui donnait son âge et de ce qu'il n'avait plus qu'un mince patrimoine, son frère lui ayant par force enlevé tout le reste. Il l'accusa d'actes de brigandage et de piraterie, affirmant que jamais la nation n'aurait pensé à se soulever, si elle n'avait eu un maître violent et sans mesure. Plus de mille Juifs des premières familles, subornés par Antipater, apportèrent leur témoignage à l'appui de ces inculpations.

Aristobule, de son côté, alléguait que, si son frère était déchu du souverain pouvoir, il ne le devait qu'à son incapacité et au mépris qu'elle lui avait attiré. Il ajouta que la nécessité l'avait forcé lui-même de se saisir de l'autorité royale, afin qu'elle ne passât pas en des mains étrangères, et qu'en définitive il ne portait d'autre titre que celui qu'avait porté son père Alexandre. Il produisit à l'appui de sa défense le témoignage des jeunes gens de la nation dont les vêtements de pourpre, la chevelure ornée, les phalères et les bijoux de toute espèce, faisaient plutôt des hommes se rendant à une fête que des témoins comparissant à la barre d'un tribunal¹.

Pompée, lorsqu'il eut écouté tout le monde, blâma Aristobule de sa violence, adressa des paroles de conciliation aux

1. *Ant. Jud.*, XIV, m, 2.

deux frères, et les renvoya, leur promettant qu'il visiterait leur pays et y réglerait toute chose, aussitôt qu'il aurait mis ordre aux affaires des Nabatéens. Il leur enjoignit de vivre en paix, engageant Aristobule à prendre garde d'aliéner la nation aux Romains, et de lui fermer à lui-même l'entrée du pays. Aristobule se hâta de faire le contraire, et sans se soucier en rien des conseils de Pompée, il partit pour la ville de Dium, et de là pour la Judée¹.

Cette conduite ne pouvait manquer d'irriter Pompée : réunissant donc à l'armée qu'il menait contre les Nabatéens les auxiliaires levés à Damas et dans le reste de la Syrie, et les autres légions romaines qu'il avait à sa disposition, il se mit en marche pour aller châtier Aristobule. Lorsque, après avoir traversé Pella et Scythopolis (Beysan), il fut arrivé à Koreæ, qui est la première ville que l'on rencontre sur le territoire juif, il envoya à Aristobule, qui s'était établi dans une belle forteresse située au sommet d'une montagne et nommée Alexandrium, l'ordre de se rendre devant lui. Le jeune roi, qui voulait refuser d'obéir, fut supplié par son entourage d'éviter une guerre avec les Romains, céda à contre-cœur à l'injonction qu'il avait reçue, et descendit au camp de Pompée. Là, après s'être de nouveau disputé avec son frère, sur la question du pouvoir souverain, il reçut de Pompée la permission de remonter dans sa forteresse. Il fit ce trajet par trois fois, se berçant toujours de l'espérance de recevoir l'investiture, de la bienveillance du général romain, et faisant semblant d'être prêt à exécuter tous ses ordres, mais rentrant toujours dans la citadelle qu'il occupait, afin de

1. *Ant. Jud.*, XIV, III, 3. — Dans la *Guerre judaïque* (I, VI, 4), il est dit formellement qu'Aristobule, dédaignant de s'abaisser devant les Romains, quitta la ville de Dium, comme si la conférence avait eu lieu dans cette ville.

ne pas perdre de ses forces, et d'y faire des préparatifs de guerre, pour le cas où la royauté serait dévolue à Hyrcan. Cette conduite ambiguë n'était pas assez bien masquée pour qu'elle pût échapper à Pompée; celui-ci, perdant patience, finit par ordonner à Aristobule de livrer ses places fortes, et d'écrire de sa propre main à tous les gouverneurs de les ouvrir, malgré la consigne dès longtemps reçue par eux de n'y laisser pénétrer personne. Bon gré, mal gré, Aristobule dut obéir; mais il se réfugia immédiatement à Jérusalem et y poussa, le plus activement qu'il put, ses préparatifs de guerre. Pompée le suivit de près¹.

Parti de son dernier campement de Jéricho², Pompée, en une matinée, parut devant Jérusalem. A la vue du danger qui le pressait, Aristobule changea de tactique et accourut au-devant du général romain. Il se présentait cette fois en suppliant, offrant à Pompée un tribut, s'engageant à lui donner l'entrée de la capitale, pourvu qu'il s'abstint de toute hostilité, et lui jurant que tout ce qu'il voudrait s'accomplirait, sans que la paix fût troublée. Pompée, lui ayant pardonné, le garda près de lui et dépêcha Gabinius avec un détachement, pour aller toucher la somme promise et prendre possession de la ville. Mais aucun des engagements souscrits par Aristobule ne fut rempli. Gabinius fut expulsé de Jérusalem sans rapporter une obole, les partisans du roi s'étant opposés ouvertement à ce que la convention fût exécutée.

A cette nouvelle, la colère de Pompée s'enflamma; il mit Aristobule en prison, sous bonne garde, et se rendit de sa personne devant la ville, qu'il reconnut n'être attaquable que du côté du nord. Elle était en effet entourée par une vallée large

1. *Ant. Jud.*, XIV, III, 4. — *Bell. Jud.*, I, VI, 5.

2. Ce fut là qu'il reçut la nouvelle de la mort de Mithridate, nouvelle qui le poussa à ne pas perdre de temps. (*Bell. Jud.*, I, VI, 6.)

et profonde qui enveloppait aussi le Hiéron couvert de tous les côtés par une très-forte muraille de pierre¹.

A l'intérieur, les avis étaient partagés, et l'on était loin de s'entendre sur le parti qu'il y avait à prendre dans la présente conjoncture. Les uns, en effet, soutenaient qu'il fallait livrer la ville à Pompée; les partisans d'Aristobule, au contraire, déclaraient que, puisque le roi était retenu captif, on devait clore les portes et résister. Ces derniers coururent aussitôt s'enfermer dans le Hiéron et coupèrent le pont qui le reliait à la ville, bien décidés à y soutenir un siège. Les autres, une fois débarrassés de la présence des factieux, accueillirent l'armée romaine et lui livrèrent la ville et le palais. Pompée, y ayant immédiatement envoyé l'armée sous les ordres du légat Pison, établit des postes dans la ville et dans le palais, et fit mettre en état de défense les édifices attenants au Hiéron, ainsi que tous les lieux qui l'entouraient. Pompée commença par envoyer des parlementaires aux assiégés pour traiter de leur reddition; mais comme les conditions offertes par lui ne furent pas acceptées, il fit entourer d'un mur de contrevallation tous les alentours immédiats du Hiéron.

Hyrkan le secondait de tout son pouvoir, se figurant que c'était sa cause que les Romains défendaient². Pompée vint poster son camp en face et au nord du Hiéron, c'est-à-dire du côté où il était expugnable. Il y avait pourtant encore sur cette face du Hiéron de grandes tours, et elle était couverte par un large fossé et une profonde vallée³. Du côté de la ville, c'est-

1. *Ant. Jud.*, XIV, IV, 4. Ἐντός ἀπὸ λαμῶσανα τὸ ἱερόν, λιθίνῃ περιβολῇ κερτερώς πᾶν τετειχισμένον. L'enceinte extérieure du Hiéron est donc bien antérieure à Hérode. — *Bell. Jud.*, I, VI, 6, et VII, 1. Dans ce dernier passage, la même idée est rendue par les mots: Τὸ τε ἱερόν ἐντός τῆς φάραγγος ὀχυρώτατα τετειχισμένον, κ. τ. λ.

2. *Bell. Jud.*, I, VII, 2.

3. Ces tours, c'étaient Meah et Hananéel; le fossé, c'étaient les piscines

à-dire de la région au pouvoir de Pompée, le Hiéron était à pic, le pont qui conduisait en ville une fois coupé. Chaque jour l'*agger* s'élevait à force de travail et à l'aide des arbres du voisinage que les Romains abattaient. Le fossé fut péniblement comblé, en raison de sa grande profondeur ; mais le travail n'en fut pas moins terminé. Les machines de siège, amenées de Tyr, furent aussitôt mises en batterie, et le Hiéron ne cessa plus d'être accablé de projectiles. Sans le repos du septième jour, qui était de stricte observance chez les Juifs, l'*agger* n'eût pu être terminé ; pendant ce septième jour, en effet, la loi permettait bien de repousser l'ennemi dans un combat ordinaire, mais elle n'autorisait pas à l'empêcher de faire toute autre chose¹.

Les Romains, dès qu'ils eurent connaissance de cette prescription religieuse, en firent leur profit. Chaque jour de sabbat ils s'abstenaient de lancer des traits et d'engager le combat ; mais ils travaillaient avec ardeur à la construction des *aggeres* et des tours d'approche, et à la mise en batterie des machines de guerre, se réservant d'en faire usage le lendemain.

« Ce qui va suivre, ajoute Josèphe, montre combien est
 « grande notre piété envers Dieu, combien est profond notre
 « respect de la loi. Ainsi la crainte du siège n'interrompt en
 « rien l'accomplissement des sacrifices, et deux fois chaque jour,
 « le matin et à la neuvième heure (trois heures après midi), les
 « sacrifices furent régulièrement accomplis à l'autel ; aucune
 « circonstance fâcheuse, survenue par suite des opérations du
 « siège, ne put une seule fois interrompre les cérémonies sa-
 « crées. Lorsque la ville fut prise, le troisième mois, et le jour

Probatique et Strouthion ; la profonde vallée, c'était le ravin qui sépare le quartier de Bezetha de l'enceinte du Hiéron.

1. *Ant. Jud.*, XIV, iv, 2. — *Bell. Jud.*, I, vii, 3.

« du jeûne, dans la 179^e olympiade, Caius Antonius et
 « Marcus Tullius Cicero étant consuls¹, pendant que les
 « Romains, entrés de vive force dans le Hiéron, égorgeaient
 « tous ceux qui s'y trouvaient, les prêtres chargés des sacri-
 « fices ne se laissèrent point détourner de leur pieux office ;
 « ni la crainte de la mort qu'ils allaient recevoir, ni le mas-
 « sacre qui les enveloppait, ne purent leur faire quitter leur
 « poste : ils pensèrent qu'il était mieux de recevoir au pied
 « de l'autel les coups qui les menaçaient, que d'omettre
 « quoi que ce fût de ce que leur imposait l'observation des
 « lois de leurs pères. Que ces paroles ne contiennent pas une
 « fable inventée à plaisir pour exalter une fausse piété, mais
 « bien la stricte vérité, ceux-là en portent témoignage qui
 « ont écrit pour la postérité l'histoire de la vie de Pompée,
 « tels que Strabon, Nicolas, et Tite-Live, auteur de l'histoire
 « romaine². »

Lorsque la plus grande des tours s'éroula sous les coups

1. Cette date correspond à l'an 63 avant l'ère chrétienne.

2. *Ant. Jud.*, XIV, iv, 3. — *Bell. Jud.*, I, vii, 3 et 4. = Strabon (XVI, ii, 20), s'exprime ainsi :

« Le gouvernement de la Judée était donc devenu ouvertement une vérita-
 « ble tyrannie, lorsque Alexandre renonça le premier au titre de (grand) prêtre
 « pour prendre celui de roi. Il eut pour fils Hyrcan et Aristobule, qui se
 « disputèrent la couronne; mais Pompée survint, les priva l'un et l'autre du
 « pouvoir et détruisit leurs forteresses, à commencer par Jérusalem, qu'il prit
 « d'assaut. Cette ville, située sur un rocher, est en effet dans une position na-
 « turellement forte. Bien fournie d'eau à l'intérieur, elle en manque totale-
 « ment au dehors; elle est entourée d'un fossé creusé dans le roc vif, dont
 « la profondeur est de soixante pieds et la largeur de deux cent cinquante.
 « C'est avec les matériaux enlevés pour creuser ces fossés que fut construit
 « le mur d'enceinte du temple. On raconte que Pompée attendit le jour de
 « jeûne, pendant lequel les Juifs s'abstiennent de toute espèce de travail :
 « (profitant alors de leur inaction) il combla le fossé appliqua les échelles
 « et s'empara de la ville; il en fit démolir tous les murs, réduisit en sa puis-
 « sance les forts propres à favoriser le brigandage et mit la main sur les trésors
 « des tyrans. Deux de ces forts, situés dans les défilés qui conduisent

des machines, entraînant avec elle les murs adjacents¹, et ouvrant ainsi le passage aux assiégeants, ceux-ci se précipitèrent par la brèche. Le premier de tous qui la franchit fut Cornelius Faustus, fils de Sylla, à la tête de sa cohorte ; après lui passa le centurion Furius, à l'autre extrémité de la brèche, et entre eux deux, le centurion Fabius avec ses soldats. A l'instant le massacre commença². Parmi les Juifs, les uns mouraient frappés par les Romains, les autres par leurs compagnons ; quelques-uns se précipitaient du haut des murailles, ou, mettant le feu aux édifices, s'y laissaient étouffer par les flammes, poussés au suicide par le désespoir. Douze mille Juifs périrent en cette affreuse journée, tandis que, parmi les Romains, peu d'hommes reçurent la mort³. Parmi les prisonniers se trouvait Absalom, oncle et beau-père d'Aristobule.

« à Jéricho, se nommaient *Threx* et *Taurus* ; on comptait parmi les autres
 « Alexandrium, Hyrcanium, Machærous, Lysias, les places du territoire de
 « Philadelphia, et Scythopolis vers la Galilée.....

« Pompée, ayant enlevé aux Juifs quelques-uns (des pays) qu'ils s'étaient
 « appropriés de force, donna le sacerdoce à..... (lacune). Peu de
 « temps après, un homme du pays et de la même famille, Hérode, parvint à la
 « dignité de grand prêtre ; il se distingua tellement de ses prédécesseurs,
 « principalement par les rapports qu'il sut entretenir avec les Romains, et
 « par son habileté à gouverner, qu'il obtint, d'abord d'Antoine, ensuite de
 « César Auguste, la permission de prendre le titre de roi. Il eut plusieurs
 « fils, dont il fit mourir les uns comme coupables d'avoir conspiré contre lui ;
 « quant aux autres, il les institua ses héritiers, et partagea entre eux ses États
 « en mourant. Auguste les traita honorablement, ainsi que Salomé, sœur
 « d'Hérode, et Bérénice, fille de cette princesse. Cependant les fils d'Hérode
 « n'eurent point un sort heureux ; ils furent accusés (auprès des Romains) :
 « l'un vécut et mourut en exil chez les Gaulois Allobroges ; les autres ne
 « parvinrent qu'à force de soumission à rentrer dans leur patrie, revêtus de
 « la dignité de tétrarque. » (Traduction de Letronne.)

1. On était alors au troisième mois du siège. (*Bell. Jud.*, I, VII, 4.)

2. *Bell. Jud.*, I, VII, 4.

3. *Bell. Jud.*, I, VII, 5 et 6. — Dans ce dernier paragraphe, il est bien question de l'oncle et beau-père d'Aristobule fait prisonnier, mais ce n'est

La majesté du temple, jusqu'alors inaccessible au pas et au regard des hommes, ne fut pas à demi violée dans cette journée néfaste, car Pompée et un grand nombre de ses compagnons pénétrèrent dans le sanctuaire, et virent ce qu'aucun autre que les souverains pontifes, parmi les mortels, n'avait le droit de contempler. Quand ils eurent franchi le seuil du saint des saints, et que leurs yeux se furent arrêtés sur la table d'or, sur le chandelier sacré, sur les patères, sur la masse des parfums et sur les trésors sacrés dont la valeur s'élevait à deux mille talents, Pompée ne mit la main sur aucune de ces choses, et il se conduisit comme il convenait à un homme de sa valeur.

Le lendemain, les prêtres ayant reçu l'ordre de purifier le temple et de reprendre les cérémonies du culte, Pompée rendit le souverain pontificat à Hyrcan, pour le récompenser de sa conduite pendant le siège. Les auteurs de la guerre eurent la tête tranchée; Faustus et les autres qui avaient les premiers pénétré dans l'enceinte du Hiéron reçurent la récompense qu'ils avaient méritée. Jérusalem fut déclarée tributaire des Romains¹; les places que les Juifs avaient conquises en Céléryrie leur furent enlevées et mises sous l'autorité du chef de l'armée romaine; en un mot, la nation jusqu'alors si orgueilleuse se vit condamnée à vivre désormais dans les limites de son territoire.

Gadara, ruinée peu de temps avant, fut relevée²; Hippum, Scythopolis, Pella, Dium, Samarie, Marissa, Azot, Iamnia et Arethusa furent rendus à leurs habitants. Sur la côte, Gaza, Joppe, Dora et la tour de Straton furent de

que dans les *Antiquités judaïques* que nous trouvons son nom d'Absalom.

1. *Bell. Jud.*, I, VII, 6.

2. *Bell. Jud.*, I, VII, 7. — Ici le texte porte : « Il releva Gadara ruinée « par les Juifs, pour plaire à son affranchi Démétrius, le Gadarène. »

même déclarées villes libres et attribuées à la province de Syrie¹.

Ce désastre, dit Josèphe, eut pour cause les démêlés de Hyrcan et d'Aristobule. Quelle fut donc la cause de ces démêlés, si ce n'est l'intrigue ourdie par Antipater? N'hésitons pas à le dire bien haut : sans les machinations d'Antipater, après le traité librement consenti par les deux fils d'Alexandre, la Judée pouvait être heureuse et tranquille. Mais ce calme ne pouvait faire le compte d'un ambitieux de la trempe d'Antipater, qui aima mieux risquer la ruine de la patrie qui l'avait adopté que renoncer aux espérances de son ambition personnelle.

C'en était fait de la liberté du peuple juif; il venait de passer sous le joug des Romains; et tout ce qu'il avait conquis sur les Syriens, par la force de ses armes, il se vit contraint de le restituer aux Syriens. Ajoutez à cela la somme fabuleuse de plus de dix mille talents que le fisc romain sut en peu de temps extorquer à la nation, l'autorité royale et le souverain pontificat enlevés à la race sacerdotale, pour être confiés à des mains plébéiennes et indignes de les posséder, et vous aurez le bilan de la première série des bienfaits que la nation juive dut à l'immixtion de la race des Hérodes dans les affaires publiques. Bientôt nous verrons s'en développer les déplorables conséquences.

Pompée, après avoir remis entre les mains de Scaurus la CéléSyrie entière jusqu'à l'Euphrate, et l'Égypte, partit pour la Cilicie avec deux légions, cherchant en toute hâte à se rendre à Rome. Il emmenait avec lui Aristobule, chargé de chaînes, et sa famille. Ce prince avait deux fils et deux filles. Pendant le voyage, le fils aîné, nommé Alexandre,

1. *Ant. Jud.*, XIV, 1v, 4. — *Bell. Jud.*, I, vii, 7.

réussit à s'évader ; le plus jeune, Antigone, fut, avec ses deux sœurs, transporté à Rome¹.

Peu après, Scaurus marcha sur Pétra, capitale d'Aretas. Pour faire vivre son armée à travers le pays difficile qu'il devait franchir, il avait beau dévaster les campagnes, la faim se faisait sentir dans le camp romain ; aussitôt Antipater, par l'ordre de Hyrcan, y amena du blé de Judée, et un convoi de tous les autres objets de première nécessité. Puis, envoyé par Scaurus vers Aretas, dont il était l'hôte, il réussit à lui persuader de se délivrer à prix d'or du ravage de ses terres et lui offrit trois cents talents pour obtenir ce résultat.

Scaurus, lancé dans une expédition qu'il sentait devoir être désastreuse, s'empressa d'accepter, et la guerre finit à la grande satisfaction des deux parties².

Nous avons dit plus haut qu'Alexandre, fils d'Aristobule, avait réussi à sortir de captivité. Il en profita immédiatement pour envahir la Judée³. Ce fut vers cette époque que le chef d'armée (στρατηγός) Gabinius fut envoyé de Rome en Syrie. Il se hâta de marcher contre Alexandre, auquel Hyrcan n'était plus en mesure de résister. Il songeait déjà à relever les murs de la capitale renversés par Pompée, mais les Romains qui se trouvaient à Jérusalem l'empêchèrent de donner suite à ce projet. Alexandre se mit alors à parcourir le pays en appelant tous les Juifs aux armes, et en peu de temps il parvint à recruter une petite armée de dix mille

1. *Ant. Jud.*, XIV, iv, 5. — *Bell. Jud.*, I, vii, 7.

2. *Ant. Jud.*, XIV, v, 4. — *Bell. Jud.*, I, viii, 4.

3. Ici Josèphe, dans la *Guerre judaïque* (I, viii, 2), prétend qu'Alexandre n'aurait pas tardé à renverser Hyrcan, et qu'il songeait déjà à relever les murailles de Jérusalem, abattues par Pompée, lorsque l'arrivée de Gabinius fit échouer tous ses projets.

fantassins et de quinze cents cavaliers. Puis il fit fortifier Alexandrium, château placé près de Koreæ¹, et Machærous, dans les montagnes d'Arabie.

Gabinius comprit qu'il ne fallait pas perdre de temps pour réprimer cette insurrection qui menaçait de devenir sérieuse, et il marcha contre Alexandre, après avoir envoyé en éclaireurs Marcus Antonius et quelques autres officiers. Son corps d'armée se composait des troupes romaines qu'il avait sous la main, des auxiliaires juifs qui s'étaient soumis et auxquels commandaient Pitolaüs et Malichus, et des satellites d'Antipater. Gabinius, lui-même, suivait, armé en guerre. Alexandre recula jusque dans le voisinage immédiat de Jérusalem; mais là il dut se décider à accepter la bataille et fut complètement défait. Trois mille Juifs restèrent sur le carreau, et un nombre aussi considérable de prisonniers fut pris par les Romains².

On le voit, Antipater marchait résolument dans la voie qu'il avait choisie, et il n'avait pas honte de combattre, dans les rangs des Romains, les Juifs patriotes qui défendaient leur indépendance.

Après cette bataille, Gabinius se porta sur Alexandrium et fit proposer à la garnison de se rendre, en lui promettant le pardon de la faute qu'elle avait commise à ses yeux. Une grande partie des Juifs insurgés était campée devant la forteresse; les Romains se ruèrent sur eux sans attendre l'issue des pourparlers. Marcus Antonius, qui conduisait l'attaque, fit des prodiges de valeur, et un grand massacre des Juifs eut

1. *Bell. Jud.*, I, VIII, 2. — Nous avons déjà vu paraître une fois le nom de Koreæ, que nous ne savons avec quelle localité moderne identifier.

2. *Ant. Jud.*, XIV, v, 2. — *Bell. Jud.*, I, VIII, 3. — Dans ce dernier passage il est dit qu'Alexandre se réfugia à Alexandrium avec le reste de son armée.

lieu de nouveau. Gabinus, laissant alors devant la place une partie de ses troupes chargée d'en pousser le siège, parcourut le reste de la Judée et fit relever toutes les villes qu'il trouvait en ruine. Ce fut ainsi que Samarie, Azot, Scythopolis, Anthedon, Raphia, Dora, Marissa, Gaza et plusieurs autres cités furent restaurées¹. Depuis longtemps elles étaient désertes, et par l'ordre de Gabinus elles reçurent une nouvelle population qui s'y établit avec sécurité².

Tout cela fait, Gabinus reparut devant Alexandrium. Pendant qu'il pressait les opérations du siège, Alexandre, se sentant incapable de résister plus longtemps, demanda grâce et livra aux Romains Hyrcania, Machærous et Alexandrium, que Gabinus fit démanteler. On vit alors la propre mère d'Alexandre, que la captivité de son mari et de ses autres enfants disposait à faire toutes les concessions possibles aux Romains, obéir à ses terreurs d'épouse et de mère, se présenter devant le général vainqueur, et consentir à tout ce qu'il demanda³. Hyrcan fut ensuite reconduit à Jérusalem pour y exercer le souverain pontificat. Ce fut en cette circonstance que la nation juive fut partagée en cinq convents juridiques, dont les chefs-lieux furent Jérusalem, Gadara, Amathus (très-probablement Emmaüs ou Nicopolis), Jéricho et Sepphoris de Galilée. Les juifs, délivrés de la royauté, se

1. Dans la *Guerre judaïque*, les villes repeuplées par Gabinus sont énumérées dans l'ordre suivant : Scythopolis, Samarie, Anthedon, Appollonia, Iamnia, Raphia, Marissa, Adoreus (Dora?), Gamala, Azot, et beaucoup d'autres. (I, VIII, 4.)

2. *Ant. Jud.*, XIV, v, 3. — *Bell. Jud.*, I, VIII, 4.

3. Le rôle que Josèphe prête à la mère d'Alexandre est un peu différent dans la *Guerre judaïque* (I, VIII, 5). Ce fut, dit-il, d'après ses conseils que Gabinus rasa ces trois forteresses, pour qu'elles ne pussent pas devenir de nouveau des foyers de guerre. Elle était accourue auprès de Gabinus, pour l'attendrir par ses prévenances et sauver ainsi son mari et ses autres enfants retenus en captivité.

virent donc pour un certain temps gouvernés par les principaux personnages de la nation¹.

Tout n'était pas fini pourtant. Aristobule réussit à s'enfuir de Rome, arriva en Judée et se mit à relever les murailles d'Alexandrium récemment ruinées par les Romains. Gabinus se hâta d'envoyer contre lui des troupes commandées par Sisenna, Antonius et Servilius, avec ordre de le chasser de là et de se saisir de sa personne. Un grand nombre de Juifs, cependant, accouraient rejoindre Aristobule, entraînés, les uns par le prestige glorieux qui s'attachait au nom de ce prince, les autres par leur esprit remuant.

Pitolaüs, qui était alors gouverneur de Jérusalem, lui conduisit un millier de soldats. Malheureusement, la plupart de ceux qui venaient se ranger sous le drapeau de l'indépendance étaient sans armes. Aristobule prit alors le parti d'aller se réfugier à Machærous. Il renvoya dans leurs foyers tous ceux qui, se trouvant sans armes, seraient plus embarrassants qu'utiles, et partit à la tête d'environ huit mille soldats. Les Romains les poursuivirent en toute diligence, les atteignirent, et malgré leur résistance héroïque, les mirent en déroute. Cinq mille de ces braves patriotes avaient péri les armes à la main², et les survivants durent se disperser pour pourvoir, chacun comme il le pourrait, à son salut. Aristobule, à la tête d'un peu plus de mille hommes, réussit à gagner Machærous et se hâta de fortifier la place, toujours plein de confiance dans la justice de sa cause, malgré ses récents

1. *Ant. Jud.*, XIV, v, 44. — *Bell. Jud.*, I, VIII, 5.

2. Dans la *Guerre judaïque* (I, VIII, 6), il est dit que deux mille environ des survivants se réfugièrent sur une certaine hauteur, εἰς τινα λόφον. Il est dit de plus qu'Aristobule et ses mille soldats s'ouvrirent de vive force un passage à travers les Romains, διακρίσαντες τὴν φάλαγγα τῶν Ῥωμαίων, et gagna Machærous; il passa la première nuit au milieu des ruines et s'y retrancha, mais mal.

revers. Il y fut bientôt bloqué, et après deux jours de siège, déjà couvert de glorieuses blessures, il fut fait prisonnier avec son fils Antigone, qui avait partagé les chances de son évasion. On les amena devant Gabinus.

Aristobule, ainsi trahi par la fortune, se vit reconduire à Rome, où il fut enfermé, chargé de chaînes, après avoir été roi et souverain pontife pendant trois ans et demi. C'était, dit Josèphe, un homme remarquable et d'un grand cœur; certes, Josèphe à raison de le dire.

Le Sénat remit en liberté ses enfants, à la demande expresse de Gabinus qui déclarait avoir promis à leur mère qu'ils lui seraient rendus, lors de la capitulation par laquelle elle livra les forteresses juives aux Romains. Il leur fut donc permis de rentrer en Judée¹.

A cette époque, Gabinus, qui se préparait à marcher contre les Parthes, avait déjà traversé l'Euphrate, lorsqu'il renonça à ce projet et rebroussa chemin pour se rendre en Égypte, afin de rétablir Ptolémée sur le trône de ce pays. Pendant cette campagne dirigée contre Archélaüs, le général romain ne cessa de recevoir de l'argent, des armes et des vivres que lui fournissaient Hyrcan et Antipater. Celui-ci fit plus encore, et, dans son bel amour pour les Romains, il réussit à gagner les Juifs établis près de Péluse, et qui étaient chargés de défendre les passages conduisant en Égypte; il en fit des amis et des compagnons d'armes pour les Romains.

A son retour en Syrie, Gabinus trouva le pays en proie aux troubles et à la rébellion. En effet, Alexandre, fils d'Aristobule, ayant ressaisi le pouvoir, avait gagné à son parti un grand nombre de Juifs, à la tête desquels il parcourait la Judée, mettant impitoyablement à mort tout ce qu'il

1. *Bell. Jud.*, I, VIII, 6.

rencontrait de Romains. Ceux-ci avaient dû chercher un refuge sur le sommet du mont Garisim, où Alexandre les tenait bloqués¹.

Gabinius, par prudence, ne voulut pas charger un Romain d'aller parlementer avec les insurgés. Ce fut donc Antipater à qui il confia cette mission épineuse. Antipater, par de belles paroles, réussit à faire rentrer beaucoup de Juifs dans le devoir; mais Alexandre refusa de rien entendre. Ce prince, qui se trouvait à la tête d'une armée de trente mille hommes, n'hésita pas à courir les chances de la guerre; il vola au-devant de Gabinius, engagea le combat près du mont Ytabyrius (le Thabor) et fut encore une fois battu à plate couture, laissant dix mille cadavres des siens sur le champ de bataille².

Après ces événements, Gabinius arrangea les affaires de Jérusalem, comme le voulait Antipater, et entreprit ensuite une nouvelle expédition contre les Nabatéens, qui furent vaincus. Ce dernier succès obtenu, il partit pour Rome, laissant le gouvernement de la province de Syrie à Crassus³.

Les bienfaits de la domination romaine ne devaient pas tarder à se faire sentir : Crassus débuta en Judée par la spoliation du temple de Jérusalem et par un parjure. Voici comment. Le nouveau préfet de Syrie était chargé de diriger une expédition contre les Parthes : avant de l'entreprendre, il se rendit en Judée, avec l'intention d'y battre monnaie à la façon des Romains. Il savait tout ce que le temple de Jérusalem contenait d'or, et il n'en fallait pas tant pour enflam-

1. *Ant. Jud.*, XIV, vi, 2. — *Bell. Jud.*, I, viii, 7.

2. *Ant. Jud.*, XIV, vi, 3. — *Bell. Jud.*, I, viii, 7.

3. *Ant. Jud.*, XIV, vi, 4. — *Bell. Jud.*, I, viii, 7. — Dans ce dernier passage, il est dit qu'à ce moment Gabinius renvoya en secret deux transfuges des Parthes, Mithradate et Orsanes, et qu'il affirma à son armée que ces hommes s'étaient évadés.

mer sa convoitise. Le trésor sacré que Pompée avait respecté et laissé intact contenait deux mille talents. Crassus commença par les confisquer ; puis l'ornementation du temple lui-même, dont la valeur atteignait le chiffre incroyable de huit mille talents, lui parut également de bonne prise, et il s'apprêta à s'en saisir. Un prêtre, nommé Éléazar, homme pieux et honnête, à qui était confiée la garde des voiles admirables et somptueux du temple, crut faire merveille en dénonçant au spoliateur l'existence d'une poutre d'or massif du poids de trois cents mines, équivalant à sept cent cinquante livres d'or. A cette poutre étaient suspendus les voiles dont il vient d'être question ; elle était encastrée dans une pièce de bois creuse et cachée ainsi aux yeux de tous. Éléazar, qui seul en connaissait l'existence, la révéla à Crassus, à la condition que celui-ci s'en contenterait, et s'engagerait par serment à ne pas toucher à l'ornementation même du temple. Crassus n'hésita pas une seconde : il jura tout ce que voulait Éléazar, commença par se saisir de la poutre d'or, et quand il s'en fut emparé, n'en continua pas moins, malgré la parole qu'il avait donnée, à arracher tout l'or dont le sanctuaire des Juifs était revêtu¹.

Et voilà comment préludaient en Judée les Romains qui prétendaient non-seulement à la soumission, mais encore à l'affection d'un peuple qu'ils blessaient dans ses affections les plus chères, dans ses sentiments les plus respectables !

Après le récit de cette spoliation, Josèphe consacre tout un paragraphe à justifier aux yeux de ses lecteurs le chiffre presque fabuleux des richesses qui étaient accumulées dans le temple de Jérusalem. Elles provenaient, dit-il, des offrandes amassées pendant des siècles et envoyées de tous les points

1. *Ant. Jud.*, XIV, vii, 4. — *Bell. Jud.*, I, viii, 8.

de l'univers connu par les Juifs et par les adorateurs du vrai Dieu, qui étaient répandus partout, aussi bien en Europe qu'en Asie. Il invoque alors le témoignage de Strabon pour montrer quelle était l'opulence de la nation juive, et cite un passage dans lequel cet écrivain raconte que Mithridate envoya une expédition à Cos, afin d'enlever l'argent que la reine Cléopâtre y avait déposé, et huit cents talents appartenant aux Juifs. Or, ajoute Josèphe, ceux-ci n'ont d'autre monnaie que celle qui est consacrée à Dieu, et il est manifeste que les Juifs établis en Asie avaient, par crainte de Mithridate, envoyé ce trésor à Cos, comme dans un refuge assuré. Il serait au contraire tout à fait invraisemblable que ceux qui habitaient la Judée, et qui possédaient une ville aussi bien fortifiée que Jérusalem et le temple, eussent eu l'idée de déposer leurs trésors à Cos. Quant aux Juifs qui étaient fixés à Alexandrie, ils n'avaient rien à redouter de Mithridate; à quoi bon alors envoyer leurs richesses dans ce dépôt?

Le même Strabon, poursuit Josèphe dans un autre passage¹, rappelle que Sylla, au moment où il se rendait en Grèce pour faire la guerre à Mithridate, envoya Lucullus à Cyrène pour y apaiser la sédition soulevée par les Juifs, sédition qui avait envahi l'univers. « A Cyrène, dit Strabon, la population était partagée en quatre classes, les citoyens, les laboureurs, les étrangers et les Juifs. Ceux-ci s'étaient répandus dans toutes les cités, et il serait difficile de trouver dans le monde entier un seul point qui ne soit occupé par cette race. Ainsi, en Égypte, et dans la Cyrénaïque, pays réunis sous le même sceptre, et dans beaucoup d'autres

1. Cette citation, ainsi que la précédente, est empruntée par Josèphe aux écrits historiques de Strabon, et non à son livre sur la géographie.

« contrées, les mœurs des Juifs ont été adoptées, pour la plus
 « grande prospérité de ces contrées. En Égypte, par exemple,
 « où les Juifs ont été admis à habiter librement, une grande
 « portion de la ville d'Alexandrie leur a été assignée. Ils y ont
 « un ethnarque qui administre la nation, rend la justice et
 « veille à l'exécution des contrats, comme s'il était le chef d'une
 « république autonome. C'est en Égypte surtout que la nation
 « juive est florissante, parce que les Juifs tirent leur origine
 « des Égyptiens et se sont établis dans des pays limitrophes,
 « lorsqu'ils ont quitté la mère patrie. S'ils ont prospéré en
 « Cyrénaïque, c'est que cette province est aussi voisine de
 « l'Égypte que la Judée, ou mieux qu'elle a fait jadis partie
 « de l'empire égyptien¹. »

Crassus, après le bel exploit que nous venons de raconter, partit pour les pays des Parthes, où il périt avec son armée². Cassius réussit à s'enfuir en Syrie, et lorsqu'il y fut rentré, il dut songer à repousser les Parthes qui, exaltés par la victoire remportée sur Crassus, tentèrent une incursion sur le territoire de cette province. Une fois tranquille de ce côté, Cassius revint à Tyr, et de là en Judée. Pitolaüs, continuateur de la rébellion d'Aristobule, occupait la ville de Tarichées sur les bords du lac de Gennezareth. Le général romain alla l'y attaquer; la place fut enlevée au premier choc; trente mille prisonniers environ furent réduits en esclavage, et leur chef Pitolaüs fut mis à mort sur les instances d'Antipater, qui, ainsi qu'on le voit, poursuivait son but, et ne reculait devant rien, lorsqu'il s'agissait d'écraser le patriotisme judaïque. En effet, nous avons vu jusqu'ici cet homme toujours à côté des généraux romains, exerçant sur chacun

1. *Ant. Jud.*, XIV, vii, 2.

2. *Bell. Jud.*, I, viii, 8. — La défaite de Crassus est de l'an 53 avant l'ère chrétienne.

d'eux tour à tour sa fatale influence, au profit de son ambition personnelle.

Il avait su, en peu de temps, capter la confiance de Cassius, et, comme les autres, il le poussait à sa guise dans la voie qui devait conduire sa lignée sur le trône. S'il avait un grand empire sur l'esprit du général romain, il était tenu aussi en grande estime parmi ses compatriotes les Iduméens. Pour se les mieux concilier, il avait épousé une femme de leur nation, nommée Cypros¹, et issue d'une noble famille arabe.

Cinq enfants étaient issus de ce mariage, quatre fils et une fille. C'étaient Phasaël, Hérode, qui devint dans la suite roi des Juifs, Joseph et Phéroras; la fille se nommait Salomé.

Afin d'assurer le succès de ses desseins secrets, Antipater s'était habilement lié à tous les principaux personnages iduméens par les liens de l'amitié et de l'hospitalité. Il avait tenu surtout à gagner l'affection du roi des Arabes, auquel il avait confié ses enfants, pendant qu'il poursuivait la guerre contre Aristobule.

Après la prise de Tarichées, Cassius dut se rendre en hâte sur les bords de l'Euphrate, pour résister à une nouvelle invasion des Parthes. Mais avant de partir il réussit à traiter avec Alexandre et à obtenir de lui la cessation des hostilités².

Postérieurement à ces événements, César, qui s'était emparé de Rome³ et de la dictature, pendant que Pompée et le Sénat avaient fui au delà de la mer Ionienne; César, pour tenir son rival en échec, rendit la liberté à Aristobule et

1. Photius donne à cette femme le nom de Cypris (Κύπρις). *Bibliotheca* n° 238. (*Annexe à la Guerre judaïque*, édition Didot, p. vii.)

2. *Ant. Jud.*, XIV, vii, 3. — *Bell. Jud.*, I, viii, 9.

3. En l'an 49 avant l'ère chrétienne.

résolus de le lancer sur la Syrie à la tête de deux légions qu'il lui confia. Le malheureux prince devait voir s'évanouir avec sa vie l'espérance que lui avait donnée la politique de César; avant qu'il pût quitter Rome, les partisans de Pompée l'empoisonnèrent, et les derniers devoirs lui furent rendus par les amis de César; son corps fut conservé, plongé dans le miel, jusqu'au moment où, dans la suite, Antoine l'envoya en Judée et prit soin de le faire déposer dans les tombes royales¹.

A la nouvelle des projets de César sur la Judée, Pompée transmit à Scipion l'ordre de mettre à mort Alexandre, fils d'Aristobule; Scipion se hâta de constituer un tribunal devant lequel le jeune prince fut accusé de trahison envers les Romains, et la hache du bourreau débarrassa Pompée de l'embarras que pouvait lui causer un nouveau soulèvement des Juifs. Ce tragique événement s'accomplit à Antioche.

L'œuvre d'Antipater marchait à souhait!

Une fois Alexandre mort, Ptolémée, fils de Mennæus, tétrarque de Chalcis², envoya Philippion son fils à Ascalon, auprès de la veuve d'Aristobule, pour la presser de lui confier son fils Antigone et ses filles, qu'il prenait sous sa protection. La plus jeune de ces princesses, nommée Alexandra, inspira une telle passion à Philippion, qu'il se hâta de la prendre pour femme. Mais Ptolémée son père le fit bientôt assassiner, pour épouser Alexandra, sa veuve, et ne s'en montra que plus dévoué aux malheureux princes juifs³.

Quels monstres que tous ces roitelets asiatiques!

Le meurtre d'Alexandre ne porta pas bonheur à Pompée;

1. *Bell. Jud.*, I, ix, 4.

2. Dans la *Guerre judaïque* (I, ix, 2), Chalcis est qualifiée ainsi : au pied du Liban : τῆς ἐπὶ τῷ Λιβάνῳ Χαλκιδίτις.

3. *Ant. Jud.*, XIV, vii, 4. — *Bell. Jud.*, I, ix, 2.

un peu plus tard, il était vaincu par César, et mourait décapité à son tour sur les plages égyptiennes¹.

César était en Égypte; le vent de la fortune avait tourné de son côté; il était donc tout simple qu'Antipater se fit donner l'ordre par Hyrcan de favoriser de tout son pouvoir les desseins de César. Mithridate de Pergame amenait un corps d'auxiliaires; n'osant s'aventurer du côté de Péluse, il s'était arrêté à Ascalon. Antipater, à la tête de trois mille fantassins juifs, et secondé par les principaux chefs de l'Arabie, vint l'y rejoindre et lui prêter assistance. Par ses intrigues, il sut décider tous les Syriens à embrasser la cause de César et à faire assaut de zèle et de diligence. Parmi eux on comptait le dynaste du Liban Iamblichus et son fils Ptolémée; presque toutes les cités, d'ailleurs, cédaient à la même impulsion. Mithridate, quittant la Syrie, vint enfin se présenter devant Péluse; la population de cette ville lui ayant fermé ses portes, il en commença le siège.

Antipater était un fourbe, mais il était brave de sa personne. Il montra en cette circonstance une vaillance incomparable, et lorsque la brèche fut ouverte, il fut le premier à se jeter dans la ville. Péluse était prise²!

Il y avait en Égypte une multitude de Juifs qui habitaient la contrée dite pays d'Onias. Ceux-là n'étaient pas des Juifs dégénérés; ils essayèrent de barrer le passage à Antipater et à Mithridate, et de les empêcher d'opérer leur jonction avec César. Mais le premier n'était pas homme à se rebuter devant un pareil obstacle; il exhiba des lettres du souverain pontife Hyrcan, engageant les Juifs d'Égypte à embrasser la

1. En 48 avant l'ère chrétienne. La bataille de Pharsale est du 5 des ides d'août de la même année. Pompée mourut à 58 ans, la veille même du jour anniversaire de sa naissance.

2. *Bell. Jud.*, I, ix, 3.

cause de César et à venir, par tous les moyens en leur pouvoir, au secours de l'armée à laquelle ils voulaient d'abord résister. Lorsqu'ils virent qu'Antipater et le grand prêtre étaient d'accord, ils obéirent. Dès lors les habitants de Memphis, apprenant que l'armée de secours approchait, appelèrent à eux Mithridate, qui s'empressa d'accourir et de les enrôler sous ses drapeaux¹.

Contournant le Delta, Mithridate atteignit l'ennemi au lieu nommé le Camp des Juifs. Ce prince, qui commandait l'aile droite de son corps de bataille, fut repoussé et mis en déroute. L'autre aile, placée sous les ordres d'Antipater, parvint à rétablir le combat et à remporter une éclatante victoire, couronnée par la prise du camp ennemi. Mithridate, que son mouvement de retraite avait conduit fort loin, fut alors rappelé par Antipater; il avait eu huit cents hommes tués, tandis que l'Iduméen n'en avait perdu que quarante². Mithridate s'empressa d'annoncer cette victoire à César, en en reportant tout l'honneur à Antipater, auquel il déclarait avoir dû son salut. César, de son côté, se hâta de combler Antipater de louanges, et, à partir de ce moment, il eut toujours recours à lui dans les moments les plus périlleux de la campagne entière. Nous l'avons déjà dit, cet homme avait une grande bravoure, et il fut blessé dans un des nombreux combats auxquels il prit part³.

Lorsqu'après cette guerre César vint en Syrie⁴, il con-

1. *Ant. Jud.*, XIV, VIII, 1. — *Bell. Jud.*, I, IX, 4.

2. Dans la *Guerre judaïque*, Josèphe dit quatre-vingts. (I, IX, 4.)

3. *Ant. Jud.*, XIV, VIII, 2. — *Bell. Jud.*, I, IX, 5. — Dans ce dernier passage, il n'est plus question d'une seule blessure, mais de blessures nombreuses dont il eut le corps couvert, et qui étaient autant de témoignages de sa valeur, καὶ πολλὰ, τραυθεὶς καθόλου σκεδόν τῷ σώματι, εἶχε τὰ σημεῖα τῆς ἀρετῆς.

4. En 47 avant l'ère chrétienne.

firma Hyrcan dans le souverain pontificat et combla d'honneurs Antipater, auquel il accorda le droit de cité et des immunités de toute nature¹.

Beaucoup d'historiens, ajoute Josèphe, affirment que Hyrcan avait accompagné Mithridate et Antipater en Égypte, entre autres Strabon qui parle de la présence du grand prêtre Hyrcan auprès de Mithridate, à l'époque de son invasion en Égypte. Sur ce point d'histoire il s'appuie du dire d'Asinius. Dans un autre passage emprunté à Hysicrate, Strabon parle encore de la venue d'Hyrcan en Égypte².

Vers cette époque, Antigone fils d'Aristobule vint se présenter devant César en suppliant. Il lui rappela le triste sort de son père Aristobule, qui avait péri empoisonné en servant sa cause, et celui de son frère que Scipion avait fait décapiter; il le conjura d'avoir pitié de lui que l'on avait chassé des États de son père. Il osa plus encore, et accusa formellement Hyrcan et Antipater, qui gouvernaient par la violence une nation dont il était le souverain légitime, de ne l'avoir servi en Égypte que poussés par la crainte. Ils avaient voulu masquer leur amitié pour Pompée, en affectant pour lui, César, un dévouement qu'ils ne ressentaient pas³.

Antipater, devant qui cette dénonciation était formulée, ne s'intimida pas, et répondit aux griefs personnels qui lui étaient imputés. D'accusé il se fit accusateur à son tour, et avec une grande habileté. Rejetant la robe dont il était revêtu, il montra ses nombreuses cicatrices et déclara qu'il n'avait pas besoin de parler de son dévouement à César; car, s'il restait muet, ses membres couverts de blessures, criaient

1. *Bell. Jud.*, I, ix, 5.

2. *Ant. Jud.*, XIV, viii, 3. — Ce sont les écrits historiques de Strabon qui sont invoqués ici par Josèphe.

3. *Bell. Jud.*, I, x, 4.

bien haut pour lui. Antigone, dont l'audace le stupéfiait, n'était qu'un rebelle et un fauteur de désordre. N'avait-il pas fait ses preuves de fidélité par ses actes, par ses conseils ? César n'en pouvait-il pas rendre témoignage lui-même ? Si Aristobule avait été deux fois interné à Rome, il ne l'avait que trop bien mérité par son hostilité constante. Jamais il n'avait été animé de bons sentiments envers les Romains. Quant au frère d'Antigone, arrêté au milieu de ses brigandages, il avait subi le châtement qui lui était dû. Sa mort n'avait donc été ni un acte de violence, ni un acte d'injustice¹.

Les services d'Antipater étaient de trop fraîche date pour que le souvenir s'en fût effacé dans la mémoire de César ; la cause d'Antigone était perdue. Aussitôt qu'Antipater eut fini de parler, César décida que Hyrcan conserverait le souverain pontificat, et qu'Antipater gouvernerait la Judée, les limites de son pouvoir étant laissées à sa propre discrétion.

C'était beaucoup déjà, mais ce n'était pas encore assez pour notre ambitieux ! Hyrcan reçut l'autorisation de relever les murailles de Jérusalem, qui étaient restées en ruine depuis le passage de Pompée. César écrivit immédiatement à Rome pour faire sanctionner par le Sénat le décret qu'il venait de rendre, et qui devait être déposé dans les archives du Capitole². Voici la teneur du sénatus-consulte qui fut rendu à cet effet :

« Lucius Valerius, fils de Lucius, préteur, a fait son rapport au Sénat, aux ides de décembre, dans le temple de la « Concorde. Ont été chargés de la rédaction du décret Lucius « Coponius, fils de Lucius, de la tribu Collina, et Papirius, de « la tribu Quirina, touchant les réclamations formulées par

1. *Ant. Jud.*, XIV, VIII, 4. — *Bell. Jud.*, I, x, 2.

2. *Bell. Jud.*, I, x, 3.

« Alexandre fils de Jason, Numenius fils d'Antiochus, et
 « Alexandre fils de Dorotheé, envoyés de la nation juive,
 « tous trois hommes de bien et amis, qui, rappelant la bien-
 « veillance et l'affection qu'ils ont de tout temps portées aux
 « Romains, ont offert en présent et en signe d'alliance un
 « bouclier d'or du poids de cinquante mille *aureus*, et ont
 « sollicité des lettres patentes qu'ils soumettraient aux cités
 « libres et aux souverains, signifiant qu'ils pourraient pos-
 « séder leur pays et leurs ports, sans que personne leur portât
 « préjudice. En conséquence il a plu au Sénat d'entrer en
 « amitié et en grâce avec eux, de leur accorder ce qu'ils nous
 « ont demandé, et d'accepter le bouclier qu'ils ont offert. »

Cet acte solennel fut promulgué en l'an IX du pontificat de Hyrcan, au mois de Panemus¹.

Nous nous abstenons de parler ici du décret rendu en l'honneur de Hyrcan et en reconnaissance de la conduite de ce prince à l'égard du peuple athénien, par les chefs de son gouvernement. Josèphe s'étend longuement sur ce décret qui n'intéresse pas notre sujet, et que d'ailleurs on pourra consulter dans le livre des *Antiquités judaïques*².

César, lorsqu'il eut réglé les affaires de la Syrie, s'embarqua promptement. Aussitôt qu'il eut quitté le pays, Antipater rentra en Judée et fit immédiatement relever les murailles renversées par Pompée. Puis, parcourant le pays dans tous les sens, il apaisa les troubles auxquels il était en proie, en partie par la menace, en partie par les conseils. — « Si

1. En 47 avant l'ère chrétienne.

2. *Ant. Jud.*, XIV, VIII, 5. — Remarquons en passant que, des trois envoyés juifs, il n'y en a pas un qui ne porte, ainsi que son père, un nom purement grec. C'est là un indice palpable de l'esprit d'innovation qui, au contact des Grecs, avait déjà poussé de profondes racines dans les masses juives.

« vous embrassez la cause de Hyrcan, leur disait-il, vous
 « vivrez heureux et vous jouirez paisiblement et sans entraves
 « de votre bien-être. Si, au contraire, vous vous laissez
 « entraîner à fomenter de nouvelles révolutions, dans l'espé-
 « rance d'y trouver des avantages, au lieu d'un préfet vous
 « aurez en moi un despote, en Hyrcan un tyran au lieu
 « d'un roi; César et les Romains ne seront plus pour vous
 « des guides bienveillants, des amis; ils deviendront des
 « ennemis impitoyables. Croyez-vous donc qu'ils laisseront
 « renverser ce qu'ils ont fondé? »

Une fois les Juifs avertis de cette façon, Antipater s'oc-
 cupa activement de l'administration du pays¹.

Le moment était venu pour Antipater d'agir à visage
 découvert, et de rejeter le masque sous lequel il avait
 jusqu'alors travaillé à sa propre fortune, et à celle de ses
 enfants. Sous le prétexte que Hyrcan était indolent et sans
 énergie, il nomma son fils aîné Phasaël gouverneur mili-
 taire de Jérusalem et de tout le pays d'alentour. Hérode,
 le second de ses fils, qui était fort jeune, puisqu'il n'avait
 encore que vingt-cinq ans, fut placé à la tête de la Galilée²;

1. *Bell. Jud.*, I, x, 4.

2. Voici quelle est la phrase par laquelle Josèphe nous fait connaître
 l'âge qu'avait Hérode lorsqu'il fut chargé par son père du gouvernement de
 la Galilée. πάντι καὶ εἰκοσι γὰρ αὐτῷ ἔγεγονε μόνα ἔτη.

Nous lisons dans la bibliothèque de Photius (annexe de l'édition de Jo-
 sèphe, de Didot, placée en tête de la *Guerre judaïque*, page ix, sous le
 n° 238) le passage suivant relatif à l'âge d'Hérode : τὸν δὲ μετ' αὐτὸν (il s'a-
 git de Phasaël) Ἡρώδην νέον ὄντα κραιδιῆ (πεντεκαιδικα γὰρ αὐτῷ ἀπὸ γενέσεως
 ἔτη ἦν) τῆς Γαλιλαίας ἀπορᾶναι ἐπίτροπον, κ, τ, λ.

Comment expliquer cette différence de dix ans dans l'appréciation de
 l'âge d'Hérode, donné par Josèphe et par Photius, qui a bien la prétention
 de copier Josèphe? Par la raison que voici : Photius croyait que le Christ
 était né sous le règne d'Hérode, et comme le chiffre de vingt-cinq ans, com-
 paré à l'âge total d'Hérode au jour de sa mort, contredisait formellement
 cette croyance, Photius a corrigé de son autorité privée le malencontreux

sa jeunesse, du reste, ne fit pas obstacle aux bons services que son père attendait de lui, et comme il était homme de valeur, à peine entré en fonction, il trouva l'occasion de se signaler. Un chef de bandits nommé Ézéchias infestait les frontières de la Syrie : Hérode le poursuivit à outrance, l'atteignit, et le mit à mort avec la plus grande partie de ses complices. Les Syriens délivrés de ce fléau devaient naturellement témoigner une vive reconnaissance à leur libérateur ; ils se prirent à adorer Hérode. Dans les villes et les villages, son nom et son éloge étaient dans toutes les bouches, si bien que sa réputation vint à la connaissance de Sextus César, cousin du dictateur, alors gouverneur de la province¹.

Phasaël, frère d'Hérode, se piqua d'émulation et fit de son côté tous ses efforts pour se faire aimer des Hiérosolymitains ; il se mit donc à exercer son gouvernement sans avoir recours à aucun intermédiaire, voyant tout et faisant tout par lui-même, usant toujours de modération, et évitant avec soin les abus d'autorité. Il n'en fallait pas plus pour qu'Antipater fût traité par la nation avec tous les égards dus à un souverain, avec tous les honneurs réservés à la puissance royale².

En ce point de son récit, Josèphe ajoute une phrase qui a lieu de nous surprendre. La voici : « Et cependant Antipater, au faite des splendeurs et du pouvoir, ne perdit rien de son dévouement, de son affection et de sa fidélité envers Hyrcan, faisant ainsi exception à une règle qui n'est que trop générale parmi les hommes. »

chiffre en question et l'a réduit de dix années. Telle est, je le crois fermement, la cause réelle de ce désaccord des deux écrivains.

1. *Ant. Jud.*, XIV, ix, 1. — *Bell. Jud.*, I, x, 4.

2. *Bell. Jud.*, I, x, 5.

Concilie cela qui pourra avec le soin qu'il eut, au dire de notre historien, d'appeler ses deux fils au partage de l'autorité souveraine, sous le prétexte que Hyrcan était incapable de l'exercer. Qu'Antipater ait respecté le grand prêtre des Juifs, je le veux bien; mais qu'il ait eu la même vénération pour le prince, j'en doute fort. Sa conduite tout entière est là pour démontrer le contraire¹.

Au reste, les grands personnages de la nation ne s'y trompaient pas. Voyant Antipater et ses fils gagner chaque jour en popularité et s'enrichir aux dépens de Hyrcan et de la Judée, ils les prirent en haine. Antipater, en effet, ne s'était-il pas fait l'ami des chefs du gouvernement romain? Ne poussait-il pas Hyrcan à leur envoyer sans cesse des sommes considérables, pour faire tourner à son profit ces actes insensés de munificence? L'argent donné ne passait-il pas toujours pour venir d'Antipater et non de Hyrcan?

On le voit, nous n'avions pas tort, il n'y a qu'un instant, de nous étonner de l'assertion de Josèphe, touchant la constance de l'affection et de la fidélité d'Antipater envers Hyrcan.

On avait beau dénoncer à ce prince les projets et les actes d'Antipater; il n'en prenait aucun souci; il allait plus loin encore, et déclarait que tout cela lui convenait et lui faisait plaisir².

Les chefs de la nation, sachant Hérode violent, audacieux, enflammé d'une ambition effrénée, commencèrent à

1. *Ant. Jud.*, XIV, ix, 2. — *Bell. Jud.*, I, x, 5.

2. Il est extrêmement curieux de lire dans le passage parallèle de la *Guerre judaïque* (I, x, 6) une assertion toute différente et tombée pourtant de la même plume. Voici le passage : « L'homme heureux ne peut se soustraire à l'envie, et déjà depuis un certain temps Hyrcan souffrait au fond du cœur de la gloire acquise par les jeunes fils d'Antipater. Les hauts faits d'Hérode surtout l'inquiétaient fortement. »

tout prévoir, à tout redouter, et quand la mesure leur parut comblée, ils eurent le courage de se présenter devant le souverain pontife pour accuser Antipater en termes formels.

« Jusques à quand, lui dirent-ils, supporterez-vous
 « patiemment ce qui se passe? Ne comprenez-vous pas
 « qu'Antipater et ses fils sont les vrais détenteurs de la sou-
 « veraineté, tandis qu'il ne vous reste, à vous, qu'un vain
 « titre? Vous êtes perpétuellement en danger, puisque vous
 « ne prenez souci ni de vous-même, ni de la royauté. Anti-
 « pater et ses fils ne sont pas vos ministres, il ne faut pas
 « vous y tromper; ce sont vos maîtres. Hérode n'a-t-il pas
 « fait périr Ézéchiàs et ses hommes, malgré la teneur for-
 « melle de notre loi qui défend de mettre à mort même un
 « criminel, s'il n'a été préalablement condamné par le Syn-
 « hédrin? Hérode, sans votre assentiment, ne s'est-il pas
 « arrogé le droit de les tuer¹? »

Il ne s'agissait plus d'insinuations cette fois; l'accusation était directe, et Hyrcan en fut vivement ému. Ce qui surtout fit naître en son âme un mouvement de colère, fut la supplication répétée des mères de ceux qu'Hérode avait fait mettre à mort. Chaque jour, en effet, elles se rendaient dans le Hiéron, et là, elles ne cessaient d'implorer le roi et le peuple, pour obtenir que les actes d'Hérode fussent déferés au Synhédrin. Hyrcan finit par prendre un grand parti, avec le caractère que nous lui connaissons, et il assigna Hérode à venir se disculper des accusations portées contre lui. Le moment était critique. Hérode consulta son père sur ce qu'il avait à faire en pareille conjoncture, et Antipater lui conseilla de se rendre à Jérusalem, non comme un simple particulier, mais à la tête d'une escorte, et avec ses gardes du corps.

1. *Ant. Jud.*, XIV, ix, 3. — *Bell. Jud.*, I, x, 6.

Aussitôt qu'il eut réglé à sa guise les affaires de la Galilée¹. Hérode se mit en route avec une troupe d'affidés assez nombreuse, pour n'avoir rien à redouter pendant le voyage, pas assez considérable d'un autre côté pour inspirer de la crainte à Hyrcan. Ce qu'il voulait, c'était ne pas comparaitre isolé et privé d'un entourage suffisant pour le protéger au besoin.

C'était bien le cas d'user de la protection romaine, et Antipater ne s'en fit pas faute. Il se fit adresser par Sextus César, préfet de la Syrie, une dépêche lui enjoignant de débarrasser Hérode du procès qu'on lui intentait et contenant des menaces, pour le cas où il ne lui obéirait pas sans délai². La dépêche de Sextus César, qui aimait Hérode comme son fils, eut pour résultat immédiat que l'accusé fût mis hors de cause, et sans que le Synhédrin osât prononcer une condamnation contre lui. Lorsque Hérode se présenta à la barre du tribunal souverain, à la tête de la troupe armée qui l'avait suivi, chacun des juges se sentit pris de peur, et parmi les plus violents avant sa comparution, il n'y en eut plus un seul qui eût le courage d'élever la voix pour soutenir l'accusation.

Chacun gardait le silence et ne savait que faire. Ce fut alors que l'un des membres du Synhédrin, nommé Samæas, homme juste et moins craintif que ses collègues, se leva et prit la parole : « En vérité, je le déclare à vous tous qui
« êtes juges comme moi, et à toi, roi, je n'ai jamais vu, et
« je vous défie de nommer un seul homme qui, assigné à

1. Ce règlement des affaires de la Galilée consista en la mise en état de toutes les places fortes; c'est Josèphe qui nous le dit nettement dans la *Guerre judaïque* (I, x, 7).

2. Dans la *Guerre judaïque* (I, x, 7), Josèphe affirme que Hyrcan, qui aimait Hérode, voulait de son côté le soustraire à la peine capitale.

« comparaitre devant vous pour se défendre contre une ac-
 « cusation, ait osé le faire de cette façon. Quiconque vient pour
 « être jugé dans ce Synhédrin, se présente humblement, dans
 « l'attitude de la crainte, implorant notre pitié, les cheveux
 « épars et en robe de deuil. Mais le *vertueux* Hérode, cou-
 « pable de meurtre, et assigné pour un crime aussi grave.
 « comparait ici vêtu de pourpre, élégamment coiffé et entouré
 « d'hommes armés, afin que, si nous le condamnons, comme
 « le veut la loi, il puisse nous égorger, et s'échapper après avoir
 « violé la justice. Certes, je ne fais pas un crime à Hérode
 « de s'être montré plus préoccupé de son salut que du res-
 « pect dû à la loi. C'est à vous, juges, c'est à toi, roi, que je
 « reproche de lui avoir permis d'user d'une semblable licence
 « Sachez que Dieu est tout-puissant, et que cet homme, que
 « vous voulez absoudre pour plaire à Hyrcan, vous punira
 « quelque jour, vous, juges, aussi bien que toi, roi. »

La suite prouva que la prédiction de Samæas était vraie. Car Hérode, lorsqu'il fut devenu roi, fit mettre à mort tous ceux qui avaient siégé dans cette séance du Synhédrin, et Hyrcan lui-même : Samæas seul eut la vie sauve¹.

1. Dans le talmud de Babylone (Synhédrin, 49^b), à la suite du récit du jugement d'Hérode, que Simeon (lisez Schammaï) voulait faire condamner à la peine de mort, parce qu'il avait deviné ses projets ambitieux, nous lisons ces mots :

« Cela prouve que le roi ne juge, ni n'est jugé; qu'il ne peut témoigner, ni être confronté avec des témoins » (c'est-à-dire qu'il est toujours hors de cause).

Au reste, il est intéressant de voir comment le talmud raconte ce procès d'Hérode. Voici donc le passage que j'emprunte textuellement au beau travail de mon savant ami M. Derenbourg (Synhédrin, 19^a):

« Pourquoi le synhedrin ne doit-il pas soumettre à son tribunal les rois d'Israël? Pour le fait suivant : Un esclave du roi Jannée commit un meurtre *. Simeon-ben-Schetakh** dit alors aux docteurs de s'occuper de

* Cette fois le Jannée de talmud, c'est Hyrcan. — ** Là encore il y a confusion évidente : l'abréviation שש aura été prise pour celle du nom de ce Simeon, tandis qu'elle désignait Schemaïah.

Hérode, en effet, fut frappé du courage de cet homme, et le tint en grande estime à cause de son amour pour la justice. Puis, lorsque Jérusalem fut assiégée par Hérode et par Sossius, le même Samæas engagea le peuple à admettre Hérode dans la ville, affirmant qu'il ne pourrait échapper au châtement de son impiété¹.

La courte harangue de Samæas avait porté coup. Hyrcan, voyant les juges du Synhédrin prêts à condamner le coupable, remit le prononcé du jugement à un autre jour et fit avertir secrètement Hérode de s'éloigner de la ville, s'il voulait échapper au danger qui le menaçait. Celui-ci profita de l'avis et courut se réfugier à Damas, comme s'il fuyait devant la colère du roi. Une fois arrivé près de Sextus César, et lorsqu'il se crut à l'abri de toute poursuite, Hérode déclara que, s'il était mandé une autre fois devant le Synhédrin, il refuserait d'obéir. De leur côté, les membres du saint tribunal étaient furieux et ils s'efforçaient de prouver à Hyrcan que sa conduite en cette affaire tourne-

« cet esclave et de le juger. Ils envoyèrent auprès de Jannée le message suivant : Ton esclave a commis un meurtre. Le roi leur livra l'esclave; aussitôt les docteurs firent dire de nouveau à Jannée : Viens, toi aussi; il est dit dans la loi : Si le maître du bœuf a été averti, etc. (Exode 21, 28), eh! bien! que le propriétaire du bœuf vienne et réponde de son bœuf. Le roi vint et s'assit. Roi Jannée, reprit Simeon-ben-Schetakh, lève-toi, pour qu'on dépose contre toi, car tu ne te tiens pas devant nous, mais devant celui qui ordonna, et le monde fut. N'est-il pas dit aussi : Les hommes qui ont un procès se tiendront, etc. (Deutéronome, 19, 17)? — Il ne sera pas fait, répondit le roi, selon ton avis, mais selon l'avis de tes collègues. — Jannée se tourna à droite et à gauche, et le respect ferma la bouche à tous. Mais Simeon-ben-Schetakh leur dit : Vous êtes plongés dans vos réflexions? Dieu qui est le maître de toute réflexion viendra vous châtier de votre silence. A l'instant même Gabriel les jeta par terre et ils moururent. »

Cette légende est évidemment le reflet de la vengeance qu'Hérode exerça sur les membres du Synhédrin, à l'exception de Schammaï (Samæas).

1. *Ant. Jud.*, XIV, ix, 4.

rait contre lui; le pauvre prince en convenait, mais ne savait prendre aucune décision, tant étaient grandes sa faiblesse et sa peur. Ce fut bien pis encore lorsque Sextus eut vendu à prix d'argent le gouvernement de la CéléSyrie à Hérode. Dès ce moment, Hyrcan se crut menacé de la guerre que lui déclarerait l'homme dont il avait sauvé la vie¹, et de fait, il ne se passa pas longtemps avant que cette crainte ne fût justifiée. Hérode, en effet, ne tarda pas à marcher à la tête d'une armée contre Hyrcan, pour venger l'affront qu'il prétendait avoir reçu de lui, lorsqu'il avait été cité à comparaitre devant le Synhédrin.

Cette détermination d'Hérode parut à son père et à son frère Phasaël de nature à compromettre leur fortune, et tous deux coururent au-devant de lui, pour le détourner d'attaquer Jérusalem. Ils le supplièrent de se calmer et de se contenter de la menace pour effrayer celui à qui, au demeurant, il devait la dignité dont il était revêtu. Ils lui représentèrent que, s'il avait été mis en jugement, il avait été acquitté en définitive; qu'il ne devait pas se montrer ingrat envers celui qui l'avait réellement sauvé; que si Dieu tient en main la fortune de la guerre, l'issue de l'expédition qu'il projetait n'en était que plus douteuse, et la victoire que plus incertaine, puisqu'il voulait combattre un roi, un ami qui l'avait comblé de bienfaits, et n'avait jamais eu un tort grave envers lui; qu'en fin de compte, les griefs dont il se plaignait étaient imputables aux mauvais conseillers du roi, qui n'avait rien fait de son chef qu'on pût lui reprocher comme trop rigoureux.

Nous sommes un peu surpris, nous l'avouons, de voir ces sages paroles mises par Josèphe dans la bouche d'Anti-

1. *Bell. Jud.*, I, x, 8.

pater et de Phasaël. Sont-ce bien là toutes les considérations qu'ils firent valoir aux yeux d'Hérode? Il est permis d'en douter. Précipiter les événements leur parut plus probablement intempestif. Hyrcan ne pouvait en effet être compté pour un obstacle bien sérieux, et après lui que resterait-il de la race asmonéenne? Antigone, dont les prétentions au trône avaient été nettement rejetées par César lui-même. Il était donc plus sage de laisser au temps, qui ne pouvait être bien long, le soin d'aplanir les dernières difficultés qui s'opposaient encore à l'accomplissement de leurs projets et de leurs espérances.

Quoi qu'il en soit, Hérode céda aux conseils de son père et de son frère aîné. Il pensa qu'il suffisait pour l'avenir de ses projets d'avoir montré à la nation ce qu'il avait de force, et il s'arrêta¹.

Vers cette même époque, la Syrie fut troublée gravement par un événement que nous devons raconter, parce qu'Antipater et ses fils s'y trouvèrent mêlés. Cæcilius Bassus, l'un des partisans de Pompée, fit assassiner Sextus César, et, se mettant à la tête d'une partie des troupes romaines, s'empara du pouvoir. De là naquit une guerre sérieuse dont le théâtre fut le pays d'Apamée. Les généraux placés sous les ordres de Sextus César marchèrent contre Cæcilius à la tête des troupes d'infanterie et de cavalerie qui leur étaient restées fidèles. Antipater leur envoya un corps d'auxiliaires, commandés par ses fils, en souvenir des bienfaits accordés par Sextus, et parce qu'il lui semblait juste de venger sa mort et de châtier son meurtrier. Pendant que cette guerre traînait en longueur, Murcus arriva de Rome pour succéder à Sextus².

1. *Ant. Jud.*, XIV, iv, 5. — *Bell. Jud.*, I, x, 9.

2. *Bell. Jud.*, I, x, 10.

et César fut poignardé en plein sénat par Cassius et par Brutus, après avoir exercé le pouvoir suprême pendant trois ans et six mois¹.

Dans le temps de trouble qui suivit la mort de César, Cassius passa en Syrie pour se mettre à la tête de l'armée qui bloquait Apamée. Abandonnant aussitôt le siège de la place, il réussit à gagner à sa cause Cæcilius Bassus et Murcus lui-même, puis courant le pays et rançonnant les villes, il ramassa des armes et recruta des soldats, en frappant partout des contributions de guerre considérables². Ce fut surtout la Judée qu'il voulut pressurer, et il en exigea sept cents talents d'argent. Antipater, voyant le trouble et la terreur partout, fit la répartition du tribut imposé et en confia le recouvrement partiel à ses fils, à Malichus qui, pourtant, se montrait peu de ses amis, et à quelques autres. Hérode, qui réussit le premier à compléter la somme de cent talents à laquelle la Galilée était taxée, se concilia ainsi les bonnes grâces de Cassius. Il avait jugé sage de se faire des amis des Romains, en usant du procédé qui consistait à payer leur bienveillance avec la bourse et les misères d'autrui.

Les gouverneurs des autres villes et leurs administrés faisaient tous leurs efforts pour parfaire les sommes qu'ils devaient payer, mais tous n'y réussissaient pas, et Cassius condamna quatre de ces villes à la servitude : c'étaient Gophna, Emmaüs, Lydda et Thamna³. Comme les rentrées se faisaient attendre, Cassius en vint à un tel point de colère

1. *Ant. Jud.*, XIV, xi, 4. — *Bell. Jud.*, I, xi, 4. — La date du meurtre de César est le 15 mars 44 avant l'ère chrétienne.

2. *Bell. Jud.*, I, xi, 4.

3. Djifnah, Ammoas, El-Loud et Tibneh. Dans la *Guerre judaïque*, Josèphe ne cite nominativement que Gophna et Emmaüs, auxquelles il adjoind deux autres villes de moindre importance.

qu'il eût fait tuer Malichus, si Hyrcan ne l'eût apaisé en lui faisant toucher cent talents qu'Antipater dut prendre dans sa bourse¹.

Aussitôt que Cassius se fut éloigné de la Judée, Malichus chercha à perdre Antipater, se figurant que la mort de celui-ci affermirait grandement l'autorité de Hyrcan. Mais les desseins de Malichus n'échappèrent pas à celui qu'ils intéressaient à un si haut point; il parut donc prudent à Antipater de se mettre en lieu de sûreté. Il se hâta de franchir le Jourdain, et là, réussit en peu de temps à lever une armée d'Arabes et d'habitants du pays, à la tête de laquelle il reparut. Malichus était un fourbe trop rusé pour ne pas se tirer de ce mauvais pas. Il prodigua les serments à Antipater et à ses fils, insista sur ce que les projets qu'on lui prêtait avaient d'insensé, puisque Phasaël était maître de Jérusalem et Hérode chargé de la garde des arsenaux; voyant que ses intrigues n'avaient pas abouti, il fit mine de se réconcilier avec Antipater.

Murcus était alors gouverneur militaire de la Syrie. Singulier retour des choses de ce monde! Un peu plus tard, Murcus, ayant appris que Malichus fomentait un nouveau soulèvement en Judée, voulut le faire mettre à mort, et celui-ci ne dut la vie qu'aux instances d'Antipater², qui, certes, ne se doutait pas qu'il venait de sauver celui qui devait être son assassin.

Cassius et Murcus, après avoir concentré leurs forces, confièrent l'administration du pays à Hérode, qu'ils instituèrent préfet de la Célé Syrie; ils lui donnèrent une flotte, des troupes de cavalerie et d'infanterie, lui promettant en

1. *Ant. Jud.*, XIV, xi, 2. — *Bell. Jud.*, I, xi, 2.

2. *Ant. Jud.*, XIV, xi, 3. — *Bell. Jud.*, I, xi, 3.

outre de le faire reconnaître par le sénat roi de Judée, après la guerre qui venait d'éclater entre leur parti et celui d'Antoine et du jeune Octave, qui avait pris le nom de César. Ce fut ce moment que choisit Malichus, dont les craintes allaient chaque jour grandissant, pour se défaire d'Antipater. Il gagna à prix d'argent l'échanson de Hyrcan, chez lequel tous les deux étaient conviés à un banquet, et Antipater fut empoisonné¹. Des hommes armés étaient prêts, Malichus s'empara de la ville et du gouvernement. Lorsque Phasaël et Hérode apprirent le guet-apens dont leur père avait été victime, ils entrèrent en fureur; mais le meurtrier nia tout et se montra plus affligé que qui que ce fût de la mort d'Antipater.

C'est ainsi, dit Josèphe, que finit Antipater, l'homme le plus pieux, le plus juste et le plus patriote. — Nous ne devons évidemment accepter ce jugement que sous bénéfice d'inventaire.

Hérode ne perdit pas de temps. Avide de vengeance, il marcha incontinent contre Malichus à la tête des forces dont il disposait. Mais Phasaël, son frère aîné, jugea de son côté plus prudent d'agir de ruse contre le coupable, pour ne pas s'exposer à être considérés comme des fauteurs de guerre civile. Aussi fit-il semblant d'accepter les dénégations de Malichus et de le considérer comme entièrement innocent de la mort de son père, auquel il fit élever un magnifique tombeau². Sur ces entrefaites, Hérode était arrivé à Samarie. Trouvant cette ville en mauvaise situation, il s'empressa d'apaiser les dissensions qui divisaient ses habitants³.

1. *Bell. Jud.*, I, XI, 4.

2. *Bell. Jud.*, I, XI, 5.

3. *Ant. Jud.*, XIV, XI, 4. — *Bell. Jud.*, I, XI, 6.

Peu de temps après, au moment où allait se célébrer la solennité qui attirait toute la nation dans la ville sainte, il s'approcha de Jérusalem avec son armée. Malichus, redoutant sa présence, conseilla à Hyrcan de lui interdire l'entrée de la ville. Le pontife se laissa persuader et alléguâ pour prétexte le scandale que ne pourrait manquer de produire, au milieu d'une population purifiée, la présence d'une foule d'étrangers. Hérode ne tint aucun compte de la défense et entra de nuit dans Jérusalem. La terreur de Malichus était à son comble, et, dans cette conjoncture, il usa plus que jamais de la feinte. A l'entendre, personne plus que lui ne déplorait la mort d'Antipater; au palais, il ne cessait de se proclamer l'ami le plus dévoué et le plus affligé du défunt; en secret, il ne pensait qu'à la sécurité de sa personne. Hérode, à son tour, se laissa persuader par ses amis de ne pas démasquer ouvertement encore la duplicité du meurtrier, et pour lui ôter toute appréhension, de lui rendre ouvertement bienveillance pour bienveillance¹.

Hérode avait écrit à Cassius pour lui annoncer la mort funeste d'Antipater. Cassius, qui savait ce dont Malichus était capable, répondit au fils de venger son père. De plus, les tribuns, qui résidaient à Tyr, reçurent de lui l'ordre secret de venir en aide à Hérode, dans l'acte de justice qu'il allait accomplir².

Cassius venait de se rendre maître de Laodicée; de toutes parts on accourait pour le féliciter de sa victoire et lui apporter des couronnes et de l'argent; Hérode espéra que Malichus suivrait cet exemple, et qu'il lui serait facile alors de lui faire payer sa dette de sang. Arrivé à Tyr, Malichus soup-

1. *Ant. Jud.*, XIV, xi, 5. — *Bell. Jud.*, I, xi, 6.

2. *Bell. Jud.*, I, xi, 6.

çonna ce qui se tramait contre lui; il se prépara donc à frapper un grand coup. Son fils était gardé en otage à Tyr même; il forma le projet de l'enlever, de retourner aussitôt en Judée et de profiter du moment où Cassius marcherait contre Antoine, pour entraîner la nation juive à la défection, et se saisir du pouvoir souverain¹. Le plan était bien conçu, mais Dieu ne permit pas qu'il réussit. Hérode n'eut pas de peine à l'éventer. Sous le prétexte d'offrir un festin aux officiers romains et aux grands personnages du pays, il envoya un affidé chargé en apparence de transmettre ses invitations, mais qui avait pour mission secrète de demander aux premiers d'aller au-devant de Malichus et de le tuer à coups d'épée. L'ordre qu'ils avaient reçu de Cassius était précis; ils n'hésitèrent donc pas, sortirent de la ville et rencontrèrent Malichus sur la plage. L'assailir et l'égorger fut l'affaire d'un instant. L'annonce de cette exécution sommaire stupéfia Hyrcan de telle façon qu'il perdit d'abord la voix, et s'affaissa sur lui-même sans pouvoir prononcer une parole. Lorsqu'il eut péniblement recouvré ses sens, il demanda à Hérode ce qui était arrivé et qui avait assassiné Malichus; un des tribuns lui répondit que tout s'était fait par l'ordre de Cassius. Le faible prince s'empressa d'approuver, disant que Malichus était un homme pervers et traître à la patrie, et que Cassius était son sauveur et celui de son pays, puisqu'il faisait disparaître l'homme qui conspirait contre eux deux².

Cassius avait à peine quitté la Syrie que de nouveaux troubles affligèrent la Judée. Hélix, qui était resté à Jérusalem avec l'armée, attaqua Phasaël sous le prétexte de venger Malichus, et le peuple prit les armes. Pendant que

1. *Bell. Jud.*, I, xi, 7.

2. *Ant. Jud.*, XIV, xi, 6. — *Bell. Jud.*, I, xi, 8.

ces événements se passaient, Hérode s'êtit rendu à Damas, auprès de Fabius, gouverneur de la province; aussitôt qu'il apprit la tentative d'Hélix, il voulut courir au secours de son frère. Une maladie l'en empêcha, mais Phasaël avait réussi avec ses propres forces à vaincre Hélix et à le forcer de se réfugier dans une tour¹. Celui-ci ne tarda pas à capituler et put se retirer avec la vie sauve. Phasaël accusa hautement alors Hyrcan d'avoir fomenté ce mouvement et de favoriser ses ennemis, lui qui devait tant à Antipater et à ses enfants. En effet, à ce même moment, le frère de Malichus avait poussé à la défection un certain nombre de villes qu'il occupait militairement, et entre autres Massada, la plus forte de toutes². Dès qu'Hérode fut entré en convalescence, il marcha contre lui, enleva l'une après l'autre toutes ses positions, et le força à capituler en lui faisant grâce³.

Nous avons dit que le tétrarque de Chalcis, Ptolémée, fils de Mennæus, avait épousé la fille d'Aristobule, après avoir fait assassiner son propre fils, dont elle était la femme. En bon parent qu'il était, il facilita à Antigone, son beau-frère, la levée d'une petite armée. Fabius, à prix d'argent, avait vendu ses bonnes grâces au jeune prince juif, qui, n'ayant plus rien à craindre de ce côté, se mit en campagne avec l'assistance de Ptolémée et de Marion, tyran de Tyr, que Cassius avait installé. Sa politique, en effet, après avoir envahi la Syrie, avait été de s'assurer la conservation de toutes les places importantes, en les mettant entre les mains de tyrans, ses créatures. Marion entra en Galilée et s'empara de trois forteresses de ce pays, dans lesquelles il établit des

1. Il s'agit probablement ici de la forteresse nommée Baris.

2. *Bell. Jud.*, I, XII, 4.

3. *Ant. Jud.*, XIV, XI, 7. — *Bell. Jud.*, I, XII, 2.

troupes. Il ne devait pas les posséder longtemps¹. Hérode accourut, les enleva coup sur coup et renvoya les garnisons tyriennes sans leur infliger aucun châtement, bien plus, en faisant des largesses à quelques chefs, pour bien prouver sa bienveillance envers leur cité. Après ce premier succès, il courut au-devant d'Antigone, remporta sur lui une victoire et le força d'évacuer les frontières de la Judée, qu'il avait déjà franchies. Lorsqu'après cette rapide campagne il vint à Jérusalem, Hyrcan et le peuple lui décernèrent des couronnes.

Dès cette époque, Hérode était allié à Hyrcan par des fiançailles, et il ne s'en montrait que plus disposé à défendre sa cause; il devait, en effet, épouser très-prochainement Mariamme, fille d'Alexandre, fils d'Aristobule, et de la fille de Hyrcan. Hérode eut de ce mariage cinq enfants, trois fils et deux filles. Il s'était marié antérieurement à une plébéienne nommée Doris, Juive d'origine, et d'assez bonne famille. Celle-ci lui avait donné un premier fils nommé Antipater².

Antoine et Octave César venaient de gagner sur Cassius la bataille de Philippes³; après cette victoire, Octave retourna en Italie, et Antoine passa en Asie. A peine avait-il mis le pied en Bythinie, qu'il reçut des ambassades de tous les pays asiatiques. Les Juifs lui avaient envoyé quelques-uns des principaux personnages de la nation, chargés de porter devant lui une accusation formelle contre Phasaël et Hérode,

1. Ce Marion, ennemi personnel d'Hérode, s'était fait le partisan d'Antigone, fils d'Aristobule, et cela avec d'autant plus d'empressement qu'il savait que Fabius, gagné à prix d'argent, était tout disposé à servir les intérêts d'Antigone, que Ptolémée, fils de Mennæus, favorisait aussi de tout son pouvoir, à cause de son alliance avec sa sœur. (*Bell. Jud.*, I, XII, 2.)

2. *Ant. Jud.*, XIV, XII, 4. — *Bell. Jud.*, I, XII, 3.

3. En 42 avant l'ère chrétienne.

et de lui dire que Hyrcan ne possédait que l'ombre de la royauté, tandis que les deux frères en exerçaient en réalité tous les droits et tous les pouvoirs. Antoine, malheureusement, tenait Hérode en grande estime, grâce aux somptueux présents qu'il ne cessait d'en recevoir. Celui-ci était accouru d'avance auprès de lui, afin de se défendre contre ses accusateurs, si bien qu'ils n'eurent même pas l'autorisation d'exposer leurs griefs et ne purent s'acquitter de leur mission. Cette fois encore, Hérode avait usé de sa ressource habituelle, et, par une large contribution, il avait obtenu d'Antoine qu'il ne prêtât pas l'oreille aux ambassadeurs juifs¹.

Antoine, parvenu à Éphèse, y reçut de nouveaux envoyés dépêchés par le grand prêtre Hyrcan et par la nation juive, pour lui offrir une couronne d'or et le supplier d'écrire aux chefs des différentes provinces, afin qu'ils eussent à rendre la liberté aux Juifs que Cassius avait réduits en esclavage, sans y être autorisé par le droit de la guerre, et afin que leurs terres, qui avaient été confisquées, toujours du fait de Cassius, leur fussent restituées. Antoine trouva ces réclamations justes, et répondit favorablement à Hyrcan et aux Juifs, en transmettant les ordres nécessaires au peuple et aux magistrats de Tyr, de Sidon, d'Antioche et d'Aradus, que ces réclamations concernaient spécialement².

Ce fut pendant qu'il était en chemin pour se rendre en Syrie qu'Antoine vit venir à lui Cléopâtre. Ils se rencontrèrent en Cilicie et à peine le Romain eût-il vu l'Égyptienne qu'il en devint éperdument amoureux.

Cependant les Juifs ne s'étaient pas laissé rebuter par le

1. *Bell. Jud.*, I, XII, 4.

2. *Ant. Jud.*, XIV, XII, 2 à 6

mauvais succès de leurs premières plaintes contre les fils d'Antipater. Une seconde députation composée de cent membres, choisis parmi les personnages les plus puissants et les plus éloquents de la nation, vint renouveler ses accusations contre Hérode et ses partisans. Messala se chargea de leur répondre et de défendre les accusés, en présence de Hyrcan, qui déjà à ce moment était devenu l'oncle par alliance d'Hérode. Antoine écouta les parties à Daphné, près d'Antioche, et après les plaidoiries de chacune, il se contenta de demander à Hyrcan qui il croyait capable de mieux gouverner la nation juive. Hyrcan, pris ainsi au dépourvu, répondit que c'était Hérode et les siens. Alors Antoine, qui depuis longtemps déjà était lié d'amitié avec Phasaël et Hérode, à cause des relations qui avaient uni leur père et le sien, pendant que celui-ci était en Syrie avec Gabinius, leur donna à tous les deux le titre de tétrarque et leur confia l'administration de la Judée, par un décret en forme¹. Quant à leurs adversaires, il en jeta quinze en prison, et il s'apprêtait à les faire conduire au supplice, lorsqu'Hérode intercéda pour eux et obtint leur grâce². Le temps n'était pas encore venu où celui-ci pourrait se montrer impunément sans pitié pour ses ennemis. Il avait encore besoin d'affecter des sentiments humains, afin de ne pas blesser le peuple qu'il voulait dominer.

Au retour de leur mission, ceux qui avaient échappé à la prison ne se montrèrent ni soumis ni résignés, et ils firent si bien que, le bruit ayant couru qu'Antoine allait arriver à Tyr, une nouvelle députation de mille notables s'y rendit à l'avance. Antoine, que les présents somptueux

1. *Bell. Jud.*, I, XII, 5.

2. *Ant. Jud.*, XIV, XIII, 4. — *Bell. Jud.*, I, XII, 6.

d'Hérode et de son frère avaient complètement gagné à leur cause, envoya au gouverneur de Tyr l'ordre de faire mettre à mort ceux des membres de la mission juive qui demanderaient un changement quelconque dans l'ordre de choses établi par lui, et de confirmer l'autorité d'Hérode¹.

La députation avait fait halte dans les sables qui précèdent l'entrée de la ville; Hérode y courut, entraînant Hyrcan avec lui, et vint les supplier de rebrousser chemin, leur annonçant que, s'ils persistaient à entamer une discussion, mal leur adviendrait. Ils refusèrent de l'écouter, et aussitôt les Romains, fondant sur eux l'épée au poing, en tuèrent une partie et en blessèrent beaucoup d'autres². Les survivants et les valides prirent la fuite en toute hâte, et allèrent, en proie à la terreur, se cacher au fond de leurs maisons. Le peuple juif, moins prudent, se mit alors à vociférer des malédictions contre Hérode, et Antoine, exaspéré en l'apprenant, fit immédiatement mettre à mort les prisonniers qu'il avait retenus³.

Il était écrit que ces malheureux Juifs seraient forcés de plier sous le joug odieux des Romains et de leurs créatures!

Mais nous avons maintenant à raconter des événements auxquels prirent part d'autres Asiatiques, dont notre récit permettra d'apprécier la moralité à sa juste valeur. Ce sont les Parthes, que l'on peut en vérité citer comme présentant les plus parfaits modèles de la perfidie et du mensonge.

Depuis plus d'une année déjà, Pacorus, fils du roi des Parthes, et le satrape Barzapharnès⁴ infestaient la Syrie .

1. *Bell. Jud.*, I, XII, 6.

2. Nous lisons dans la *Guerre des Juifs* (I, XII, 7) que ce fut Hyrcan qui se chargea de faire enterrer les morts et soigner les blessés.

3. *Ant. Jud.*, XIV, XIII, 2. — *Bell. Jud.*, I, XII, 7.

4. Photius (*Bibliotheca*, n° 238, Annexe à la *Guerre judaïque*, Éd. Didot,

lorsque Ptolémée, fils de Mennæus, tétrarque de Chalcis, vint à mourir. Son fils Lysanias, lorsqu'il eut pris possession des États de son père, se lia par un traité avec Antigone, fils d'Aristobule, en se servant, pour intermédiaire, de Barzapharnès, qui avait beaucoup d'empire sur le jeune prince juif. Celui-ci s'était préalablement lié avec les Parthes par un traité vraiment odieux qu'il n'eut pas, grâce à Dieu, à exécuter. Il leur avait promis de leur payer mille talents et de leur livrer cinq cents jeunes femmes, s'ils réussissaient à remettre entre ses mains l'autorité royale, dont Hyrcan avait été dépouillé, et à faire périr Hérode et tous les siens. Les Parthes, alléchés par ces clauses, dont la seconde au moins était infâme, n'hésitèrent pas à marcher sur la Judée, emmenant Antigone au milieu d'eux. Pacorus suivait la côte, et le satrape Barzapharnès s'avancait par l'intérieur des terres. Les Tyriens ne voulurent pas accorder à Pacorus l'entrée de leur ville; mais les habitants de Sidon et de Ptolémaïs se montrèrent moins méticuleux et accueillirent les Parthes dans leurs murs.

De Ptolemaïs, Pacorus détacha un corps de cavalerie en Judée, pour aller reconnaître le pays et soutenir la tentative d'Antigone qui suivait ces troupes, dont le commandement était confié à un échanson royal nommé Pacorus, comme le prince parthe¹. A peine étaient-ils en marche, que les Juifs du Mont-Carmel vinrent rejoindre Antigone, se déclarant prêts à le seconder dans son expédition. Celui-ci, grâce à ce secours inespéré, conçut l'espérance de conquérir facilement la partie du pays qui s'appelle Drymon (Δρυμόν), « les

page xiv) donne au nom du satrape la forme Βαζαφαρμάνης, Bazapharmanès.

1. *Bell. Jud.*, I, xiii, 4.

bois ». C'est sans doute tout le flanc oriental du pâté du Carmel, flanc couvert encore aujourd'hui de forêts et de haliens, que Josèphe désigne par ce nom¹. Le nombre des partisans d'Antigone grossissait sans cesse, et ceux-ci marchèrent le plus secrètement possible sur Jérusalem, ramassant, chemin faisant, de nouveaux adhérents; puis, se ruant inopinément dans la capitale, ils coururent au palais, dont ils commencèrent le siège. Les partisans de Phasaël et d'Hérode coururent en toute hâte au secours des leurs, et un combat s'étant engagé dans l'Agora, les nouveaux venus furent battus et refoulés dans le Hiéron. Les maisons voisines furent alors garnies de soldats chargés de bloquer l'enceinte sacrée. Mais le peuple, s'insurgeant et voyant ces malheureux isolés², mit le feu aux maisons qui leur servaient de postes et les y fit périr dans les flammes. Ce fait devait être bientôt puni. Hérode ne tarda pas à attaquer ses adversaires, auxquels il tua beaucoup de monde³.

Chaque jour des escarmouches avaient lieu entre les deux partis, et les amis d'Antigone attendaient avec impatience la fête de la Pentecôte, qui devait amener à Jérusalem la multitude de tout le pays, attirée par la solennité. Effectivement, lorsque ce moment fut venu, un grand nombre de milliers d'hommes s'installèrent autour du Hiéron, les uns armés, les autres sans armes. La ville et le Hiéron étaient au pouvoir du peuple rassemblé. Le palais seul était occupé par Hérode, qu'entourait une poignée de soldats. Phasaël avait su se maintenir maître des murailles, et Hérode avec sa

1. L'avant-garde de l'armée d'Antigone et des Parthes soutint un combat dans le Drymon; elle fut victorieuse, et put du coup arriver à Jérusalem sans plus rencontrer d'obstacles. (*Bell. Jud.*, I, XIII, 2.)

2. Ils étaient au nombre de soixante. (*Bell. Jud.*, I, XIII, 2.)

3. *Ant. Jud.*, XIV, XIII, 3. — *Bell. Jud.*, I, XIII, 2.

troupe marcha à l'ennemi par le faubourg¹; son attaque fut si soudaine et si résolue qu'il mit les opposants en déroute, malgré leur immense supériorité de nombre. Ils prirent donc la fuite, les uns vers la ville, les autres dans l'intérieur du Hiéron, quelques-uns enfin dans la forteresse extérieure²; car il y en avait une de cette espèce. De son côté, Phasaël ne resta pas dans l'inaction, et il seconda de tout son pouvoir le mouvement agressif de son frère. Pacorus alors, à la prière d'Antigone, pénétra dans la ville à la tête d'une faible troupe de cavaliers³, sous le prétexte d'apaiser le tumulte, mais en réalité pour tirer parti de ce mouvement en faveur du prétendant. Phasaël étant allé au-devant de Pacorus, et lui rendant les honneurs que l'on rend à un hôte illustre, le prince parthe lui conseilla d'envoyer une députation à Barzapharnès : c'était un piège qu'il lui tendait. Phasaël, n'ayant aucun soupçon, agréa le conseil qu'on semblait lui donner par pure bienveillance; mais Hérode, qui se méfiait de la perfidie des Parthes, ne voulut pas acquiescer à ce projet qui lui semblait louche et il fit secrètement surveiller Pacorus et ses gens. Il alla même jusqu'à conseiller à son frère de se défaire de ce traître⁴.

Phasaël n'en donna pas moins suite à l'idée qu'on lui avait suggérée, et il sortit de Jérusalem pour aller chercher Barzapharnès, emmenant avec lui le grand prêtre Hyrcan. Lorsqu'ils furent prêts à partir, Pacorus, laissant auprès d'Hérode deux cents cavaliers et dix de ceux qu'on désignait

1. L'attaque eut lieu au nord de la ville, comme nous l'apprend Josèphe dans la *Guerre judaïque* (I, XIII, 3).

2. Ou nous nous trompons fort, ou le τὸ ἔξω χερσάκειμα dont il est ici question n'est que l'espèce de fort qui était situé au point où existe aujourd'hui le Bab-el-Aâmoud, ou porte de Damas.

3. Cinq cents, est-il dit dans la *Guerre judaïque* (I, XIII, 3).

4. *Ant. Jud.*, XIV, XIII, 4. — *Bell. Jud.*, I, XIII, 3.

sous le nom d'Éleuthères, se mit en route avec eux¹. Lorsqu'on fut entré en Galilée, les chefs militaires des places fortes de ce pays vinrent en armes au-devant d'eux. Barzapharnès les accueillit d'abord avec prévenance, et leur fit force présents². Ce n'était que pour mieux cacher son jeu, car presque aussitôt il commença à leur tendre des embûches. Phasaël, avec les cavaliers qui l'avaient suivi, était sur la côte³; ils n'eurent vent qu'alors de la promesse qu'Antigone avait faite aux Parthes de leur donner mille talents et cinq cents jeunes femmes, s'ils le servaient, et à partir de ce moment les barbares leur devinrent plus que suspects. Bien plus, on les avertit qu'on leur tendait un piège pour la nuit suivante et qu'une garde avait été établie secrètement autour de leur campement. Et de fait, ils eussent été pris, si l'on n'avait attendu que les Parthes restés à Jérusalem eussent réussi à s'emparer de la personne d'Hérode, de peur que celui-ci, en apprenant le meurtre de son frère et de Hyrcan, ne parvînt à s'échapper.

On en était là, et la garde qui les surveillait ne prenait déjà plus soin de se cacher⁴. Que résoudre? que faire? Les compagnons de Phasaël le pressaient de ne pas perdre un instant et de s'enfuir à toute bride. Ophellius, qui avait reçu la confiance de ces infamies, de Samaralla, l'un des plus riches habitants de la Syrie, insistait plus que tous

1. *Bell. Jud.*, I, XIII, 3.

2. Dans la *Guerre judaïque* (I, XIII, 4), le récit est tout autre : Barzapharnès, y est-il dit, à son entrée en Galilée, rencontra une troupe de Juifs, qui se présentèrent en armes devant le satrape et l'engagèrent à leur faire bon accueil, afin de mieux cacher ses desseins. Il leur fit donc des présents, mais dès qu'ils se furent retirés, il leur tendit des embûches.

3. A Ekdippón (Akhzib), dit Josèphe dans la *Guerre des Juifs* (I, XIII, 4).

4. *Bell. Jud.*, I, XIII, 4.

les autres, et comme on était au bord de la mer, il promettait à Phasaël de lui fournir une embarcation pour fuir en toute sécurité. Celui-ci se refusa à abandonner Hyrcan, et à augmenter en s'évadant le danger que courait son frère. Il alla droit à Barzapharnès et lui reprocha sans hésitation sa conduite honteuse à son égard. « Si c'est de l'argent que vous
 « voulez, lui dit-il, je vous en donnerai plus que ne saurait
 « vous en donner Antigone. Songez-y : ce serait un crime
 « abominable que d'assassiner sans motif des ambassadeurs
 « qui sont venus à vous en se fiant à votre parole. » A cette inculpation franche et directe, le satrape répondit en affirmant par serment qu'il n'y avait absolument rien de réel dans ce qu'il lui reprochait, et qu'il s'était laissé troubler l'esprit par des craintes chimériques. Cela dit, il le quitta pour aller rejoindre Pacorus¹.

A peine s'était-il éloigné que les Parthes se jetèrent sur Hyrcan et sur Phasaël, qui vociférait les plus horribles malédictions contre le parjure des Parthes². L'échanson royal dont nous avons parlé déjà fut alors dépêché vers Hérode, avec ordre de tâcher de le faire sortir de la ville, et de se saisir de lui, dès qu'il serait hors des murailles. De son côté, Phasaël avait réussi à envoyer à son frère des émissaires secrets chargés de lui dénoncer le guet-apens dont il venait d'être victime; mais ils furent interceptés.

Cependant Hérode qui, malgré toutes les précautions des Parthes, se méfiait d'eux, et qui avait d'ailleurs eu vent de l'arrestation de son frère et du grand prêtre, refusa formellement de quitter Jérusalem et se présenta aussitôt devant Pacorus qui venait d'y rentrer et devant les principaux

1. *Ant. Jud.*, XIV, XIII, 5. — *Bell. Jud.*, I, XIII, 5.

2. *Bell. Jud.*, I, XIII, 5.

chefs des Parthes réunis autour de leur prince. Il venait leur demander sévèrement ce que signifiait cette arrestation. Tous étaient au courant de ce qui s'était passé et tous mentirent impudemment, lui disant qu'il devait sortir de la ville avec eux et aller au-devant de ceux qui lui apportaient des lettres de son frère; que ces envoyés ne pouvaient être tombés entre des mains ennemies, et qu'ils lui apprendraient sans doute le succès de la mission accomplie par Phasaël.

Heureusement pour lui, Hérode était bien servi de son côté; déjà il était informé de l'arrestation de son frère, et il se refusa à faire ce que les Parthes lui demandaient. Mariamme, fille de Hyrcan, était venue en hâte le supplier d'être prudent avec les Parthes. C'était une femme de cœur que les autres n'écoutaient guère, mais des avis de laquelle Hérode faisait encore grand cas à cette époque de sa vie¹.

Les Parthes, voyant leur mensonge rester sans succès, délibérèrent sur ce qu'ils avaient à faire en cette conjoncture; ils n'étaient pas tentés d'attaquer un pareil homme à visage découvert et à la lumière du soleil; ils remirent donc au lendemain l'exécution des ordres qu'ils avaient reçus. De son côté, Hérode, frappé de l'imminence du danger qu'il courait, et croyant bien plus aux tristes nouvelles qu'il avait reçues sur le sort de son frère et à la duplicité des Parthes qu'aux belles paroles à l'aide desquelles on s'était efforcé d'endormir ses craintes; Hérode, lorsque l'obscurité de la nuit fut venue, se résolut à en profiter pour fuir, et sans perdre de temps; car il ne pouvait plus douter des perfides intentions de ses ennemis. Sur l'heure donc il se fit aider par les soldats fidèles qu'il avait près de lui; il fit monter à cheval les femmes qu'il devait sauver, c'est-à-dire sa mère, sa sœur,

1. *Ant. Jud.*, XIV, XIII, 6. — *Bell. Jud.*, I, XIII, 6.

la fille d'Alexandre, fils d'Aristobule, à laquelle il était fiancé, et la mère de celle-ci, qui était la fille de Hyrcan. Avec elles, il emmenait son plus jeune frère et tous ses serviteurs. Son dessein était de gagner au plus vite l'Idumée, et avant que les Parthes ne pussent s'apercevoir de son évasion¹.

Parmi tous ceux qui assistèrent à ces préparatifs de fuite, il ne s'en trouva pas un seul qui eût le cœur assez dur pour ne pas s'apitoyer sur le sort de cette famille, de ces femmes traînant avec elles leurs petits enfants, de ces hommes s'éloignant en pleurant et en gémissant de leur patrie, où ils laissaient leurs amis emprisonnés, lorsqu'ils ne pouvaient plus guère espérer de salut pour eux-mêmes².

Il est de fait qu'en pensant aux dangers affreux qui pesaient en ce moment sur Hérode et les siens, grâce à la trahison des Parthes, il est difficile de se défendre d'un sentiment de pitié et presque d'admiration pour l'énergie de cet homme aux abois, et qui pourtant luttait jusqu'au bout et faisait tête à l'orage, lorsque déjà tout semblait perdu.

Disons-le donc sans arrière-pensée, car il sera temps de maudire plus tard l'homme qui méritera toutes les malédictions, Hérode, en cette circonstance, se montra plus grand que le coup qui le frappait.

Pendant que la caravane éplorée cheminait péniblement, il ne cessait d'aller de l'un à l'autre, réconfortant les siens, leur donnant du courage par son exemple et par ses paroles, les suppliant de ne pas se laisser abattre par la douleur. Ne savoir que se lamenter, leur disait-il, c'était mettre obstacle à la fuite qui était leur dernier espoir de salut. Un danger venait-il à poindre, c'était Hérode qui le devinait et qui le

1. *Bell. Jud.*, I, XIII, 7.

2. *Ant. Jud.*, XIV, XIII, 7.

repoussait, en payant de sa personne avec une bravoure incomparable. Tous du reste, excités par ses exhortations et par son exemple, faisaient de leur mieux, lorsque la fatalité faillit tout perdre. Le véhicule qui portait la mère d'Hérode versa et mit celle-ci en péril de mort. Peu s'en fallut alors que cet homme si énergique ne se réfugiât dans le suicide, tant à cause de la douleur que lui causait le malheur arrivé à sa mère, que parce qu'il craignait que le retard causé par ce funeste accident ne permit à ceux qui le poursuivaient de l'atteindre et de le prendre vivant. Tirant donc son épée, il allait s'en frapper, lorsque les amis qu'il avait autour de lui purent, grâce à leur nombre, arrêter son bras. Ils lui représentèrent qu'il était indigne d'un homme de cœur comme lui de les abandonner ainsi à la merci de l'ennemi qui accourait; que se délivrer du danger par la mort, pour y plonger plus avant ses amis, c'était une lâcheté.

C'est ainsi qu'Hérode fut forcé de vivre, en partie par la honte que lui causèrent les justes reproches des siens, en partie parce que, seul contre tant de monde, il lui eût été matériellement impossible d'exécuter sa pensée de suicide. Prenant alors son parti avec la promptitude qu'il savait déployer quand elle était nécessaire, il s'empressa de relever sa mère et de panser à la hâte ses blessures, puis il se remit en course avec plus de célérité encore, en se dirigeant sans détour sur Massada.

Les Parthes lancés à sa poursuite avaient fini par le rejoindre et ils ne cessaient de voltiger autour des fugitifs. Chaque fois qu'ils les serraient de trop près, et cela arrivait souvent, Hérode et les siens les chargeaient avec furie, et les rejetaient au loin¹.

1. *Ant. Jud.*, XIV, XIII, 8.

Ce ne fut pas aux Parthes seuls qu'Hérode eut affaire dans sa fuite, et les Juifs eux-mêmes essayèrent de l'arrêter. Il avait atteint le soixantième stade à partir de Jérusalem, lorsqu'il se vit assailli par eux. Tourner bride et accepter résolument le combat fut l'affaire d'un instant. L'issue en fut heureuse pour Hérode, car il réussit à les repousser et à les mettre en déroute, comme s'il eût été complètement muni de tout ce qui est nécessaire à la guerre, au lieu d'être dans une suprême détresse. Aussi, en souvenir de cette victoire, Hérode, lorsqu'il fut devenu roi, fit-il bâtir, au point même où il avait été victorieux des Juifs, un magnifique palais, qu'il entoura d'une ville nommée Hérodia¹.

La description que l'historien Josèphe nous donne, en un autre passage, de ce palais et de cette ville, est trop nette et trop précise pour qu'il y ait possibilité de se tromper sur leur position et leur nom actuel. Il est hors de doute aujourd'hui que ce palais était placé au sommet du Djebel-Foureïdis, et la ville, au bas de ce mamelon, du côté du hameau qui porte le nom de Beït-Thamar.

De Jérusalem au point où Hérode remporta la victoire, dont il conserva un si grand souvenir, Josèphe compte soixante stades, c'est-à-dire 11,400 mètres, s'il s'agit du stade olympique, et seulement 8,400, s'il s'agit du stade hébraïque de 140 mètres. Or la position d'Hérodia ou Hérodium une fois bien fixée au Djebel-Foureïdis, il n'y a pas d'hésitation possible sur le choix du stade employé par l'historien des Juifs, car il y a bien en réalité entre onze et douze kilomètres de Jérusalem à Beït-Thamar et au Djebel-Foureïdis.

1. Ἡροδία. Ce nom, dans les autres passages où il est question de la même localité, est écrit Ἡροδίαϊον. *Ant. Jud.*, XIV, XIII, 9. — *Bell. Jud.*, I, XIII, 8.

Pour atteindre ce point, les fugitifs ont dû passer à Beït-Lehm, et Dieu sait quelle affreuse descente il faut nécessairement prendre pour aller de Beït-Lehm à Beït-Thamar. C'est bien là très-probablement qu'arriva l'accident qui faillit coûter la vie à la mère d'Hérode. Les Juifs beït-lehmites, non moins probablement, furent informés immédiatement de ce qui venait d'arriver à la caravane, et ce furent eux qui se ruèrent sur ses traces, espérant la trouver en désarroi et en avoir facilement raison. Ils furent rudement détrompés et durent regagner leur village, après avoir essuyé une véritable défaite¹.

Plus loin nous trouverons l'occasion de nous occuper en détail d'Hérodiûm.

Hérode venait encore d'échapper à un grand danger; à partir de là il put continuer sa route rapide sans plus avoir à renverser d'obstacles. Lorsqu'il fut parvenu à une bourgade iduméenne nommée Thresa, il fut rejoint par son frère Joseph, avec lequel il délibéra sur les mesures qu'il importait de prendre sans délai. Déjà, en ce moment, une grande foule de partisans, outre les soldats mercenaires, s'était rangée autour d'eux, et la forteresse de Massada, vers laquelle ils se dirigeaient en droite ligne, était trop resserrée pour recevoir tant de monde. Il fallait donc prendre une décision prompte. Hérode renvoya dans leurs foyers la plus grande partie de ses adhérents; le nombre de ceux qui furent ainsi congédiés dépassait neuf mille; il leur ordonna de rentrer dans l'Idumée en s'éparpillant, chacun devant pourvoir à sa sécurité comme il l'entendrait, et il les gratifia de ce qui était nécessaire pour

1. J'ai moi-même parcouru cet affreux chemin, où il m'a fallu forcément mettre pied à terre. Il y a quelques années, mon ami M. E. de Barrère, aujourd'hui consul général de France à Jérusalem, s'est cassé la jambe dans cette descente infernale, pour avoir persisté à rester à cheval.

subvenir à leurs besoins pendant la route. Puis, gardant avec lui les mieux équipés et les plus exercés au métier des armes, il entra à Massada. La place était abondamment pourvue de vivres de toute nature et d'eau; il y laissa en sûreté les femmes et les suivants, au nombre d'environ huit cents, et repartit en toute hâte pour Pétra d'Arabie¹.

Lorsque le jour qui suivit cette cruelle nuit vint à paraître, les Parthes, pour se dédommager de leur déconvenue, se mirent à piller Jérusalem et le palais, ne respectant que la caisse de Hyrcan, qui ne contenait pas plus de trois cents talents. Néanmoins, presque toutes les richesses personnelles d'Hérode échappèrent au pillage, parce qu'il avait eu la précaution de les faire passer en Idumée avant ces événements. Les Parthes, du reste, ne se contentèrent pas de ce qu'ils avaient trouvé de butin dans la capitale; ils en sortirent et allèrent ravager les environs. La ville florissante de Marissa fut mise à sac par eux².

Ce fut ainsi qu'Antigone fut ramené en Judée par les Parthes, qui lui livrèrent Hyrcan et Phasaël chargés de chaînes. Il était d'ailleurs dans une grande anxiété, car les Parthes, pas plus que lui, n'avaient oublié la clause odieuse du traité par laquelle il s'était engagé à remettre entre leurs mains, outre une somme énorme, cinq cents jeunes femmes. Où les prendre, maintenant que celles sur lesquelles il comptait pour payer sa dette infâme s'étaient enfuies? D'un autre côté, il craignait que le peuple n'enlevât Hyrcan aux Parthes qui le gardaient en prison, et ne le rétablît sur le trône. Pour se garer contre cet événement possible, il eut recours à un expédient assez ignoble, il faut en convenir. Il

1. *Bell. Jud.*, I, XIII, 8.

2. *Ant. Jud.*, XIV, XIII, 9.

fit couper les oreilles au pauvre Hyrcan, malgré ses supplications, afin de lui interdire à tout jamais l'exercice du souverain pontificat, car la loi judaïque ne permettait pas qu'un homme mutilé fût revêtu de la dignité sacerdotale¹.

Cependant que devenait Phasaël? Nous allons le dire. Il ne pouvait douter du sort qui lui était réservé; on voulait l'égorger. Pour lui, la mort en elle-même n'avait rien d'effrayant; mais la mort reçue de ses ennemis lui paraissait le comble de la misère et de l'ignominie. Chargé de fers comme il l'était, il ne pouvait user de ses mains pour s'arracher la vie, et il se brisa la tête contre le mur de son cachot. Nous ne nous sentons pas le courage de condamner cet héroïque suicide qui enlevait aux adversaires de Phasaël l'affreuse volupté de le torturer à leur guise, avant de lui donner le repos dans la mort. On raconte qu'Antigone, sachant qu'il s'était fait une affreuse blessure, envoya aussitôt, sous le prétexte de lui porter du soulagement, des médecins chargés de panser sa plaie avec des médicaments empoisonnés.

Avant de rendre le dernier soupir, Phasaël apprit par une femme que son frère Hérode s'était échappé, et cette nouvelle adoucit son agonie; ne laissait-il pas après lui un vengeur, et un vengeur de taille à punir ses meurtriers²?

Hérode, loin de se laisser abattre par l'étendue des calamités qui l'avaient accablé, y puisa un nouveau courage pour chercher et trouver les moyens de frapper coup pour coup. Il courut donc vers Malthus, roi des Arabes, auquel il avait antérieurement rendu de très-grands services, et qu'il espé-

1. *Bell. Jud.*, I, XIII, 9.

2. *Ant. Jud.*, XIV, XIII, 40. — *Bell. Jud.*, I, XIII, 40.

rait trouver reconnaissant; il comptait fermement obtenir de lui une forte somme d'argent, soit en don, ou tout au moins en prêt, car, de son côté, il lui en avait souvent et beaucoup procuré. Ignorant alors la situation dans laquelle se trouvait son frère, il avait hâte de le tirer des griffes de ses ennemis, dût-il dépenser une somme de trois cents talents pour prix de sa rançon. C'était pour cette raison qu'il avait emmené avec lui le fils de Phasaël, âgé de sept ans, afin de le laisser comme gage entre les mains des Arabes. Vain espoir! Des envoyés de Malchus vinrent au-devant d'Hérode pour lui signifier, de la part de leur maître, de ne pas poursuivre sa route et de s'éloigner; les Parthes lui avaient interdit de recevoir Hérode; c'était là le prétexte qu'il faisait valoir; mais, en réalité, c'était une invention à l'aide de laquelle il se dispensait de rendre ce qu'il avait reçu; il était poussé d'ailleurs à user de ce subterfuge, par les principaux chefs arabes qui ne se souciaient pas de restituer les sommes qu'Antipater avait placées en simple dépôt entre leurs mains¹. Hérode leur répondit qu'il n'était pas venu dans l'intention de leur causer aucun embarras, mais simplement pour entretenir le roi des choses qui l'intéressaient plus que tout autre². Il ne fut pas écouté.

Forcé de rebrousser chemin, Hérode dirigea ses pas du côté de l'Égypte, en prenant toutes les précautions possibles pour y arriver sans encombre. Il alla d'abord prendre gîte dans un temple, où il laissa la plus grande partie de son escorte. Le lendemain, il arriva à Rhinocorura (El-Arich), et ce fut là qu'il apprit le triste sort de son frère; mais, domptant sa douleur, il poursuivit sa route.

1. *Bell. Jud.*, I, XIV, 1.

2. *Ant. Jud.*, XIV, XIV, 1.

Malchus, que la réflexion avait amené à regretter sa conduite envers Hérode, fit courir après lui ; mais il était trop tard ; celui-ci était déjà à Péluse. Arrivé dans cette ville, les navires en station refusèrent de le transporter à Alexandrie, et il dut recourir aux magistrats de la ville, qui l'y conduisirent avec force révérences et honneurs. A Alexandrie, Cléopâtre s'efforça de le retenir, afin de l'employer à l'exécution de ses projets ; elle ne put y réussir, parce qu'il était trop pressé d'arriver à Rome, et que, d'ailleurs, on était en hiver, époque où les traversées sont longues et difficiles. En outre, les affaires de l'Italie étaient fort troublées. au dire de tous, et ce n'était pas le cas de perdre du temps¹.

Hérode partit donc et fit voile vers la Pamphylie. Mais, assailli en mer par une effroyable tempête, pendant laquelle il fallut jeter tous les bagages par-dessus bord, il eut grand'peine à trouver un refuge dans le port de Rhodes, où il rencontra deux de ses amis les plus dévoués. Sappinius et Ptolémée. Trouvant la ville en détresse par suite de la guerre de Cassius, il n'hésita pas, tout pauvre qu'il était alors, à lui venir en aide, faisant plus même qu'il ne pouvait faire. Nolisant ensuite une trirème, il partit de Rhodes avec ses amis et vint mouiller à Brundisium (Brindisi).

De là il gagna Rome et prit tout d'abord Antoine pour confident de ses malheurs². Il lui raconta en détail tous les événements que nous avons rapportés, et ne manqua pas d'insister sur le traité passé entre Antigone et les Parthes, traité par lequel, on se le rappelle, le nouveau roi des Juifs s'était engagé à leur donner, outre mille talents, cinq cents femmes jeunes et de distinction, qu'il voulait

1. *Ant. Jud.*, XIV, xiv, 2. — *Bell. Jud.*, I, xiv, 2.

2. *Bell. Jud.*, I, xiv, 3.

prendre dans sa famille; il lui dit comment et au prix de quels périls il avait réussi à soustraire de nuit ces infortunées au sort abominable qui leur était réservé. Il finit l'exposition de tous ses malheurs, en lui disant les périls qui menaçaient tous les siens exposés aux horreurs d'un siège prochain, et comme quoi, bravant lui-même les tempêtes et toutes les misères, il était accouru vers lui, Antoine, en qui était son suprême espoir et son unique ressource¹.

Antoine fut vivement touché par le récit des revers qu'avait essuyés Hérode, et faisant un retour sur lui-même, il réfléchit que les plus haut placés étaient souvent les plus cruellement frappés par la fortune. Il n'avait pas oublié les services qu'il avait reçus jadis d'Antipater; d'un autre côté, Hérode lui faisait de magnifiques promesses pour le cas où il serait nommé roi, promesses qu'il tiendrait sûrement, comme il l'avait fait au moment où il avait été créé Tétrarque. De plus, Antoine avait en horreur Antigone, qu'il traitait de séditieux et d'ennemi des Romains; il se montra donc tout disposé à appuyer les supplications d'Hérode. D'un autre côté, le jeune César savait à merveille les secours que son père adoptif avait reçus d'Antipater, pendant sa campagne d'Égypte; il connaissait sa large hospitalité et sa bienveillance éprouvée par tous les Romains qui avaient été mêlés aux affaires de Syrie; puis il voulait être agréable à Antoine qui se montrait ami si chaud d'Hérode; il était donc tout disposé à faire ce qu'Hérode désirait. Le sénat fut convoqué et Hérode lui fut présenté. Alors Messala, et après lui Atratinus, énumèrent les services que son père n'avait cessé de rendre aux Romains; ils firent éclater ceux par lesquels Hérode lui-même avait signalé son dévouement, et finirent

1. *Ant., Jud.*, XIV, xiv, 3. — *Bell. Jud.*, I, xiv, 3.

par accuser en forme Antigone, qu'ils traitèrent d'ennemi, non-seulement à cause de son premier crime envers le gouvernement de Rome, mais surtout parce qu'il s'était assez peu soucié des Romains pour accepter une royauté donnée par les Parthes. En entendant ces discours, le sénat se montra fort ému. Alors Antoine, prenant la parole, déclara qu'il ne restait plus qu'à faire la guerre aux Parthes et à mettre Hérode sur le trône de Judée. Cette proposition fut approuvée à l'unanimité, et un décret fut immédiatement promulgué dans ce sens ¹.

Antoine mena si bien les affaires d'Hérode, que, non-seulement il le fit reconnaître roi par le sénat, sans qu'il eût jamais conçu semblable espérance (c'est Josèphe qui le dit, et qui affirme qu'Hérode n'avait pas eu un seul instant la pensée que les Romains pussent lui accorder à lui-même une si haute dignité, quand ils avaient pour habitude de choisir toujours des personnages de sang royal, et quand surtout il venait faire valoir les droits au trône de son beau-frère Aristobule, petit-fils à la fois d'Aristobule par son père, et de Hyrcan par sa mère) ², et qu'en sept jours, en tout, les affaires du nouveau roi furent si bien réglées et arrêtées, qu'il reçut du sénat la permission de quitter l'Italie pour retourner dans ses États.

Lorsque la séance du sénat fut levée, Hérode, placé entre Antoine et César, accompagné des consuls et des

1. *Ant. Jud.*, XIV, xiv, 4. — *Bell. Jud.*, I, xiv, 4.

2. Nous ne nous expliquons guère comment Josèphe en écrivant cette phrase a pu, quelques lignes plus haut, mentionner, dans la première entrevue d'Hérode et d'Antoine, l'offre d'argent que le premier fit au second, pour le cas où il serait nommé roi des Juifs. Quant aux prétentions de son beau-frère, Hérode y tenait si peu, en vérité, qu'il le fit assassiner, ainsi que nous le verrons plus loin.

autres magistrats de la république, monta au Capitole pour rendre grâces aux dieux et pour déposer dans le *Tabularium* le décret qui venait d'être rendu.

Ce premier jour du règne d'Hérode fut marqué par un festin que lui offrit Antoine¹.

Hérode reçut le titre de roi dans la cent quatre-vingt-quatrième olympiade, Cneius Domitius et Caius Asinius Pollio étant consuls, le premier pour la seconde fois².

1. *Bell. Jud.*, I, xiv, 4.

2. *Ant. Jud.*, XIV, xiv, 5.— Clinton (*Fasti hellen.*, t. III, p. 286) nous donne les consuls Cn. Domitius Calvinus II et C. Asinius Pollio dans la 1^{re} année de la 185^e olympiade, correspondant à l'an 40 avant l'ère chrétienne.

DEUXIÈME PARTIE.

Les projets ambitieux qu'Antipater avait certainement conçus étaient enfin réalisés. Il n'avait pu devenir roi lui-même (peut-être ne l'avait-il pas désiré); mais son fils l'était.

Que se passait-il en Judée pendant que le sénat attribuait à Hérode la couronne que portait encore Antigone? Celui-ci poussait activement le siège de Massada. La place était, ainsi que nous l'avons dit, abondamment pourvue de vivres; malheureusement la pénurie d'eau s'y était fait promptement sentir, et était devenue une telle cause de préoccupation pour les assiégés, que Joseph, le frère d'Hérode, résolut, afin de soulager la population, de quitter Massada avec deux cents des siens, et de se réfugier au milieu des Arabes. Il le faisait avec d'autant plus de sécurité, qu'il savait le roi Malchus repentant et affligé de la conduite qu'il avait tenue envers Hérode. La Providence se chargea de modifier ce projet, et une pluie abondante qui survint renouvela l'approvisionnement d'eau et remplit les

citernes. Inutile désormais de songer à fuir! Tout le monde reprit courage, tout le monde crut à une protection miraculeuse de Dieu, et les partisans d'Antigone furent bientôt forcés de déplorer les effets du prétendu miracle. Des sorties furent effectuées coup sur coup par les défenseurs de Masada; les unes en plein jour, les autres dans le secret de la nuit, et les assiégeants y perdirent beaucoup de monde¹.

Cependant Ventidius, général romain, envoyé en Syrie avec l'ordre d'en chasser les Parthes, était arrivé en Judée et disait hautement qu'il avait pour mission de porter secours à Joseph, le frère d'Hérode; le vrai, c'est qu'il était en secret bien décidé à profiter des circonstances pour extorquer le plus d'argent possible à Antigone. Ventidius vint donc camper près de Jérusalem, reçut une somme considérable de celui qu'il devait renverser du trône, et s'éloigna aussitôt avec la majeure partie de ses troupes. Pour dissimuler autant que possible cette honteuse trahison, Ventidius laissa au camp Silo avec quelques cohortes. Antigone, qui venait de faire l'expérience de la probité et de l'incorruptibilité des généraux romains, s'aboucha immédiatement avec Silo, dont il paya chèrement l'inaction, et patienta dans l'espérance que les Parthes ne tarderaient pas à revenir à son secours².

De son côté, Hérode n'était pas resté inactif. Parti d'Italie le plus promptement possible, il était venu débarquer à Ptolémaïs, et là il avait recruté rapidement une armée composée de Juifs et de mercenaires étrangers. Dès qu'il se vit en main une force respectable, il entra en Galilée et marcha contre Antigone. Antoine avait envoyé Dellius auprès de

1. *Bell. Jud.*, I, xv, 4. — Ces sorties ne furent pas toujours heureuses, et parfois les partisans d'Hérode furent vigoureusement refoulés dans la place.

2. *Ant. Jud.*, XIV, xiv, 6. — *Bell. Jud.*, I, xv, 2.

Ventidius et de Silo pour leur donner l'ordre de seconder les opérations militaires d'Hérode; leur récolte étant faite, la crainte d'une dénonciation les décida à obéir sans résistance. Ventidius était alors occupé à calmer les cités que la présence des Parthes avait remplies de désordre; Silo, ainsi que nous l'avons dit, était en Judée, où l'argent d'Antigone le maintenait dans l'inaction la plus complète.

La marche en avant d'Hérode fut marquée chaque jour par un accroissement notable de ses forces. Son armée faisait la boule de neige, et, à bien peu d'exceptions près, toutes les villes, tous les bourgs de la Galilée tombèrent en son pouvoir. Le but qu'il se proposait, avant tout, était de dégager les assiégés de Massada, autrement dit de sauver sa famille entière; mais, pour cela faire, il était indispensable de se débarrasser de Joppé. Cette ville, en effet, lui étant hostile, devait être prise, pour ne pas laisser à l'ennemi une forteresse placée sur ses derrières, lorsqu'il attaquerait Jérusalem. Silo, qui se sentait mal à l'aise dans la position qu'il s'était faite, saisit cette occasion de s'éloigner, et se mit en mouvement, ayant sur les talons les Juifs de Jérusalem qui se lancèrent à sa poursuite. Il était déjà fort compromis, lorsque survint Hérode, qui, à la tête d'une poignée d'hommes, chargea les Juifs, les mit en fuite, et sauva le général romain¹.

Peu après Joppé dut se rendre, et Hérode courut à Massada. Pendant cette expédition, la population du pays vint en hâte se ranger sous les drapeaux d'Hérode : les uns par souvenir de leurs rapports amicaux avec son père; les autres, entraînés par sa gloire personnelle; quelques-uns par reconnaissance pour les bienfaits qu'ils avaient reçus de tous les deux; le plus grand nombre, cela va sans dire, alléchés par les espé-

1. *Bell. Jud.*, I, xv, 3.

rances que leur faisait concevoir pour l'avenir l'élévation désormais certaine d'Hérode à la royauté¹.

Pendant que le roi par la grâce des Romains était en marche à la tête de forces considérables, Antigone chercha à profiter du terrain difficile qu'il avait à traverser, pour lui tendre, dans les lieux favorables, des embuscades qui ne lui firent subir que de très-minces pertes. En peu de jours, Massada était délivrée, la forteresse de Thresa² était prise, et Hérode se présentait devant Jérusalem, suivi des troupes de Silo, et d'un grand nombre de Hiérosolymitains que la peur amenait dans les rangs du plus fort³.

Il vint camper en face de la muraille occidentale de la ville, assez près pour que les gardes de cette muraille pussent lui envoyer des flèches et des projectiles. Quelques-uns d'entre eux sortirent même de la place et vinrent escarmoucher avec les postes avancés. Alors Hérode donna l'ordre de proclamer autour des remparts qu'il n'était venu que pour le bien du peuple et le salut de la ville; qu'il n'avait aucun désir de punir ses adversaires connus, et que, bien plus, il était décidé à mettre en oubli les actes de ses plus grands ennemis.

Antigone se dépêcha de rendre à Hérode proclamation pour proclamation. La sienne était adressée à Silo et à l'armée romaine. Ils commettraient, disait-il, une grande injustice, s'ils donnaient la royauté à Hérode, homme de basse extraction et Iduméen, c'est-à-dire qui n'était qu'à moitié Juif; tandis que cette dignité ne pouvait, suivant leur propre coutume, être déferée qu'à des personnages de sang royal.

1. *Ant. Jud.*, XIV, xv, 4. — *Bell. Jud.*, I, xv, 4.

2. Dans la *Guerre judaïque*, le nom de cette forteresse est écrit Résa (Ρῆσα).

3. *Bell. Jud.*, I, xv, 4.

Que s'ils étaient irrités contre lui et avaient décidé de lui enlever la couronne, parce qu'ils l'avait reçue de la main des Parthes, il ne manquait pas de successeurs légitimes qu'ils pouvaient choisir parmi les membres de sa famille; comme ceux-là n'avaient aucun reproche à recevoir des Romains, contre lesquels ils n'avaient jamais commis aucun méfait, et comme ils étaient de race sacerdotale, ils se verraient avec indignation dépouillés de l'honneur qui leur appartenait de droit.

Pendant que les manifestes des deux adversaires étaient ainsi proclamés autour de la ville, les partis en présence en vinrent naturellement aux injures, et Antigone donna aux siens l'ordre d'éloigner l'ennemi des murailles. Ceux-ci commencèrent à lancer des traits, et le firent avec une telle ardeur, que les Hérodiens durent s'écarter hors de la portée des tours¹.

En ce moment la conduite de Silo rendit manifeste la corruption qu'il avait acceptée. Il chargea sous main un grand nombre de ses soldats de se répandre partout, de se plaindre à grands cris du manque de vivres, de réclamer leur solde, et de demander qu'on les conduisit à leurs quartiers d'hiver, puisque la campagne environnant Jérusalem avait été dévastée par les soldats d'Antigone qui n'y avaient rien laissé. L'armée romaine ainsi soulevée, Silo se mit en mesure de partir. Mais Hérode survint et fit tête à l'orage. Il supplia les officiers et les soldats placés sous les ordres de Silo de ne pas l'abandonner, lui qui n'était venu que par l'ordre de César, d'Antoine et du sénat. Il leur dit qu'il allait pourvoir sur l'heure à tous leurs besoins, et qu'il lui serait facile de leur fournir en abondance tout ce qu'ils récla-

1. *Ant. Jud.*, XIV, xv, 2. — *Bell. Jud.*, I, xv, 5.

maient. Et de fait, s'étant mis aussitôt en campagne pour accomplir ses promesses, il ne laissa plus à Silo aucun prétexte de défection. En peu de temps il rapporta des vivres en plus grande quantité que personne n'eût osé l'espérer, et pour l'avenir il chargea les amis qu'il avait à Samarie¹ d'envoyer à Jéricho des convois de blé, de vin, d'huile, de bestiaux, et de tous les objets de première nécessité, afin que rien absolument ne manquât au soldat.

Dès qu'Antigone en fut informé, il se hâta de détacher des troupes destinées à intercepter ces convois. Celles-ci allèrent se poster en force dans la région montueuse placée au-dessus de Jéricho, afin de surveiller les caravanes. De son côté, Hérode n'eut garde de rester inactif. Se mettant à la tête de dix cohortes, dont cinq étaient romaines et cinq juives, et se faisant suivre de mercenaires de toutes nations et de quelques cavaliers, il se porta sur Jéricho. Trouvant la ville abandonnée, il fit prisonniers cinq cents hommes qui s'étaient réfugiés dans la citadelle avec leurs femmes et leurs enfants, et leur rendit immédiatement la liberté. Quant aux Romains, ils se ruèrent sur la ville, la mirent au pillage, et y firent un immense butin. Hérode alors laissa une garnison à Jéricho, et revint devant Jérusalem. Il n'y avait plus d'inconvénient désormais à laisser prendre aux Romains leurs quartiers d'hiver, et il les envoya dans les pays qui avaient fait leur soumission, c'est-à-dire en Idumée, en Galilée et en Samarie. Antigone, qui connaissait le faible de Silo, obtint de lui, par un nouvel envoi d'argent, qu'il établit une partie de son armée à Lydda, cherchant ainsi à capter les bonnes grâces d'Antoine. De cette façon les Romains se

1. Cette ville en effet avait pris parti pour Hérode. (*Bell. Jud.*, I, xv, 6.)

virent dans l'abondance de toutes choses, et affranchis de tout service de guerre¹.

Si les Romains prenaient du repos, Hérode se gardait bien de les imiter. Antigone était pour lui un obstacle et un épouvantail qu'il fallait détruire à tout prix. La guerre fut donc continuée entre Juifs, sans trêve ni merci. Pendant qu'il dirigeait sur l'Idumée son frère Joseph à la tête de deux mille fantassins et de quatre cents cavaliers, Hérode se rendait de sa personne à Samarie, y laissait à refuge sa mère et tous les membres de sa famille récemment sortis de Massada, et marchait aussitôt sur la Galilée, pour s'emparer des quelques places tenues par les adhérents d'Antigone².

La première qu'il occupa fut Sepphoris (Sefourieh), où il entra en profitant d'une bourrasque de neige. Les soldats d'Antigone s'étant enfuis sans résister, Hérode trouva dans la ville des magasins regorgeant de vivres et de tous les objets de première nécessité. Le pays était infesté par une bande de malfaiteurs qui occupaient des grottes situées auprès d'un village nommé Arbèle³. Hérode envoya contre eux une aile de cavalerie et trois cohortes d'infanterie, chargées de les anéantir, ou tout au moins de mettre obstacle à leurs déprédations. Ces troupes étant trop faibles pour venir à bout des bandits, la répression traînait en longueur. Hérode alors se décida à marcher contre eux avec toute son armée, et il arriva sur le terrain, lorsque, depuis quarante jours, on ne pouvait avoir raison des ennemis. Leur succès les avait

1. *Ant. Jud.*, XIV, xv, 3. — *Bell. Jud.*, I, xv, 6.

2. *Bell. Jud.*, I, xvi, 4.

3. Ces cavernes, qui portent aujourd'hui le nom de Qalaat-ibn-Mâan, se trouvent taillées dans le flanc de l'Ouad-el-Ammâm, qui vient aboutir à la plaine de Gennezareth, au nord-ouest d'el-Medjdel, la Magdala des Évangiles. Proche de ces cavernes existe toujours un village du nom d'Irbil, identique avec l'Arbèle de Josèphe.

exaltés au point qu'ils n'hésitèrent pas à courir au-devant d'Hérode. L'aile gauche de celui-ci avait déjà été rompue et mise en déroute, lorsqu'il intervint avec le corps dont il s'était réservé le commandement (c'était son aile droite); en peu de temps il changea la face du combat : de vainqueurs qu'ils étaient, les bandits devinrent aussitôt des vaincus, et prirent la fuite¹. Ils furent poursuivis jusqu'au Jourdain l'épée dans les reins, franchirent le fleuve et se dispersèrent dans tous les sens. La Galilée entière se trouvant ainsi soumise, à l'exception des cavernes encore occupées par un certain nombre de bandits, Hérode distribua à ses soldats une gratification de cent cinquante drachmes par tête. Les officiers furent plus généreusement récompensés, et l'armée fut renvoyée pour prendre ses quartiers d'hiver. Au même moment arrivaient au camp d'Hérode Silo et les autres chefs placés à la tête des postes occupés par les Romains, pendant le repos de l'hivernage; Antigone venait de refuser de leur continuer les envois de vivres qu'il leur avait promis, mais qu'il n'avait fournis que pendant un mois seulement. Il avait fait mieux encore, il avait intimé l'ordre aux populations de toutes les campagnes environnantes de les dépouiller complètement, et de se retirer dans la région montueuse, afin que les Romains, manquant de tout, mourussent de faim. Il fallait donc, bon gré, mal gré, avoir recours à Hérode dans cette extrémité, et telle était la cause de la venue de Silo et de ses subordonnés. Hérode n'était pas homme à négliger cette occasion de faire cesser à son profit la neutralité intéressée des Romains, neutralité dont il n'avait eu que trop à se plaindre jusque-là. Il chargea donc son plus jeune frère Pheroras de pourvoir à tous les besoins des

¹. *Bell. Jud.*, I, xvi, 2.

détachements, et lui donna en outre pour mission de remettre en état la forteresse d'Alexandrium. Aussitôt Pheroras se mit à l'œuvre; l'abondance revint dans les localités occupées par les troupes romaines, et Alexandrium se releva de ses ruines¹.

A cette époque, Antoine était à Athènes, et Ventidius en Syrie. Celui-ci, qui se préparait à attaquer les Parthes, reclama l'assistance de Silo, mais en lui enjoignant de seconder d'abord Hérode dans la campagne qu'il avait entreprise; il ne devait lui amener des renforts qu'après avoir accompli la première partie de son mandat. Hérode, qui, en ce moment, voulait en finir avec les bandits qui occupaient les cavernes d'Arbèle, se crut parfaitement en mesure de se passer de l'assistance de Silo, qu'il envoya rejoindre Ventidius; puis il se porta sur Arbèle.

Les cavernes qu'il s'agissait d'enlever étaient creusées dans des flancs extrêmement abrupts; leur ouverture était située à peu près à mi-hauteur, d'un accès très-dangereux, et entourée de tous les côtés de roches aiguës. Telles étaient les retraites où les bandits s'étaient établis avec leurs serviteurs. Il n'y avait aucun moyen d'attaquer de front des forteresses de cette nature. Impossible en effet d'y atteindre, soit en partant d'en bas, grâce à la verticalité des rochers, soit en se glissant et en rampant à partir du sommet. Hérode dut s'ingénier, et il trouva le moyen suivant d'y arriver. Il fit faire d'énormes caisses, assez semblables à des barques; puis il les suspendit à des chaînes de fer qui, se déroulant sur des treuils fixés au sommet de l'escarpement, amenaient les caisses au niveau des cavernes. Ces caisses étaient remplies d'hommes armés, munis de longs crochets, propres à

1. *Ant. Jud.*, XIV, xv, 4. — *Bell. Jud.*, I, xvi, 3.

saisir les défenseurs et à les attirer pour les lancer dans le gouffre ouvert sous leurs pieds. Un pareil système de descente n'était pas sans danger, grâce à la hauteur immense des rochers, et quoique les caisses fussent pourvues de tout ce qui pouvait devenir nécessaire à un moment donné.

L'opération commença; lorsque les caisses furent arrivées à hauteur des orifices, personne n'osa en sortir; tous étaient saisis d'une crainte assez naturelle, il faut l'avouer, et se tenaient dans l'immobilité. On vit alors un des soldats, honteux sans doute des hésitations de ses compagnons, saisir des deux mains la chaîne à laquelle était suspendue la caisse qui l'avait apporté, et s'élancer vers l'entrée de la caverne, en face de laquelle il se trouvait. Il était armé de javelots, d'une épée et d'un croc. Dès qu'il fut arrivé à la porte de la caverne, il culbuta d'abord à coups de javelots les hommes qui se présentèrent; ceux qui tentèrent de résister, il les lança à l'aide de son croc dans le précipice. Lorsqu'il eut enfin pénétré dans la caverne, il attaqua à coups d'épée ceux qui se tenaient cachés dans ses profondeurs et en égorga un certain nombre. Puis il regagna la caisse pour y prendre un repos dont il avait grand besoin.

Les cris de détresse poussés par ceux qui venaient d'être attaqués et si rudement traités, avaient jeté la terreur et le désespoir dans les cavernes voisines. Tout eût pu être terminé promptement; mais la nuit qui survint fit suspendre l'action. Beaucoup des assiégés demandèrent à se rendre et furent admis à composition par Hérode. Les autres furent attaqués de nouveau au point du jour et à l'aide des mêmes moyens. L'exemple de la veille avait encouragé les assaillants: aussi vit-on cette fois se multiplier les traits d'audace, semblables à celui du premier soldat qui avait envahi l'une des cavernes. Cependant, il faut le dire, c'était plutôt du haut de

leurs caisses de bois que les partisans d'Hérode combattaient. De là ils jetaient des brandons enflammés dans les grottes, où beaucoup de bois se trouvait entassé. Un vieillard y était enfermé avec sept enfants et sa femme. Étouffés par l'incendie, ils suppliaient le père de leur permettre de sortir et de se rendre. Mais celui-ci, se postant à l'entrée de la caverne, égorgea chacun de ses enfants à mesure qu'il sortait, et quand il les eut tous tués et après eux sa femme, il lança leurs corps dans le précipice et se jeta lui-même sur leurs cadavres, préférant la mort à la servitude. Il mourut en accablant Hérode d'injures sanglantes sur la bassesse de son origine, et en rejetant avec mépris la main et le salut que le nouveau roi, présent à cet événement tragique, lui offrait avec insistance.

Ce fut de cette façon que toutes les cavernes d'Arbèle furent successivement enlevées¹.

Cette expédition difficile une fois achevée, Hérode, laissant le commandement du reste de l'armée à Ptolémée, partit pour la Samarie à la tête de six cents cavaliers et de trois mille fantassins, afin d'aller combattre Antigone. La confiance d'Hérode coûta cher à ce Ptolémée, car les auteurs des troubles qui avaient ensanglanté la Galilée vinrent l'attaquer à l'improviste. Il perdit la vie dans le combat, et les insurgés, se réfugiant ensuite dans des marais et dans des lieux inaccessibles, désolèrent le pays entier par leurs incursions et leurs dévastations. Hérode dut revenir sur ses pas pour leur infliger le juste châtement de leurs méfaits. Une partie d'entre eux périrent les armes à la main; les autres, qui s'étaient enfermés dans des places fortes, furent pris et mis à mort; leurs refuges furent rasés. Après avoir ainsi réprimé

1. *Ant. Jud.*, XIV, xv, 5. — *Bell. Jud.*, I, xvi, 3.

l'esprit de rébellion, le nouveau roi imposa aux villes une contribution de guerre de cent talents¹.

Sur ces entrefaites, les Parthes avaient été vaincus, et Pacorus lui-même était resté sur le carreau; Ventidius, alors, par l'ordre d'Antoine, envoya au secours d'Hérode Machaeras, à la tête de deux légions et de mille hommes de cavalerie. Mais ce Machaeras, gagné par l'argent d'Antigone qui l'appelait à lui, trompa l'attente d'Hérode et s'éloigna comme s'il avait déjà trop de ses propres embarras. Antigone, ne se fiant pas, et en cela il avait raison, à un homme qui se laissait corrompre, ne voulut pas le recevoir, et le fit repousser à coups de fronde, montrant ainsi ouvertement quels étaient ses sentiments à l'égard des Romains. Machaeras, comprenant alors qu'il avait trahi ses propres intérêts en trahissant la cause d'Hérode, se retira à Emmaüs, tuant sur son chemin tous les Juifs qu'il rencontrait, sans s'inquiéter s'ils étaient amis ou ennemis, tant était grande sa fureur en pensant à ce qui venait de lui arriver². Hérode, irrité de ces procédés de furieux, se rendit immédiatement à Samarie. Son intention était d'aller se plaindre en personne à Antoine et de lui signifier qu'il n'avait pas besoin d'alliés qui lui faisaient

1. *Ant. Jud.*, XIV, xv, 6. — *Bell. Jud.*, I, xvi, 5.

2. *Bell. Jud.*, I, xvi, 6. — La version présentée dans la *Guerre ju-daique* diffère de celle que nous trouvons dans les *Antiquités*. La voici : Antigone tenta de suborner Machaeras, en lui faisant les plus belles promesses. Mais celui-ci, qui ne se sentait pas de force à résister aux ordres qu'il avait reçus, et qui d'ailleurs trouvait les promesses d'Hérode plus dignes de considération, fit semblant d'accepter les offres d'Antigone, et s'avança, malgré les conseils d'Hérode qui s'efforçait de l'en dissuader. Antigone, devinant la pensée de Machaeras, lui ferma les portes de Jérusalem, et le fit repousser du pied des murailles, en le traitant en ennemi. Machaeras, honteux, se replia sur Emmaüs où se tenait Hérode; mais, irrité de sa mésaventure, il fit tuer en chemin tous les Juifs qu'il rencontra, sans s'inquiéter de savoir s'ils étaient amis ou ennemis.

plus de mal à lui-même qu'à ses ennemis; que, d'ailleurs, il se sentait assez fort pour venir tout seul à bout d'Antigone.

Machæras s'empressa d'accourir auprès de lui pour le supplier de suspendre son départ, ou du moins, s'il tenait trop à faire ce voyage, de lui adjoindre son frère Joseph pour l'aider à assiéger Antigone dans la capitale. Hérode se laissa toucher par les supplications de Machæras et se réconcilia avec lui. Puis, laissant Joseph à la tête de ses troupes, il lui recommanda expressément de ne pas s'exposer à entamer la guerre et d'éviter tout dissentiment avec Machæras¹.

Cela fait, Hérode partit en hâte pour aller rejoindre Antoine qui était alors occupé au siège de Samosate², place forte située sur les bords de l'Euphrate. Il n'emmenait avec lui que la cavalerie et l'infanterie de sa garde personnelle. Arrivé à Antioche, il trouva un grand rassemblement des partisans d'Antoine qui, désireux de le rejoindre, n'osaient cependant se mettre en route, dans la crainte d'une attaque des barbares; Hérode leur rendit courage et s'offrit à les conduire. Quand ils furent parvenus à deux journées de marche de Samosate, ils trouvèrent les barbares établis dans des postes retranchés, d'où ils inquiétaient les convois destinés au camp d'Antoine. Des détachements nombreux de cavalerie occupaient des embuscades à toutes les issues par lesquelles on devait sortir des forêts pour gagner la plaine, avec la consigne de se tenir tranquilles jusqu'à ce que les troupes conduites par Hérode fussent engagées dans des lieux ouverts. Aussitôt que la tête de la colonne eut franchi le point dangereux, cinq cents cavaliers, s'élançant des points où ils étaient restés cachés, fondirent sur l'arrière-garde à

1. *Ant. Jud.*, XIV, xv, 7. — *Bell. Jud.*, I, xvi, 7.

2. En 38 avant l'ère chrétienne.

laquelle Hérode s'était placé. Les premiers attaqués ainsi à l'improviste prirent la fuite, mais Hérode, chargeant vigoureusement l'ennemi, le culbuta en un clin d'œil. Ce fait d'armes releva le courage de ses soldats et leur permit de respirer; puis, ceux qui avaient déjà tourné les talons étant venus reprendre leurs rangs, les barbares furent poursuivis et massacrés de tous les côtés. Le plus ardent de tous à leur poursuite était Hérode, qui, après leur avoir repris une grande quantité de bêtes de somme et de serviteurs qu'ils avaient enlevés, continua sa route. Des bois voisins de l'entrée de la plaine sortirent en vain des nuées d'assaillants. Ils furent battus à plate couture à leur tour et mis en fuite, laissant sur le terrain un grand nombre de morts. Après ce nouveau succès, la route ne présenta plus d'obstacle, et les hommes que convoitait Hérode l'appelèrent leur protecteur et leur sauveur¹.

Lorsque la troupe arriva à proximité de Samosate, Antoine envoya en grande pompe son armée au-devant d'Hérode, tout à la fois pour lui faire honneur et pour le protéger au besoin, car il avait appris l'attaque qu'il avait subie de la part des barbares. A son arrivée, Antoine témoigna la plus vive joie, et apprenant de lui-même tout ce qu'il avait eu d'obstacles à vaincre pendant la route, il lui fit un accueil des plus gracieux; il le félicita hautement de sa bravoure et l'embrassa à la vue de toute l'armée, lui rendant ainsi des honneurs plus grands que ceux qui étaient raisonnablement dus par lui à l'homme auquel il avait, depuis si peu de temps, donné lui-même la couronne royale.

Lorsque la ville eut été évacuée par Antiochus, la guerre se trouva finie²; Antoine, alors, laissa le commandement à

1. *Ant. Jud.*, XIV, xv, 8.

2. *Bell. Jud.*, I, xvi, 7.



Sossius, auquel il donna l'ordre d'aider Hérode, puis il partit pour l'Égypte. Sossius s'empressa d'envoyer d'avance deux légions en Judée, où il les suivit bientôt lui-même à la tête d'un corps plus considérable¹.

Pendant que ces événements s'accomplissaient sur les bords de l'Euphrate, Joseph, frère d'Hérode, avait péri en Judée de la manière suivante. Oubliant les instructions que son frère lui avait laissées en partant pour aller rejoindre Antoine², il s'en fut camper dans la région montueuse. Machæras lui ayant adjoint cinq cohortes, il courut sur Jéricho dont il voulait enlever les moissons. Malheureusement le contingent romain était composé de recrues inexpérimentées, tout récemment levées en Syrie. L'ennemi l'assailit à l'improviste dans des positions défavorables, et, malgré les efforts de Joseph, qui périt en combattant avec la plus brillante bravoure, cette petite armée fut anéantie; elle était composée de six cohortes entières³. Antigone, maître du champ de bataille, fit trancher la tête au cadavre de Joseph, quoique Phéroras, son frère, offrit de le racheter au prix de cinquante talents. Cet indigne traitement devait être cruellement puni!

Les Galiléens, alors, se révoltant contre les chefs de leur nation, s'emparèrent des partisans d'Hérode et les noyèrent dans le lac de Gennésareth. La rébellion ne tarda pas à envahir toute la Judée, et Machæras se vit obligé de se retirer et de se retrancher dans la petite forteresse de Gittha⁴.

Hérode était en route pour revenir de Samosate en Judée.

1. *Ant. Jud.*, XIV, xv, 9. — *Bell. Jud.*, I, xvii, 2.

2. Hérode avait jugé Machæras à ses œuvres, et il n'avait aucune confiance en lui. (*Bell. Jud.*, I, xvii, 1.)

3. *Bell. Jud.*, I, xvii, 4.

4. *Ant. Jud.*, XIV, xv, 10. — *Bell. Jud.*, I, xvii, 2.

Arrivé à Daphné, près d'Antioche, il vit en rêve le triste sort de son frère, et tourmenté de funestes pressentiments, il attendit là des nouvelles. Elles ne tardèrent pas à lui arriver, et il apprit bientôt tout ce qui s'était passé depuis son absence. Avidé de vengeance, il se mit en marche en toute hâte. Lorsqu'il eut atteint les pentes du Liban, il leva environ huit cents hommes du pays, et avec une légion romaine qui l'accompagnait il se porta à marches forcées sur Ptolemaïs. A peine entré dans cette ville, il en repartit de nuit avec son armée et envahit la Galilée. Des partisans d'Antigone quittèrent la place forte qu'ils occupaient pour s'opposer à son passage; ils furent défaits et rejetés derrière les murailles qu'ils avaient bravement quittées la veille. Au point du jour ils furent attaqués; mais une violente tempête survint qui empêcha de poursuivre les opérations du siège, et Hérode envoya son armée se réfugier dans les bourgades voisines.

Sur ces entrefaites, une seconde légion romaine, envoyée par Antoine, étant arrivée, les assiégés prirent peur et profitèrent de la nuit pour évacuer leur citadelle¹. Hérode passa outre, marchant en hâte sur Jéricho, avec le dessein bien arrêté de venger la mort de son frère.

Lorsque le camp fut établi, Hérode convia tous les chefs de son armée à un banquet. La fête terminée, le roi se retira, après avoir congédié tous ses convives, et il alla se mettre au lit. A peine y était-il que le toit de la salle du festin s'écroula. Il semblait en vérité que la Providence, par bienveillance pour Hérode, eût voulu que cet accident n'arrivât que lorsqu'il ne pourrait plus faire de mal à personne. Ce fut du moins là ce que l'on pensa généralement, et l'on trouva une preuve de la protection divine dans cet affreux danger auquel

1. *Bell. Jud.*, I, xvii, 3.

le roi n'avait échappé que par miracle. Celui-ci, de son côté, vit dans cet accident le pronostic certain d'un danger qu'il allait courir¹ les armes à la main.

Le lendemain, six mille ennemis, descendant à l'improviste des montagnes qui dominant Jéricho, jetèrent quelque trouble parmi les troupes romaines, qui ne s'attendaient pas à cette attaque subite. Ceux des partisans d'Antigone qui étaient armés à la légère marchaient bravement en tête, et se trouvèrent bientôt en face des gardes du corps d'Hérode, accourus en hâte au combat. Ils les assaillirent à coups de javelots et de pierres, et Hérode reçut lui-même dans le flanc une blessure faite par un javelot².

Antigone tenait apparemment à faire croire à ses ennemis qu'il était en mesure de leur faire la guerre pour son plaisir. Car, au lieu de concentrer tous ses efforts sur un seul point, il avait fait marcher sur Samarie un corps de troupes que commandait un certain Pappus. Celui-ci alla donc tenir Machæras en échec. Mais Hérode, tout blessé qu'il était, avait été favorisé par les armes. L'ennemi repoussé se retira dans cinq petites villes ou bourgades qui furent enlevées coup sur coup. Deux mille prisonniers furent passés au fil de l'épée, et une fois les villes livrées aux flammes, Hérode se mit immédiatement à la poursuite de Pappus, qui était campé près d'un village nommé Isanæ³. Des renforts lui

1. *Ant. Jud.*, XIV, xv, 41. — *Bell. Jud.*, I, xvii, 4.

2. *Bell. Jud.*, I, xvii, 4.

3. Cette ville est sans doute la même dont il est question sous le nom de Ieschana dans le II^e livre des chroniques, chap. xiii, verset 49 : « Abias « poursuivit Jeroboam et lui enleva les villes de Bethel avec ses dépendances, « de Ieschana avec ses dépendances et d'Ephron avec ses dépendances. » Dans le passage parallèle de la *Guerre judaïque*, il est dit que le camp d'Hérode était établi près du bourg de Cana. (*Bell. Jud.*, I, xvii, 5.) Mais lequel des trois Cana que je connais, pour ma part ? Kefr-Cana, sur la route

arrivant incessamment de Jéricho et de la Judée, il n'attendit pas l'attaque d'Hérode, et prévint celui-ci en courant au-devant de lui. Mal lui en prit; il vint se heurter à un ennemi altéré de vengeance, fut défait presque au premier choc, et dut s'enfuir dans Isanæ, où les Hérodiens le poursuivirent en lui tuant beaucoup de monde. Pappus et les siens s'enfermèrent dans les maisons, dont ils occupèrent les terrasses. Mais Hérode s'empara rapidement de celles-ci, fit défoncer les plafonds des habitations remplies d'hommes armés, que l'on se mit à écraser d'en haut sous une grêle de grosses pierres. Pendant toute la durée de cette guerre, on ne vit jamais spectacle aussi affreux que celui présenté par les monceaux de cadavres entassés les uns sur les autres. Ce revers abattit naturellement l'ardeur des partisans d'Antigone, qui, cette fois, commencèrent à douter de l'avenir. Aussi apercevait-on au loin des bandes de fuyards qui se dispersaient de tous les côtés. Sans les rigueurs de la saison d'hiver qui régnait alors, l'armée d'Hérode, exaltée par sa victoire, eût immédiatement envahi Jérusalem, et terminé la guerre d'un seul coup; car Antigone en ce moment songea sérieusement à fuir, et à s'éloigner de la capitale¹.

Le roi (c'est d'Hérode que nous parlons), lorsque le soir fut venu, permit à ses soldats d'aller se reposer et prendre leur repas. Lui-même, fatigué par cette journée si bien employée, s'était retiré dans une des maisons du bourg et se disposait à se baigner, lorsqu'il courut un énorme danger, auquel, cette fois encore, la Providence voulut qu'il échappât. Il s'était dépouillé de ses vêtements et faisait ses ablutions à

de Nazareth à Tibériade; Cana-el-Djelil, au nord de Sefourieh; et enfin Cana, entre Bent-Djebel et Sour? je ne saurais le dire.

1. *Ant. Jud.*, XIV, xv, 2. — *Bell. Jud.*, I, xvii, 6.

l'intérieur de la maison, en compagnie seulement d'un jeune serviteur qui l'avait suivi, sans se douter qu'il était pour ainsi dire entre les mains d'ennemis, que la peur avait poussés à se cacher dans le même édifice. Tout à coup, un homme sort de sa cachette en brandissant son épée, et se précipite vers la porte; puis un second, puis un troisième, également armés, et plusieurs autres encore. Leur stupéfaction fut extrême en reconnaissant Hérode et ils ne songèrent qu'à sortir de là eux-mêmes, sans que l'idée leur vint de porter un seul coup au roi¹.

Le lendemain, Hérode envoyait à Pheroras la tête de Pappus, dont on avait retrouvé le cadavre parmi les morts, et Joseph se trouvait ainsi vengé, car c'était de la main même de Pappus qu'il avait péri².

Lorsque la saison d'hiver fut passée, Hérode conduisit son armée à Jérusalem, et vint camper à proximité de la ville. Il y avait à ce moment trois ans déjà qu'il avait reçu à Rome le titre de roi. Puis, il se rapprocha plus encore des murailles, et vint s'établir au véritable point d'attaque, c'est-à-dire en face du Hiéron. Son dessein était de suivre l'exemple de Pompée et de conduire le siège qu'il allait entreprendre, en se conformant au plan d'attaque du général romain. Trois *aggeres* furent poussés en avant, et des tours furent élevées à grand-peine, en utilisant tous les arbres du voisinage.

Puis, aussitôt que ces ouvrages furent commencés, Hérode préposa à leur garde des officiers de choix, les opérations devant rester suspendues, et il se rendit à Samarie pour célébrer enfin son mariage avec la fille d'Alexandre.

1. *Bell. Jud.*, I, xvii, 7.

2. *Ant. Jud.*, XIV, xv, 43.

filis d'Aristobule, à laquelle il était fiancé depuis longtemps¹.

Lorsque les cérémonies nuptiales furent terminées, Sossius arriva par la côte de Phénicie. Déjà des troupes romaines l'avaient précédé par les routes de l'intérieur des terres et lui-même amenait une multitude de soldats de toutes armes. De son côté, le roi revint de la Samaritide, à la tête d'une armée considérable, composée de vétérans et de nouvelles recrues. Cette armée comptait à peu près trente mille combattants. Tout ce monde vint camper au nord de la ville, et presque au pied des murailles. Ce renfort se composait de onze corps d'infanterie ou cohortes, de six mille cavaliers, outre les auxiliaires fournis par la Syrie. L'armée de siège avait donc deux chefs : Sossius, envoyé par Antoine pour seconder Hérode, et celui-ci, qui s'était placé sous les ordres du Romain. Le but de Sossius était de renverser Antigone, qui avait été déclaré ennemi de Rome, et de mettre sur le trône à sa place Hérode, à qui un sénatus-consulte avait octroyé la royauté².

Les Juifs cependant, car la nation entière semblait réunie, s'apprêtaient à repousser Hérode avec courage et ardeur, tant était grande leur aversion pour l'usurpateur étranger. Enfermés dans leurs murailles, les chefs promettaient le succès au peuple, et lui affirmaient que Dieu le délivrerait du danger qui semblait le menacer. Toutes les

1. *Ant. Jud.*, XIV, xv, 44. — *Bell. Jud.*, I, xvii, 8 et I, xxii, 4. — Nous trouvons dans ce dernier passage un renseignement très-précieux. Le voici : Lorsqu'il fut arrivé à la possession complète de la royauté, Hérode renvoya la femme qu'il avait épousée, lorsqu'il était encore de condition privée : c'était Doris, qui était de famille hiérosolymitaine. Il en avait eu un fils nommé Antipater, auquel il interdit le séjour de la capitale, pour faire honneur aux enfants nés de la reine Mariamine. Il ne fut permis à Antipater de paraître à Jérusalem que pendant les fêtes religieuses seulement.

2. *Ant. Jud.*, XIV, xvi, 4. — *Bell. Jud.*, I, xvii, 9.

campagnes des environs avaient été dépouillées, afin qu'il n'y restât plus de vivres, ni pour les hommes, ni pour les bêtes. Des sorties opérées en secret venaient constamment entraver l'approvisionnement de l'armée assiégeante¹. Hérode alors disposa des embuscades contre les sorties, et envoya au loin des détachements chargés de requérir tout ce dont l'armée avait besoin, si bien qu'en peu de temps on vit s'ouvrir un marché où tous les objets de première nécessité se trouvaient en abondance.

Comme il y avait toujours un grand nombre de travailleurs de service, les trois *aggeres* furent facilement achevés. On était d'ailleurs dans la belle saison, et leur construction n'avait été ralentie ni par le mauvais temps, ni par la négligence des travailleurs. Les machines de siège furent immédiatement montées et le battage des murailles commença. Cela n'intimida en rien les assiégés; loin de là. Ils imaginaient et mettaient en œuvre, de leur côté, une foule de stratagèmes contre les assiégeants. Des sorties livraient aux flammes les ouvrages en partie commencés, en partie achevés. En un mot, lorsque les Juifs en venaient aux mains avec leurs ennemis les Romains, ils déployaient tout autant de bravoure qu'eux, s'ils leur étaient inférieurs en science et en pratique des combats. Pour résister au jeu des machines, ils construisaient de nouvelles murailles derrière celles qui étaient entamées; sous terre ils soutenaient une véritable guerre de mines; enfin, poussés par le désespoir, plutôt que suivant un plan de défense mûrement combiné, ils faisaient une guerre sans merci², bien qu'ils fussent bloqués par une armée considérable et qu'ils eussent à souffrir de la famine et du

1. *Bell. Jud.*, I, xviii, 4.

2. *Bell. Jud.*, I, xviii, 4 et 2.

manque de tout; car malheureusement cette année tombait justement sur une année sabbatique¹.

Enfin, la muraille fut forcée, d'abord par vingt hommes déterminés, et, aussitôt après, par les centurions de Sossius. La première enceinte avait été prise en quarante jours et la seconde en quinze. Certaines parties des portiques du Hiéron avaient été incendiées, et Hérode ne manqua pas de mettre ce fait à la charge d'Antigone, tant il avait à cœur d'exciter l'animosité des Juifs contre lui.

Lorsque le Hiéron extérieur et la ville basse eurent été enlevés, les Juifs se réfugièrent dans le Hiéron intérieur et dans la ville haute. Craignant alors que les Romains ne missent obstacle aux sacrifices quotidiens et aux cérémonies du culte, les assiégés envoyèrent une députation demander qu'il leur fût permis d'introduire seulement des victimes pour le service du temple. Hérode s'empressa d'aquiescer à la requête qui lui était adressée, dans l'espoir que cette preuve de piété, et de bienveillance tout à la fois, déterminerait les assiégés à capituler. Il ne tarda pas à comprendre qu'il s'était grandement trompé. Les partisans d'Antigone se montraient plus audacieux et plus résolus que jamais. La force des armes seule pouvait avoir raison d'hommes si énergiques; la ville reçut donc un assaut violent qui réussit, et elle fut immédiatement envahie et livrée à toutes les horreurs. Les Romains en effet étaient exaspérés par la longue durée du siège, et les Hérodiens ne voulaient rien laisser aux Juifs de ce qu'ils pouvaient utiliser contre eux. Le carnage fut immense. Dans les ruelles, dans les maisons, dans le temple même, tous ceux qui s'y étaient entassés,

1. Cette année sabbatique se compose des douze mois compris entre les automnes des deux années 38 et 37 avant J.-C.

espérant y trouver un asile, étaient égorgés, sans que le fer épargnât les vieillards, les enfants et les femmes.

Josèphe affirme qu'Hérode envoya de tous les côtés supplier les vainqueurs de faire grâce de la vie à ces malheureux ; nous pouvons le croire, puisqu'il s'agissait maintenant de son peuple, et qu'il tenait sans doute à régner sur des vivants. Ordres et prières furent vains. Pas un soldat ne consentit à remettre le glaive au fourreau. Ivres de rage, ils continuèrent à massacrer, sans s'inquiéter ni de l'âge, ni du sexe de leurs victimes.

On vit alors Antigone, oubliant sa fortune passée, aussi bien que sa fortune présente, descendre de la forteresse Baris, et venir se jeter aux pieds de Sossius. Celui-ci, sans pitié pour une aussi grande infortune, céda à un mouvement de brutalité indigne d'un homme de cœur, et insulta grossièrement le malheureux prince qui se rendait à merci. Jouant lâchement sur son nom, il l'appela *Antigona* ; mais il n'eut pas la générosité de le traiter comme une femme, s'il lui en donnait le nom, et il le fit charger de chaînes¹.

Aussitôt que Jérusalem fut prise, Hérode, enfin débarrassé de ses ennemis, dut se préoccuper de la violence de ses alliés et des auxiliaires étrangers qui avaient pris part à la victoire. Ces derniers en effet, poussés par une curiosité ardente, se portaient en foule vers le temple, pour voir ce qui s'y trouvait. Le roi, car désormais nous pouvons donner à Hérode ce titre qui n'avait plus de compétiteur, le roi parvint à mettre obstacle au dessein de la foule, ici par des prières, là par des menaces, quelquefois par la force des armes. Il eût en effet regardé la victoire comme plus triste qu'une défaite, si les yeux de ces hommes avaient pu scruter à l'aise ce

1. *Ant., Jud.*, XIV, xvi, 2. — *Bell. Jud.*, I, xviii, 2.

qu'il était interdit aux Juifs eux-mêmes de contempler.

Il réussit de même à arrêter le pillage et le massacre, par ses instances auprès de Sossius qui n'était que trop disposé à laisser faire ses soldats. « Les Romains entendent-ils donc, « ne cessait de lui répéter Hérode, que, lorsqu'il n'y aura « plus ni une drachme, ni un être vivant dans Jérusalem, « vous me laissez régner sur le désert? Je ne voudrais pas « de l'empire du monde entier, si je devais le payer au prix « du sang de tant de citoyens. » Nous éprouvons, hâtons-nous de le dire, quelque plaisir à enregistrer ces paroles d'Hérode, parce qu'elles reflètent un bon sentiment; mais ne reflètent-elles en réalité que cela? Nous n'oserions l'affirmer, car nous apercevons l'esprit du souverain à travers le cœur de l'homme. Quoi qu'il en soit, Sossius répondit ce qu'il devait répondre, lui qui ne se souciait pas plus de Jérusalem que des Juifs : « Mes soldats ont assez enduré de pri- « vations et de fatigues pendant ce long siège, pour que « je leur doive une gratification, et je n'en ai pas d'autre « à leur offrir que le butin qu'ils feront dans la ville prise « par eux. » Hérode s'empressa de lui promettre qu'il les récompenserait largement lui-même et de sa bourse. Dans ces conditions, le marché fut vite conclu, et ce qui restait de la ville fut sauvé.

Hérode, du reste, remplit magnifiquement l'engagement qu'il avait pris. Chaque soldat toucha une somme considérable, les chefs furent traités en proportion, et Sossius lui-même reçut un présent digne d'un roi; si bien que les Romains étaient tous véritablement enrichis lorsqu'ils quittèrent la Judée¹.

Jérusalem subit cette nouvelle catastrophe sous le con-

1. *Ant. Jud.*, XIV, xvi, 3. — *Bell. Jud.*, I, xviii, 3.

sulat de Marcus Agrippa et de Caninius Gallus, dans la cent quatre-vingt-cinquième olympiade¹, le troisième mois de l'année et le jour de la solennité du jeûne. Sa date coïncidait à point nommé avec celle de la prise de Jérusalem par Pompée; car Jérusalem fut prise par Pompée et par Sossius, jour pour jour, à vingt-sept ans d'intervalle².

Sossius, après avoir consacré une couronne d'or au Dieu des Juifs, quitta Jérusalem, emmenant Antigone chargé de fers, pour le remettre entre les mains d'Antoine. C'est alors qu'Hérode donna carrière à son abominable nature. Craignant qu'Antigone, si Antoine lui conservait la vie et le conduisait à Rome, ne parvînt à plaider sa cause devant le sénat, en faisant valoir son origine royale et en remontrant que son rival était de basse extraction, craignant surtout qu'il ne réussît à faire comprendre que, s'il restait lui-même prisonnier à Rome, ses fils, du moins, avaient par leur naissance des droits imprescriptibles à la couronne; Hérode, à prix d'argent, obtint d'Antoine la mise à mort d'Antigone. Le supplice de ce malheureux prince pouvait seul lui donner quelque sécurité pour l'avenir, et il ne recula devant aucun sacrifice pour souiller sa mémoire de ce meurtre infâme³.

C'est ainsi que finit la dynastie asmonéenne, après une durée de cent vingt-six ans. Cette dynastie fut illustre entre les plus illustres, et par la noblesse de son origine, et par l'éclat du souverain pontificat, et surtout par les services

1. Ces deux consuls, selon Clinton, étaient en exercice en l'an 4 de la 185^e olympiade, 37 avant l'ère chrétienne.

2. C'est en 63 avant J.-C. que Pompée prit Jérusalem, et c'est en 37 que cette ville fut enlevée par Hérode et Sossius.

Ce serait donc en réalité à 26 ans d'intervalle que ces deux événements auraient eu lieu.

3. *Bell. Jud.*, I, XVIII, 3. — Dans ce passage, quelques sèches paroles suffisent à Josèphe pour raconter la fin d'Antigone.

signalés que ses membres avaient rendus à la nation juive. Ce qui la perdit, ce fut la division qui se glissa parmi les membres de cette malheureuse famille; la royauté qui lui fut enlevée devint l'apanage d'un Hérode, d'un fils d'Antipater, homme issu d'une race plébéienne, accoutumée jusque-là à fournir des serviteurs aux rois. Triste exemple des funestes conséquences qu'entraînent les dissensions des princes issus du même sang, lorsque se trouvent à côté d'eux, et mêlés à leurs conseils, des intrigants dépravés ¹.

Nous allons voir Hérode à l'œuvre, maintenant que le terrain est à peu près déblayé devant lui, et que l'autorité royale dont il est revêtu lui permettra de ne reculer devant aucun crime.

1. *Ant. Jud.*, XIV, xiv, 4.

TROISIÈME PARTIE.

La première pensée d'Hérode, dès qu'il se vit maître de la Judée, fut de régler à sa manière ses comptes avec ses sujets. A Jérusalem, tous ceux qui s'étaient déclarés ses partisans, appartenissent-ils à la classe la plus intime de la population, furent élevés aux plus hautes dignités. Ceux, au contraire, qui avaient soutenu la cause du malheureux Antigone, c'est-à-dire de la dynastie vraiment nationale, furent recherchés avec acharnement et livrés au supplice sans miséricorde¹.

Parmi les personnages auxquels Hérode accorda les plus grands honneurs, Josèphe cite le Pharisien Pollion et Samæas, son disciple. Voici quelle était la cause de cette faveur. Pendant le siège de Jérusalem, ils avaient conseillé aux habitants d'ouvrir à Hérode les portes de la ville; Hérode, qui tenait le fait pour certain, leur en témoigna naturellement sa reconnaissance. Ce qu'il y a de plus curieux en cela, c'est que c'é-

1. *Bell. Jud.*, I, xviii, 4.

tait ce même Samæas qui, ainsi que nous l'avons raconté en son lieu, lors du procès capital intenté à Hérode devant le Synhédrin, avait osé reprocher au grand prêtre Hyrcan et à tous les membres du saint tribunal leur conduite pusillanime à l'égard de l'accusé, et leur prédire que celui qu'ils voulaient soustraire au châtement qu'il avait mérité, deviendrait plus tard leur bourreau. Cette prédiction ne fut que trop bien accomplie¹.

Quels étaient ces deux personnages ainsi affublés de noms grécisés, suivant la mode du temps? Nous pensons qu'il faut les identifier avec deux saints docteurs de la loi, d'un grand renom dans l'histoire religieuse des Juifs. Mais lesquels Pollion pourrait n'être que le célèbre Hillel, et Samæas que son ami Schammaï : ou bien le premier serait Abtalion et le second Schemaya. Dans le doute, voici quelles sont les notices consacrées à ces hommes illustres par le savant Ulmann, grand rabbin du consistoire central :

« Hillel l'ancien, né en Babylonie vers l'an 75 avant
 « l'ère vulgaire, était, par le côté maternel, de la race de
 « David. Il vint à Jérusalem, où il suivit les leçons de
 « Schemaya et d'Abtalion, chefs du Synhédrin. Vivant d'abord
 « dans une extrême pauvreté, il dut ensuite à son mérite et
 « à sa naissance d'être élevé à la dignité de Naci. Modeste,
 « tolérant, d'une patience à toute épreuve, d'une incompa-
 « rable douceur devenue proverbiale, cet homme supérieur
 « dut à son beau caractère, autant qu'à sa vaste science, la
 « popularité dont il était entouré et l'illustration attachée à
 « son nom. Recherché des grands et des petits, il savait se
 « mettre à la portée de tout le monde, et plusieurs païens.
 « gagnés par l'aménité de son caractère et l'élévation de ses

1. *Ant. Jud.*, XV, 1, 4.

« principes, se convertirent au judaïsme. Il introduisit plusieurs règlements dans le culte et dans la jurisprudence, enseigna la méthode d'interprétation des textes sacrés, connue sous le nom des six middoth et portés à treize par Rabbi Ismaël, fonda une école célèbre qui s'est maintenue longtemps après lui, et commença par mettre en ordre la Mischna, qu'il divisa en six sections, ouvrage dont la rédaction définitive a été achevée par un de ses descendants (Rabban Jehouda le Naci). Hillel fut appelé, comme Ezra, le restaurateur de la loi. Il mourut à l'âge de 120 ans.

« Schammaï, collègue de Hillel et vice-président du Synhédrin, fut le fondateur d'une célèbre école, émule de celle de Hillel. Les membres de ces deux académies, malgré la divergence de leurs opinions et la vivacité de leurs controverses, vécurent dans une union fraternelle, et leur vie de famille ne fut jamais troublée par suite de leurs discussions théologiques. Quant aux deux fondateurs, Hillel et Schammaï, ils n'étaient personnellement en désaccord que sur trois questions doctrinales.

« Abtalion, célèbre docteur qui florissait vers l'an 50 à 34 avant l'ère vulgaire. Il avait le titre de Ab-beth-din (père ou chef du Synhédrin, vice-président); son collègue Schemaya avait le titre de Naci (prince ou patriarche, président). Ils étaient tous deux d'origine païenne. C'est à leur école que s'est formé le célèbre Hillel. »

Un curieux passage du Talmud de Babylone (traité Yoma, du grand pardon, fol. 71 et 71 bis) peut être rapporté ici à titre de renseignement. Le voici :

« Lorsque le grand prêtre sortait du sanctuaire (le soir du grand pardon), tout le monde lui faisait cortège. Le peuple, voyant Schemaya et Abtalion, quitta le grand prêtre et s'en alla autour de Schemaya et d'Abtalion. Enfin

« Schemaya et Abtalion allèrent prendre congé du grand
 « prêtre. Celui-ci leur dit : Que les gens du peuple aillent en
 « paix. Ils lui répondirent : Qu'ils aillent en paix les enfants
 « du peuple qui travaillent à l'œuvre d'Aaron; mais qu'il
 « n'aille pas en paix le fils d'Aaron qui ne travaille pas à
 « l'œuvre d'Aaron. »

Il est fâcheux que le récit talmudique s'arrête là et ne donne même pas le nom du grand prêtre dont il s'agit. Mais, d'après les notes historiques que nous venons de tirer du dictionnaire biographique d'Ulmann, il est évident qu'il s'agit ici de Schemaya et d'Abtalion qui furent les maîtres de Hillel. Or comme, d'après le récit de Josèphe, Samaëas était le disciple de Pollion, il devient clair que le Samaëas de Josèphe ne peut être le Schemaya maître d'Hillel. En d'autres termes, puisque Schemaya était Naci ou président du Synhédrin, et Abtalion, Ab-beth-din ou vice-président seulement de ce saint tribunal, il ne peut y avoir identité entre ces deux personnages et ceux que cite Josèphe, c'est-à-dire Pollion et Samaëas son disciple. Au contraire, il devient tout à fait vraisemblable que ces deux noms grecs désignent Hillel, qui était Naci, et Schammaï, qui était Ab-beth-din avec lui¹. Quant au grand prêtre en question, il est plus que probable qu'il n'est autre que le pauvre Hyrcan.

A quel fait historique précis viennent faire allusion les paroles échangées par le grand prêtre et par Schemaya et Abtalion dans le récit talmudique? Ce ne peut être certai-

1. Dans le *Josippon*, imitation hébraïque anonyme de Josèphe, écrite au IV^e siècle de l'ère chrétienne, le massacre des membres du Synhedrin, exécuté par l'ordre d'Hérode, est raconté avec les mêmes détails, et les deux docteurs épargnés par le roi sont appelés Hillel et Schammaï, au lieu de Pollion et Samaëas. Ce texte justifie donc l'opinion que je viens d'émettre, touchant l'identification des personnages en question.

nement au conseil d'ouvrir les portes de Jérusalem à Hérode, donné au peuple par Pollion et Samæas, qui ne sont autres que Hillel et Schammaï. Dès lors, je renonce prudemment à une recherche qui n'aboutirait à rien de certain. Toutefois, il est bien probable qu'il s'agissait en cette rencontre des querelles pendantes entre Hyrcan et son frère Aristobule.

Mais revenons à notre récit.

Une fois maître de Jérusalem, Hérode se mit immédiatement à porter tous les insignes et tous les ornements de la dignité royale. Pour gorger Antoine et ses amis, il fallait trouver des sommes considérables; dans ce but, il employa le moyen le plus simple et le plus expéditif¹ : il dépouilla sans vergogne les familles riches. Punir les partisans d'Antigone était une douce vengeance qu'Hérode ne pouvait se refuser, car il n'était pas homme à user de clémence; aussi parmi les chefs de ses adversaires choisit-il les quarante-cinq personnages les plus importants, qu'il envoya au supplice, après avoir pris soin de placer aux portes de la ville des hommes armés chargés de s'assurer qu'on n'emporterait rien de précieux avec les cadavres de ses victimes. On fouillait les morts, et tout ce que l'on trouvait sur eux d'or, d'argent et de bijoux était apporté au roi; en un mot, la détresse de la nation juive n'avait pas de bornes, tant à cause de l'insatiable cupidité du nouveau roi, qui avait besoin d'argent, que de la fâcheuse coïncidence de l'année sabbatique, qui forçait de laisser les terres sans culture, même sans ensemencement (38 à 37 av. J.-C.).

Antoine avait résolu de garder Antigone vivant jusqu'au

1. Dans la *Guerre judaïque* (I, xviii, 4), Josèphe prétend que, pour payer Antoine et ses amis, Hérode fit fabriquer de la monnaie avec le métal de tous les bijoux qu'il possédait.

jour du triomphe qu'il comptait bien se faire décerner. Mais, apprenant que la nation juive, mécontente de son sort présent, aspirait à une nouvelle révolution, et manifestait hautement son attachement pour le captif Antigone et sa haine pour Hérode, il se décida à mettre fin à cette position embarrassante par un coup de hache. Pour calmer les Juifs, il fit décapiter le prince qu'ils adoraient. C'était, pensait-il, le seul moyen de les forcer à se tenir tranquilles.

Voilà comment s'exprime Josèphe, qui, sentant bien qu'il écrit là une infamie, cherche son excuse dans une citation empruntée aux œuvres historiques de Strabon. Je copie :

« Strabon de Cappadoce rend témoignage en ces termes
 « à la vérité de mes paroles. Antoine fit mourir par la hache
 « le Juif Antigone qu'il avait emmené à Antioche. Il fut
 « ainsi le premier des Romains qui fit décapiter un roi, parce
 « qu'il pensa qu'il ne pourrait, par aucun autre moyen,
 « amener les esprits des Juifs à accepter la souveraineté
 « d'Hérode, mis sur le trône à la place de son prisonnier.
 « En effet, les tortures n'étaient pas capables de les forcer à
 « donner à Hérode le titre de roi, tant ils avaient d'estime et
 « d'affection pour son prédécesseur. Antoine supposa donc
 « que l'ignominie du supplice affaiblirait le souvenir d'Anti-
 « gone, et diminuerait la haine des Juifs contre Hérode¹. »

Singulier calcul, on en conviendra! Un usurpateur suborne un bourreau pour faire supplicier comme un vil criminel le roi qu'il a dépouillé; puis les assassins se figurent que l'odieux du supplice rejaillira sur le nom du supplicié et non pas sur le leur! mais l'histoire est là qui tôt ou tard fait justice. Le tour d'Hérode est arrivé, et il ne tiendra pas à nous que ses mérites ne soient suffisamment mis en lumière.

1. *Ant. Jud.*, XV, 1. 2.

Dès que la nouvelle des succès d'Hérode fut parvenue jusqu'à Hyrcan, qui était alors en captivité chez les Parthes, ce pauvre pontife n'eut plus qu'une pensée, celle de recouvrer sa liberté et de rentrer à Jérusalem. Il y parvint, et voici dans quelles circonstances. Nous avons raconté comment Barzapharnès et Pacorus s'étaient emparés de la personne de Hyrcan, alors grand prêtre et roi des Juifs, et de celle de Phasaël, frère aîné d'Hérode. Inutile de rappeler ici les détails du suicide de ce dernier ¹.

Hyrcan fut emmené dans le pays des Parthes, et leur roi Phraates, par égard pour la noble origine de son prisonnier, le traita avec assez de clémence pour le délivrer de la prison et lui permettre d'aller vivre à Babylone, où il se trouverait au milieu d'une multitude de compatriotes. En un mot, Hyrcan devint prisonnier sur parole. Arrivé dans la résidence qui lui était assignée, Hyrcan se vit aussitôt traiter en pontife et en roi par les Juifs qui vivaient à Babylone, aussi bien que par tous ceux qui étaient répandus dans le pays jusqu'à l'Euphrate. Rien ne pouvait être plus doux et plus consolant pour Hyrcan. Aussitôt qu'il apprit qu'Hérode avait ceint la couronne, il eut la simplicité de voir dans ce fait un nouveau motif d'espérance. Hérode n'était-il pas son ami? Ne devait-il pas avoir conservé au cœur une vive reconnaissance pour le service qu'il lui avait rendu jadis, lorsqu'il avait été mis en jugement, en le soustrayant à la condamnation et au supplice qui le menaçaient? Il s'en ouvrit aux personnages juifs qui l'entouraient et lui faisaient une sorte de cour. Ceux-ci, qui n'avaient pas la même confiance dans les vertus du nouveau roi, s'efforcèrent de détromper Hyrcan et de lui persuader de rester avec eux. Ils lui rappelèrent

1. *Ant. Jud.*, XV, II, 1.

tous les honneurs dont il était entouré; ils lui représentèrent qu'au milieu d'eux rien absolument ne manquait à sa dignité de pontife et de roi. Ils firent plus encore et insistèrent sur la mutilation que lui avait fait subir Aristobule, et qui lui interdisait à tout jamais, à Jérusalem, la possession et l'exercice de cette double dignité. D'ailleurs il n'était que trop ordinaire de voir les rois oublier les services rendus à leur personne, lorsqu'ils n'étaient encore que de simples particuliers¹.

Ces conseils dictés par le dévouement et par la prudence ne furent pas accueillis comme ils auraient dû l'être, et Hyrcan n'en persista pas moins à vouloir retourner en Judée. Ce désir devint plus vif encore, lorsqu'il eut reçu une dépêche d'Hérode qui lui conseillait de supplier le roi Phraates et les Juifs de son entourage de trouver bon qu'il partageât l'autorité souveraine avec lui; que le moment était venu où il pouvait lui témoigner toute sa gratitude pour les immenses bienfaits dont il l'avait comblé, et qu'il n'avait rien de plus à cœur que de lui prodiguer les témoignages de cette gratitude.

En même temps que cette dépêche était envoyée à Hyrcan, il partait pour la cour de Phraates un ambassadeur d'Hérode, nommé Samaralla; il était porteur de magnifiques présents destinés au roi des Parthes, et devait le supplier, de la part de son maître, de ne pas faire obstacle à l'expansion de sa reconnaissance envers l'homme auquel il devait toute sa fortune.

Quel était le vrai sentiment caché sous ces dehors de tendresse? Laissons parler Josèphe : « Mais ce n'était pas là « ce que voulait Hérode! Maître, comme il l'était alors, du

1. *Ant. Jud.*, XV, 11, 2.

« titre et de l'autorité de roi, il redoutait, et avec raison, « que quelque changement ne fût apporté à cet ordre de « choses; aussi voulait-il tenir Hyrcan en son pouvoir, et « au besoin s'en débarrasser par un assassinat. Nous verrons « plus tard que ce fut ce dernier parti qu'il adopta¹. »

Ainsi Hérode le *Grand* débutait dans sa carrière de roi par le supplice et la spoliation de ses adversaires abattus, par des caresses hypocrites à l'adresse de son bienfaiteur, dont, sans doute, il combinait déjà le meurtre.

Hérode le *Grand* commençait à se montrer franchement un infâme, car il ne cherchait plus guère à maintenir sur son visage le masque qu'il y avait tenu si longtemps attaché, pour atteindre plus sûrement son but.

Mais poursuivons et assistons à l'atroce comédie qui va se jouer à Jérusalem². Hyrcan a réussi à obtenir sa liberté; plein d'espérance, bien muni d'argent, grâce à la libéralité des Juifs de Babylone, il part pour la Judée et revoit enfin la ville sainte. Hérode le reçoit avec les plus grands honneurs. Dans toutes les assemblées, la première place est pour Hyrcan; dans les festins, la première place est encore pour Hyrcan, qu'Hérode affecte d'appeler son père. Comment un soupçon pourrait-il germer dans l'esprit de ce malheureux prince?

Que fait alors Hérode pour maintenir intact le pouvoir qu'il a entre les mains? Il n'hésite pas à prendre des mesures qui doivent jeter la dissension au sein même de sa famille. Hyrcan mutilé ne peut plus exercer le souverain pontificat; il lui faut donc un successeur. Hérode, qui ne veut à aucun prix confier une semblable dignité à un homme de

1. *Ant. Jud.*, XV, 11, 3.

2. *Bell. Jud.*, I, xxii, 4. — Tout ce qui concerne la fin misérable de Hyrcan est résumé en une dizaine de lignes dans ce passage.

naissance illustre, choisit, parmi les Juifs de Babylone, un prêtre obscur nommé Hananéel (Ἀνάναιον) et il l'investit du pontificat¹ !

Alexandra, fille de Hyrcan, et femme d'Alexandre, fils du roi Aristobule, ne subit pas patiemment un pareil outrage. Elle avait des enfants issus de son mariage avec Alexandre. L'un, nommé Aristobule, était le type de la beauté masculine ; l'autre, Mariamme, devenue femme d'Hérode, présentait l'ensemble de toutes les grâces, de toutes les splendeurs de la beauté féminine. Alexandra était indignée de ce que, son fils vivant, le souverain pontificat fût donné à un obscur personnage, sorti de Babylone pour le recevoir. Elle écrivit donc à Cléopâtre, toute-puissante alors sur le cœur d'Antoine, pour la charger de demander à celui-ci la dignité de grand prêtre au nom de son fils Aristobule. Afin que cette lettre confidentielle ne fit pas fausse route, elle fut remise entre les mains d'un musicien qui était au service d'Alexandra et qui se chargea de la faire arriver à son adresse².

Antoine toutefois ne se pressa pas d'acquiescer à la demande que Cléopâtre lui transmettait de la part d'Alexandra. Le hasard voulut alors que l'un de ses amis, nommé Dellius, fit un voyage en Judée, pour régler nous ne savons quelles affaires. Ce Dellius vit Aristobule et fut vivement frappé de la noblesse et de la beauté de ce jeune homme, aussi bien que de celles de sa sœur Mariamme, femme d'Hérode. Il s'empressa de se lier avec la mère de ces beaux enfants, et un jour, dans la conversation, il lui conseilla d'envoyer leurs portraits à Antoine. Il était certain, disait-il, que

1. *Ant. Jud.*, XV, 11, 4.

2. *Ant. Jud.*, XV, 11, 5.

dès qu'il les aurait vus, il n'aurait plus rien à lui refuser. Alexandra se laissa persuader, et les deux portraits furent expédiés à Antoine.

Nous touchons ici à un détail de mœurs que nous ne retraçons qu'avec une extrême répugnance. Mais que faire? Celui qui veut écrire l'histoire n'a pas le droit de s'en tenir aux réticences; il ne peut que choisir les expressions qu'il emploiera.

Dellius faisait partir, en même temps que les portraits, une lettre à son ami, lettre dans laquelle, se laissant aller à l'admiration la plus vive, il affirmait que ces deux enfants n'étaient pas des créatures humaines, mais bien plutôt des rejets de quelque dieu. Il agissait ainsi pour stimuler les honteuses passions d'Antoine. Celui-ci n'osa pas se faire envoyer la jeune femme, d'abord parce qu'elle était mariée à Hérode, mais surtout parce qu'il savait que Cléopâtre n'était pas femme à lui pardonner des fantaisies pareilles; il se contenta donc d'écrire à Dellius de faire partir Aristobule, sous quelque prétexte honnête, ajoutant toutefois de ne le faire que s'il n'y voyait aucun inconvénient grave.

La lettre d'Antoine fut soumise à Hérode. (Ici je ne saurais me dispenser d'emprunter la traduction latine du texte même de Josèphe.) « *Haud tutum esse judicavit, formâ et ætate Aristobulum (erat enim annorum sexdecim) et genere præstantem mittere ad Antonium, hominem eo tempore Romanorum vel potentissimum, eundemque paratum ut illo ad amores uteretur, et voluptates inverecundè (quoniam quicquid sibi lubebat facere posset) conquirentem.* » Hérode se hâta donc de répondre que, si le jeune homme s'éloignait du pays, ce fait seul deviendrait immédiatement la cause de grands troubles, et probablement d'une guerre civile.

parce que les Juifs ne cessaient d'aspirer à une révolution et à un changement de souverain¹.

On est presque étonné de voir une fois Hérode agir sous l'impulsion d'un sentiment honnête, et, presque malgré soi, on cherche un autre motif à cette action louable. Quoi qu'il en soit, après qu'il se fut ainsi excusé de ne pas exécuter l'ordre d'Antoine, Hérode pensa qu'il était prudent de ne pas priver tout à fait Aristobule et sa mère Alexandra des honneurs qui leur étaient dus. Sa femme Mariamme, d'ailleurs, ne cessait de le poursuivre de ses instances pour qu'il rendit le souverain pontificat à son frère. Il comprenait qu'il était désormais indispensable, dans son propre intérêt, que le rejeton des Asmonéens fût revêtu d'une dignité qui ne lui permit plus de quitter la Judée.

En habile comédien qu'il était, Hérode songea à tirer le meilleur parti possible de la situation, et il y réussit de la manière suivante : tous ses amis furent convoqués et réunis en conseil, et il prit devant eux la parole. Il commença par se plaindre amèrement de la conduite d'Alexandra à son égard. Il lui reprocha de convoiter en secret la royauté et de conspirer contre lui. Comme il était au courant de l'intrigue qu'Alexandra avait nouée avec Cléopâtre, il accusa nettement sa belle-mère d'avoir exploité l'influence de la reine d'Égypte sur Antoine, pour tâcher d'amener celui-ci à le dépouiller de la couronne qu'il lui avait donnée, afin de la transmettre à son jeune fils. Un pareil calcul était bien coupable, ajouta-t-il, puisqu'il n'aboutirait qu'à la dépossession de sa propre fille et à des désastres pour le royaume qu'il n'avait conquis lui-même qu'au prix de tourments et de dangers effroyables ! Après ce sombre préambule, Hérode changea de

1. *Ant. Jud.*, XV, n, 6.

ton. Quelle est donc mon unique pensée, continua-t-il avec une feinte douceur? Je veux oublier tout le mal que vous avez essayé de me faire, et au lieu de songer à des idées de vengeance, qui sont bien loin de mon cœur, je suis heureux de pouvoir enfin vous accorder tout ce que vous deviez légitimement ambitionner. Je donne dès à présent le souverain pontificat à votre fils, et si je ne le lui ai pas conféré plus tôt, si j'ai choisi Hananéel pour en faire un grand prêtre, c'est qu'Aristobule n'était encore qu'un jeune enfant.

Tout cela, Hérode, on le pense bien, ne le dit pas sous l'impression du moment. Rien dans son discours ne fut improvisé. Toutes ses paroles, au contraire, avaient été bien calculées, bien pesées, afin de donner le change à sa belle-mère et à sa femme, ainsi qu'à ses amis présents au conseil.

La scène eut un succès complet. Alexandra, partagée entre la joie que lui causait la réalisation inespérée de ses vœux pour son fils et la crainte de rester suspecte aux yeux du roi, Alexandra, fondant en larmes, se défendit en disant que, si elle avait cherché à faire recouvrer le souverain pontificat à son fils, c'était surtout à cause de l'affront sanglant qu'il avait subi; elle jura que jamais elle n'avait songé à la royauté, qu'elle n'accepterait pas, quand bien même on la lui offrirait; car elle avait maintenant autant d'honneurs qu'elle en pouvait ambitionner, puisque son gendre, le protecteur naturel de sa famille, était investi du pouvoir royal pour lequel il était mieux fait que qui que ce fût, et puisque le souverain pontificat était dévolu à son propre fils. Elle ajouta qu'elle saurait prouver toute sa reconnaissance; qu'elle se montrerait désormais empressée d'acquiescer à tout ce que l'on désirerait d'elle, et qu'elle demandait le pardon et l'oubli de ce qu'elle avait pu faire inconsidérément, poussée par les exigences de sa haute naissance et par l'indignité qu'elle avait endurée.

De semblables raisons ne rendaient-elles pas excusables les actes de présomption qu'elle avait commis ?

Le résultat de cette discussion solennelle fut, en apparence, une réconciliation des plus tendres ; des protestations de dévouement chaleureux furent échangées de part et d'autre, et la plus douce, la plus entière confiance parut rentrée dans tous les cœurs¹.

Hérode ne fit pas attendre à sa belle-mère l'effet de ses promesses, et Hananéel fut immédiatement destitué du souverain pontificat. Cet Hananéel, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, n'était pas né dans la Judée, mais il était issu d'une des familles juives déportées jadis par delà l'Euphrate. On comptait, en effet, bien des milliers de familles de cette race transplantées autour de Babylone. A l'une d'elles appartenait Hananéel, qui était en réalité de sang pontifical, et qu'Hérode s'était attaché depuis longues années. Aussi, lorsqu'il monta sur le trône, ne l'oublia-t-il pas et l'éleva-t-il au comble des honneurs, en lui conférant le souverain pontificat, qu'il lui reprit sans plus de scrupules, lorsqu'il voulut faire cesser les dissensions de famille qui l'inquiétaient et pouvaient donner lieu à des scandales. Quant au respect des lois, Hérode ne s'en inquiétait guère, la seule loi à laquelle il entendait se soumettre étant son bon plaisir. Ainsi un grand prêtre, une fois installé, ne pouvait être dépossédé, et, à ce compte, Hananéel eût dû conserver la tiare. Mais il y avait des précédents, et Hérode, sans doute, ne manqua pas de les invoquer pour justifier sa conduite. Antiochus Épiphanes, par exemple, avait le premier violé cette loi constitutive, en dépouillant du pontificat Jésus, afin de lui substituer son frère Onias. Aristobule, le second, avait destitué son frère Hyrcan.

1. *Ant. Jud.*, XV, II, 7.

Hérode donna le troisième exemple de cette infraction sacrilège de la loi, en rendant le pontificat au jeune Aristobule, son beau-frère¹.

Hérode espérait s'être affranchi des troubles domestiques; il n'en fut rien, grâce à son caractère soupçonneux. Au lieu d'avoir en sa belle-mère la confiance qu'il lui devait, après leur réconciliation publique, il pensa que les tentatives précédentes de la pauvre femme devaient rester pour lui un juste sujet d'apprehension, et qu'il fallait, à tout prix, lui enlever une nouvelle occasion de conspirer. Il lui enjoignit donc de vivre dans le palais et de s'abstenir de tout acte d'autorité personnelle. C'était déjà beaucoup, mais il fit pis encore. Il l'entoura d'une surveillance telle, qu'à l'exception des détails les plus intimes de la vie quotidienne, toutes ses actions étaient épiées et rapportées au roi. Il était naturel que le régime odieux auquel on la soumettait, finit par l'exaspérer et par lui mettre au cœur une haine indicible contre son persécuteur. Alexandra avait en effet trop d'orgueil féminin pour ne pas se sentir profondément blessée de l'espionnage qui pesait sur ses moindres démarches; aussi en vint-elle rapidement à préférer même la mort à cette vie de servitude et de terreur, où, sous couleur d'honneurs rendus à sa personne, toute liberté lui était ravie.

Dans cette extrémité, elle eut de nouveau recours à Cléopâtre; elle se plaignit amèrement des traitements qu'elle endurait, et supplia la reine d'Égypte de faire tout ce qu'elle pourrait afin de lui venir en aide. Cléopâtre lui répondit en l'engageant à fuir en secret avec son fils et à se réfugier auprès d'elle à Alexandrie. Mettre ce conseil à exécution n'était pas chose facile, et Alexandra s'ingénia pour trouver

1. *Ant. Jud.*, XV, III, 1.

le moyen de s'évader. Voici ce qu'elle imagina. Elle fit acheter deux cercueils, et s'y enferma avec son fils, après avoir donné à ses serviteurs l'ordre de les emporter de nuit hors du palais et de la ville. Une fois sortis des murailles, ils devaient gagner en hâte la côte où les attendait un vaisseau chargé de les transporter en Égypte. Tout était donc bien combiné et pouvait réussir; l'indiscrétion d'un des affidés fit tout échouer. Ésope, valet d'Alexandra, ayant rencontré par hasard l'un des amis de sa maîtresse, nommé Sabbion, se mit à causer avec lui du projet d'évasion, le croyant dans le secret. Ce Sabbion était assez mal vu d'Hérode, parce qu'il passait dans l'opinion publique pour être un de ceux qui avaient concouru à l'empoisonnement d'Antipater. Le hasard lui fournissait le moyen de rentrer en grâce; il s'empressa de le saisir. Révéler à Hérode le petit complot qu'il venait de découvrir sans le chercher, n'était-ce pas s'assurer désormais la bienveillance du roi? Il est vrai qu'il fallait trahir la femme qui lui avait donné le nom d'ami; mais cette considération n'eut pas une action sullisante sur cette âme honnête, pour l'arrêter en si beau chemin. Sabbion courut donc tout raconter au roi.

Hérode, apparemment, était légiste, car il jugea bon de laisser entamer l'exécution du complot. Toutes ses précautions étaient bien prises, et lorsque Alexandra et son fils croyaient n'avoir plus qu'à courir, ils se virent enveloppés et arrêtés.

Cette fois encore, il fallait se montrer prudent, et Hérode qui s'était donné le temps de peser mûrement le parti qu'il devait prendre en cette conjoncture, Hérode fit grâce à sa belle-mère, quelque forte que fût son envie de s'en débarrasser, tout simplement parce qu'il n'osa pas sévir. Il connaissait la haine de Cléopâtre pour lui, et il savait à merveille que cette haine saurait tirer grand parti de ce qu'il

ferait contre Alexandra. Il y avait donc bénéfice pour lui à jouer la clémence, et il espéra du coup se donner aux yeux de ses sujets un superbe vernis de magnanimité.

Tout cela était bon pour la nation; mais, en secret, quelle était la pensée bien arrêtée du scélérat? Il était fermement décidé à se délivrer par un assassinat de la crainte que lui inspirait le jeune Aristobule; mais pour se réserver de meilleures chances de paraître innocent de ce meurtre, il calcula qu'il valait mieux le différer et ne pas le mettre à exécution, immédiatement après la faute que le malheureux jeune homme venait de commettre¹. Ce calcul, digne d'Hérode, ne profita guère, ainsi que nous allons le voir, à la victime vouée à la mort.

La fête des tabernacles, qui se célébrait alors avec une grande pompe par toute la nation juive, était arrivée; elle dura plusieurs journées qu'Hérode sembla, comme le peuple, consacrer à l'allégresse. La joie, pourtant, était bien loin du cœur de ce méchant homme; la haine et l'envie y régnaient seules, et ce fut la solennité même qui poussa le meurtrier à en finir plus promptement avec Aristobule.

En effet, lorsque cet infortuné jeune homme (il n'avait alors que dix-sept ans), revêtu des insignes somptueux du souverain pontificat, monta à l'autel pour procéder au sacrifice, suivant les prescriptions de la loi sacrée, la multitude, frappée de sa beauté, de l'élégance de sa taille, et de la noblesse native empreinte sur tous ses traits, fut entraînée vers lui par un vif élan d'admiration, non moins que par le souvenir des actions qu'avait accomplies son aïeul Aristobule. Dominés par tous ces sentiments qu'ils ne croyaient avoir aucune

1. *Ant. Jud.*, XV, III, 2.

raison de dissimuler, pleins à la fois de joie et de tristesse, ils mêlèrent à leurs prières les acclamations les plus enthousiastes en faveur du jeune pontife. La faveur du peuple lui était désormais acquise sans partage, et la reconnaissance pour les bienfaits dus à ses ancêtres se fit jour avec un éclat plus spontané que prudent. Hérode, présent à cette véritable ovation, sentit la rage envahir son cœur jaloux, et, dès ce moment, le misérable ne songea plus qu'à hâter l'accomplissement de ses abominables desseins.

Lorsque les jours de fête furent passés, Alexandra convia son fils et l'usurpateur, qui était son gendre, à un festin qu'elle leur offrait dans sa résidence de Jéricho. Hérode combla l'une et l'autre de prévenances et de caresses, afin d'attirer sa victime en un lieu propice. Il se montra plein de jeunesse et d'entrain, se mêlant aux jeux encore à demi enfantins d'Aristobule, comme s'il n'avait d'autre pensée que celle de lui procurer les distractions de son âge. A Jéricho règne toujours une température très-élevée. Au moment du jour où la chaleur était le plus accablante, tous deux sortirent et allèrent chercher un peu de fraîcheur vers les grandes piscines qui avoisinaient le palais. Ils y trouvèrent quelques amis et quelques serviteurs déjà rassemblés et qui se baignaient joyeusement. A l'instigation d'Hérode, Aristobule se mit à l'eau pour prendre part à leurs ébats. Hélas ! c'était la mort la plus horrible qui attendait le jeune prince. Le jour tombait ; les amis d'Hérode, qui avaient reçu les ordres de ce monstre, profitèrent de la venue de l'obscurité, et, comme en se jouant, se mirent à faire plonger le prince comp sur coup, ne s'arrêtant que lorsqu'il fut bien mort.

C'est ainsi que périt assassiné, dans sa dix-huitième année, Aristobule, qui n'avait été investi du souverain

pontificat que pendant un an. A peine était-il refroidi, que Hananéel fut remis en possession de cette dignité¹.

Voyons maintenant quelles furent les suites de cette scène atroce. Aussitôt que la sinistre nouvelle fut connue d'Alexandra et de Mariamme, ces deux malheureuses femmes éclatèrent en cris désespérés, et se jetèrent éperdues sur le cadavre de l'être chéri qu'elles venaient de perdre. Tout à l'heure elles étaient pleines de quiétude et de bonheur, et voilà que tout d'un coup la joie avait fait place aux sanglots. En un clin d'œil, la rumeur de ce crime envahit la ville entière, et dans chaque maison on pleurait, comme s'il s'agissait pour chacun d'une calamité qui lui fût personnelle. Alexandra, dès qu'elle fut instruite de la fin épouvantable de son fils, Alexandra manifesta la douleur la plus violente, surtout en songeant au moyen que l'on avait choisi pour assassiner son fils ; par prudence toutefois et pour ne pas s'exposer elle-même à un danger qu'elle ne pressentait que trop, elle eut le courage de montrer assez promptement une résignation toute calculée devant le meurtrier. Plus d'une fois, lorsqu'elle se trouvait seule, elle eut la tentation de se réfugier dans le suicide, mais le désir de la vengeance la retint, et elle voulut vivre pour poursuivre le châtement du meurtrier. Elle en vint ainsi à prendre le parti d'ignorer aux yeux de tous comment les choses s'étaient passées, et elle n'eut plus au fond de l'âme qu'une pensée et qu'un but : venger son enfant. Elle refoula donc

1. *Ant. Jud.*, XV. III, 3. — *Bell. Jud.*, I, xxii, 2. — Le récit de la mort d'Aristobule, dans ce dernier passage, est plus que bref et diffère pourtant de celui que nous avons pris dans les *Antiquités judaïques*. Voici en quoi il consiste : le jeune homme fut envoyé de nuit à Jéricho, et là les Gaulois de la garde d'Hérode exécutèrent les ordres de celui-ci et noyèrent le jeune grand prêtre dans une piscine.

sa douleur pour ne pas éveiller les soupçons d'Hérode. Quant à celui-ci, nous le connaissons assez bien maintenant pour deviner quelle fut sa conduite. Il mit tous ses soins à faire croire, hors du palais, que la mort du jeune homme n'était due qu'à la fatalité; puis il prit ses mesures pour faire de ce deuil un deuil national auquel aucune splendeur ne manquerait. Non-seulement des funérailles magnifiques furent préparées et ordonnées par lui-même, mais encore il sut se faire voir en public, versant d'abondantes larmes sur le sort de son beau-frère. Certes si jamais larmes ont été qualifiées d'hypocrites, ce sont bien celles-là! Il se montra donc profondément affligé de cette mort inopinée qui avait enlevé, dans la fleur de son âge et de sa beauté, un prince accompli; mais personne ne s'y trompa. Le misérable avait trop d'intérêt à cette mort, pour qu'elle semblât due au hasard. Chacun comprit donc à merveille qu'une fois de plus Hérode jouait son rôle, de façon à se blanchir d'un crime odieux.

Nous le disions il n'y a qu'un instant, la magnificence des funérailles d'Aristobule dépassa tout ce que l'on pouvait imaginer, en raison du somptueux sépulcre qui fut préparé pour recevoir sa dépouille mortelle, des aromates qui y furent amoncelés et des bijoux merveilleux que l'on ensevelit avec le mort. Chose étrange! Josèphe nous affirme qu'à la vue de ces honneurs extraordinaires, la douleur des femmes s'adoucit et trouva une consolation réelle¹.

Alexandra pourtant ne se laissa pas dominer par ce sentiment d'apaisement; loin de là. Chaque jour le souvenir des maux qu'elle avait endurés exaspérait sa douleur, et lui arrachait des plaintes auxquelles elle donnait un libre

1. *Ant. Jud.*, XV, m, 4.

cours. Elle finit par écrire à Cléopâtre pour lui dénoncer la perfidie d'Hérode et l'assassinat de son fils. La reine d'Égypte, qui depuis longtemps déjà était toute disposée à accueillir les plaintes d'Alexandra et à lui venir en aide, prit cette fois fait et cause pour elle, et insista vivement auprès d'Antoine, pour qu'il se décidât à châtier le meurtrier du jeune grand prêtre. Elle représenta à son amant qu'il ne pouvait pas tolérer que cet Hérode, auquel il avait donné une couronne à laquelle il n'avait aucun droit, osât commettre de pareils crimes contre ceux qui étaient ses rois légitimes. Antoine, obsédé par des accusations sans cesse répétées, finit par céder. Il se rendit à Laodicée, et de là envoya à Hérode l'ordre de comparaître devant lui, pour se disculper du crime qui lui était imputé. Il ajoutait que, s'il était réellement coupable, il serait puni. Hérode commençait à redouter les conséquences des accusations portées contre lui par cette Cléopâtre qui ne cessait d'exciter la colère d'Antoine; il prit donc le parti d'obéir, avec d'autant plus d'empressement, d'ailleurs, qu'il comprenait parfaitement qu'il ne pouvait essayer de s'en dispenser. Avant de partir, il remit entre les mains de Joseph, son oncle, les pouvoirs nécessaires pour exercer la régence pendant toute la durée de son voyage.

Les instructions secrètes qu'il lui donna vont nous faire apprécier à leur juste valeur les vertus d'Hérode. Dans le cas possible où Antoine se déciderait à sévir contre lui, Joseph devait immédiatement mettre à mort Mariamme; la raison qu'il alléguait pour justifier cette mesure, c'est qu'il adorait sa femme, et qu'il ne pouvait supporter la pensée que, lui mort, un autre homme pourrait l'aimer et s'en faire aimer. Il fit comprendre à son oncle, par des insinuations transparentes, que cette précaution était à l'adresse d'An-

toine, dont il connaissait l'admiration pour la reine. Cela fait, Hérode, assez anxieux sur son avenir, se mit en route pour aller comparaître devant son juge¹.

Joseph, que les devoirs de la régence rapprochaient constamment de Mariamme, soit qu'il eût à présenter ses hommages à la reine, en vint à être assez familier avec elle pour lui parler du vif amour qu'elle avait allumé dans le cœur d'Hérode. Comme Mariamme et Alexandra surtout, en leur qualité de femmes, accueillaient ces confidences par des plaisanteries, Joseph, plus désireux qu'il ne le fallait de faire parade des sentiments du roi, eut la sottise d'en donner pour preuve l'ordre secret qu'il avait reçu, ordre qui prouvait jusqu'à l'évidence, à son avis, qu'Hérode ne pouvait plus vivre sans Mariamme et que, s'il lui arrivait malheur, il ne voulait même pas en ce cas être séparé d'elle. L'argumentation de Joseph ne produisit pas le moins du monde l'effet sur lequel il avait compté. Il était tout à fait vraisemblable que les deux femmes jugeraient autrement que lui le sentiment qui avait poussé Hérode à songer à une pareille précaution; et c'est ce qui ne manqua pas d'arriver. Alexandra et Mariamme, bien loin de reconnaître là une preuve d'amour, n'y virent qu'un acte de scélératesse, et comprenant que, si Hérode mourait, elles n'en devaient pas moins périr, frappées par la cruauté posthume de ce monstre, elles se virent, à partir de ce moment, en proie aux plus terribles appréhensions².

Sur ces entrefaites, les ennemis d'Hérode, et il en avait bon nombre, firent courir dans Jérusalem le bruit

1. *Ant. Jud.*, XV, m, 5.

2. *Ant. Jud.*, XV, m, 6.

qu'il avait subi la torture et la mort, par l'ordre d'Antoine. On peut penser quel fut au palais, et surtout parmi les femmes, l'effet de cette nouvelle. Aussitôt Alexandra réussit à persuader à Joseph de quitter le palais en même temps qu'elles, et d'aller ensemble se placer sous la protection des aigles de la légion romaine, commandée par Julien, et campée sous les murailles de la capitale, afin de veiller à la sécurité du royaume. Cette mesure devait avoir pour effet assuré, si quelque tumulte venait à surgir, de leur permettre d'agir à l'abri de tout danger, puisqu'ils se seraient concilié la bienveillance des Romains. Un autre motif beaucoup moins honorable, il faut en convenir, poussait Alexandra à cette démarche. Elle avait l'espérance, si Antoine voyait une seule fois Mariamme, d'obtenir de celui-ci tout ce qu'elle voudrait, et de recouvrer par ce moyen l'autorité souveraine, avec tous les honneurs dus à des femmes élevées sur les marches du trône¹.

Ils avaient délibéré ensemble sur l'exécution de ce plan de conduite, lorsqu'arrivèrent des dépêches d'Hérode racontant tout ce qui s'était passé entre Antoine et lui; ces dépêches mettaient à néant toutes les rumeurs qui venaient de courir, et renversaient de fond en comble les projets qui étaient nés de ces rumeurs mensongères.

Qu'avait fait Hérode aussitôt qu'il était arrivé devant son juge? Il avait, avec son adresse habituelle, joué la partie dont sa vie était l'enjeu; en quittant Jérusalem, il avait emporté de magnifiques présents qu'il avait immédiatement offerts à Antoine, se conciliant ainsi une bienveillance qu'il savait toujours prête à se vendre. Dès la première conversation, il n'y eut plus dans l'esprit d'Antoine d'accès pour la

1. *Ant. Jud.*, XV, m. 7.

colère et la volonté de répression. Les paroles de Cléopâtre, en effet, ne pesaient pas dans cet esprit autant que l'or dont le coupable payait son bon vouloir. Antoine déclara qu'il était inconvenant de demander à un roi compte des actes accomplis par lui dans l'exercice de son pouvoir; que celui-là n'était plus un roi de qui pareil compte pouvait être exigé, et qu'en définitive le devoir de ceux qui lui avaient donné la couronne et le sceptre était de le laisser s'en servir à sa guise. A Cléopâtre elle-même Antoine représenta qu'il était malséant de se montrer aussi curieuse des actes de princes qui lui étaient étrangers. La cause d'Hérode était, on le comprend, gagnée sans appel.

La lettre d'Hérode, outre ces détails, contenait le récit de tous les honneurs dont Antoine le comblait; il racontait qu'il l'avait assisté dans toutes ses occupations judiciaires, que chaque jour il prenait place à sa table, et cela malgré l'inimitié présente de Cléopâtre qui ne cessait de porter des accusations contre lui. Le but évident de celle-ci était, disait-il, de se faire concéder la Judée dont elle convoitait la possession, et ce but, elle le poursuivait sans relâche et sans scrupule, en employant tous les moyens, mais surtout en conspirant contre sa vie. Il ajoutait que toutes ces manœuvres n'ayant aucune influence sur l'esprit d'Antoine, il ne doutait pas qu'il n'eût plus rien à craindre, et qu'avant peu, il en avait la certitude, grâce à la bienveillance des Romains, cette intrigante ne perdit tout espoir de voir augmenter ses États, de ce côté du moins, et de cette façon. Il en trouvait la preuve la plus certaine dans la nouvelle grâce qu'Antoine venait d'accorder à Cléopâtre, en lui concédant la Célé-syrie, en compensation de ce qu'il lui refusait; cette donation avait calmé son irritation, au point de lui faire

abandonner pour l'avenir toute démarche tendant à acquiescer la Judée¹.

Après la lecture d'une semblable dépêche, il n'y avait plus à songer à se réfugier auprès des Romains; mais, néanmoins, Alexandra pensa devoir les consulter sur la ligne de conduite qu'elle devait suivre.

Le roi, après avoir pris congé d'Antoine, au moment où celui-ci marchait contre les Parthes², rentra à Jérusalem. A son arrivée, la première chose dont il fut informé fut la conduite d'Alexandra, que lui dénoncèrent sa mère et sa sœur Salomé. Cette dernière fit mieux encore, elle accusa Joseph son mari d'avoir entretenu des relations coupables avec Mariamme. Le seul motif de cette digne sœur d'Hérode, pour commettre cette infamie, était la haine qui depuis longtemps l'animait contre Mariamme, haine qui provenait de ce que, dans leurs fréquentes querelles d'intérieur, la reine lui avait plus d'une fois reproché, sans la moindre retenue, la bassesse de son origine. Hérode, dont l'amour pour Mariamme était toujours aussi brûlant, fut atterré de cette confidence qui enflamma sa jalousie. Il se contenta cependant, pour ne pas saisir une vengeance irréfléchie; mais, entraîné par la douleur et par la colère, il prit Mariamme à part et l'interrogea naïvement sur ce qui s'était passé entre elle et Joseph. Mariamme protesta de son innocence, avec ce ton qui n'appartient qu'à ceux qui n'ont rien à se reprocher, si bien que peu à peu la confiance revint dans le cœur d'Hérode. Sa colère tomba, et, subjugué par l'amour qu'il ressentait pour sa femme, il finit par lui demander pardon de ses soupçons et de la croyance qu'il semblait avoir accordée aux délations

1. *Ant. Jud.*, XV, III, 8.

2. En 33 avant l'ère chrétienne.

qui lui avaient été portées. Il la remercia avec effusion de sa bonne conduite et lui peignit avec transport tout l'amour qu'elle lui inspirait. Le dénoûment habituel de ces sortes de querelles amoureuses ne se fit pas attendre; ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, mêlant leurs larmes et leurs baisers.

Comme le roi, de plus en plus confiant, la suppliait de lui rendre toute son affection, sans arrière-pensée : « Un homme qui m'aimerait sincèrement, lui dit Mariamme, n'aurait pas comme vous pris ses mesures en secret, pour me faire mourir, sans que je l'eusse mérité, dans le cas où Antoine eût été sans pitié pour vous. » A cette parole imprudente, le roi la repoussa loin de lui, vociférant, s'arrachant les cheveux, et s'écriant que maintenant il avait la preuve manifeste de ses relations criminelles avec Joseph; car jamais celui-ci n'eût osé lui faire une pareille confidence, s'il n'eût existé entre eux une intimité complète. Peu s'en fallut que, dans cet accès de fureur, il ne tuât sa femme. Mais l'amour fut encore plus fort qu'Hérode; après bien des lamentations et des reproches amers, il redevint maître de lui, c'est-à-dire qu'il rentra dans son caractère odieux. Il ne voulut pas admettre Joseph en sa présence, ne lui permit pas de se disculper et le fit mettre immédiatement à mort. Quant à Alexandra, comme si elle était la cause de toutes ses douleurs, il la fit jeter en prison¹.

A cette même époque, la Syrie était en proie à des troubles graves, Cléopâtre ne cessant de pousser Antoine à déposséder tous ses voisins à son profit. Antoine était alors au paroxysme de sa passion pour cette femme; aussi avait-elle sur son esprit un empire absolu. Avide de s'approprier le bien d'autrui, elle ne négligeait rien pour assouvir sa soif

1. *Ant. Jud.*, XV, III, 9.

insatiable de richesses et son ambition effrénée. Elle avait un frère âgé de quinze ans à peine et qui devait monter sur le trône après elle : le poison l'en débarrassa. Elle fit tuer par Antoine sa sœur Arsinoë qui s'était réfugiée dans le temple de Diane ; les supplications désespérées de cette infortunée ne purent la sauver. Pour trouver de l'or, Cléopâtre violait les temples et les tombeaux. Il n'y avait pas de sanctuaire assez vénéré qui pût échapper à ses dépredations, ni de lieu profane qui restât à l'abri de ses perquisitions, pour peu qu'il fût soupçonné de renfermer des richesses. En somme, rien ne pouvait suffire aux folles dépenses de cette reine somptueuse et passionnée. Aussi ne cessait-elle de tourmenter Antoine, pour qu'il l'enrichît de tout ce dont il dépouillerait les autres¹.

Ayant suivi son amant en Syrie, elle songea à réclamer la possession de cette belle province. Ce fut d'abord Lysanias, fils de Ptolémée, qu'elle accusa de pousser les Parthes à déclarer la guerre aux Romains, et Lysanias fut envoyé au supplice. Puis elle conjura Antoine d'enlever la Judée et l'Arabie aux rois qui possédaient ces contrées, afin de les lui donner. Nous l'avons déjà dit, Antoine était pour Cléopâtre un esclave soumis, et il semblait qu'elle exerçât sur lui une fascination telle qu'il ne pût rien lui refuser, et cependant il lui resta assez de vergogne pour ne pas oser commettre, au profit de sa maîtresse, des injustices aussi flagrantes, dans toute leur étendue². Pour ne pas avoir l'air de tout lui refuser, et un peu aussi pour ne pas assumer une responsabilité trop grave en obéissant à ses caprices, il enleva à chacun de ces deux rois une portion de leur terri-

1. *Bell. Jud.*, I, xviii, 4.

2. *Bell. Jud.*, I, xviii, 4.

toire, dont il gratifia Cléopâtre. Il lui concéda, en outre, les villes maritimes situées entre le fleuve Éleuthérus et l'Égypte, à l'exception de Tyr et de Sidon, qui avaient toujours été des cités libres¹. Cléopâtre eut beau insister pour que ces deux villes fissent partie de son nouvel apanage, Antoine n'y voulut pas consentir².

Cléopâtre, ainsi comblée, accompagna Antoine jusque sur les rives de l'Euphrate (il allait commencer une campagne contre l'Arménie); puis elle revint sur ses pas, traversa Apamée et Damas, et se rendit en Judée. Là elle se rencontra avec Hérode, qui lui racheta, au prix de deux cents talents par an, la portion de l'Arabie qui lui avait été concédée, avec tous les revenus de la plaine de Jéricho. Dans cette plaine on récoltait le baume, qui en était la production la plus précieuse, et qu'on ne trouvait que là; puis elle contenait de splendides plantations de dattiers, dont les fruits avaient une grande réputation.

Pendant toute la durée de son séjour en Judée, Cléopâtre, qui avait des relations journalières avec Hérode, fit tous ses efforts pour se faire aimer de lui. Voluptueuse et dévergondée par nature, elle usa de tous les moyens pour atteindre ce but. L'aimait-elle en réalité? Nous ne savons. Ce qui cependant nous paraît plus vraisemblable, c'est qu'elle avait une arrière-pensée, et qu'en se donnant à Hérode, elle espérait faire naître, de ce fait même, un prétexte pour le perdre. En somme, elle paraissait éprise pour lui du plus violent amour.

Quant à Hérode, qui depuis longtemps était fort mal disposé à l'égard de Cléopâtre, et qui savait qu'elle était l'ennemie de tout le monde, il ne voyait dans la passion qu'elle

1. *Bell. Jud.*, I, XVIII, 5.

2. *Ant. Jud.*, XV, IV, 1. — *Bell. Jud.*, I, XVIII, 5.

affectait en se jetant à sa tête, qu'un motif de haine et de mépris, si le libertinage était son seul mobile. Si, d'un autre côté, elle lui tendait un piège, ce qui lui paraissait plus probable, n'était-il pas dans son droit en prévenant ses méchants desseins? Dans le doute, il s'abstint prudemment de toute entrevue en tête à tête avec Cléopâtre, et consulta même ses amis pour savoir s'il ne devait pas se défaire d'elle, quand elle était en son pouvoir. Il rendrait un grand service à tout le monde, en tirant vengeance des injures passées, et, bien mieux encore, en coupant court aux malheurs à venir du fait de cette femme. En agissant ainsi, il se montrerait vraiment l'ami d'Antoine, puisque sa maîtresse était incapable de lui rester fidèle, si elle trouvait l'occasion de le trahir, et si elle avait le moindre intérêt à le tromper.

Les amis d'Hérode le détournèrent à l'envi de ce projet, en lui représentant tout d'abord qu'il commettrait une faute énorme en se jetant tête baissée dans un danger manifeste, lorsqu'il avait déjà tant et de si graves sujets de préoccupation; ils le supplièrent instamment de ne rien faire à la légère; car il était certain qu'Antoine ne supporterait pas et ne lui pardonnerait pas un acte semblable, quand bien même il serait évident pour lui que cet acte lui fût profitable. Lui laisser le droit de penser qu'on lui avait enlevé sa maîtresse, par la violence ou par la trahison, ce serait certainement le plus sûr moyen d'enflammer encore son amour pour elle; que lui, Hérode, n'aurait aucune excuse valable à alléguer pour justifier sa conduite, puisqu'il aurait frappé la femme la plus illustre entre toutes, et que l'utilité de ce meurtre, si toutefois il y en avait une, serait plus que contrebalancée par l'audace dont il aurait fait preuve, et par la connaissance qui arriverait infailliblement à Antoine de l'espèce d'intrigue amoureuse qui aurait existé entre eux. La consé-

quence de tout cela serait la venue d'embarras énormes pour son royaume et pour sa famille, embarras qui n'auraient plus de fin; tandis qu'en s'abstenant de la faute à laquelle Cléopâtre le provoquait avec si peu de retenue, rien n'empêchait qu'il ne tirât le meilleur parti possible des circonstances qui pourraient se présenter, et cela commodément et décentement.

Ces représentations si sages et si fortement marquées du cachet de la prudence calmèrent Hérode et le firent renoncer à ses idées; si bien que, lorsque la reine d'Égypte quitta la Judée, il la combla de riches présents et l'accompagna jusqu'à la frontière de ses États¹.

Vers cette époque, Antoine accomplissait la conquête de l'Arménie et faisait prisonniers Artabaze, fils de Tigrane, avec ses enfants et ses satrapes². Il les envoyait en Égypte chargés de chaînes, et les offrait en cadeau à Cléopâtre, avec tous les bijoux de la couronne dont il s'était emparé³. Le fils aîné du roi détrôné avait échappé par la fuite à la captivité; ce prince, nommé Artaxias, réussit à recouvrer les États de son père; mais plus tard il fut détrôné à son tour par Archélaüs et Néron, qui donnèrent la royauté à son plus jeune frère Tigrane⁴.

Nous avons vu qu'Hérode avait racheté de Cléopâtre les parties de la Judée et de l'Arabie qu'Antoine avait concédées à la reine d'Égypte. Il en payait très-exactement les revenus, quelque odieuse que cette nécessité lui parût, parce qu'il pensait qu'il ne serait pas prudent de fournir à Cléopâtre le moindre prétexte pour donner cours à sa haine. Le roi

1. *Ant. Jud.*, XV, iv, 2. — Jusqu'à Peluse, dit la *Guerre judaïque*, I, xviii, 5.

2. En 33 avant l'ère chrétienne.

3. *Bell. Jud.*, I, xviii, 5.

4. *Ant. Jud.*, XV, iv, 3.

d'Arabie, dont Hérode s'était porté caution, lui remboursa régulièrement pendant quelques années les deux cents talents auxquels il était imposé; mais il se lassa bientôt de cette exactitude, et quand il se décidait à solder une portion de sa dette, il ne le faisait plus qu'à contre-cœur et en cherchant tous les moyens de frauder¹.

Hérode, fatigué de l'improbité de son débiteur et irrité du refus que celui-ci finit par formuler nettement, s'appropriait à se faire justice par les armes, lorsque les événements de la guerre civile qui vint désoler Rome, le forcèrent de renoncer à ce projet. La bataille d'Actium (qui eut lieu dans la 487^e olympiade²) allait trancher le débat entre Octave et Antoine. Hérode, qui depuis longtemps déjà était à la tête d'un pays fertile et bien cultivé, et qui avait amassé de grandes richesses, se décida à prendre le parti d'Antoine et à lui offrir des secours en hommes et en argent. Antoine lui répondit qu'il n'en avait pas besoin, et lui donna l'ordre de marcher contre le roi d'Arabie, dont il avait appris la conduite par Hérode lui-même et par Cléopâtre. Le but de cette dernière, en poussant Antoine à intimiser cet ordre à Hérode, était de mettre en présence des princes qu'elle détestait également, et de les affaiblir l'un par l'autre³.

1. *Ant. Jud.*, XV, iv, 4.

2. En 31 avant l'ère chrétienne, 2^e année de la 487^e olympiade.

3. Josèphe est bien plus précis dans la *Guerre des Juifs* (I, XIX, 4). Voici ce qu'il dit : lorsque la guerre Actiaque éclata, Hérode était prêt à marcher avec Antoine; la Judée était pacifiée, il avait pris Hyrcania, forteresse qu'avait conservée la sœur d'Antigone; mais les intrigues de Cléopâtre l'empêchèrent de partager les dangers d'Antoine. Cette femme, ainsi que nous l'avons dit, ne songeait qu'à tendre des pièges aux rois ses voisins; elle persuada à Antoine d'enjoindre à Hérode de déclarer la guerre aux Arabes, de telle sorte que, s'il était vainqueur, l'Arabie lui revînt, vaincu, la Judée, et qu'en un mot les deux rois se ruinassent l'un l'autre.

En recevant la dépêche d'Antoine, Hérode arrêta le mouvement de son armée et la concentra pour attaquer immédiatement l'Arabie. Ses forces d'infanterie et de cavalerie une fois organisées, il marcha sur Diospolis (El-Loud). Le mouvement en avant de l'armée juive était connu des Arabes, qui accoururent au-devant d'elle. Une grande bataille fut livrée, et les Juifs remportèrent une éclatante victoire¹.

Aussitôt après, une autre grande armée arabe vint se présenter devant Canatha², ville de la CéléSyrie. A la nouvelle de cette invasion, Hérode, avec la plus grande partie de ses forces, se porta sur le point menacé. Lorsqu'il arriva près de Canatha, il résolut d'établir un camp retranché, bien couvert par un *vallum* et par un fossé, et d'y attendre le moment opportun pour engager le combat. Cette détermination prudente ne fut pas du goût des Juifs, que leurs succès précédents avaient exaltés, et ils demandèrent à grands cris d'être conduits sur l'heure contre l'ennemi. Ils se croyaient invincibles et montraient une grande ardeur. Hérode se laissa forcer la main et consentit à utiliser cet enthousiasme guerrier; il harangua ses soldats, leur promit de les seconder de son mieux, et prenant la tête de la colonne d'attaque, courut droit aux Arabes. Une terreur panique s'empara aussitôt de ceux-ci; à peine essayèrent-ils de résister au choc des Juifs, qu'ils voyaient pleins d'ardeur et d'entrain, et ils se mirent à fuir en désordre; ils eussent été écrasés sans la trahison d'Athénion. Celui-ci, qui gouvernait cette contrée au nom de Cléopâtre, était l'ennemi personnel d'Hérode. Enfermé dans Canatha, il surveillait avec attention les événements, prêt, si

1. *Bell. Jud.*, I, XIX, 2.

2. Le nom Cana est certainement introduit par erreur dans les *Antiquités judaïques*, à la place du nom Canatha que nous trouvons dans la *Guerre judaïque*.

les Arabes avaient le dessus, à se tenir tranquille, mais bien décidé, s'ils étaient battus, à assaillir les Juifs avec les troupes qu'il avait sous la main. Tout d'un coup, les Juifs, déjà fatigués, et se croyant maîtres de la victoire, se virent attaquer par un nouvel adversaire, sur lequel ils n'avaient pas compté, et qui leur fit subir un sanglant échec. Ces malheureux, en effet, qui avaient dépensé toute leur énergie contre les ennemis déclarés qu'ils avaient eus devant eux, commençaient à faiblir et à modérer leur élan, grâce à la lassitude qui les domptait. Aussi tinrent-ils mollement contre les nouveaux assaillants qui paraissaient inopinément, et furent-ils fort malmenés dans un terrain rocailleux, très-peu propre aux mouvements de la cavalerie, et avec lequel les soldats d'Athénion étaient familiarisés de longue date. En voyant ce secours inattendu, les Arabes reprirent courage, revinrent à la charge, et se mirent à tuer devant eux les Juifs mis en déroute. Le massacre fut terrible, et bien peu réussirent à se réfugier dans le camp¹. Hérode, désespéré, alla de toute la vitesse de son cheval chercher des secours de troupes fraîches; mais, quelque diligence qu'il fit, il arriva trop tard : le camp des Juifs était enlevé.

Cette victoire imprévue causa une grande allégresse parmi les Arabes qui y avaient bien peu contribué, parce qu'ils voyaient les forces de leur ardent ennemi singulièrement abattues. A partir de ce revers, Hérode se résigna à commencer une guerre de partisans et à dévaster l'Arabie, par de petites expéditions incessamment répétées, campant dans les montagnes et s'abstenant avec le plus grand soin d'engager une

1. *Bell. Jud.*, I, XIX, 2. — Il est ajouté ici que les fuyards échappés au massacre allèrent se réfugier à Ormiza, où ils furent faits prisonniers par les Arabes, qui avaient réussi à cerner le camp. Ce camp était donc à Ormiza?

action en rase campagne. Il réussit de la sorte à causer de très-grands préjudices à ses ennemis qu'il ne cessait de harceler, et il vengea le mieux qu'il put l'échec qu'il avait subi¹.

A l'époque où eut lieu la bataille d'Actium entre Octave et Antoine² (Hérode comptait alors sa septième année de règne), la Judée fut plus cruellement éprouvée qu'elle ne l'avait jamais été jusque-là. En effet, un effroyable tremblement de terre détruisit dans tout le pays une immense quantité de bétail, et plus de trente mille personnes moururent écrasées sous les décombres de leurs habitations. Quant à l'armée, qui campait en plein air, elle échappa complètement à cette catastrophe.

Les Arabes furent promptement informés du nouveau désastre qui venait d'atteindre leurs ennemis les Juifs. Mais comme il arrive toujours que les porteurs de mauvaises nouvelles prennent plaisir à les aggraver, en exagérant leur récit parfois au delà de toute vraisemblance, les Arabes ravis se figurèrent que tout le territoire de la Judée était bouleversé de fond en comble, que tous les habitants avaient péri, et que désormais ils pouvaient mettre la main sur ce pays, sans avoir à redouter la moindre opposition.

Après le tremblement de terre, les Juifs avaient dépêché des ambassadeurs au roi des Arabes, pour lui porter des propositions de paix. Ces ambassadeurs furent mis à mort, et aussitôt ce crime accompli, une armée marcha sur la Judée³. Dans ce malheureux pays, l'abattement était si grand que personne ne songea à résister. Les Juifs, accablés par le plus profond découragement, n'avaient plus aucun souci de protéger leurs biens; désespérés, ils laissaient tout à la fata-

1. *Ant. Jud.*, XV, v, 4. — *Bell. Jud.*, I, XIX, 3.

2. 31 avant l'ère chrétienne. Il est clair qu'ici Josèphe ne compte les années de règne d'Hérode qu'à partir de la mort d'Antigone.

3. *Ant. Jud.*, I, XIX, 3.

lité. Après les revers si graves qu'ils avaient essayés les armes à la main, ils ne se croyaient plus capables de combattre à chances égales avec leurs vainqueurs; ruinés, et réduits pour ainsi dire à la misère, ils ne comptaient plus sur aucune aide.

Le peuple qui se laisse envahir par une pareille atonie est un peuple perdu; Hérode le sentait bien, et comme l'énergie ne lui manquait pas, à lui, il se multipliait, reconfortant les chefs, et s'efforçant de rendre un peu de confiance à ses sujets énervés par le malheur. Lorsqu'il eut réussi à ranimer quelques-uns des principaux personnages de la nation, il osa s'adresser enfin à la multitude, qu'il n'avait pas voulu aborder jusqu'alors, de peur d'échouer dans toute tentative prématurée sur des esprits dont pas un seul ne lui serait favorable. L'histoire et l'expérience de chaque jour ne nous apprennent-elles pas que la nation qui souffre de calamités dans lesquelles l'intervention de l'homme n'existe pas et ne peut pas exister, n'en rend pas moins responsable le souverain qui la gouverne? Hérode le savait parfaitement et il se tut, jusqu'au jour où il lui sembla possible de lutter contre cette tendance aveugle; le moment opportun venu, il adressa au peuple un discours ainsi conçu¹ :

« Je connais, comme vous, citoyens, l'étendue des malheurs qui viennent de frapper notre nation, et je sais qu'au milieu de pareilles calamités les plus braves perdent toute énergie. Mais puisque la guerre nous étreint, puisque nos malheurs présents sont de telle nature qu'une seule victoire peut et doit améliorer notre situation, j'ai voulu vous parler et vous prouver qu'il vous est facile de manifester votre grand cœur. Et d'abord, quant à la guerre, je vous

1. *Ant. Jud.*, XV, v, 2. — *Bell. Jud.*, I, xix, 3.

« le dis, elle est juste, elle est honorable, elle est nécessaire
« pour nous, puisque c'est la perfidie de nos adversaires qui
« nous y pousse. Cette pensée seule doit suffire pour enflam-
« mer notre courage. Je veux vous prouver de plus que
« vous ne devez pas tenir compte des maux qui nous
« affligent, et que l'espoir le plus légitime de la victoire vous
« reste. Je commence par vous prendre tous à témoin de la
« vérité de mes paroles. Y en a-t-il un parmi vous qui ne
« sache combien les Arabes ont été perfides à notre égard?
« Ne le savent-ils pas à merveille eux-mêmes? Ne les voyez-
« vous pas user de cette même perfidie envers tout le monde,
« comme des barbares qu'ils sont, comme des bandits qui
« n'ont aucune crainte de Dieu? Envers nous, ils ont fait
« preuve de la plus abominable duplicité, en nous atta-
« quant à l'improviste et lâchement, lorsque nous étions
« sous le coup de calamités terribles. Que vous dirai-je de
« plus? Qui donc, si ce n'est notre race, les a tirés d'anxiété.
« lorsqu'ils se voyaient sur le point de descendre du rang de
« nation, et de devenir les esclaves de Cléopâtre? C'est
« l'amitié qui m'unissait à Antoine. c'est la bonté de celui-ci
« pour vous, qui ont été les seules causes de leur salut.
« Lorsque cependant il voulut gratifier Cléopâtre de quelques
« portions de leur territoire et du nôtre, c'est moi qui ai pris
« à ma charge exclusive les conséquences de ce projet. Au
« prix des présents magnifiques que j'ai offerts sur ma propre
« fortune, j'ai acheté la sécurité des deux pays; toutes les
« dépenses nécessaires, je les ai faites, payant immédiate-
« ment pour eux deux cents talents, et m'engageant à en
« payer deux cents autres auxquels leur territoire était taxé.
« Les revenus de ce territoire ils les ont gardés, et ils ont
« frauduleusement refusé de nous rembourser. Et pourtant
« il n'était pas juste que les Juifs payassent à qui que ce fût

« un impôt sur leurs propres biens, et vissent condamner
« au tribut une partie de leur territoire; si cela devait
« arriver, du moins ce ne devait pas être pour alléger ceux
« que nous avons sauvés. Il était bien plus injuste encore
« que les Arabes, qui, en nous remerciant du service éclatant
« que nous leur avons rendu, avouaient qu'ils nous devaient
« leur liberté, nous fissent une pareille injure et nous
« traitassent en ennemis pour payer notre amitié. Si la
« bonne foi doit être sacrée entre ennemis, elle doit l'être
« bien plus encore entre peuples amis. Mais il paraît que ce
« n'est pas l'avis de ces hommes qui regardent comme
« honorable tout ce qui peut leur faire gagner de l'argent,
« et pour qui la perfidie, si elle procure un bénéfice quel-
« conque, n'est pas blâmable. Pourriez-vous hésiter un
« instant à venger l'injure qui vous est faite, lorsque Dieu
« lui-même l'ordonne, et nous commande de haïr toujours
« l'injustice et l'improbité, surtout lorsqu'il s'agit de faire
« une guerre loyale et inévitable? Ce que les Grecs et les
« barbares eux-mêmes tiennent pour une infamie, les
« Arabes l'ont fait à l'égard de nos ambassadeurs qu'ils ont
« égorgés; les Grecs déclarent que la personne d'un ambas-
« sateur est inviolable et sacrée. Nous avons reçu de Dieu,
« par le ministère de ses anges, les plus belles et les plus
« saintes des lois; et ces lois nous enseignent que telle est
« la puissance de ce titre d'ambassadeur, qu'il représente
« Dieu lui-même, puisqu'il peut ramener la paix entre
« ennemis. Peut-il y avoir un crime plus odieux que le
« meurtre d'ambassadeurs qui agissent sous la sauvegarde
« de ce droit imprescriptible? Qui donc, après avoir commis
« ce crime, peut avoir la conscience tranquille dans la vie
« ordinaire, ou espérer un succès dans la guerre? Je cherche,
« mais je ne trouve personne. Quelqu'un dira peut-être : c'est

« vrai, le bon droit est de notre côté, mais ils sont plus nom-
 « breux ou plus braves que nous! Une pareille pensée est
 « indigne de vous. Dieu est du côté du bon droit. La force
 « et le courage ne peuvent manquer à ceux que Dieu pro-
 « tège. Maintenant considérons les faits de guerre accomplis
 « déjà par nous. Dans la première rencontre, nous avons été
 « vainqueurs. Dans la seconde, ils ont à peine tenu devant
 « nous, et n'ont pu résister à notre impétuosité et à notre
 « bravoure. Nous étions vainqueurs encore, lorsque Athénion,
 « sans déclaration de guerre préalable, nous a traitreusement
 « assaillis. Notre défaite, en cette occasion, est-elle due à leur
 « valeur, ou à une iniquité et à une perfidie? Pourquoi donc
 « nous montrer timides à cause d'un fait qui devrait au con-
 « traire nous inspirer plus d'espoir? Et comment se fait-il
 « que nous nous laissions effrayer par ceux que nous battons
 « toujours, lorsqu'ils n'ont pas la trahison pour auxiliaire,
 « par ceux qui ne peuvent obtenir la victoire, sans se couvrir
 « d'infamie? Si vous les croyez braves, n'est-ce pas une rai-
 « son de plus pour désirer les combattre? S'il est honteux
 « d'attaquer les faibles et les lâches, il est glorieux de vaincre
 « les forts.

« Si quelqu'un de vous se laisse effrayer par les suites de
 « l'affreux tremblement de terre que nous avons subi, qu'il
 « réfléchisse que c'est la pensée de ce désastre qui donne
 « tant de confiance aux Arabes, parce que le récit qui leur
 « en a été fait est plein d'exagération. Il serait honteux que
 « ce qui les encourage ne nous inspirât à nous que de la
 « timidité. Croyez-le bien, ce qui leur donne tant d'assurance,
 « ce n'est pas la confiance née de leurs victoires passées.
 « c'est bien plutôt la persuasion que les malheurs qui nous
 « ont frappés nous rendent incapables de leur résister. Si
 « nous marchons bravement à eux, nous abaisserons leur

« orgueil et leur jactance, et nous aurons déjà gagné cela,
 « que nous n'aurons pas à combattre de nouveau des hommes
 « trop exaltés. Nous ne sommes pas si abattus qu'ils le
 « croient, et la calamité qui nous a atteints n'est pas un indice
 « du courroux divin. C'est là en effet un de ces malheurs
 « dus au hasard seul. Si ce tremblement de terre avait eu
 « lieu par la colère de Dieu, ne serait-il pas clair que cette
 « colère s'est apaisée, puisqu'elle se montre satisfaite de ce
 « qui est arrivé. Si en réalité Dieu eût voulu nous châtier,
 » il n'eût pas changé d'avis, il eût continué. Lui-même nous
 « fait comprendre que cette guerre est juste, et qu'il veut
 « que nous l'entreprenions. S'il est vrai que beaucoup de
 « malheureux ont péri dans la Judée par suite de ce funeste
 « tremblement de terre, il n'est pas moins vrai que l'armée
 « n'a pas perdu un seul homme. Vous êtes tous sains et saufs,
 « et cela vous prouve que si vous eussiez été accompagnés
 « de vos femmes et de vos enfants, pas un n'eût perdu la
 « vie. Quand vous aurez réfléchi à ce que je viens de vous
 « dire, et surtout à ce fait indéniable que Dieu combattra
 « pour vous, vous traiterez comme ils le méritent et avec
 « votre bravoure habituelle ces traîtres à l'amitié, ces adver-
 « saires implacables dans le combat, ces impies qui assas-
 « sinent les ambassadeurs, ces hommes enfin que vous avez
 « toujours vaincus¹. »

Il paraît que cette harangue de rhéteur ranima les Juifs, et Hérode, profitant sans perdre de temps de leurs bonnes dispositions, célébra les sacrifices commandés par la loi, et se mit en marche immédiatement pour gagner avec eux la ré-

1. *Ant. Jud.*, XV, v, 3. — *Bell. Jud.*, I, XIX, 4. — Si le fond des pensées est le même dans ce second spécimen de discours, la forme en est toute différente. On reconnaît facilement que Josèphe n'a pas pris la peine d'y mettre autant du sien.

gion transjordanne. Il vint asseoir son camp non loin du point où se trouvaient les Arabes, et ce point était Philadelphie¹.

Entre les deux armées se trouvait une forte position (εφορπιον) qu'Hérode s'empressa d'occuper. Cette position en effet lui permettait au besoin d'attaquer l'ennemi avec célérité, et, dans le cas où les hostilités devraient être différées, assurait les abords du camp. Les Arabes ayant la même pensée, le combat s'engagea précisément autour du point stratégique que l'on se disputait. Ce fut d'abord une simple escarmouche d'avant-postes, mais bientôt l'engagement devint plus sérieux, et beaucoup de monde périt des deux côtés, jusqu'au moment où les Arabes lâchèrent pied. Ce premier succès donna une très-grande confiance aux Juifs, et Hérode en profita avec habileté, bien convaincu qu'à partir de ce moment les Arabes n'iraient plus au combat avec le même entrain. Pendant plusieurs jours il leur présenta vainement la bataille, et il finit par marcher droit à eux ; il attaqua leurs retranchements avec une grande vigueur, et les renversa en plus d'un point, si bien que les Arabes, contraints de se défendre, pour ainsi dire, malgré eux, se présentèrent sans ordre, sans la moindre ardeur, et sans l'ombre d'espoir de sortir victorieux d'une lutte où on les entraînait de force². Ils en vinrent aux mains cependant, parce qu'ils se sentaient plus nombreux que leurs adversaires, mais surtout parce qu'il fallait en pareille occurrence faire de nécessité vertu. La bataille devint bientôt générale, très-meurtrière, et les Arabes finirent par prendre la fuite. A partir du moment où ils commencèrent à plier, le carnage fut affreux. Non-seulement le fer ennemi les mois-

1. *Bell. Jud.*, I, XIX, 5.

2. *Bell. Jud.*, I, XIX, 5. — Dans ce passage nous trouvons le nom du chef de l'armée arabe, il s'appelait Elthemus.

sonna en foule, mais beaucoup de ces malheureux s'entre-tuèrent; car, dans la confusion de la déroute effarée d'une pareille multitude, ceux qui firent une chute furent foulés aux pieds ou blessés par les traits de leurs propres compagnons. Cinq mille Arabes restèrent sur le carreau, et le reste courut se réfugier dans ses retranchements. Ils n'avaient plus d'ailleurs aucune espérance de salut, parce qu'ils manquaient de vivres et d'eau. Les Juifs, qui les avaient poursuivis l'épée dans les reins, ne réussirent pas cependant à pénétrer en même temps qu'eux dans leur camp; ils en firent le blocus, puis, établissant des postes partout où la chose était nécessaire, ils fermèrent tout passage à ceux qui voudraient apporter du secours aux assiégés, aussi bien qu'à ceux qui tenteraient de fuir¹.

Dans cette extrémité, les Arabes envoyèrent à Hérode des parlementaires, chargés de demander une capitulation qui leur fut refusée; puis, lorsque la soif les tortura, ils offrirent de se rendre sans autre condition que d'avoir la vie sauve. Hérode, enflammé du désir de venger les injures qu'il avait reçues, ne voulut rien écouter. Les parlementaires furent éconduits, et toute rançon fut rejetée, si bien que beaucoup vinrent se livrer aux Juifs. En cinq jours, quatre mille Arabes se rendirent à discrétion. Le sixième jour, tous ceux qui défendaient encore le camp, tentèrent de se frayer un passage les armes à la main, aimant mille fois mieux succomber bravement en combattant, que mourir honteusement, un à un, tués par la faim et par la soif. Aussitôt ce dessein arrêté, ils sortirent de leurs retranchements, mais ils ne purent résister aux Juifs, exténués qu'ils étaient moralement et physiquement. Pour eux, en effet, la mort était désormais un bienfait, et la

1. *Ant. Jud.*, XV, v, 4. — *Bell. Jud.*, I, XIX, 6.

vie une calamité. Au premier choc, il en périt environ sept mille. Après avoir essuyé cette défaite, les Arabes perdirent toute leur ancienne assurance, et mesurant la capacité militaire d'Hérode à l'étendue du revers qu'il leur avait infligé, ils se soumirent à lui et l'acclamèrent comme chef de leur nation¹.

Le roi des Juifs, tout fier de sa victoire, rentra à Jérusalem, où le précédèrent le renom et la gloire que lui avait valus le succès de cette campagne décisive².

Pendant que de tous les côtés les affaires d'Hérode semblaient ainsi prendre une meilleure tournure, les ennemis qu'il avait à ses portes étant réduits à l'impuissance, peu s'en fallut que la ruine ne vint fondre sur lui. Après la bataille d'Actium³, Hérode se crut perdu. Comment supposer en effet qu'il ne lui serait pas demandé un compte sévère de l'étroite amitié qui l'avait uni à Antoine, le vaincu d'Actium. De leur côté, les amis du Roi pensèrent que c'était fait de lui. Quant à ses ennemis, et ils étaient nombreux, tous, sans exception, affectèrent immédiatement des airs de désolation et dissimulèrent le mieux qu'ils purent la joie qu'ils ressentaient au fond du cœur, en pensant que la fortune revenait enfin de leur côté. En ce péril suprême, Hérode réfléchit qu'il n'y avait plus à lui opposer, comme revêtu de la dignité royale, que Hyrcan, et que, par conséquent, il était de la plus haute importance pour lui que Hyrcan disparût de ce monde. Si lui, Hérode, devait échapper au danger terrible qui le menaçait en ce moment, il ne fallait pas que, pareille conjoncture se représentant, il y eût à ses côtés un homme plus digne que lui de la

1. *Bell. Jud.*, I, XIX, 6.

2. *Ant. Jud.*, XV, v, 5.

3. La bataille d'Actium eut lieu le 2 septembre de l'an 31 avant l'ère chrétienne.

couronne. Si, au contraire, César devait sévir contre lui, l'envie la plus atroce le poussait à faire mourir l'homme qui, s'il lui survivait, deviendrait sûrement son successeur. On le voit, de quelque manière que tournassent les événements, le malheureux Hyrcan était réservé à l'assassinat¹.

Il ne manquait à Hérode qu'un prétexte pour frapper sa victime, et ce prétexte, on le lui fournit bientôt. Hyrcan, nous l'avons dit plusieurs fois déjà, avait une telle douceur de caractère que, ni alors ni en aucun autre temps, il ne s'était volontairement mêlé aux affaires de l'État. Il n'aspirait à rien, vivant au caprice de la fortune, toujours content de ce que le hasard faisait pour lui. Mais sa fille Alexandra, passionnée pour la lutte, et poussée par un désir de révolutions resté impuissant jusqu'alors, Alexandra suppliait son père de ne pas supporter plus longtemps les attentats d'Hérode contre sa maison, et de faire enfin aboutir, lorsqu'il le pouvait sans danger, ses espérances d'avenir. Elle le pressait d'écrire à Malchus, qui était alors roi des Arabes, pour lui demander asile et protection. Une fois en sécurité auprès de lui, s'il arrivait à Hérode ce qu'il était naturel qu'il arrivât à l'ennemi de César, ils pouvaient s'attendre à rentrer en possession du souverain pouvoir qui n'appartenait qu'à eux seuls, par droit de naissance, comme par l'amour de la nation. Hyrcan fit d'abord la sourde oreille, et rejeta des conseils qui troublaient sa quiétude. Mais sa fille insista avec toute l'opiniâtreté qui distingue les femmes ; jour et nuit elle revenait à la charge, parlant en même temps de ses espérances et des pièges qu'Hérode ne cessait de leur tendre. Elle fit si bien qu'elle finit par persuader à son père de confier à un certain Dosithée une lettre que celui-ci devait faire passer au roi des Arabes.

1. *Ant. Jud.*, XV, vi, 1.

Dans cette lettre, Hyrcan demandait à Malchus de lui envoyer des cavaliers qui l'escorteraient et le conduiraient jusqu'au lac Asphaltite. Hyrcan se fiait à ce Dosithée qui avait toujours montré affection et dévouement à lui et à sa fille Alexandra, et qui, d'un autre côté avait de justes raisons d'agir en ennemi d'Hérode. Il était en effet le parent de Joseph qu'Hérode avait fait mettre à mort, et le frère de quelques-uns des personnages de distinction qu'Antoine, de son côté, avait fait jeter d'abord en prison, puis exécuter à Tyr. Ces raisons pourtant ne suffirent pas pour détourner Dosithée de devenir un traître ; ce misérable, calculant que sans doute le Roi le payerait mieux que Hyrcan, lui livra la lettre de ce dernier. Hérode, comme cela devait être, combla d'éloges l'infâme délateur, et le chargea de parfaire son œuvre, en remettant à Malchus la lettre de Hyrcan, close, scellée, intacte en apparence, et en lui rapportant la réponse que le roi des Arabes lui confierait. Il avait en effet le plus grand intérêt à connaître les dispositions de celui-ci à son égard. Dosithée accepta, sans hésiter une seconde, cette honteuse mission, et rapporta à Hérode une lettre de Malchus, dans laquelle ce roi faisait savoir à Hyrcan qu'il le prenait sous sa protection, lui, tous ses amis, et tous les Juifs qui l'accompagneraient, qu'il leur enverrait une escorte suffisante, et qu'en un mot il ferait tout ce que Hyrcan lui demandait. Hérode, une fois maître de cette fatale dépêche, manda sur l'heure Hyrcan, auquel il fit subir un interrogatoire touchant les relations qu'il venait de nouer avec Malchus. Hyrcan ne manqua pas de tout nier ; mais la lettre qui lui était adressée fut produite devant le Synhédrin ; il fut condamné, et Hérode donna l'ordre de le mettre immédiatement à mort¹.

1. *Ant. Jud.*, XV, vi, 2.

« Le récit que nous venons de faire, ajoute Josèphe, nous
 « l'avons emprunté aux mémoires du roi Hérode¹, et nous
 « l'avons copié tel quel. Mais nous devons dire que tout le
 « monde ne raconte pas la chose de la même façon, et il ne
 « manque pas de gens qui affirment qu'Hérode n'eut pas
 « contre Hyrcan le grief légitime qu'on lui prête, mais qu'il
 « usa contre ce malheureux prince de la méthode qu'il em-
 « ployait d'habitude à l'égard de ceux dont il voulait se
 « défaire, c'est-à-dire qu'il combina des fourberies capables
 « d'atténuer l'horreur de l'assassinat qu'il était bien décidé à
 « commettre, et qu'il commit le plus vite possible. Voici
 « comment ils prétendent que tout cela se passa. Au milieu
 « d'un festin, Hérode demanda de l'air le plus indifférent du
 « monde à Hyrcan s'il avait reçu des nouvelles de Malchus.
 « Hyrcan, sans aucune méfiance, répondit qu'il avait effec-
 « tivement reçu de lui une simple lettre de politesse. Hérode
 « insista pour savoir si le roi des Arabes lui avait envoyé
 « quelque présent. Il ne m'a fait présent, répondit Hyrcan,
 « que de quatre bêtes de charge, dont je me sers. Corruption
 « et trahison!! s'écria Hérode, qui fit sur l'heure étrangler
 « Hyrcan. »

Il est de toute évidence que ce prince infortuné n'avait sur la conscience aucun méfait qui pût lui mériter une fin aussi horrible. Nous l'avons vu, il était du naturel le plus doux. Même dans sa jeunesse, il n'avait jamais rien fait que l'on pût taxer d'audace et de témérité. Il en avait été de même pendant tout le temps que dura son règne, puisqu'il s'était complètement déchargé sur Antipater du poids des affaires.

1. Il s'agit probablement cette fois encore du livre de Nicolas de Damas, l'historiographe plus que partial de son abominable maître.

Hyrchan mourut de cette mort affreuse à quatre-vingts ans passés, laissant à Hérode une royauté désormais bien assurée. Nous avons vu que ce prince avait repassé l'Euphrate, et s'était séparé de ceux qui le traitaient en Roi, de l'autre côté du fleuve, pour venir se placer volontairement sous la main d'Hérode. Il ne peut donc venir à la pensée de personne que cet infortuné ait un beau jour tramé des complots contre le souverain qu'il avait bénévolement accepté; cela n'est pas admissible, étant connu le caractère de Hyrcan. La vérité, c'est que cette fois encore Hérode a joué une infâme comédie dont le dénouement devait être, comme d'habitude, un assassinat¹.

Résumons en peu de mots la triste histoire de Hyrcan. Sa vie fut, à vrai dire, un tissu de misères. Dès que sa mère Alexandra monta sur le trône, il fut revêtu du souverain pontificat qu'il exerça neuf ans. A la mort de sa mère, il entra en possession du pouvoir suprême qu'il ne garda que trois mois, et dont son frère Aristobule le dépouilla. Un peu plus tard, Pompée le lui rendit, et cette fois Hyrcan conserva tous les honneurs pendant quarante années. Il fut de nouveau renversé par Antigone qui le fit mutiler, et il fut conduit en captivité chez les Parthes. Plus tard, alléché par les belles promesses d'Hérode, Hyrcan rentra à Jérusalem, où il vit toutes ses espérances s'évanouir une à une. Son existence ne cessa plus d'être tourmentée, et elle finit misérablement comme nous venons de le raconter. Disons-le encore une fois, Hyrcan fut un modèle de mansuétude et de modération en toutes choses. Tant qu'il fut souverain, il ne le fut guère que de nom, parce qu'il prit toujours soin de déléguer à d'autres des pouvoirs qui lui pesaient, à cause de son aversion

1. *Ant. Jud.*, XV, vi, 3.

pour le tracas des affaires, et surtout de son incapacité comme gouvernant. C'est en abusant, comme nous l'avons vu, de ce caractère si éminemment bon, qu'Antipater et Hérode en vinrent à leurs fins, et lorsqu'il n'y eut plus devant leur ambition effrénée d'autre obstacle que la vie de Hyrcan, cette vie fut brisée sans prétexte, sans vergogne¹.

Hérode avait pu, par un meurtre, se débarrasser de Hyrcan; il n'en était pas de même pour Octave, devant lequel il fallait bien se décider à comparaître humblement. Sa vieille liaison avec Antoine, dont il avait tant fait parade, ne lui laissait guère d'espérance de se tirer d'affaire; de plus, au moment de partir, il redoutait la haine d'Alexandra qui pourrait bien saisir cette occasion de soulever le peuple, et de revendiquer la couronne. Il confia donc la régence à son frère Pheroras et envoya sa mère Cypros, sa sœur et tous ses enfants à Massada. Pheroras restait chargé de les protéger dans le cas où il apprendrait qu'il lui était arrivé malheur. Quant à Mariamme sa femme, qu'il n'était guère possible de forcer à vivre en commun avec Cypros et Salomé qu'elle détestait, Hérode l'envoya avec sa mère Alexandra à Alexandrium, où elle devait rester sous la garde de Joseph l'intendant², et de l'Ituréen Soëm, hommes sur la fidélité desquels il pouvait compter, et qui l'avaient toujours servi avec dévouement. La présence de ces deux espions auprès de la Reine et de sa mère reçut pour prétexte le désir pur et simple de leur faire plus grand honneur. Quant à leurs instructions secrètes, elles étaient courtes et nettes : s'ils apprenaient qu'il était arrivé malheur à Hérode, ils devaient immédiatement mettre à mort les deux femmes et unir tous leurs efforts à ceux de

1. *Ant. Jud.*, XV, vi, 4.

2. Ταμίας; intendant, maître d'hôtel ou sommelier.

son frère Pheroras pour conserver la royauté à ses fils¹.

Tout cela bien réglé, Hérode se rendit en hâte à Rhodes, où il devait rencontrer Octave César. Au moment de débarquer, il quitta la couronne sans rien garder des insignes de la royauté. Dès qu'il fut admis en présence du prince romain, il fit preuve du tact le plus exquis, en ne s'abaissant pas aux supplications qui, en pareille conjoncture, eussent cependant paru de mise à tout autre que lui, et en s'abstenant d'implorer sa grâce. Il se borna donc à expliquer sa conduite². Il déclara à César qu'il s'était lié d'une étroite amitié à Antoine; qu'il l'avait aidé de tout son pouvoir, sans cependant le secourir par les armes, parce qu'il en était alors empêché par la guerre avec les Arabes; cela ne lui avait permis de fournir à Antoine que de l'argent et du blé, ce que du reste il n'avait fait que dans une mesure qu'il eût été de son devoir de dépasser; car celui qui est un véritable ami, et qui sent au fond du cœur la reconnaissance des bienfaits dont on l'a comblé, doit mettre sa vie, ses forces et ses richesses au service de son bienfaiteur, doit partager toutes ses chances, bonnes ou mauvaises. Que bien qu'il eût fait beaucoup moins qu'il ne devait faire, il pensait avoir agi en honnête homme, en n'abandonnant pas Antoine après la défaite qu'il avait subie à Actium, et en ne se hâtant pas de chercher d'autres espérances, lorsque le destin l'avait abandonné. Que s'il s'était montré envers Antoine un soutien trop tiède, il ne lui avait pas moins donné d'excellents conseils, en cherchant à lui persuader que le seul moyen qu'il eût encore de sauver sa vie et sa fortune, était de se défaire de Cléopâtre. Celle-ci morte, en effet, tout espoir de recouvrer l'autorité souve-

1. *Ant. Jud.*, XV, vi, 5.

2. *Bell. Jud.*, I. xx. 4.

raine n'était pas perdu pour Antoine, car il déclarait lui avoir offert argent, places de refuge et armée, qu'il commanderait lui-même, en combattant de sa personne contre les soldats de César; qu'Antoine, tout entier à son amour insensé pour Cléopâtre, avait rejeté cet avis, et avait alors adopté, poussé par de funestes influences, un plan de conduite qui devait lui être fatal, et qui avait tourné à l'avantage de César. Il termina ainsi : « Maintenant, César, « si ton ressentiment contre Antoine te fait prononcer « ma condamnation, pour me punir d'avoir eu tant d'ami- « tié pour lui, tu as devant toi un coupable qui avoue son « crime, et qui n'a nulle honte de proclamer hautement « toute l'affection qu'il a eue pour ton adversaire. Si, « au contraire, changeant de rôle, tu veux savoir quel « homme je suis pour mes bienfaiteurs, et quel ami dé- « voué, mon passé est là pour te l'apprendre; mon ami « aura simplement changé de nom, et je saurai prouver toute « l'étendue de mon dévouement à celui qui voudra l'ac- « cepter¹. »

Ces adroites paroles, qui dénotaient, il faut en convenir, une certaine grandeur d'âme, touchèrent vivement César, dont le cœur était généreux et magnifique, et ce qui devait faire condamner Hérode, fut précisément ce qui lui concilia la bienveillance de son juge. Tout cela était-il dit de bonne foi, ou répété comme un rôle dont l'effet avait été calculé? Nous ne savons. Ce qui est certain, c'est que César remit le diadème sur la tête du roi des Juifs, en le priant d'être pour lui l'ami dévoué qu'il avait été pour Antoine; il l'entoura des plus grandes marques d'honneur, ajoutant que Quintus Didius lui avait adressé une dépêche pour l'informer de l'aide puissante

1. *Ant. Jud.*, XV, vi, 6. — *Bell. Jud.*, I, xx, 1.



qu'il avait reçue d'Hérode dans l'affaire des gladiateurs¹.

Après avoir été si bien traité contre son attente, et avoir vu sa royauté plus affermie que jamais², aussi bien par la grâce de César, que par l'obtention d'un nouveau sénatus-consulte, qu'il eut soin de solliciter pour plus de sûreté, Hérode témoigna le plus grand empressement pour accompagner César, qui allait se rendre en Égypte. Il le combla de présents, lui et ses amis, avec plus de munificence encore que sa fortune n'en comportait en réalité. En un mot, il se montra aussi généreux qu'il le put.

Tous ses désirs ne furent cependant pas accueillis avec la même faveur. Il tenta d'obtenir la grâce d'un certain Alexandre qui avait été l'un des familiers d'Antoine ; mais il ne put y réussir, parce que César avait juré qu'il châtierait ce personnage³.

Hérode rentra donc en Judée avec plus d'éclat et de confiance que jamais. Tous ceux qui avaient compté sur une tout autre issue furent frappés de stupeur, en voyant que par une singulière faveur de la Providence, chaque fois qu'il

1. Quelle est cette affaire des gladiateurs? Josèphe n'ayant pas pris soin de nous le dire, nous ne saurions deviner ce dont il s'agit. — *Bell. Jud.*, 1. xx, 2. — Dans la *Guerre judaïque*, Josèphe met la réponse suivante dans la bouche de César : « Rassure-toi et reprends la couronne sans crainte; car tu es digne de régner, toi qui comprends si bien les devoirs de l'amitié. Ce que je désire, c'est que tu restes aussi fidèle à ceux que la fortune a favorisés; mais je fais plus que de le désirer : j'y compte, maintenant que je te connais. Antoine a bien fait de préférer aux tiens les conseils de Cleopâtre, car c'est à cet acte de folie que je dois de t'avoir gagné à ma cause. D'ailleurs tu m'as devancé par tes bons offices, puisque Q. Didius m'a fait part du secours qu'il avait reçu de toi contre les gladiateurs. Je te promets, dès à présent, de confirmer par un décret la possession de ta royauté, et dans la suite je saurai bien te forcer à ne pas regretter Antoine. »

2. En 31 avant l'ère chrétienne.

3. *Bell. Jud.*, 1. xx, 3.

entraîna en péril, il en sortait avec plus de splendeur et de puissance. Il ne perdit pas de temps pour préparer une réception digne de lui à César qui, en partant de Syrie, allait passer en Égypte¹. A son arrivée, celui-ci fut accueilli à Ptolémaïs avec toute la pompe digne d'un puissant souverain, et son armée reçut l'hospitalité la plus large. Tout ce dont elle avait besoin lui fut servi en abondance. Il en résulta que César tint bientôt Hérode pour le meilleur de ses amis; lorsqu'il passa ses troupes en revue, il le fit monter à cheval avec lui et figurer à ses côtés. Le roi des Juifs lui rendit honneur pour honneur, et lui offrit un festin des plus splendides, auquel prirent place cent cinquante convives de distinction.

Comme les Romains avaient à traverser une contrée dépourvue d'eau, toutes les mesures furent prises pour que ni le vin, ni l'eau, ces objets de première nécessité, ne manquaient un seul jour aux soldats².

César reçut en présent la somme énorme de huit cents talents, et le Roi fit si bien les choses, que tout le monde fut d'avis qu'il avait agi avec plus de magnificence que ne semblaient le permettre les ressources d'un royaume comme le sien. Il résulta de là qu'il réussit à convaincre les Romains de la sincérité de son affection et de l'étendue de son dévouement. Tous ces sacrifices ne furent pas perdus pour lui; bien au contraire, ils lui furent très-utiles pour l'avenir. Il le comprenait si bien d'ailleurs, qu'à leur retour d'Égypte, il rendit aux Romains de nouveaux services qui ne cédèrent en rien aux premiers³.

En rentrant dans sa capitale, Hérode trouva ses affaires

1. 34 avant l'ère chrétienne.

2. *Bell. Jud.*, I, xx, 3.

3. *Ant. Jud.*, XV, vi, 7. — *Bell. Jud.*, I, xx, 3.

domestiques plus embrouillées que jamais. La reine Mariamme et sa mère Alexandra se montraient naturellement peu satisfaites. Elles soupçonnaient, avec toute raison, qu'on ne les avait enfermées dans une forteresse, que pour un tout autre motif que celui de pourvoir à leur sécurité; elles se sentaient dans une sorte de prison où elles n'avaient d'autorité sur personne, ni aucune liberté d'action. Elles avaient donc le droit d'être irritées. Mariamme était convaincue que l'amour que lui témoignait le roi n'était qu'une feinte commode pour lui-même, qu'une tromperie pour elle; elle ne doutait pas d'ailleurs que, cette fois encore, il n'eût pris ses mesures, et que, s'il lui arrivait, à lui, quelque mésaventure, sa propre vie ne courût un danger certain. On voit qu'elle n'avait pas oublié les instructions données précédemment à Joseph; aussi s'efforça-t-elle de gagner ses geôliers par tous les moyens possibles, et, plus que tout autre, Soëm, entre les mains duquel elle soupçonnait que tous les pouvoirs avaient été remis. Soëm se montra d'abord un agent fidèle, et ne dévoila absolument rien de ce que comportaient les ordres secrets qu'il avait reçus. Mais peu à peu les caresses et les présents des deux femmes finirent par le rendre plus confiant, si bien qu'il finit par leur avouer de quelle nature étaient les instructions que le Roi lui avait laissées. Ce qui le poussa le plus à manquer ainsi à son devoir, ce fut sans doute la conviction dans laquelle il était qu'Hérode, s'il revenait, ne reviendrait pas avec le même pouvoir. Dans cette pensée, pour conjurer le danger qui pouvait venir de ce côté, il crut prudent de se montrer de plus en plus bienveillant à l'égard des deux princesses qui vraisemblablement garderaient leurs dignités, et qui peut-être seraient bien mieux en mesure de lui témoigner leur gratitude, soit parce qu'elles régneraient elles-mêmes, soit parce qu'elles seraient parentes du futur Roi. D'un autre

côté, il pensait ne devoir rien perdre de ses espérances, dans le cas où Hérode rentrerait à Jérusalem, sans avoir rien laissé en route de sa puissance, parce qu'il était convaincu que celui-ci ne pourrait jamais rien refuser à la Reine, pour laquelle il était évident qu'il brûlait toujours de l'amour le plus vif. Telles furent, ainsi que nous le disions tout à l'heure, les réflexions qui le déterminèrent à révéler aux princesses les ordres qu'il avait reçus du Roi.

Naturellement Mariamme s'irrita de ce que chaque fois que son époux se trouvait dans une situation nouvelle, il en naissait pour elle un nouveau péril. Aussi en vint-elle à désirer ardemment sa perte, parce que la vie en commun avec lui ne lui semblait plus tolérable. Ce sentiment, elle ne sut pas le dissimuler, malheureusement pour elle, et elle eut l'imprudence de manifester hautement la colère qu'elle avait dans le cœur¹.

Aussitôt de retour à Jérusalem, après le succès inespéré qu'il venait d'obtenir, ce fut tout d'abord à la reine, comme de raison, qu'Hérode voulut apprendre cette bonne nouvelle; il la fit venir seule, avant tous les autres, pour lui prodiguer, suivant sa coutume, les témoignages de son amour. Mais, pendant qu'il lui racontait les événements de son voyage, Mariamme fut assez peu maîtresse d'elle-même pour laisser paraître plus de tristesse que de joie, et pour donner un libre cours à sa douleur que surexcitait encore la conscience de sa dignité et de sa noblesse. Il en résulta qu'Hérode, cette fois, ne se sentit pas troublé par des soupçons, mais bien par des faits manifestes. Il se désola en voyant que sa femme avait contre lui une haine inattendue, qu'elle ne prenait même plus la peine de dissimuler. De la douleur, il en vint aussitôt

1. *Ant. Jud.*, XV, vii. 4.

à la colère, passant alternativement et en un instant, de l'amour qui le dominait malgré lui, à la fureur la plus terrible, sans plus savoir que faire. Placé ainsi entre sa passion et la soif de la vengeance, il se décidait à punir l'orgueil de la Reine, et, un instant après, vaincu par son amour, il n'avait plus la force de la chasser loin de lui. En somme, quelque envie qu'il eût de sévir contre elle, il craignait que, elle une fois morte, ce ne fût lui qui fût le plus malheureux des deux¹.

Il ne lui manquait plus, pour commettre un nouveau crime, que les incitations de deux cœurs aussi pervers que le sien; elles ne lui firent pas défaut. Sa mère et sa sœur, dès qu'elles surent dans quelles dispositions d'esprit il se trouvait, comprirent que jamais elles ne trouveraient une plus belle occasion de satisfaire la haine qu'elles portaient à la malheureuse Reine. Elles se hâtèrent donc de demander un entretien secret à Hérode, et là, elles lui débitèrent contre Mariamme les plus odieuses calomnies, à l'aide desquelles elles comptaient bien le pousser à quelque acte terrible. Ce malheureux les écouta avec avidité, mais tout en ayant l'air d'ajouter foi à leurs accusations, il n'osa rien résoudre contre sa femme. Cependant chaque jour il s'aigrissait davantage, et des deux côtés la situation s'envenimait, la Reine ne cachant plus son aversion pour son mari, et celui-ci s'efforçant à chaque instant de transformer aussi en aversion l'amour qu'il ressentait encore pour elle. Le moment devait forcément venir où cette situation se dénouerait par un éclat fatal.

Sur ces entrefaites, Hérode apprit la récente victoire de César, que la mort d'Antoine et de Cléopâtre venait de rendre

1. *Ant. Jud.*, XV, VII, 2.

maître de l'Égypte¹. Il courut aussitôt au-devant de lui, laissant sa famille dans l'état que nous venons de décrire. Au moment de son départ, Mariamme lui recommanda chaudement Soëm, auquel elle déclarait qu'elle devait une grande reconnaissance pour les soins dont il l'avait entourée, et elle sollicita pour lui un gouvernement de province, qu'elle obtint. Quant à Hérode, dès qu'il fut arrivé en Égypte, il fut reçu comme un ami par César, qui le combla de nouveaux bienfaits. Ainsi il lui fit présent des quatre cents Gaulois qui avaient servi de gardes du corps à Cléopâtre, et il lui restitua le territoire qu'Antoine lui avait enlevé pour l'offrir à la reine d'Égypte. Il fit plus encore, et annexa à ses États Gadara, Hippo et Samarie, et plusieurs grandes villes maritimes, telles que Gaza, Anthedon, Joppé et la tour de Straton².

Avec toutes ces nouvelles concessions, Hérode se trouvait plus puissant que jamais, et pour témoigner sa reconnaissance à César, il l'accompagna jusqu'à Antioche. A son retour, il retrouva, comme triste compensation de tous ces avantages, ses douleurs domestiques plus poignantes que jamais, et d'autant plus poignantes, qu'il avait passé jusqu'alors pour être le plus heureux des hommes dans son intérieur.

Nous avons dit bien des fois déjà qu'Hérode brûlait pour Mariamme de l'amour le plus vif, et certes cet amour était mérité, car Mariamme était une épouse pudique et fidèle. Malheureusement elle avait un caractère de femme difficilement supportable. Abusant de l'empire qu'elle exerçait sur le cœur du Roi, elle le traitait trop impérieusement, oubliant qu'elle avait en lui un maître, et un maître couronné. Souvent

1. En 30 avant l'ère chrétienne.

2. *Ant. Jud.*, XV, VII, 3. — *Bell. Jud.*, I, XX, 3.

elle s'emportait contre Hérode, et celui-ci, comme fait un amoureux qui se sent dominé, dissimulait son mécontentement et déployait une modération et une patience à toute épreuve. Mariamme ne se gênait en aucune façon pour tourner en ridicule la mère et la sœur de son mari, en parlant ouvertement et avec un dédain incroyable de l'obscurité de leur origine. Aussi y avait-il entre ces trois femmes une haine implacable, qui se traduisait souvent en abominables calomnies. Cet état de choses dura toute une année après le retour d'Hérode, depuis son entrevue avec César; pendant toute cette cruelle année, les soupçons sur la fidélité de Mariamme furent adroitement et perfidement entretenus dans l'esprit du Roi. Il n'était guère possible qu'une situation pareille n'aboutît pas fatalement à une catastrophe, et c'est ce qui ne manqua pas d'arriver, dans des circonstances que nous allons raconter.

Hérode avait l'habitude de faire la sieste, et toujours il appelait auprès de lui Mariamme, pour lui tenir compagnie dans ces moments de repos. Un beau jour, celle-ci refusa de prendre place auprès de son mari, malgré ses instances réitérées, et elle ne répondit à ses supplications que par des dédains et des injures, l'appelant meurtrier de son père et de son frère. De pareilles invectives irritèrent Hérode au plus haut point, et il n'était que trop disposé à punir sévèrement la Reine, lorsque Salomé, sa sœur, trouvant dans cette scène l'occasion tant désirée de perdre son ennemie, fit entrer auprès du Roi un échanton qu'elle avait suborné depuis longtemps, et qui devait lui dire que Mariamme l'avait prié de l'aider à faire prendre un philtre au Roi. Si celui-ci, ému de cette confidence, voulait savoir ce qu'était ce philtre, il devait répondre qu'il était resté entre les mains de Mariamme. Que si, contre toute prévision, Hérode ne semblait pas s'en préoc-

cuper, il se bornât à se taire, sans concevoir la moindre inquiétude, parce qu'il ne courait aucun danger. L'échanson, muni de ces instructions, pénétra dans la chambre du Roi, et se mit à débiter son rôle d'un air pénétré et plein de dévouement. A cette confiance inattendue, le Roi se montra fort effrayé, et interrogea le misérable, qui lui répondit que le philtre en question était un remède que la Reine voulait lui faire prendre, mais dont il ne connaissait ni la nature, ni les effets; que c'était précisément pour cette raison qu'il avait pensé devoir faire cette révélation au Roi, dans l'intérêt de la sécurité de son souverain et de la sienne propre. En entendant ces paroles, Hérode, qui était déjà mal disposé, se sentit vivement irrité. Un eunuque, qui était le confident et le serviteur le plus dévoué de Mariamme, fut immédiatement appliqué à la torture, pour avoir à confesser ce que c'était que le philtre préparé par sa maîtresse; le Roi savait en effet que rien ne pouvait être fait par Mariamme sans que cet homme en fût instruit. L'eunuque, malgré les souffrances qu'on lui faisait endurer, ne put naturellement rien révéler touchant un fait imaginaire. Mais il déclara que la haine de la Reine n'avait d'autre cause que les confidences qu'elle avait reçues de Soëm. Il n'avait pas achevé de prononcer ces paroles, que le Roi, poussant des cris de désespoir, vociféra que Soëm, qui jusque-là lui avait été si fidèle, n'avait pu trahir sa confiance que parce que des relations criminelles avaient existé entre lui et Mariamme. A l'instant même, il donna l'ordre de se saisir de Soëm et de le mettre à mort. Quant à sa femme, il convoqua immédiatement un tribunal composé de ses amis les plus intimes, pour la juger, et il l'accusa avec rage d'avoir voulu l'empoisonner à l'aide d'un philtre. Comme Hérode se montrait plus emporté et plus furieux qu'il ne convient à un homme qui demande justice, le tribunal n'eut pas

le courage de rester froid et loyal devant cette violence, et la malheureuse Reine fut condamnée.

Cependant, après avoir prononcé la sentence, quelques-uns des juges, et Hérode lui-même, furent d'avis de ne rien précipiter, et de remplacer le supplice par la détention dans une forteresse. Mais Salomé, qui tenait enfin sa vengeance et qui ne voulait pas qu'elle lui échappât, insista avec ténacité pour que Mariamme fût mise à mort sans retard. Elle finit par persuader à son frère que cet acte de sévérité était indispensable, s'il voulait éviter des mouvements populaires qui, elle vivante, ne manqueraient pas de se produire. C'en était fait, l'arrêt de Mariamme fut maintenu, et on la conduisit à la mort¹.

Il se passa alors un acte odieux que nous ne pouvons passer sous silence. Alexandra, voyant où les choses en étaient venues, et jugeant qu'il ne lui restait que bien peu d'espoir d'échapper elle-même au sort de sa fille, et de ne pas se voir enveloppée dans la vengeance d'Hérode, Alexandra n'eut pas honte d'abjurer tout sentiment d'honneur et de fierté, et de se montrer tout autre qu'elle n'avait été jusque-là. Pour prouver qu'il n'existait entre elle et Mariamme aucune complicité dans les faits mensongers qui venaient de perdre celle-ci, elle s'élança hors du tribunal, et en présence de la foule, elle se mit à injurier sa fille, vociférant des imprécations contre elle, et la traitant de misérable et d'infâme; elle finit par dire qu'elle avait bien mérité son sort, par son ingratitude envers l'homme qui avait toujours été si bon pour elle. Pendant qu'Alexandra se livrait à cette abominable comédie, et osait aller jusqu'à prendre sa fille aux cheveux, presque tous les assistants se montrèrent révoltés de cette scène affreuse, et

1. *Ant. Jud.*, XV, vii. 4.

surtout de cette exécration d'une mère. Ce qui surtout en fit le plus cruellement justice, ce fut la contenance de celle qui allait mourir. Elle ne répondit pas un mot, et ne montrant aucun trouble causé par les injures dont l'accablait sa mère, elle se contenta de laisser voir à tous, avec une grandeur d'âme surhumaine, qu'elle ne souffrait que du rôle odieux et lâche que celle-ci jouait manifestement. Mariamme, jusqu'au dernier instant, se montra intrépide. Elle ne changea même pas de couleur au moment de recevoir le coup mortel, et elle ne cessa de porter, empreinte sur toute sa personne, la noblesse de sa race et de son cœur¹.

C'est ainsi que périt cette femme éminemment douée à la fois de toutes les perfections physiques et morales. Malheureusement elle avait un défaut, un seul ! c'était l'intempérance de langue et le penchant à la discussion. Pour la beauté et pour le charme de sa personne, aucune femme de son âge ne pouvait lui être comparée.

C'était certainement là la cause pour laquelle elle se montrait moins empressée pour son époux, et ne vivait pas toujours en bonne intelligence avec lui. Car plus l'ardent amour du Roi inspirait à celui-ci d'indulgence pour les caprices de la Reine, plus il lui laissait voir combien il tenait à sa tendresse, plus elle lui témoignait d'indépendance, plus elle se laissait aller à ses boutades d'enfant gâté. Elle ne pouvait du reste oublier le mal qu'Hérode avait fait à sa famille, et trop souvent elle lui reprochait sans retenue ce qu'elle avait souffert par lui. Mais ce qui surtout amena sa perte, ce fut la haine qu'elle témoignait à la mère, à la sœur du Roi, et parfois au Roi lui-même, parce qu'elle se croyait assu-

1. *Ant. Jud.*, XV, VII, 5. — Cet événement eut lieu en 30 avant l'ère chrétienne.

rée que jamais celui-ci n'aurait assez d'énergie pour sévir contre elle, quoi qu'elle dit ou qu'elle fit¹.

1. *Ant. Jud.*, XV, vii, 6. — *Bell. Jud.*, I, xxii, 2, 3, 4 et 5.

Il est extrêmement intéressant de rapprocher du récit détaillé que nous venons d'emprunter aux *Antiquités judaïques*, celui que nous trouvons dans la *Guerre judaïque* du même historien. Ce dernier récit, en effet, offre, malgré sa brièveté, quelques circonstances et quelques appréciations que nous ne rencontrons pas ailleurs dans les écrits de Josèphe. Nous avons donc cru bien faire en offrant au lecteur le contenu de cette page curieuse :

« 2. Des cinq enfants qu'Hérode avait eus de Mariamme, deux étaient des filles, et trois des fils. Le plus jeune de ces derniers mourut à Rome, pendant qu'il y recevait son éducation ; les deux autres furent élevés royalement, à cause de la noblesse de leur mère et de leur naissance, arrivée lorsque leur père était déjà sur le trône ; mais la plus forte des raisons pour lesquelles Hérode traitait ses fils avec tant de distinction, c'était l'amour qu'il ressentait pour leur mère, amour qui allait chaque jour grandissant, et qui le rendait incapable de ressentir les chagrins qui lui venaient d'elle ; Mariamme, en effet, avait pour son mari une aversion égale à l'amour dont il brûlait pour elle. La Reine avait de justes sujets d'animadversion contre son époux ; et comme elle se savait aimée, elle ne cherchait pas à le ménager par ses paroles et lui reprochait souvent sans retenue le traitement qu'il avait fait subir à Hyrcan, son grand-père, et à Aristobule, son frère. »

Ici Josèphe raconte en peu de lignes le meurtre d'Aristobule :

« 3. Outrée de ces crimes, Mariamme jetait souvent à la face d'Hérode les reproches les plus cruels ; et elle se plaisait à accabler sa mère et sa sœur de sanglantes injures ; mais l'amour d'Hérode lui fermait la bouche. Les deux femmes outragées furent moins patientes, et afin d'exciter la colère d'Hérode, elles lui dénoncèrent Mariamme comme coupable d'adultère ; pour justifier cette accusation, elles imaginèrent une foule de faits mensongers, et prétendirent que la reine avait envoyé son portrait à Antoine, lors de son séjour en Égypte, parce qu'elle ne pouvait se montrer en personne, et parce qu'elle espérait allumer dans le cœur de ce Romain débauché une passion qui le pousserait à user de son pouvoir, afin de satisfaire sa passion. Cette confiance frappa Hérode comme un coup de tonnerre ; plus il aimait ardemment, plus sa jalousie devint terrible ; il songeait d'ailleurs à la perversité de Cléopâtre qui, par son influence, avait fait mettre à mort le tétrarque Lysanias et l'Arabe Malchus. Aussi mesura-t-il le danger qu'il courait, bien moins à la chance de se voir enlever sa femme, qu'au péril de mort qui le menaçait*.

* Le lecteur trouvera l'explication de ces allégations si brèves de Josèphe, dans

A peine Mariamme fut-elle morte, que la passion d'Hérode se réveilla plus ardente que jamais, car son amour pour elle était un amour insensé qu'on n'eût pas rencontré dans le cœur d'un autre homme¹; jamais cet amour n'avait perdu de

« 4. Lorsqu'il dut s'éloigner, Hérode qui croyait pouvoir se fier au mari de sa sœur Salomé, Joseph, sur le dévouement duquel il comptait, grâce aux liens du sang, lui ordonna secrètement, en partant, de tuer immédiatement la reine, si lui-même tombait victime d'Antoine. Joseph, sans songer à mal, et pour prouver à la Reine l'amour de son époux, eut la maladresse de lui confier les ordres reçus par lui, et qui à son avis prouvaient uniquement que le Roi ne voulait pas, même par la mort, être séparé d'une femme adorée.

« Au retour d'Hérode, au moment où celui-ci, dans l'explosion de sa tendresse, jurait à Mariamme que jamais il n'avait éprouvé d'amour pareil à celui qu'il ressentait pour elle : — « L'ordre de me tuer que tu avais laissé à Joseph, lui répondit-elle, prouve à merveille ce que vaut ton amour. »

« 5. En entendant ces mots, Hérode devint fou de douleur et de rage; il s'écria que jamais Joseph n'eût livré pareil secret, s'il n'eût existé des relations adultères entre Mariamme et lui, et sautant à bas de sa couche royale, il se mit à parcourir le palais comme un forcené. Sa sœur Salomé accourut à ses cris, et trouvant enfin l'occasion de saisir sa vengeance, elle eut l'infamie de certifier à son frère la culpabilité de Joseph. Hérode exaspéré et fou de jalousie, donna sur l'heure l'ordre de mettre à mort les deux prétendus coupables*. Le repentir suivit de près cet acte de fureur aveugle, et lorsque la colère du roi fut tombée, son amour lui revint au cœur. Cet amour avait reparu avec tant d'ardeur, qu'il ne pouvait se décider à croire que Mariamme ne fût plus, et que, dans son délire, il lui parlait comme si elle était encore vivante; le temps lui démontra la triste réalité, et alors sa douleur devint aussi grande qu'avait été sa tendresse pour la Reine vivante. »

1. Dans le sifri sur le Deutéronome, chapitre XXII, verset 22, nous lisons :

« Si un homme pratique le commerce charnel sur un animal, ils doivent mourir tous les deux; mais non celui qui accomplit l'acte d'Hérode » (סעשה הירודם).

Ces mots ont trait à une affreuse tradition talmudique, qui prétend qu'Hérode conserva pendant sept années, dans le miel, le corps de Mariamme, afin de pouvoir assouvir encore sa passion pour la malheureuse Reine assassinée par lui. (Cf. *Baba-Bathra*, 3^b et *Kiddouschim*, 70^b.)

les faits qu'il a lus plus haut, et qui rendaient nécessaire la comparution d'Hérode devant Antoine.

* Ce récit tronqué manque d'exactitude, puisque, en réalité, ce ne fut qu'après l'entrevue d'Hérode avec César Auguste, que Mariamme fut assassinée.

sa violence, malgré les caprices et les intempérances de langage de celle qui en était l'objet. On peut croire alors que, par un effet de la colère divine, provoquée par le meurtre de Mariamme, la passion d'Hérode pour elle s'enflamma plus encore ; tantôt il l'appelait à grands cris, tantôt il éclatait misérablement en sanglots, se jetant avec frénésie dans toutes les débauches, pour calmer la douleur qui le torturait ; rien n'y faisait. Il en vint bientôt à refuser de s'occuper des affaires de l'État, et on le vit parfois ordonner à ses serviteurs de mander Mariamme, comme si elle était encore au nombre des vivants⁴.

Au même moment, une affreuse épidémie vint affliger Jérusalem. Elle enleva la plus grande partie du peuple et moissonna tous ceux des amis du roi qu'il avait le plus magnifiquement comblés de ses faveurs. Il n'en fallait pas tant pour que le cri public imputât cette calamité terrible au meurtre de Mariamme, meurtre qui avait excité le courroux divin. Hérode, lui-même, finit par le croire et alla se réfugier dans la solitude où, sous le prétexte de se livrer à l'exercice de la chasse, il pouvait tout entier s'abandonner à son désespoir. Une maladie grave vint l'y surprendre et le rendit pendant bien des jours incapable d'aucun mouvement. Il ressentait au sommet de la tête des douleurs intolérables, accompagnées d'inflammation et de délire ; les remèdes, loin de lui apporter le moindre soulagement, semblaient au contraire exaspérer le mal, si bien qu'on finit par désespérer de sa vie. Tous les médecins qui l'entouraient, soit parce que la maladie résistait à leur médication, soit parce que le Roi ne pouvait suivre d'autre régime que celui que son état morbide

4. Ce sont probablement tous ces actes de désespoir qui ont fait naître l'odieuse tradition talmudique touchant *le fait d'Hérode*, מַעֲשֵׂה הַיְרוּדִים.

lui permettait, finirent par lui servir tout ce qu'il désirait, et laissèrent au hasard seul le soin de le sauver, s'il pouvait le sauver encore. C'est à Samarie, surnommée Sébaste, que le Roi gisait sur son lit de douleur¹.

Alexandra était restée à Jérusalem. Aussitôt qu'elle fut informée de l'état de son gendre, elle voulut s'emparer des défenses de la ville. Il y en avait deux, celle de la ville elle-même et celle du Hiéron, qui assuraient à qui en était maître la suprématie sur la nation entière; car sans leur possession il n'était pas possible de célébrer les sacrifices du culte, et parmi les Juifs il ne s'en serait pas trouvé un seul qui consentît à s'en abstenir, chacun d'eux préférant la mort à l'inobservance des rites de sa foi religieuse.

Alexandra enama donc des pourparlers avec ceux qui étaient préposés à la garde de ces enceintes défensives, prétendant qu'elles devaient être remises à elle-même et aux enfants d'Hérode, de peur que, si le Roi venait à mourir, il ne se présentât quelque ambitieux ayant la pensée criminelle d'usurper le pouvoir souverain. Si, au contraire, il venait à se rétablir, il n'y avait personne qui pût, mieux que ses proches, lui assurer la conservation de ces murailles. Ces ouvertures furent mal accueillies, et les gardiens persistèrent dans la fidélité qu'ils avaient jurée à leur maître, autant à cause de leur haine pour Alexandra, que de l'indignation que leur inspiraient ces craintes si explicites pour la vie du Roi, lorsque celui-ci était vivant encore. C'étaient d'ailleurs de vieux amis d'Hérode, dont l'un même, nommé Akhiab, était le cousin. Ils s'empressèrent d'informer le Roi de la tentative d'Alexandra, et celui-ci leur transmit l'ordre de la mettre à mort sans délai.

1. *Ant. Jud.*, XV, VII, 7.

Quant à Hérode, lorsqu'il eut à grand'peine échappé à des souffrances inouïes, il lui resta une telle exaspération physique et morale, que, sous le premier prétexte venu, il condamnait au supplice tous ceux qui lui tombaient sous la main. Ses meilleurs amis n'échappèrent pas aux fureurs de ce monstre, et parmi eux nous citerons en première ligne, Costobare, Lysimaque, Gadias surnommé Antipater, et Dosithee. Nous allons raconter comment ils périrent¹.

L'Iduméen Costobare était l'homme le plus illustre de sa nation ; il descendait des prêtres de Kozé, dieu de l'Idumée. Après que Hyrcan eut forcé les Iduméens à abandonner la foi de leurs pères, pour embrasser les mœurs et le culte des Juifs, Hérode, devenu roi, confia à Costobare la préfecture de l'Idumée et de Gaza, et il le choisit pour époux de sa sœur Salomé, après le meurtre de Joseph, son premier mari, dont nous avons raconté la triste histoire. Costobare, enivré par les grandeurs auxquelles il se voyait ainsi appelé, s'enorgueillit outre mesure de sa prospérité, et en vint promptement à un tel point de hauteur, qu'il finit par regarder comme indigne de lui d'obéir aux ordres d'Hérode, et indigne de ses compatriotes de rester soumis aux Juifs. Il écrivit donc à Cléopâtre pour lui représenter que l'Idumée avait toujours été placée sous l'autorité de ses ancêtres, à elle, et qu'elle avait parfaitement le droit de réclamer d'Antoine la restitution de cette province. Il se déclarait en mesure de lui assurer l'obéissance et la bienveillance de tous les Iduméens. En agissant ainsi, Costobare n'avait pas la moindre envie de voir l'Idumée passer entre les mains de Cléopâtre, mais il espérait diminuer assez la puissance d'Hérode pour qu'il lui devînt facile de se saisir, pour son propre compte, de cette province, et

1. *Ant. Jud.*, XV, vii, 8.

d'arriver au pouvoir suprême. L'occasion de donner cours à son ambition lui semblait des plus favorables. Il était d'illustre naissance, immensément riche, grâce à son avarice; le moment était donc venu de tenter de grandes choses. Cléopâtre ne manqua pas de demander l'Idumée à Antoine; mais sa requête fut mal accueillie.

Hérode découvrit alors toute cette intrigue et fut sur le point de faire mettre à mort Costobare; les vives supplications de sa sœur et de sa mère purent seules obtenir de lui le pardon du coupable; il le remit donc en liberté, mais à partir de ce moment il ne cessa plus de le surveiller et de le tenir pour suspect¹.

Quelque temps après, la discorde s'étant glissée entre Salomé et Costobare, la princesse s'empessa d'envoyer un mémoire à son frère, pour obtenir la dissolution de son mariage, malgré les prescriptions de la loi judaïque; car si la loi permettait à l'homme de répudier sa femme, elle interdisait à la femme, si elle se séparait de son mari, de contracter une nouvelle union, sans avoir été répudiée par lui. Salomé qui s'inquiétait peu de la loi judaïque, et qui d'ailleurs était de l'école de son frère et ne reconnaissait pas d'autre règle de conduite que sa volonté, se sépara de son autorité privée, et déclara à Hérode que c'était par tendresse pour lui qu'elle avait abandonné Costobare, parce qu'elle savait de science certaine qu'il conspirait contre lui avec Antipater, Lysimaque et Dosithée. Pour mieux le convaincre de la vérité de ce qu'elle lui révélait, elle parla incidemment à Hérode des fils de Babas que son mari gardait auprès de lui depuis dix ans. Le fait était vrai. Le courroux du Roi fut extrême en recevant cette confidence, par laquelle il apprenait un fait qu'il

1. *Ant. Jud.*, XV, VII, 9.

avait toujours ignoré, et il s'en irrita d'autant plus que la chose lui paraissait incroyable. Quant aux fils de Babas, Hérode avait autrefois voulu se venger d'eux, parce qu'ils avaient combattu dans les rangs de ses ennemis ; mais ils avaient réussi à lui échapper, et depuis lors le Roi s'était vu tant d'autres affaires sur les bras, que celle-là avait disparu de sa mémoire.

Voici quelle avait été la cause de sa haine et de sa fureur contre eux. A l'époque où Antigone était sur le trône, et pendant qu'Hérode, à la tête de son armée, assiégeait Jérusalem, il se trouvait dans la population, manquant de tout et en butte à d'affreuses calamités, beaucoup de gens qui appelaient Hérode de tous leurs vœux, et n'avaient plus d'espoir qu'en lui. Mais les fils de Babas, qui par leur noblesse avaient une grande influence sur le peuple, se montrèrent constamment les plus fidèles amis d'Antigone, ne cessèrent d'accuser Hérode, et de supplier leurs concitoyens de conserver la couronne au prince qui en était digne et qui l'avait reçue de ses ancêtres. Tant qu'ils purent sans danger tenir cette conduite, les fils de Babas y persévérèrent avec énergie ; mais lorsque Jérusalem fut prise, et qu'Hérode fut maître de la situation, il chargea Costobare de garder toutes les issues de la ville et d'empêcher que les citoyens qui étaient coupables d'hostilité contre lui ne pussent échapper à sa vengeance. Sachant que les fils de Babas étaient tenus en grand honneur et en grande estime par la population entière, Costobare pensa que, s'il les sauvait, cela pourrait plus tard lui être fort utile, lorsqu'il tenterait une révolution ; il parvint donc à les soustraire au sort qui leur était réservé et les cacha en lieu sûr. Hérode ayant eu quelque soupçon de cette perfidie, Costobare n'hésita pas à lui affirmer, sous la foi du serment, qu'il ne savait absolument rien de ce qu'étaient devenues

les victimes qui ne se retrouvaient pas, et le Roi le crut sur parole. Il mit alors leurs têtes à prix, ne négligeant absolument rien pour découvrir leur retraite. Costobare n'en persista que plus à les bien cacher, moins par bienveillance pour eux, que par prudence pour lui-même, car il pensait bien que s'ils étaient jamais arrêtés, son mensonge ne resterait pas impuni. Le secret de leur asile une fois divulgué par Salomé. Hérode s'empressa d'y envoyer des affidés chargés de les enlever. Ils furent saisis et livrés incontinent au supplice avec les quatre autres accusés.

C'en était fait de la famille d'Hyrcau dont il ne restait plus un seul membre vivant; désormais Hérode était bien maître de la royauté que personne ne pouvait plus lui disputer; il était libre à son gré de braver impunément les lois; il n'y avait plus au monde un seul être capable de l'en empêcher¹.

Il n'hésita plus dès lors à renoncer chaque jour plus ouvertement aux mœurs de ses pères et à ruiner, par l'adoption des coutumes étrangères, l'antique état de choses, qu'il eût été de son devoir de respecter lui-même et de faire respecter par ses sujets. En dédaignant tout ce qui pouvait entretenir la piété du peuple, il devait avec le temps attirer les plus grandes calamités sur la nation juive.

Passons rapidement en revue toutes les innovations malencontreuses qu'il imposa aux Juifs. Il commença par instituer en l'honneur de César des jeux quinquennaux d'athlètes, et il fit bâtir à Jérusalem même un théâtre, et dans la plaine voisine un vaste amphithéâtre. C'étaient deux magnifiques monuments sans doute, mais leur existence était en opposition flagrante avec les mœurs des Juifs, qui n'avaient reçu de leurs pères, ni le goût, ni l'habitude de ce

1. *Ant. Jud.*, XV, vii, 40.

genre de spectacles. Hérode n'en célébra pas moins avec le plus somptueux apparat cette fête quinquennale, à laquelle il convia, par des émissaires, les populations voisines et les curieux de toute race. Des athlètes et des histrions de toute espèce, que devait allécher l'espoir de remporter les prix proposés et d'acquiescer par la victoire une gloire futile, furent appelés de tous les pays, et on vit accourir à Jérusalem les hommes les plus habiles dans les exercices de l'esprit et du corps. En effet, les athlètes de profession ne furent pas les seuls invités à venir se disputer les prix considérables promis aux vainqueurs ; mais les musiciens que l'on nommait thyméliens ou joueurs d'instruments furent également conviés à ces jeux, auxquels Hérode s'efforça de faire paraître les artistes les plus en renom. Les prix offerts étaient des chars attelés de deux ou de quatre chevaux, ou bien des chevaux isolés. En un mot, tout ce qui s'était fait ailleurs de plus magnifique et de plus dispendieux en ce genre, Hérode s'efforçait de l'imiter, et il avait la volonté bien arrêtée de ne rien négliger pour donner les spectacles les plus remarquables et les plus illustres.

Le théâtre lui-même¹ était décoré avec le plus grand luxe. Des inscriptions gravées sur tout le pourtour retraçaient les faits et gestes de César, et elles étaient accompagnées des trophées qu'il avait conquis sur toutes les nations soumises par la force de ses armes. Tout cela resplendissait d'or et d'argent pur. Quant aux décorations, il n'y avait pas d'étoffes si riches, pas de pierres si précieuses, qu'elles ne fussent employées en profusion à orner les acteurs appelés à paraître sur la scène.

1. Ce théâtre, j'ai eu l'heureuse chance d'en retrouver l'emplacement et les restes. Il était à droite de la voie antique de Jérusalem à Samarie (route moderne de Naplouse), et à trois cents mètres environ de la porte de Damas, tout contre la route à laquelle il était adossé.

Les bêtes féroces n'avaient pas été oubliées; des lions en grande quantité avaient été rassemblés par l'ordre du roi, ainsi que les autres animaux les plus formidables ou les plus rares. Tous ces monstres devaient se battre entre eux, ou être combattus par des hommes condamnés à cet affreux supplice. Si les étrangers étaient émerveillés de tant de somptuosité et charmés par la vue de ces représentations périlleuses, les Juifs ne pouvaient s'empêcher de reconnaître en tout cela la ruine absolue des mœurs qu'ils avaient jusqu'alors tenues en si grand honneur. En effet, la chose en elle-même n'était qu'une horrible impiété, puisqu'il s'agissait de jeter des hommes en pâture à des animaux féroces, pour amuser d'autres hommes. C'était faire litière des lois nationales, pour adopter les mœurs de l'étranger.

Mais rien autant que la vue des trophées n'excita la répulsion des Juifs. Pour eux, ces trophées étaient des images humaines revêtues d'armures, et comme souffrir la présence d'images semblables était une abomination aux yeux de la loi religieuse, l'indignation fut générale¹.

Hérode n'ignorait pas ce qui se passait au sujet de ces trophées; mais il ne pensait pas qu'il fût opportun d'employer la force en cette circonstance. Il fit donc tout ce qu'il put pour calmer par de bonnes paroles quelques-uns d'entre les plus irrités, et pour faire taire leurs scrupules religieux; mais il n'en put venir à bout. Résolu à repousser de tout leur pouvoir ce qu'ils regardaient comme un sacrilège, ils s'écrièrent d'une seule voix, qu'ils étaient prêts à mourir, plutôt que de souffrir que des images humaines fussent introduites dans la ville sainte (en disant cela, ils montraient les malencontreux trophées), parce que c'était une infraction à la loi divine.

1. *Ant. Jud.*, XV, VIII, 4.

Hérode, voyant à quel point les têtes étaient montées, et jugeant qu'il n'obtiendrait rien des mécontents s'il ne parvenait à détruire leur erreur, convoqua les principaux d'entre eux, les conduisit au théâtre et, leur montrant les trophées abhorrés, les pria de lui dire ce qu'ils étaient, dans leur opinion. Tous s'écrièrent aussitôt : « Ce sont des images humaines ; » il ordonna alors d'enlever les ornements dont ils étaient chargés et leur fit voir qu'il ne restait que de véritables bûches. A cette vue, tous se mirent à rire et s'apaisèrent incontinent, en reconnaissant que les prétendues images humaines, dont la présence les avait si fortement irrités, n'étaient en réalité que des objets ridicules ¹.

Ce moyen de calmer l'effervescence populaire avait réussi, et la plupart de ceux qui avaient manifesté la plus grande excitation se montraient maintenant tout à fait rassérénés ; mais tous ne partageaient pas cette tranquillité d'esprit, et bon nombre de Juifs continuaient à s'offenser des changements qu'Hérode essayait de faire subir aux coutumes de la nation. Ceux-là étaient persuadés qu'il ne pouvait sortir que des calamités de ces innovations coupables. Aussi n'hésitèrent-ils pas à s'exposer à tous les périls, plutôt que de paraître laisser au Roi la faculté d'introduire de force des changements dans les mœurs juives, et de se montrer l'ennemi et le fléau d'un peuple qu'il gouvernait comme souverain. Une conjuration fut ourdie par dix citoyens résolus à tout braver pour en finir, et ils cachèrent des poignards dans leurs vêtements. Parmi les membres du complot était un aveugle ² qui, indigné de tout ce qu'il entendait murmurer, s'était fait admettre parmi les affidés, en leur disant que, s'il ne pouvait leur être

1. *Ant. Jud.*, XV, vii, 2.

2. Cet aveugle ne serait-il pas, par hasard, le Baba-ben-Bouta du Talmud ? Je suis bien tente de le croire.

d'aucun secours dans la perpétration de la vengeance, il tenait du moins à leur prouver qu'il était prêt à mourir avec eux, s'ils échouaient dans leur tentative. Ce dévouement incroyable ne contribua pas peu à hâter l'exécution du complot¹.

Tout étant arrêté entre les conjurés, ceux-ci se rendent au théâtre, bien convaincus qu'Hérode ne pourra échapper à leurs coups, parce que leur attaque sera tout à fait imprévue. S'ils ne peuvent parvenir à le frapper lui-même, ils réussiront du moins à égorger bon nombre de ses compagnons, et ils donneront ainsi au Roi une leçon qui lui apprendra à montrer plus de respect envers la nation et à ne plus l'offenser sans vergogne. S'ils doivent périr dans cette sainte entreprise, peu leur importe !

Tous avaient fait d'avance le sacrifice de leur vie, tous étaient à leur poste.

L'un des agents secrets qu'Hérode employait pour découvrir les machinations de ce genre, éventa le complot, et au moment où le Roi allait faire son entrée au théâtre, il le lui révéla. Convaincu de la réalité des faits qu'il apprenait, parce qu'il savait à merveille la haine que lui portaient la plupart de ses sujets, et qu'à chaque instant ceux-ci cherchaient et trouvaient de nouveaux prétextes pour se soulever contre son autorité, Hérode se garda bien de se montrer ; il se retira en toute hâte au Palais.

Une fois en sûreté, le Roi fit arrêter et comparaître les conjurés. Ces hommes, se voyant entre les mains des satellites d'Hérode, et pris pour ainsi dire en flagrant délit, comprirent aussitôt qu'il ne leur restait aucun espoir d'échapper à la mort ; dès lors ils n'eurent plus qu'une volonté, celle de mourir bravement, et de se faire honneur du supplice qu'ils ne

1. *Ant. Jud.*, XV, viii, 3.

pouvaient éviter. Ils ne témoignèrent donc aucun regret de leur action et ne dissimulèrent rien. Bien plus, au moment même de leur arrestation, ils montrèrent leurs poignards, en déclarant que leur conspiration était belle et sainte. Aucun d'eux n'implora de secours et ne fit l'ombre d'efforts pour sauver sa tête. Loin de là, ils soutinrent unanimement qu'ils avaient agi par amour pour les institutions de leurs pères, institutions que tout homme vertueux était tenu de défendre au peril de sa vie. Lorsqu'ils eurent ainsi justifié avec enthousiasme le but de leur conspiration, ils furent entraînés par les gardes du Roi, et mis à mort au milieu des plus affreux tourments.

Peu après leur exécution, quelques hommes, poussés par leur exemple, se saisirent de l'espion qui avait dévoilé le complot, le mirent en pièces et jetèrent aux chiens les lambeaux de son cadavre. Beaucoup d'habitants de Jérusalem avaient assisté à cette vengeance sommaire, mais personne ne voulut dénoncer les meurtriers, jusqu'à ce qu'Hérode, ayant ordonné de rechercher les coupables, obtint, à l'aide de la torture à laquelle il fit appliquer quelques pauvres femmes, l'aveu du fait dont elles avaient été témoins. Une fois les auteurs du meurtre découverts, il étendit à leurs familles entières le châtimement de leur audacieuse vengeance. Mais le peuple manifesta tant de persistance, tant de constance intrépide pour revendiquer l'observation des lois, qu'Hérode, qui avait espéré le subjuguier par la terreur, se sentit épouvanté pour lui-même, et fut convaincu qu'il avait tout à craindre, s'il ne s'entourait des plus grandes précautions. Il prit donc immédiatement toutes ses mesures pour surveiller la nation entière, et pour empêcher que cet événement ne devint le signal d'un soulèvement général ¹.

1. *Ant. Jud.*, XV, viii, 4.

La capitale était tenue en respect par le palais dans lequel le Roi était enfermé, et le temple, par la puissante citadelle qui le dominait. et qu'Hérode avait bâtie en lui donnant le nom d'Antonia; il songea à se faire de Samarie qu'il appela Sébasté une troisième défense contre son peuple. Dès que ce projet fut arrêté dans son esprit, parce qu'il était désormais convaincu que c'était un excellent moyen de maintenir la province dans le devoir, il fortifia le plus qu'il put cette place qui n'était éloignée de Jérusalem que d'une journée de marche. et qui pouvait par conséquent servir à comprimer à la fois le pays et Jérusalem¹.

Une autre place forte conçue dans la même pensée fut établie au lieu qui se nommait précédemment la tour de Straton, et elle fut appelée Césarée. Pour maintenir le Mega Pedion (la grande plaine, plaine de Jesraël ou d'Esdreton, Merdj-Beni-Aâmer des Arabes) fut fondée une forteresse où Hérode établit un certain nombre de cavaliers de sa garde désignés par le sort. Cette forteresse qui commandait en même temps la Galilée se nommait Gaba². Dans la Perée, le même rôle fut attribué à Hesbon³.

1. Cette distance d'une journée de marche est parfaitement fautive à notre avis, et entre Jérusalem et Sebastieh il y a tout au moins deux fortes journées. J'en appelle à tous ceux qui ont, comme moi, fait ce trajet. Qu'un courrier puisse en un jour et sans perdre de temps, arriver de Jérusalem à Sebastieh, je le veux bien; mais que des troupes puissent franchir cette distance en une seule étape, c'est impossible.

2. Où était cette Gaba? Je la retrouve dans la Djebaâ qui se rencontre entre Naplouse et Djenin. Mais alors l'expression dont se sert Josèphe, ἐν τῇ τῷ μεγάλῳ πεδίῳ est inexacte, et il faut y remplacer la préposition ἐν par la préposition ἐπὶ, que semble appeler le balancement du second membre de la même phrase : ἐπὶ τῇ τῇ Γαλιλαίᾳ. Il est de fait que Djebaâ commande à la fois et la plaine d'Esdreton et la Galilée, puisque cette localité est à cheval sur la route de ces deux parties du pays, où conduit le défilé de Djebaâ.

3. Le texte porte καὶ τῇ περὶ τὴν Ἑσβωνίτιν. Le mot Ἑσβωνίτιν est certain-

Ce fut ainsi qu'Hérode, en établissant dans toutes les parties de son royaume des places respectables qu'il ne cessait de fortifier, put facilement surveiller la nation tout entière, et empêcher les soulèvements qui jusqu'alors avaient pu naître des plus légers prétextes. Il était facile désormais de les réprimer dès le début, puisqu'il y avait dans tous les points stratégiques que nous venons d'énumérer des officiers de confiance, en mesure, sinon de prévoir les mouvements insurrectionnels, du moins de les comprimer dès qu'ils se manifesteraient.

Lorsqu'Hérode partit pour Samarie, afin d'y fonder la nouvelle ville dont il avait arrêté le plan, il y installa une colonie, composée en partie des soldats qui l'avaient servi dans ses guerres, en partie de gens du voisinage. Son projet était d'y construire un temple magnifique, de donner un grand éclat à une ville assez peu célèbre jusqu'alors, et enfin de pourvoir autant à sa propre sécurité, qu'au renom de munificence qu'il prétendait acquérir. Ainsi que nous l'avons dit, l'antique capitale des rois d'Israël perdit son nom vénéré pour prendre celui de Sébasté, en l'honneur de César auquel le sénat avait décerné le nom d'Auguste (Σεβαστὸς¹). Le territoire avoisinant la ville était le plus fertile de toute la contrée: il fut distribué par lots aux nouveaux habitants, afin que, dès leur arrivée, ceux-ci se trouvassent à l'abri du besoin. La ville fut entourée d'une puissante muraille, et la déclivité du site qu'elle occupait fut utilisée avec intelligence pour en augmenter la force. L'espace compris dans cette enceinte n'était plus celui

nement dû à une faute de copiste; puisqu'il s'agit d'une forteresse, c'est Ἐσσευτὰ qu'il faut lire; Hesbon, en effet, était une ville facile à fortifier, tandis que l'Hesbonite était la province dont Hesbon était la métropole.

1. Cet acte du sénat est du 47 janvier de l'an de Rome 727, année 27 avant l'ère chrétienne.

qu'avait occupé Samarie; mais il était beaucoup plus considérable, afin que Sébasté ne le cédât point en étendue aux villes les plus illustres; son périmètre en effet était de vingt stades¹. Dans le centre de la ville, un espace carré, d'un stade et demi de côté, fut réservé et transformé en *téménos* (enceinte sacrée), où l'ornementation la plus somptueuse fut accumulée, et où s'éleva un temple grand et splendide entre tous ceux de l'univers. Tous les quartiers de la ville furent embellis jour en jour. Car le Roi pensait que s'il était indispensable, pour vivre là en sûreté, de donner à la ville toute la force d'une véritable citadelle, il était en même temps honorable pour sa mémoire, de laisser à la postérité des monuments qui témoignassent à la fois et de son goût pour les arts, et de sa bienfaisance².

Dans la même année où s'accomplirent les événements que nous venons de raconter (c'était la xii^e du règne d'Hérode)³, de grandes calamités fondirent sur le pays, soit par la colère de Dieu, soit par le retour périodique des malheurs de ce genre. Ce fut d'abord une sécheresse tellement continue, que tous les fruits de la terre furent brûlés sur pied, même ceux qui naissent spontanément. Les denrées devinrent si chères, que chacun dut modifier son

1. De quel stade se sert ici Josèphe? Nous l'ignorons. Si c'est du stade olympique de 185 mètres, Sébasté avait 3,700 mètres de tour. Si c'est du stade judaïque de 140 mètres, elle avait 2,800 mètres seulement. Si nos souvenirs sont exacts, c'est le premier chiffre qui doit être vrai. On peut lire, dans mon premier *Voyage autour de la mer Morte et dans les terres bibliques*, quelques détails sur l'état actuel de Sebastieh, desquels il ressort que l'historien des Juifs a dit vrai en parlant de l'emploi heureux qui fut fait de la déclivité du site.

2. *Ant. Jud.*, XV, VIII, 5. — *Bell. Jud.*, I, XXI, 2.

3. C'est probablement de la 13^e année depuis la mort d'Antigone, que Josèphe entend parler; cette année correspond à l'an 26 avant l'ère chrétienne.

genre d'alimentation. De là pour tous une grande faiblesse corporelle, qui favorisa promptement le développement d'une maladie pestilentielle. Manquant de tout, de remèdes aussi bien que d'aliments, la population vit bientôt l'épidémie s'aggraver, au point que la mort des innombrables victimes qu'elle frappait, enlevait tout espoir de salut aux survivants qui n'avaient plus les ressources nécessaires pour subvenir à aucun de leurs besoins. Toutes les récoltes de l'année ayant péri, et celles qui restaient en magasin des années précédentes ayant été consommées, tout espoir en l'avenir se trouvait anéanti; la peste d'ailleurs devenait chaque jour plus terrible; tout le monde était tombé dans le plus complet dénûment, et comme les grains réservés aux semailles avaient disparu, la terre demeura une seconde fois stérile. Chacun faisait de vains efforts pour trouver un soulagement à sa détresse, et le Roi lui-même, connu la misère. La terre ne lui donnait plus en effet aucun revenu, et ses libéralités envers ceux dont il avait relevé les villes, avaient épuisé ses trésors. Il était donc dépourvu de ressources pour apporter le plus faible soulagement aux maux de son peuple, et la haine de ses sujets grandissait de toute l'étendue de leurs souffrances. N'est-ce pas, ainsi que je l'ai déjà dit, une habitude humaine, d'imputer à ses gouvernants les maux que cause seule l'inclemence des saisons ?

Il fallait pourtant lutter contre une semblable calamité, et Hérode cherchait tous les moyens de le faire avec chance de succès. C'était du reste d'autant plus difficile que les pays voisins ayant subi les mêmes causes de malheur, étaient réduits à la même pénurie; puis l'argent manquait. Pour acquérir peu de vivres, on les payait très-cher. Le Roi cepen-

1. *Ant. Jud.*, XV, ix, 4.

dant regarda comme un devoir de ne rien négliger pour soulager les misères de ses sujets, et l'ornementation d'or ou d'argent du palais fut sacrifiée sans aucune réserve ; les vases les plus précieux, fussent-ils des chefs-d'œuvre de l'art, n'eurent pas moins le même sort. La somme d'argent obtenue par cette ressource suprême fut envoyée en Égypte, dont Petronius avait été nommé préfet par Auguste. De tous les côtés on était accouru implorer son assistance contre la même disette ; mais Petronius était l'ami particulier d'Hérode, et il voulait venir en aide à son peuple ; les Juifs furent donc les premiers qui obtinrent la libre exportation du blé, et le préfet les assista de tout son pouvoir, en leur facilitant les acquisitions et les transports de denrées. Petronius fut ainsi véritablement le sauveur de la nation juive.

Hérode, disons-le sans restriction, se montra dans ces tristes circonstances, digne de la couronne qu'il portait. Nous sommes si peu habitué à rencontrer dans sa vie des faits qui méritent nos éloges, que nous devons d'autant plus insister sur les faits de cette nature, lorsque, par exception, nous avons à en rendre compte.

Dès que les convois de grains furent arrivés, Hérode se réserva le soin d'en régler lui-même la distribution, et il le fit avec tant de bonté, que ceux même qui antérieurement lui étaient le plus hostiles, se virent obligés de modifier leur opinion à son égard. En un mot, il prouva clairement à tous ses sujets qu'il avait à cœur de les sauver, sans préférence pour personne. Ceux qui étaient en état de faire eux-mêmes leur pain, reçurent une certaine quantité de blé, réglée avec la plus grande justice ; mais les vieillards et les enfants, auxquels les forces manquaient pour préparer leurs aliments, furent servis par des boulangers chargés de cet office, ou reçurent des rations toutes prêtes pour la consommation. Pendant l'hiver

il y eut un nouveau danger à conjurer pour le peuple. Les vêtements chauds faisaient défaut; tous les troupeaux ayant péri, il n'y avait plus ni laine disponible, ni quoi que ce fût qui pût servir à protéger contre le froid. Cette fois encore Hérode acquit ce qui était indispensable et le distribua à ses sujets.

Dès que le besoin ne se fit plus sentir à Jérusalem, il fut pourvu de même au soulagement des villes voisines, et les habitants de la Syrie reçurent des grains pour faire leurs semailles. A l'aide de toutes ces sages mesures, Hérode réussit à pourvoir à l'entretien de tous. Au moment de la moisson, cinquante mille hommes, nourris aux frais du Roi, furent répartis dans tout le pays qui se vit tiré de la misère, par la haute sollicitude de son souverain.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, même les pays voisins ressentirent les salutaires effets de cette sollicitude. Il est juste d'ajouter qu'en ce temps de calamité aucune misère ne s'adressa vainement à Hérode; toutes furent écoutées avec bonté et soulagées dignement. Peuples, villes et simples particuliers étaient également bien accueillis, quand la détresse les forçait de recourir à la générosité d'Hérode, qui s'empressait de les gratifier de tout ce dont ils avaient besoin. C'est ainsi que dix mille cors¹ de blé furent donnés en dehors du royaume (le cor équivalant à dix médimnes attiques), et dans les limites du royaume même, environ quatre-vingt mille. Cette conduite éminemment digne d'un roi réconcilia si bien Hérode avec les

1. Le cor, mesure de capacité judaïque, représentait 180 litres 88, et le médimne 51 litres 84. La proportion fournie par Josèphe est donc tout à fait fautive. En réalité le cor équivalait à 3 médimnes 489, c'est-à-dire à un peu moins de 3 médimnes 1/2. Faut-il ici traduire *μυρία* par dix mille ou par innombrables? Je ne sais. Dans la première hypothèse, les gens étrangers à la Judée ont reçu 1,808,000 hectolitres de blé et les Juifs 44,470,000 hectolitres.

Juifs et lui donna une telle renommée à l'extérieur, que l'ancienne haine qu'il s'était attirée par toutes les infractions coupables qu'il avait commises contre les coutumes et les prescriptions judaïques, s'effaça complètement de l'esprit du peuple entier et que chacun pensa qu'il avait surabondamment expié tout le mal qu'il avait fait, en se montrant aussi charitable dans une pareille calamité. Ainsi que nous le disions il n'y a qu'un instant, la gloire d'Hérode fut également exaltée par les étrangers, et il semble que les malheurs à peine croyables qui accablèrent la Judée, ne servirent qu'à rehausser la gloire attachée au nom de son roi. En un mot, la libéralité et la magnificence extraordinaires qu'il déploya dans ces cruelles épreuves, modifièrent si bien les dispositions de ses sujets, qu'ils finirent par penser qu'il avait toujours été tout autre que le tyran dont ils avaient éprouvé les fureurs, et toujours le même que le bienfaiteur qui les avait sauvés¹.

Vers la même époque, Hérode fournit à Auguste un corps auxiliaire de cinq cents hommes d'élite, pris parmi ses propres gardes du corps. Ce fut *Ælius Gallus* qui en prit le commandement et qui les conduisit sur les bords de la mer Rouge, où ils rendirent de très-grands services aux Romains².

Dès que le Roi vit la fortune lui sourire et son trésor se remplir de nouveau, il se hâta de donner carrière à sa manie de constructions somptueuses, et il se fit bâtir un palais dans la ville haute; il l'orna de deux *triclinium*, ou salles de festin, de dimensions immenses, décorés avec la plus grande richesse, d'or, de marbres précieux et de peintures. Chacune de ces

1. *Ant. Jud.*, XV, ix, 2. — Strabon, XVI, III, 6.

2. Nous donnerons plus loin, lorsque nous aurons à parler de l'Arabe *Syllæus*, quelques détails empruntés à Strabon, sur la triste campagne d'*Ælius Gallus*.

deux salles pouvait recevoir un très-grand nombre de convives, et en raison de leur importance relative, l'une reçut le nom de César et l'autre le nom d'Agrippa¹.

La résidence de Jéricho plaisait à Hérode ; le palais qu'il y possédait lui paraissant trop mesquin, il en fit bâtir un nouveau, entre l'ancien et la citadelle nommée Cypron. Celui-ci était beaucoup plus considérable et plus commode, et il donna encore les noms de ses amis romains à ses différentes parties².

Ce fut alors qu'entranié par sa passion pour les femmes, Hérode prit une nouvelle épouse, sans se laisser arrêter par les prescriptions religieuses qui avaient beaucoup moins d'empire sur son cœur que n'en avait l'amour. Voici comment ce mariage eut lieu. Il y avait à Jérusalem un certain Simon qui était fils d'un Alexandrin nommé Boéthus ; il était prêtre, homme de haute naissance, et avait une fille nommée Mariamme qui passait, aux yeux de tous, pour la plus belle personne de son temps. Comme on ne parlait que de sa beauté dans Jérusalem, Hérode ressentit d'abord le vif désir de la voir, et dès qu'il l'eut vue, il s'enflamma pour elle ; mais il ne voulut pas user de son pouvoir pour posséder ce trésor, pensant bien, et avec raison, qu'on ne manquerait pas de lui faire un crime d'un acte de violence et de tyrannie. Il se décida donc à l'épouser et à en faire une reine. Mais, comme Simon était de trop petite condition pour devenir le beau-père du Roi, et de trop noble extraction pour qu'il fût possible de ne pas se soucier de lui, Hérode prit le parti de l'élever aux plus hautes dignités, afin de justifier son choix. En conséquence, il dépouilla du souverain pontificat Jésus fils de Phabes, pour transmettre

1. *Bell. Jud.*, I, XXI, 4.

2. *Bell. Jud.*, I, XXI, 3.

immédiatement cette dignité à Simon, et rendre celui-ci digne d'entrer dans sa famille¹.

Lorsque les cérémonies nuptiales eurent été célébrées, Hérode s'occupa de fonder une forteresse au point même où il avait vaincu les Juifs, lorsque Antigone étant maître du trône, il s'était vu réduit à fuir vers Massada, pour sauver sa vie. Cette forteresse, distante de soixante stades de Jérusalem était extrêmement importante, tant par son assise naturelle, que par les splendeurs que l'art y avait accumulées. En effet, une colline de hauteur médiocre fut rehaussée par la main de l'homme, de façon à affecter en quelque sorte la forme d'une mamelle. Au sommet était établie la forteresse, munie de tours rondes. L'accès en était très-pénible, et pour y arriver, il fallait gravir un escalier de deux cents marches, construit en belles pierres de taille. A l'intérieur se trouvaient les appartements du Roi, décorés avec une grande magnificence, et disposés aussi bien pour la défense que pour l'habitation. La base de la colline était garnie de riches bâtiments du plus bel aspect, et où affluaient des eaux abondantes amenées de loin et à très-grands frais, parce que l'emplacement de cette nouvelle ville en était absolument dépourvu. La plaine inférieure était de tous les côtés couverte d'édifices élégants, si bien que la ville ne cédait à aucune autre en importance. Enfin, le palais du Roi dominait la ville comme une véritable citadelle².

Nous avons trouvé déjà l'occasion de dire que cette splendide fondation, à laquelle le roi donna son nom (elle s'appelait Hérodia ou Hérodium), se retrouve de nos jours au *Djebel-Foureïdis* (montagne du Petit-Paradis, pour les

1. *Ant. Jud.*, XV, ix, 3.

2. *Ant. Jud.*, XV, ix, 4. — *Bell. Jud.*, I, cxi, 40.

Arabes, *mont des Français*, pour les chrétiens du pays).

La description qu'en donne Josèphe est toujours exacte, et il suffit d'avoir visité une seule fois cette localité si remarquable, pour ne conserver aucun doute sur son identification avec Hérodium.

Le sommet de la colline à demi artificielle et en forme de mamelle, comme le dit Josèphe, est occupé par les ruines d'un vaste édifice circulaire, sur la circonférence duquel sont appliquées, avec une orientation très-régulière, trois demi-tours et une tour ronde d'un grand diamètre. C'est dans celle-ci, qui fait face à l'est, qu'étaient réservés les appartements privés d'Hérode. Nous avons pu y reconnaître l'aire d'une vaste pièce, pavée en grosse mosaïque, dont les éléments sont identiques, de nature et de dimensions, avec les cubes qui se retrouvent partout dans l'enceinte du Haram-ech-chérif de Jérusalem. Autrefois, j'avais pensé que ces cubes pouvaient provenir du pavage des parvis salomoniens du temple. Je ne doute plus aujourd'hui qu'ils ne soient des débris des pavages établis par l'ordre d'Hérode, lors de la reconstruction du temple. Je n'entrerai pas ici dans la description détaillée des ruines de la forteresse d'Hérodium, cette description ayant été donnée ailleurs.

Au bas de la colline, la plaine est couverte de ruines d'édifices considérables, qui s'étendent du côté du petit village de Beit-Thamar. On y distingue de grandes terrasses revêtues de murailles de soutènement, en bel appareil, et un vaste étang ou *Birkeh*, aujourd'hui entièrement à sec, et au milieu duquel se trouvait un petit pavillon rond; il est complètement ruiné, et pavé en mosaïque semblable à celle de la chambre d'Hérode, dans la grande tour orientale du château supérieur.

Quant à l'eau qui alimentait cet étang artificiel, je ne

doute pas qu'elle n'ait été amenée en ce point par l'aqueduc qui part des vasques de Salomon, c'est-à-dire d'Étham, et qui suit encore tout le flanc septentrional de l'Ouad-Eurtàs, dont le fond est entièrement occupé par d'opulentes cultures maraichères.

Maintenant reprenons notre récit.

Toutes les espérances d'Hérode étaient donc comblées; il ne redoutait plus de soulèvements, et il tenait ses sujets astreints à la plus entière soumission, autant par la crainte, parce qu'on le savait peu avare de supplices, que par la reconnaissance, parce qu'il avait montré un très-grand empressement à les secourir, pendant la disette et la peste. Il ne négligea pas néanmoins de chercher un appui parmi les nations étrangères, pour le cas où il aurait de nouveau des démêlés avec son peuple. Il se montrait toujours bienveillant et humain envers les villes, et, à l'occasion, il s'empressait de rendre des services aux dynastes qu'il gratifiait de riches présents, tout en les assistant dans les circonstances difficiles. Comme il était naturellement généreux, il en résultait que tous les princes ses voisins profitaient largement de sa propre prospérité. Malheureusement cette magnificence et son désir de plaire à Auguste et aux plus puissants des Romains, le portaient trop fréquemment à s'écarter des mœurs reçues et à heurter de front les institutions du pays qu'il gouvernait. C'est ainsi qu'il fondait des villes, par pure ostentation, et qu'il bâtissait des temples, mais non pas en Judée; là, jamais il n'eût osé le faire, parce qu'il savait à merveille que les Juifs ne l'eussent pas toléré, eux pour qui c'était un crime de rendre un hommage quelconque, à la manière des Grecs, à des statues ou à des images. C'était donc dans les pays étrangers qu'il se permettait d'orner ainsi les villes, et encore prenait-il le soin de s'excuser aux yeux

des Juifs, en alléguant qu'il ne le faisait pas de sa propre volonté, mais bien pour obéir à des ordres formels venus de Rome.

Il réussit ainsi à se concilier les bonnes grâces d'Auguste et des Romains, qui le voyaient se préoccuper plus sérieusement de leur faire honneur que de respecter les mœurs de son pays; et, d'un autre côté, il était convaincu qu'il travaillait pour sa gloire, en transmettant à la postérité des monuments illustres de son passage sur le trône. Telles furent les raisons qui le portèrent à relever et à embellir des villes, en ne reculant devant aucune dépense pour en venir à ses fins ¹.

Hérode avait reconnu sur la côte un emplacement parfaitement disposé pour recevoir une ville opulente; c'était le lieu appelé précédemment la Tour de Straton. Il se mit bravement à l'œuvre, et, après en avoir fixé le plan, l'enrichit partout de nombreux édifices bâtis en belles pierres de taille blanches et non en matériaux vulgaires. Palais et riches habitations pour les citoyens, rien n'y manquait; mais ce qu'il y y fit de plus grand et de plus difficile, ce fut de créer un port excellent, égal en étendue au Pirée, et dans lequel les vaisseaux pouvaient trouver un stationnement commode et sûr, d'autant plus admirable que l'endroit lui-même ne fournissait pas les matériaux nécessaires pour achever une œuvre aussi grandiose, et qu'il fallait aller les chercher ailleurs et les amener à pied d'œuvre à très-grands frais.

Cette ville est située sur la côte de Phénicie, sur la route que les navigateurs suivent pour se rendre en Égypte, entre Joppé et Dora. Ces deux petites villes maritimes n'offraient pas des ports véritables, à cause des vents violents venant d'Afrique, qui font que la mer jette constamment des sables

1. *Ant. Jud.*, XV, ix, 5. — *Bell. Jud.*, I, xxi, 44.

sur la côte, et ne fournissaient nulle part une station sûre pour les navires. Il en résultait que la plupart du temps les marchands étaient obligés de mouiller au large. Pour remédier à ce grave inconvénient, Hérode construisit son port, en creusant, du côté de la terre, un espace suffisant pour recevoir de grandes flottes; puis des blocs énormes furent établis comme fondations, à vingt orgyes de profondeur¹. La plupart de ces blocs avaient cinquante pieds de long, dix-huit de large, et neuf de hauteur. Il y en avait de plus grands encore, mais aussi de plus petits. Cette masse opposée à l'impétuosité des vagues reçut un développement de deux cents pieds. La moitié de cette longueur fut destinée à briser les efforts des vagues venant de tous les côtés, et reçut le nom de *procymæa*². L'autre moitié supportait une muraille garnie de tours dont la plus grande, qui était très-remarquable, reçut le nom de Drusus, en l'honneur du petit-fils de César, de ce Drusus qui mourut dans la fleur de la jeunesse³. Il y avait de nombreuses cales séparées, propres à recevoir les navires isolés, et au delà de ces cales régnait, sur tout le pourtour du port, un vaste quai fournissant un promenoir des plus agréables. L'entrée du port était ouverte du côté de l'Aquilon, qui est le plus froid de tous les vents. Les extrémités du quai étaient garnies, sur la gauche du navire entrant dans le port, d'une tour très-solidement bâtie pour mieux résister à la mer, et sur sa droite, de deux grandes roches plus hautes que la tour qui leur faisait face; elles étaient verticales et reliées entre elles.

1. L'orgye équivaut à 4^m 80. De pareilles fondations paraissent de dimension exorbitante.

2. Προκύμα; c'était un véritable brise-lames. De πρὸς, devant, et κύμα, vague, flot.

3. Drusus, né en 38 avant l'ère chrétienne, mourut en l'an 9, c'est-à-dire à l'âge de vingt-neuf ans.

Le port entier était entouré de bâtiments jointifs construits en magnifique appareil. Au milieu se voyait une hauteur sur laquelle était bâti un temple d'Auguste, destiné à être aperçu du large et de très-loin, et contenant deux statues, celle de Rome et celle d'Auguste. Cette ville si remarquable fut appelée Césarée. Des travaux souterrains, dignes de ceux qui se voyaient au-dessus du sol, constituaient un système de conduits et d'égouts remarquable. Quelques-uns de ces canaux couraient parallèlement entre eux et à des intervalles égaux vers la mer; un autre les recouvrait tous transversalement, pour rendre facile l'évacuation des eaux pluviales et des immondices de la ville, et pour permettre ainsi le lavage de celle-ci.

Hérode dota également la ville d'un théâtre taillé dans le roc, et, sur le côté méridional du port, d'un amphithéâtre capable de recevoir un très-grand nombre de spectateurs; il était situé si avantageusement, que de là on apercevait la haute mer. Il fallut douze ans pour achever la construction de cette ville magnifique, construction à laquelle ne manquèrent ni la persévérance du Roi, ni les moyens d'exécution ¹.

Sébasté était achevée; Césarée l'était aussi; Hérode alors se décida à envoyer à Rome ses deux fils, Alexandre et Aristobule, pour aller présenter leurs hommages à Auguste. A leur arrivée, ils descendirent chez Pollion, ami dévoué de leur père, et bientôt ils furent invités à venir s'installer dans le palais d'Auguste lui-même. Celui-ci les accueillit avec la plus entière bienveillance, et accorda à Hérode la faculté de désigner à son gré celui de ses deux fils qu'il désirerait avoir pour successeur. L'étendue de ses États fut encore accrue de la Trachonite, de la Batanée et de l'Auranite, qu'il reçut pour

1. *Ant. Jud.*, XV, ix, 6. — *Bell. Jud.*, I, xxi, 5, 6, 7 et 8.

le motif suivant¹. Un certain Zénodore avait acheté les possessions de Lysanias². Comme il ne trouvait pas ses revenus suffisants, il eut recours, pour les augmenter, à des brigandages commis dans la Trachonite. Cette région était alors habitée par des bandits de profession, qui n'avaient d'autre métier que de piller la plaine de Damas. Zénodore n'eut garde de les réprimer; il pensait avoir mieux à faire, et il prit part à leurs expéditions, dont il partageait avec eux les produits. Les populations ainsi mises au pillage, ne supportèrent pas la chose avec résignation, et se rendant devant Varron qui était alors préfet de Syrie, lui demandèrent à grands cris de prévenir Auguste des méfaits de Zénodore. Auguste, au reçu de la dépêche de Varron, lui répondit en lui enjoignant de chasser les bandits du territoire qu'ils occupaient, et de transmettre la possession de ce territoire à Hérode³, parce qu'il était bien assuré que, par les soins et par la diligence de ce prince, les Trachonites seraient mis dans l'impossibilité de nuire à leurs voisins. Il n'était pour-

1. *Bell. Jud.*, I, xx, 4. — Il est dit ici que cette nouvelle concession de provinces eut lieu après la première actiade, *ματὰ τὴν πρώτην Ἀκτιάδα*. Josèphe entend-il par ces mots la première année de l'ère actiaque instituée par Auguste? Cette première année courrait alors du 2 septembre 31 (avant l'ère chrétienne) au 2 septembre 30, et en ce cas ces nouvelles grâces d'Auguste trouveraient leur place dans l'intervalle écoulé du 2 septembre 30 au 2 septembre 29 avant l'ère chrétienne. Mais si l'actiade était un groupe de quatre années, comme l'olympiade, par exemple, ce serait à trois ans plus tard (27 à 26) qu'il faudrait placer le don fait à Hérode de la Trachonite, de la Batanée et de l'Auranite. Pour ma part, je m'en tiens à cette dernière interprétation.

2. Il y a là une grosse erreur de fait, et il est certain aujourd'hui, grâce à une inscription grecque de Bâalbek, que Zénodore était le descendant direct de Lysanias.

3. *Bell. Jud.*, I, xx, 4. — Il est dit, dans ce passage, que Varron, après avoir rassemblé une armée, purgea le pays de ces bandits, et l'enleva à Zénodore; puis qu'Auguste en fit présent à Hérode, pour empêcher que les brigandages dirigés contre la Damascène ne se renouvelassent.

tant pas facile de venir à bout de ces gens, qui n'avaient d'autre métier et d'autre ressource que le brigandage. Ils n'avaient en effet ni villes, ni propriétés territoriales, et ils vivaient en commun, avec leurs troupeaux, dans des habitations souterraines ou dans des cavernes. Se sentant menacés, ils s'approvisionnèrent d'eau et de blé en abondance, pour pouvoir résister longtemps dans leurs retraites cachées. Ces retraites n'avaient que de petites ouvertures par lesquelles ne pouvait passer qu'un seul homme à la fois; mais les salles intérieures étaient d'une grandeur incroyable, et disposées de façon à pouvoir servir d'asile à un très-grand nombre de personnes. La partie la plus élevée de ces étranges demeures ne dépassait pas le sol au niveau duquel elle se trouvait. Tout cela était taillé dans une roche très-dure, et l'on n'y accédait que très-difficilement; encore fallait-il y être conduit par un guide, car les sentiers qui y aboutissaient n'étaient pas directs, mais fort tortueux, de parti pris. Ces hommes du reste, lorsqu'ils se trouvaient mis dans l'impossibilité de commettre leurs déprédations au préjudice des populations voisines, avaient l'habitude de se piller entre eux, tous les genres de crimes leur étant familiers.

Hérode, dès qu'il eut reçu d'Auguste cette contrée en cadeau, s'empressa de s'y rendre, muni de guides expérimentés, et il réussit promptement à forcer les Trachonites à renoncer à leur genre de vie. La paix et la sécurité reparurent aussitôt dans les pays d'alentour¹.

Alors Zénodore irrité, en premier lieu de ce qu'on le dépouillait d'une partie de ses États, et surtout poussé par l'envie qu'il portait à Hérode que l'on avait enrichi à ses dépens, se rendit à Rome pour porter une accusation contre

1. *Ant. Jud.*, XV, x, 4.

son heureux rival. Ce voyage fut inutile, et Zénodore dut revenir sans avoir rien obtenu.

Ce fut vers cette époque qu'Agrippa fut chargé par Auguste du gouvernement des provinces placées au delà de la mer Ionienne¹. Pendant la saison d'hiver qu'il passa à Mytilène, Hérode, qui était son ami, vint l'y visiter; après avoir séjourné quelque temps auprès de lui, il retourna en Judée.

Les habitants de Gadara avaient délégué auprès d'Agrippa une députation prise dans leurs rangs et chargée de dénoncer les actes d'Hérode. Le Romain ne daigna pas écouter les plaignants, les fit charger de chaînes et les remit entre les mains du roi des Juifs. Les Arabes eux-mêmes, qui depuis longtemps déjà supportaient impatiemment la suprématie d'Hérode, s'émurent à leur tour, et essayèrent de lui créer de graves embarras, en se servant d'un prétexte qui paraissait plausible au premier abord. En effet, Zénodore qui voyait ses affaires dans une situation désespérée, leur avait vendu, au prix de cinquante talents, une portion de sa tétrarchie, l'Auranite. Comme cette province faisait précisément partie du nouveau territoire qu'Auguste avait annexé aux états d'Hérode, les Arabes, se prétendant dépouillés par une injustice, lui en disputaient la possession, parfois à l'aide d'incursions dans lesquelles ils essayaient de la violence, parfois en invoquant juridiquement le droit. Ils embauchaient des soldats pauvres, et manifestaient une hostilité ouverte, en comptant sur une révolution qu'ils s'efforçaient de faire naître, ressource privilégiée de ceux dont le genre de vie est coupable. Hérode, qui était tenu parfaitement au courant de toutes ces manœuvres, s'ingéniait à les déjouer en temporisant, en s'abstenant de

1. Agrippa fut envoyé en Asie en l'an 17 avant l'ère chrétienne.

toute hostilité, et en évitant avec le plus grand soinde fournir le moindre prétexte à un mouvement quelconque¹.

Il avait accompli sa dix-septième année de règne², lorsque Auguste vint en Syrie, et la majorité des Gadaréens profita de sa présence pour demander qu'on les débarrassât d'Hérode, qu'ils accusaient d'être un tyran acerbe et intraitable. Celui qui les avait poussés à cet acte d'audace, c'était Zénodore, qui leur jurait que jamais il ne les abandonnerait, qu'il était certain de se voir donner la couronne d'Hérode, dont il remettrait les États sous l'autorité directe d'Auguste. Les Gadaréens, trompés par ces assurances, demandèrent à grands cris qu'il leur fût fait justice. Un fait leur donnait confiance. Ceux des leurs qu'Agrippa avait livrés à la discrétion d'Hérode, avaient été traités fort doucement par lui, et avaient été rendus à la liberté sans avoir éprouvé aucun mal. Ils en concluaient que, si le roi des Juifs se montrait impitoyable pour ses compatriotes, il serait toujours assez généreux pour pardonner facilement les fautes des étrangers. En cela, ils se trompaient grandement. Ils exposèrent donc nettement devant Auguste leurs griefs contre Hérode, l'accusant de violence, de pillage et de destruction de leurs temples. Le roi des Juifs les écouta imperturbablement. Lorsqu'ils eurent fini, il s'apprêtait à leur répondre, lorsque Auguste l'arrêta en lui tendant la main, et en montrant ainsi que les réclamations passionnées de la multitude n'avaient en rien altéré ses sentiments de bienveillance. Le premier jour, le procès se borna là, et le lendemain, il n'en fut plus question. Car les

1. *Ant. Jud.*, XV, x, 2.

2. Si, cette fois encore, nous comptons cette 17^e année du règne d'Hérode, à partir de la mort d'Antigone, nous tombons sur l'année 22 avant l'ère chrétienne. Or Auguste passa à Samos les deux hivers des années 21 et 20 avant l'ère chrétienne. Il y a donc accord satisfaisant.

Gadaréens, voyant quelles étaient les dispositions d'Auguste et du tribunal, s'étaient sentis perdus. Leur arrestation leur paraissait imminente, et, par terreur du supplice auquel ils se jugeaient destinés, ils se suicidèrent pendant la nuit, les uns en se jetant par la fenêtre, les autres en se noyant. Mourir ainsi de leur propre volonté, c'était faire l'aveu d'un crime, ou tout au moins d'un acte de légèreté inqualifiable. Aussi Auguste s'pressa-t-il d'absoudre Hérode.

La fortune était évidemment pour Hérode, car au même moment arrivait un accident qui eut les conséquences les plus heureuses pour lui. Zénodore fut subitement atteint de la rupture d'un vaisseau, et il perdit tant de sang qu'il mourut. Auguste fit alors cadeau de toutes ses possessions à Hérode. (elles étaient considérables, puisqu'elles comprenaient tout le pays situé entre la Trachonite et la Galilée) et des villes d'Oulatha et de Pania avec leurs dépendances¹. Il fit plus encore et établit entre Hérode et tous les procurateurs de la Syrie des relations telles, que ceux-ci ne devaient rien faire sans avoir obtenu préalablement l'assentiment du roi des Juifs². Pour tout dire en un mot, celui-ci eut assez de bonheur pour que, des deux princes, Auguste et Agrippa, qui étaient alors maîtres de l'empire du monde, le premier ne préférât qu'Agrippa et le second qu'Auguste à Hérode³. L'amitié que les deux princes romains lui témoignaient lui inspira une telle

1. Pania, c'est Bania de nos jours; mais il me parait moins facile de deviner ce qu'est la ville désignée par Josèphe sous le nom d'Oulatha. C'était vraisemblablement une localité voisine du lac Samachonite, le Bahr-el-houleh de nos jours. — *Bell. Jud.*, I, xx, 4.

2. *Bell. Jud.*, I, xx, 4. — Ceci aurait eu lieu, dit le passage en question, dans la dixième année *τῆς δεκάτης*. La dixième année de qui? D'Auguste sans doute; mais s'agit-il de l'an X de l'ère actiaque? C'est probable. En ce cas, nous tomberions sur l'an 21 avant l'ère chrétienne, et effectivement Auguste était en Asie pendant cette année.

3. *Bell. Jud.*, I, xx, 4.

confiance, qu'il sollicita d'Auguste une tétrarchie pour son frère Pheroras, auquel il assigna, par acte authentique, une rente de cent talents sur les revenus de son royaume, afin que, s'il venait lui-même à mourir, Pheroras restât maître de sa tétrarchie, sans avoir à craindre de se la voir enlever par ses neveux.

Après avoir accompagné Auguste jusqu'au port d'embarquement, Hérode fit construire en son honneur un temple magnifique, en pierre blanche, auprès du lieu connu sous le nom de Pancion, dans la contrée enlevée à Zénodore¹. Ce Pancion est une grotte merveilleuse qui s'enfonce dans le flanc d'une montagne. Dans cette grotte s'ouvre une large fissure et un abîme d'une immense profondeur, rempli jusqu'au bord par une eau tranquille. Au-dessus s'élève une grande montagne, et du bas de la grotte jaillissent les sources du Jourdain. C'est en cet endroit, déjà si renommé, qu'Hérode bâtit un temple admirable qu'il consacra à Auguste².

Cette nouvelle infraction à la loi religieuse des Juifs ne pouvait manquer de réveiller les justes susceptibilités de la nation; Hérode le comprit et chercha le moyen de se faire pardonner. Voici ce qu'il imagina. Il fit remise à tous ses sujets du tiers des contributions qu'ils étaient tenus de lui payer, sous le prétexte de leur laisser ainsi le moyen de regagner tout ce qu'ils avaient perdu pendant la fatale période de disette qu'ils venaient de traverser. En réalité, il n'avait pas d'autre but que de reconquérir sa popularité fortement compromise.

Toutes ces fondations plus que profanes qu'Hérode créait

1. La construction de ce temple serait donc de l'an 20 avant l'ère chrétienne. Quant au Pancion, ce n'est autre chose que la grotte de Banias.

2. *Ant. Jud.*, XV, x, 3. — *Bell. Jud.*, I, cxxi, 3.

avec tant d'empressement¹, semblaient aux Juifs autant d'atteintes portées à leur foi religieuse, autant de brèches ouvertes dans l'édifice sacré de leurs mœurs. Aussi le nom d'Hérode n'était-il plus prononcé qu'avec indignation et colère. Un pareil état des esprits était bien fait pour inquiéter le Roi; aussi ne négligeait-il aucun moyen d'enlever à ses sujets tout prétexte de soulèvement. Il s'ingéniait donc à leur imposer sans cesse de nouveaux travaux, à empêcher toute assemblée populaire, si bien que toute promenade et toute vie

1. Nous avons pensé qu'il serait utile de présenter ici l'énumération succincte des fondations qu'Hérode fit à l'extérieur de son royaume, ainsi que l'a donnée Josèphe lui-même. (*Bell. Jud.*, I, XXI, 44 et 42.) Voici la traduction de cet intéressant passage :

« 41. Après tant de constructions énormes, Hérode gratifia la plupart des cités étrangères des effets de sa munificence. Tripolis, Damas et Ptolémaïs, furent dotées de gymnases; Bybôs, d'une muraille d'enceinte; Beryte et Tyr, d'exèdres, de temples, de portiques et d'agoras; Sidon et Damas, de théâtres; Laodicée, la maritime, d'un aqueduc; enfin Ascalon, de thermes, de fontaines magnifiques et de péristyles (enceintes en colonnades), aussi splendides par la beauté que par les dimensions de l'œuvre. En bien des endroits, le roi des Juifs crea des plantations et des systèmes d'irrigation. Beaucoup de villes reçurent de lui des domaines, tout comme si elles faisaient partie de ses États. Dans d'autres les directions des gymnases furent gratifiées de rentes perpétuelles, destinées, comme à Cos par exemple, à subvenir à l'acquisition des prix annuels à décerner. Partout où la rareté des vivres se fit sentir, des distributions de blé eurent lieu par ses ordres. Il donna aux Rhodiens, et à plusieurs reprises, des sommes très-considérables destinées à l'entretien et au développement de leur marine; leur temple d'Apollon Pythien avait été brûlé, il le releva plus beau qu'avant. Est-il nécessaire de rappeler ses largesses à l'égard des Lyciens, des Samiens, et de l'Ionie tout entière? Athènes, Lacedémone, Nicopolis et Pergame de Mysie, ne regorgent-elles pas des présents d'Hérode? et la *Plateia* (large rue) d'Antioche de Syrie, que chacun évitait à cause de la fange qui l'encombrait, ne l'a-t-il pas pavée de marbre poli sur une longueur de vingt stades, et ne l'a-t-il pas bordée, sur toute cette longueur, d'un portique qui permet de s'abriter contre la violence des pluies.

« 42. On dira peut-être que tous les bienfaits que nous venons d'énumérer étaient particuliers à certaines populations. Mais ce qu'il a accordé aux Éléens fut une grâce commune non-seulement à toute la Grèce, mais

en commun étaient impossibles aux citoyens que surveillaient activement une foule d'espions. Toute infraction aux ordres du tyran était immédiatement châtiée avec la plus grande sévérité, et beaucoup de ces prétendus coupables étaient conduits, tantôt au grand jour, tantôt en secret, dans la forteresse de Hyrcania, où les attendait la mort. Cet espionnage ne s'exerçait pas dans la capitale seulement, mais au dehors, et sur les routes, toutes les réunions étaient observées et signalées.

On va jusqu'à accuser Hérode de s'être livré en personne

encore à l'univers entier, qui a retenti de la gloire des jeux olympiques. Hérode, qui voyait ces jeux péricliter, par suite de détresse financière, et disparaître ainsi le dernier souvenir debout encore de l'ancienne Grèce, devint non-seulement l'Agonothète du lustre pendant lequel, se rendant à Rome, il assista à ces jeux, mais encore il acquit pour toujours à sa mémoire ce noble titre d'Agonothète, par la fondation d'une rente perpétuelle. Nous n'en finirions pas si nous voulions raconter toutes les remises de dettes et de tributs par lesquelles il s'est honoré, comme par exemple avec les Phaséites, les Balanéotes, et un certain nombre de villes voisines de la Cilicie, qu'il a aidées de pensions annuelles. Il ne fut entravé, dans l'exercice de sa munificence, que par la crainte d'exciter l'envie et d'éveiller des soupçons dans l'esprit de ceux qui étaient les possesseurs des villes auxquelles il rendait ces services signalés. »

Ces deux paragraphes sont suivis, dans le récit de Josèphe, d'une appréciation d'Hérode, au point de vue de ses qualités physiques; nous croyons bien faire en en faisant connaître la substance au lecteur.

Bell. Jud., I, xxi, 43. — Hérode eut toujours un très-grand goût pour les exercices du corps, qui convenaient le mieux à sa nature. Ainsi, il était passionné pour la chasse, à laquelle il était très-habile, grâce à son talent d'équitation; on le vit en un seul jour forcer jusqu'à quarante bêtes sauvages. Dans le pays, en effet, les sangliers abondent, et les cerfs et les onagres y sont plus communs encore. A la guerre, personne n'était en état de lui tenir tête, et dans les gymnases, les plus exercés redoutaient de lutter avec lui, parce qu'ils savaient que personne ne lançait un javelot aussi loin et avec autant de précision, et que ses flèches ne s'écartaient jamais que très-peu du but. Du reste, sa bravoure fut toujours secondée par la fortune, car bien rarement il essaya des revers à la guerre, et toutes les fois que cela lui arriva, ce ne fut jamais par sa faute, mais bien du fait de la trahison ou de la témérité aveugle de ses soldats.

au triste métier d'espion, et l'on prétend que souvent la nuit, il allait, travesti en homme du peuple, se mêler aux groupes des mécontents, pour entendre par lui-même ce que l'on pensait et ce que l'on disait de son gouvernement.

Tous ceux qui se refusaient obstinément à se plier aux exigences à demi païennes du Roi, étaient persécutés sans trêve ni merci. Quant aux autres, il imagina d'exiger d'eux un serment de fidélité. La plupart des Juifs, soit par dévouement réel, soit par crainte, se prêtèrent à cette mesure, et jurèrent tout ce qu'il voulut. Quant à ceux qui refusèrent de se courber sous pareille injonction, et qui essayèrent de résister, il les fit mettre à mort sous le premier prétexte venu.

Hérode prétendit astreindre également le Pharisien Pollion, Samaas et leurs disciples, à la prestation du serment; mais ils n'y voulurent pas consentir, et Hérode n'osa pas leur faire subir le traitement qui était réservé à tous les autres récalcitrants, par égard pour Pollion. La secte des Esséniens fut aussi dispensée de cette prestation de serment.

Ces Esséniens étaient des hommes qui avaient adopté un genre de vie analogue à celui des Pythagoriciens, chez les Grecs. Nous en parlerons plus amplement tout à l'heure, et nous raconterons d'abord par suite de quelles circonstances cette secte parvint à se concilier l'affection et la faveur signalée d'Hérode¹.

Parmi les Esséniens, se trouvait un certain Manahem, homme de la conduite la plus exemplaire, et auquel la pureté de ses mœurs avait acquis une juste renommée. On le croyait doué du don de prophétie. Lorsque Hérode était encore enfant, Manahem le vit un jour aller à l'école, et lui

1. *Ant. Jud.*, XV, x, 4.

prédit qu'il serait roi des Juifs. Hérode, pensant que l'Essénien ne le connaissait pas, ou qu'il voulait se moquer de lui, l'avertit qu'il n'était qu'un enfant du peuple. Alors Manahem, souriant avec douceur, le frappa de la main, et lui dit : « Tu « régneras pourtant, Dieu t'en trouvant digne, et tu inaugu-
 « reras heureusement ton règne. Mais, souviens-toi des coups
 « que te donne Manahem, et que ces coups te rappellent que
 « la fortune est inconstante. Cette pensée te sera profitable, si tu
 « aimes la justice, la piété envers Dieu et la clémence envers
 « les hommes. Moi qui n'ignore rien, je sais que tu ne le
 « feras pas ; plus que tout autre, tu mèneras une vie heu-
 « reuse, et tu rendras ton nom à tout jamais célèbre ; mais
 « tu oublieras la piété et la justice : Dieu ne te le pardonnera
 « pas et te punira, à la fin de ta carrière. »

Dans les premiers temps, Hérode ne tint aucun compte de cette prédiction qui lui promettait un avenir inespéré. Mais, plus tard, lorsqu'il se fut peu à peu élevé jusqu'au trône, et lorsqu'il fut au comble de la fortune et de la puissance, il fit appeler Manahem, et chercha à savoir par lui combien de temps devait durer son règne. Manahem ne voulut rien lui dire, et comme Hérode, le voyant muet, lui demandait s'il régnerait dix ans, l'Essénien lui répondit qu'il régnerait vingt et même trente ans, mais il ne lui indiqua en aucune façon le terme de sa vie. Hérode, enchanté de cette prédiction qui lui suffisait, serra la main à Manahem et le congédia. A partir de ce moment, il tint les Esséniens en grande estime et en grand honneur.

Cette anecdote est accompagnée dans le récit de Josèphe, de la réflexion suivante. « Quelques incroyables que paraissent
 « ces faits, nous avons pensé devoir les mettre sous les yeux
 « du lecteur, et fournir ainsi, en quelque sorte, la preuve
 « que, dans notre race, les hommes, par la pureté de leur vie

« et de leurs mœurs, pouvaient se rendre digne de connaître
« les secrets de Dieu ¹. »

On le voit, Josèphe tenait à justifier les prétentions prophétiques de la nation juive, probablement afin de faire accepter plus aisément celles qu'il professait pour son propre compte.

Le moment est venu de donner le plus brièvement possible un aperçu des différentes sectes qui divisaient le judaïsme; mais que le lecteur se rassure, cette digression forcée ne nous éloignera pas longtemps de notre sujet, et d'ailleurs nous avons l'espoir que les faits moraux que nous avons à lui faire connaître, ne lui paraîtront pas dénués d'intérêt.

Il va sans dire que nous empruntons entièrement à Josèphe tout ce qui va suivre. Un pareil sujet, pour être traité à fond, exigerait de longues et difficiles recherches, et certes il en serait bien digne; mais comme notre but est uniquement de signaler en gros les caractères philosophiques qui distinguaient les trois grandes sectes du judaïsme, dont nous ne parlons d'ailleurs qu'incidemment, nous ne pouvons supposer qu'on nous fasse jamais un reproche de n'avoir pas épuisé la matière.

Cela dit, procédons par ordre. L'historien Josèphe avait écrit son *Histoire de la guerre des Juifs*, avant d'entreprendre la rédaction de ses *Antiquités judaïques*; nous commencerons donc nos emprunts par le plus ancien de ces deux importants ouvrages.

Nous lisons au livre II, ch. VIII. de la *Guerre judaïque*, ce qui suit :

1. Lorsque les États d'Archélaüs eurent été réduits en province romaine, Coponius, chevalier romain, en fut nommé procureur, et y fut envoyé par Auguste, avec des pleins

1. *Ant. Jud.*, XV, x, 5.

pouvoirs. Pendant son administration, un Galiléen, nommé Judas, excita les habitants du pays à la révolte, en les accusant d'être des lâches, s'ils consentaient à payer le tribut aux Romains, et s'ils reconnaissaient un autre maître que Dieu. Ce Judas appartenait à une secte nouvelle de sophistes, toute différente de celles qui jusque-là avaient partagé la nation.

2. Il existe effectivement trois sectes philosophiques parmi les Juifs ; ce sont les Pharisiens, les Sadducéens, et les Esséniens. Ces derniers ont adopté des règles de conduite plus sévères que les autres ; ils appartiennent bien à la nationalité juive, et sont beaucoup plus unis entre eux que les autres sectaires.

Les Esséniens ont horreur de toute volupté comme d'un crime ; pour eux, la continence et la résistance aux passions constituent la vraie vertu. Ils condamnent le mariage et adoptent des enfants étrangers, lorsque ceux-ci sont encore dans un âge assez tendre pour recevoir leurs principes. Ils les traitent comme leurs propres fils et les façonnent à leurs mœurs. Ils ne leur imposent pas toutefois la renonciation au mariage et aux douceurs de la paternité, mais ils entendent se mettre eux-mêmes en garde contre la légèreté des femmes, dont pas une, à leur avis, ne peut rester fidèle à un seul homme.

3. Ils méprisent les richesses ; ils jouissent de leurs biens en commun, et l'on ne pourrait trouver parmi eux un seul homme plus riche que ses frères de secte. Leur règle est absolue sur ce point, et celui qui veut faire partie des Esséniens, doit commencer par verser tous ses biens à la caisse de l'ordre. Ils sont garantis de cette façon contre l'humilité de la misère et contre l'orgueil de la richesse ; et comme les biens de tous sont régis en commun, leur fortune ressemble à un seul patrimoine de frères.

Ils ont l'huile en abomination, et si par hasard l'un d'eux en est souillé malgré lui, il est tenu de se purifier. Être flétri par le hâle est un honneur suivant leur opinion, et ils portent toujours des vêtements blancs. Ils choisissent parmi eux des régisseurs de la fortune commune qui est appliquée par indivis aux besoins de tous.

4. Ils n'habitent pas spécialement une ville¹, mais

1. Pline nous apprend que les Esséniens étaient établis sur la côte occidentale du lac Asphaltite. Voici comment il s'exprime (*Hist. Nat.*, lib. V, cap. xvii) : « A l'occident, les Esséniens fuient le rivage jusqu'au point où « son voisinage cesse d'être nuisible. Nation unique et plus étonnante que « toutes les autres nations de la terre, sans femmes, sans amour, sans « argent, sans autres compagnons que les palmiers, chaque jour leur nombre « se complète par la venue de tous ceux qui, fatigués de la vie du monde, « vont chercher le repos dans la pratique de leurs mœurs. Ainsi, à travers « des milliers d'années (ô merveille!) une nation s'éternise, dans laquelle il « ne naît personne! Au-dessous des Esséniens est Engadda, etc., etc... »

Nous trouvons dans l'autobiographie de Josèphe (cap. 2) un passage assez singulier à propos du choix qu'il fit de celle des trois sectes judaïques dans laquelle il voulait entrer. Il déclare d'abord qu'il avait seize ans lorsqu'il se mit à faire l'expérience qui devait décider de sa vocation, et que cette expérience le porta alternativement dans les trois sectes. Puis il ajoute : « Ne jugeant pas cette étude expérimentale suffisante pour ma conscience, « j'entendis parler d'un certain Banoun, qui vivait retiré dans le désert, ne « portant d'autres vêtements que ceux qu'il tirait des arbres, ne se nourris- « sant que d'aliments fournis par la nature, et se livrant jour et nuit à de fré- « quentes ablutions d'eau froide, exécutées en guise de sanctification ; j'allai « le trouver et je me mis à vivre comme lui. Après avoir passé trois années « entières en sa compagnie, lorsque j'eus accompli tout ce que j'avais voulu « faire, je revins à la ville. J'avais alors dix-neuf ans, » etc., etc.

Si Josèphe avait seize ans en commençant son étude des sectes judaïques, et s'il en avait dix-neuf lorsqu'il revint du désert où il était resté trois années entières avec l'anachorète Banoun, quel temps a-t-il pu donner à son expérimentation des coutumes particulières des Pharisiens, des Sadducéens et des Esséniens ? Il y a dans ce récit une incohérence palpable. Nous pensons que la vérité est ceci : Josèphe a voulu d'abord se faire Essénien, et Banoun était un Essénien avec lequel il a passé ses trois années de noviciat réglementaires. Puis trouvant la règle trop dure, il aura jeté le froc aux orties, pour venir s'affilier aux Pharisiens, parmi lesquels, il le dit lui-même, il était sûr de trouver une vie douce et bonne, et une certaine autorité sur ses compatriotes.

chaque ville en contient un assez grand nombre dans sa population. Tout homme de leur secte qui arrive chez eux, fait usage de tout ce qu'ils possèdent comme de son bien propre, et les nouveaux venus sont traités absolument comme de vieux amis, quelque inconnus qu'ils soient. Aussi lorsqu'ils se mettent en voyage ne prennent-ils aucune provision. Toutefois, ils se précautionnent contre les voleurs, en portant des armes.

Dans chaque ville, un hospitalier est désigné pour fournir aux survenants des vêtements et tous les objets de première nécessité. Leur tenue est semblable à celle des enfants placés sous la surveillance d'un maître. Ils ne remplacent leurs habits et leurs chaussures que lorsqu'ils tombent en lambeaux, par suite d'un long usage. Entre eux, ils n'achètent et ne vendent rien. Celui qui a besoin d'une chose quelconque la reçoit d'un autre, et réciproquement. De plus, quand bien même ils n'useraient pas de réciprocité, rien ne les empêche d'accepter ce qui leur manque, de qui bon leur semble.

5. Ils sont d'une piété exemplaire. Avant le lever du soleil, jamais ils ne s'entretiennent de sujets profanes; ils prononcent alors des prières comme des enfants à un père, comme s'ils voulaient que la clarté du jour les trouvât en oraison. Une fois le soleil levé, leurs chefs ou curateurs permettent à chacun d'eux de se livrer à la profession qu'il exerce. Jusqu'à la cinquième heure du jour, ils travaillent avec assiduité, dans le plus grand calme. Cette heure venue, tous se réunissent de nouveau en un lieu convenu, et là, le corps entouré de ceintures de lin, ils font des ablutions avec de l'eau froide. Puis tous se rendent à une maison dont il n'est permis à personne d'une autre secte de franchir le seuil, et ils se mettent à table, avec le même recueillement que s'ils entraient dans un sanctuaire. Dès qu'ils ont pris place tran-

quillement et sans bruit, un pannetier place un morceau de pain devant chacun des frères, et un cuisinier lui sert une assiette contenant une portion d'un seul et même mets. Un prêtre récite une prière avant qu'ils touchent à leurs aliments et il n'est permis à personne d'y goûter avant cette prière. Le repas terminé, une autre prière est prononcée, de telle sorte qu'avant et après ils rendent grâces à Dieu, comme au dispensateur des aliments qui les font vivre. Ils déposent alors le vêtement pour ainsi dire sacré qu'ils avaient pris afin d'assister au repas, et tous retournent à leur ouvrage, qu'ils continuent jusqu'au crépuscule. Lorsqu'ils en reviennent, ils prennent un nouveau repas, avec les mêmes cérémonies, en compagnie des hôtes qui peuvent être arrivés.

Jamais ce lieu de réunion ne retentit de cris, et n'est profané par un tumulte quelconque. Les frères de secte ne reçoivent qu'à tour de rôle la permission de parler. Aussi les étrangers qui sont au dehors, s'effrayent-ils de ce silence profond qui leur paraît cacher quelque horrible mystère, tandis qu'il n'est dû qu'à une sobriété constante, qui fait qu'ils ne mangent et ne boivent que ce dont ils sentent le besoin pour soutenir leur existence.

6. Dans toutes les autres circonstances de la vie, ils ne font rien sans l'assentiment des curateurs; deux actes seuls sont laissés à leur discrétion, l'assistance du prochain et la charité. Ainsi, ils ont le droit de donner des aliments aux pauvres et de prêter aide à ceux qui en sont dignes. Mais il ne leur est pas permis de rien donner à leurs propres parents, sans l'ordre des curateurs. Ils ne se mettent que très-peu en colère et ne s'emportent jamais. Ils sont tous des modèles de bonne foi et des instruments de paix entre tous. Leur parole est plus sûre qu'un serment, mais ils évitent de jurer quoi que ce soit, tenant cette action pour plus mauvaise

qu'un parjure. Pour eux, celui-là est déjà damné, à la parole de qui l'on ne croit plus, si Dieu n'est par lui pris à témoin. Ils étudient avec amour les écrits des anciens, et mettent au premier rang ceux qui traitent de l'âme et du corps. Ils y cherchent avec ardeur les propriétés des plantes et des minéraux qui peuvent être appliqués comme remèdes aux maladies humaines.

7. Celui qui veut entrer dans cette secte n'est pas admis à le faire du premier coup. Pendant une année entière, il doit pratiquer à l'extérieur la règle des frères, et on lui remet une petite pioche, la ceinture que nous avons mentionnée plus haut, et la robe blanche. Si, pendant cette année, il a donné des preuves constantes de sa continence, il lui est alors permis de prendre de plus près part à la vie de la communauté; il participe à ses ablutions, mais il n'est pas encore admis aux repas sacramentels. Pendant deux autres années encore, il doit, par sa conduite, fournir des garanties de sa tolérance et de la pureté de ses mœurs, qu'on observe avec soin. Mais si après ce long noviciat, il paraît digne d'être accueilli dans la secte, on l'y admet enfin. Toutefois, avant de participer au repas en commun, il doit s'engager par des serments terribles, d'abord à servir Dieu pieusement, ensuite à observer la justice envers les hommes, et à ne jamais faire tort à son prochain, ni de son propre mouvement, ni même par l'ordre de qui que ce soit; enfin, il jure de tenir en haine perpétuelle tous les hommes injustes, et à aider de toutes ses forces ceux qui respectent et observent la justice. Il jure de plus de rester de bonne foi à l'égard de tous, et surtout de ceux qui lui sont soumis, parce que le pouvoir vient de Dieu seul; que si le hasard le conduit lui-même à exercer l'autorité, il n'en usera ni avec orgueil ni avec emportement, et qu'il ne cherchera jamais à se distinguer des autres, ni par la richesse, ni par

les ornements de son costume. Il s'engage à aimer toujours la vérité, et à combattre incessamment le mensonge ; à conserver toujours ses mains pures du vol, et son cœur exempt du désir d'un lucre injuste. Il n'aura rien de caché pour ses frères, et ne révélera rien de ce qui les concerne, même au péril de sa vie. En outre, le nouvel initié jure de transmettre comme il les a reçus et sans y rien changer, les dogmes de la secte, de s'abstenir religieusement de tout brigandage, et de conserver avec la même vénération les livres consacrés, et les saints noms des anges. Tous ces serments une fois prononcés, le néophyte est enfin admis au repas en commun, et il est lié pour toujours à ses frères.

Si quelqu'un d'entre eux est convaincu d'avoir commis une infraction grave à la règle, il est chassé de l'ordre, et celui qui est ainsi expulsé échappe rarement à une mort misérable. En effet, lié par ses serments et par les rites obligatoires auxquels il s'est soumis, il ne peut plus faire usage des aliments profanes ; il se voit donc réduit à vivre de l'herbe des champs. Son corps dépérit rapidement et il meurt. C'est pour cela qu'on a vu fréquemment les Esséniens, émus de pitié, prendre à merci des malheureux qu'ils avaient exclus de leur ordre et qui allaient expirer, parce qu'ils pensaient que les souffrances endurées par eux, jusqu'à en mourir, constituaient une punition suffisante de leurs fautes.

9. Les jugements qu'ils rendent sont élaborés avec le plus grand soin et toujours équitables. Il faut qu'ils soient réunis au nombre de cent au moins, pour prononcer sur une cause. Ce qui a été une fois décidé par eux est sans appel et sans rémission. Après Dieu, c'est le nom du législateur qui est en plus grande vénération parmi eux. Celui qui a appelé la malédiction sur lui, est puni de mort. Ils professent un très-grand respect pour l'âge et pour les droits de la majo-

rité, de sorte que, s'ils siègent au nombre de dix, l'un d'entre eux ne prendra pas la parole, si cela ne convient pas aux neuf autres.

Ils s'abstiennent avec grand soin de cracher devant leurs frères, lorsqu'ils sont réunis, ou vers leur droite, lorsqu'ils sont seuls. De tous les Juifs, ce sont les Esséniens qui observent avec le plus de rigueur l'abstention de tout travail manuel le jour du sabbat. Non-seulement ils préparent leur nourriture la veille de ce saint jour, pour ne pas allumer de feu pendant toute sa durée, mais encore ils n'osent ce jour-là déranger aucun vase de sa place, ni même satisfaire les besoins naturels. Tous les autres jours, ils creusent en terre un trou d'un pied de profondeur, avec leur petite pioche (c'est à cela que doit servir celle que l'on donne aux néophytes), le recouvrent de leurs vêtements, pour ne pas faire injure aux rayons divins, et, leur besoin satisfait, ils referment le trou avec la terre qu'ils en avaient extraite. Encore ne font-ils cela que dans le lieu le plus secret qu'ils peuvent trouver. Et bien qu'il n'y ait rien là que de naturel, ils regardent comme obligatoire, après cet acte inévitable, de faire les mêmes ablutions que s'ils étaient entachés d'impureté.

Les Esséniens sont divisés en quatre classes, eu égard au temps pendant lequel ils ont pratiqué leurs dogmes. Les jeunes sont tellement au-dessous des vieillards, dans l'ordre hiérarchique adopté par eux, que si l'un de ces derniers a d'aventure touché l'un des premiers, il est obligé de se purifier, comme s'il avait eu contact avec un étranger.

Ils atteignent un très-grand âge, et les centenaires ne sont pas rares parmi eux. Cela tient sans doute à la simplicité de leur régime et à leur modération en toutes choses. Ils méprisent l'adversité, et ne tiennent aucun compte de la dou-

leur physique. Ils vont plus loin, et une mort glorieuse leur paraît préférable à la vie. La guerre que les Juifs ont soutenue contre les Romains a montré surabondamment quelle était l'énergie morale des Esséniens. Torturés, déchirés, brisés, livrés aux flammes, pour être poussés à maudire l'auteur de leur règle, ou pour consentir à goûter de quelques mets défendus, pas un seul d'entre eux ne put être amené à commettre cette infraction, ni à cesser d'adresser de douces paroles à ses bourreaux, ni à verser une larme. Au milieu des plus horribles douleurs, tous souriaient, accueillaient leurs meurtriers avec des plaisanteries, et expiraient avec joie, comme si la vie leur était rendue.

11. Voici quelle était leur doctrine philosophique : les corps sont soumis à la destruction, et la matière dont ils sont composés n'est pas éternelle; les âmes, au contraire, sont immortelles et indestructibles; elles émanent de l'éther le plus subtil, et sont dans le corps comme dans une prison à laquelle elles sont liées par une sorte d'attraction. Lorsqu'elles se trouvent dégagées des liens charnels, elles sont comme délivrées d'une longue servitude, jouissent du plus grand bonheur, et s'envolent vers le ciel. Les âmes pieuses (en cela ils étaient du même avis que les Grecs) vont habiter, au delà des mers, une région tempérée par un doux zéphyr exhalé de l'Océan, et qui n'est jamais exposée à la neige, à la pluie, ni aux ardeurs du soleil. Les âmes impies, au contraire, sont reléguées pour l'éternité dans un antre souterrain, ténébreux et glacé, où elles subissent des tourments sans fin. Les Grecs ne semblent partir de la même théorie lorsqu'ils admettent que les hommes forts et vertueux, qu'ils appellent héros et demi-dieux, vont après leur mort terrestre habiter des îles fortunées, tandis que les âmes des méchants sont condamnées à gémir dans un lieu

des enfers réservé aux impies, lieu dans lequel suivant leurs antiques fables, les Sisyphe, les Tantale, les Ixion et les Tityus, expient par des supplices éternels les crimes de leur vie humaine, prouvant par leur exemple, d'abord l'immortalité de l'âme, et ensuite qu'il faut exhorter les hommes à protéger la vertu et à conserver toujours l'horreur du vice. En effet, suivant les Esséniens, l'espoir de la récompense au delà du tombeau, devait rendre les bons meilleurs encore, tandis que les méchants, bien qu'ils ignorassent les châtimens auxquels ils étaient réservés après leur mort, seraient peut-être retenus dans leurs détestables penchans, par la crainte des peines éternelles. Telles étaient les pensées philosophiques des Esséniens sur la destinée de l'âme, les dogmes dont ils la nourrissaient et qui liaient à tout jamais ceux qui les avaient une fois goûtés.

12. Il y avait parmi les Esséniens des hommes qui pensaient posséder la prescience de l'avenir, parce qu'ils s'étaient voués depuis leur enfance à la méditation des livres sacrés, aux purifications de toute nature et aux paroles des prophètes assidûment étudiées ; il était rare, en effet, que ces privilèges s'écartassent de la vérité dans leurs prédictions.

13. Il existait une classe à part d'Esséniens qui, tout en acceptant sans restriction toutes les pratiques, toutes les institutions et toutes les coutumes des autres, se séparait d'eux sur le chapitre du mariage. Ceux-là pensaient que s'abstenir du mariage, c'était se priver de la plus grande partie de l'existence qui est étroitement reliée à la succession des générations, et que le genre humain cesserait bientôt d'être, si tous les hommes adoptaient ce principe de conduite. Ces dissidents éprouvaient leurs futures compagnes pendant trois ans entiers. Lorsque trois fois elles avaient montré qu'elles pouvaient être mères, ils les épousaient. Lorsqu'elles étaient

enceintes, ils les respectaient, prouvant ainsi que pour eux le mariage n'était pas une source de plaisirs, mais bien une institution exclusivement destinée à leur donner de la postérité. Les femmes des Esséniens étaient soumises aux mêmes ablutions que leurs maris, et dans les mêmes conditions.

Telles étaient les mœurs des Esséniens, suivant le dire de Josèphe.

Dans le livre attribué par les uns à Origène, par les autres à Hippolyte (édition de M. Miller, Oxford, 1851), intitulé *Φιλοσοφουμένα*, toutes les hérésies sont passées en revue; nous y retrouvons ce qui, dans les récits de Josèphe, concerne les sectes juives; tout y est reproduit à très-peu près dans les mêmes termes, si bien qu'il n'est pas possible de méconnaître un emprunt textuel. Cependant, comme quelques détails paraissent puisés à une autre source, nous ne pouvons nous dispenser de les donner ici. Voici en quoi ils consistent :

Après avoir parlé du soin que les Esséniens prennent de s'abstenir de tout travail manuel pendant le jour du sabbat, l'auteur des *Philosophouména* ajoute : « Quelques-uns d'entre eux ne quittent pas le lit » (p. 302 et 303 de l'édition précitée); puis plus bas (p. 303) : « Quelques-uns s'imposent la règle de ne pas avoir sur eux de pièces de monnaie, parce qu'ils prétendent qu'il n'est pas permis de porter une image, pas plus que de la regarder ou de la fabriquer. C'est aussi à cause de cela que quelques-uns n'entrent pas dans la ville, pour n'en pas traverser les portes sur lesquelles des figures sont sculptées, tenant pour criminel de passer sous ces images. D'autres, lorsqu'ils ont entendu quelqu'un parler de Dieu et de ses lois, s'il n'est pas circoncis, l'épient jusqu'à ce qu'ils le trouvent dans quelque coin isolé; là, ils le menacent de le tuer, s'il ne se laisse circoncir. S'il ne veut pas consentir, ils ne l'épargnent pas, mais l'assassinent. C'est pour

cela que ces sectaires ont reçu des uns, le nom de Zélotes, et des autres celui de Sicaires.

« D'autres, parmi les Esséniens, ne veulent donner à aucun autre qu'à Dieu le nom de Seigneur, et cela, devant la torture et la mort même. Ceux qui ont atteint un âge avancé dans la pratique de leur vie ascétique, tiennent en si grand mépris ceux qui ne sont affiliés que depuis peu de temps à la secte, qu'ils ne veulent même pas les toucher du bout du doigt. Si par hasard ils en touchent un, ils se hâtent de se purifier, comme s'ils avaient eu contact avec un étranger. »

Maintenant reprenons Josèphe, et voyons ce qu'il nous apprend sur le compte des Pharisiens et des Sadducéens.

14. Des deux autres sectes, la première, celle des Pharisiens, comprenait des hommes qui passaient pour les meilleurs interprètes de la loi. Tous les faits de la vie humaine étaient attribués par eux à la volonté de Dieu. Quant à la bonne ou à la mauvaise conduite, elle dépendait, à leur avis, en grande partie des hommes eux-mêmes, bien que la destinée y eût toujours une part. Pour les Pharisiens, toute âme était immortelle. Celles des hommes vertueux, revenaient animer de nouveaux corps, tandis que celles des méchants subissaient un supplice éternel.

Les Sadducéens enfin, niaient absolument l'existence du destin, et se refusaient à admettre que la bonne ou la mauvaise conduite, dans cette vie, pût être imputée à Dieu, le choix du bien ou du mal restant uniquement le produit du libre arbitre de l'homme, qui avait de la manière la plus complète la liberté de préférer telle ou telle ligne de conduite. Ils niaient l'immortalité de l'âme, et par conséquent l'existence des récompenses et des peines futures.

Les Pharisiens étaient liés entre eux, par une vive et

mutuelle affection, et ils étaient animés d'une entière concorde pour le bien commun. Quant aux Sadducéens, ils étaient beaucoup plus durs entre eux, et n'avaient avec leurs confrères de secte, d'autres relations que celles qu'ils eussent eues avec des étrangers¹.

Telle est la teneur du premier passage de ses écrits, dans lequel l'historien Josèphe a esquissé, avec un véritable talent, les traits principaux qui caractérisaient les trois grandes sectes du judaïsme. Nous pourrions à la rigueur nous contenter de la reproduction de cet intéressant morceau, mais nous avons pensé qu'il serait plus sage de ne négliger aucun de ceux qui peuvent compléter cette première étude.

Voyons donc maintenant ce que le livre des *Antiquités judaïques* nous offre à son tour de renseignements sur les Pharisiens, les Sadducéens et les Esséniens.

Au livre XIII, c. v, § 9, nous lisons ce qui suit :

A cette époque (il s'agit du moment où Jonathan, l'Asmonéen, exerçait le souverain pontificat à Jérusalem), il existait dans la nation juive trois grandes sectes, qui avaient des opinions différentes sur la nature et la destinée humaines. C'étaient les Pharisiens, les Sadducéens et les Esséniens.

Les Pharisiens disaient que certains actes humains étaient régis par le destin, c'est-à-dire par la Providence, mais que les autres n'en dépendaient pas, ces derniers n'ayant d'autre raison d'être que le libre arbitre de l'homme. Les Esséniens, au contraire, affirmaient que tout acte émanait du destin, et que rien de ce qui arrivait à l'homme n'existait que par un décret fatal. Quant aux Sadducéens, ils

1. Beaucoup de nos lecteurs, nous en sommes convaincu, seront frappés comme nous des rapports étroits qui existent entre les dogmes des Esséniens et ceux d'une grande secte moderne, sur le compte de laquelle on a beaucoup écrit, mais beaucoup plus divagué.

faisaient absolument abstraction du destin, qu'ils tenaient pour nul. En conséquence, rien de ce qui arrivait à l'homme ne pouvait être attribué à la Providence, et tout, au contraire, dépendait uniquement du libre arbitre de l'homme, de telle sorte que celui-ci était le seul artisan de son bonheur, et qu'il ne devait son malheur qu'à sa propre sottise.

Ce court passage n'ajoute pas grand'chose, on le voit, aux notions que nous possédions déjà. Poursuivons donc notre recherche.

Dans ce même livre XIII (c. x, § 6), à propos d'une insulte faite à Jean Hyrcan, le roi grand-prêtre, Josèphe s'exprime ainsi :

Les Pharisiens sont naturellement portés à la clémence, lorsqu'ils ont une peine à infliger. Pour le moment, nous nous contenterons de dire que les Pharisiens ont voulu imposer au peuple beaucoup de règles qui ne sont que traditionnelles, et qui n'ont jamais trouvé place dans les lois de Moïse. Aussi les Sadducéens rejettent-ils ces règles, en soutenant que rien de ce qui, en fait de loi, est purement traditionnel, ne doit être conservé. Il est résulté de cette diversité d'opinions de graves dissentiments entre les deux sectes rivales. Car les Sadducéens ne cherchent à attirer que les riches dans leurs rangs, tandis que les Pharisiens s'appuient sur la faveur de la multitude.

Au livre XVIII, c. 1, nous trouvons un troisième passage, qui nous offre heureusement quelques notions nouvelles et intéressantes. Le voici :

2. Depuis les temps les plus reculés, il existait dans la nation juive trois sectes philosophiques, à savoir : les Esséniens, les Sadducéens et les Pharisiens...

3. Les Pharisiens vivent petitement et ne donnent rien aux plaisirs. Ce que la raison a jugé bon et leur a transmis,

est devenu la règle qu'ils suivent et qu'ils entendent conserver et défendre par tous les moyens en leur pouvoir. Ils tiennent la vieillesse en très-grand honneur, et l'on ne trouverait pas parmi eux un seul homme assez outrecuidant pour se permettre de contredire ce que les anciens mettent en avant. Quoiqu'ils disent que tout dépend du destin, c'est-à-dire de la Providence, ils ne croient pas pour cela devoir nier le libre arbitre. Suivant eux, c'est par la volonté de Dieu qu'il existe une certaine combinaison des décrets providentiels et de la volonté humaine, combinaison qui permet à l'homme de tourner au bien ou au mal. Ils croient aussi que les âmes sont immortelles, et que, dans les entrailles de la terre, elle sont ou récompensées ou punies, suivant qu'elles ont, pendant la vie, pratiqué la vertu ou le vice. Les âmes damnées restent enfermées pour l'éternité dans cette prison, tandis que les autres ont la faculté de se réincarner.

Ces dogmes ont valu aux Phariséens une si grande autorité sur l'esprit du peuple, que tout ce qui concerne la religion, comme la prière et le sacrifice, ne se pratique que selon leurs instructions. Les populations ont rendu une justice éclatante à leur vertu, en admettant qu'ils ont réglé tout ce qu'il y a de plus louable, tant dans la vie matérielle que dans la vie spirituelle.

Suivant la doctrine des Sadducéens, l'âme périt avec le corps. Ils se refusent à toute observance qui n'est pas fixée par la loi. Pour eux, discuter avec les maîtres qui leur ont enseigné la sagesse qu'ils professent, c'est accomplir un acte louable. Leurs dogmes ne sont acceptés que par un petit nombre d'adeptes, mais tous appartiennent à la classe la plus élevée de la nation. Presque tous restent inoccupés, et s'ils sont appelés par hasard à exercer une magistrature, c'est malgré eux, et comme contraint et forcés, qu'ils s'y

astreignent ; mais, dans ce cas, ils opinent avec les Pharisiens, car sans cela le peuple ne les supporterait pas.

Les Esséniens sont d'avis que tout est entre les mains de Dieu. Ils admettent l'immortalité de l'âme et mettent la justice au-dessus de toutes les vertus. Lorsqu'ils portent des offrandes au temple, ils n'y font pas de sacrifice, parce qu'ils croient les rites de leur culte beaucoup plus saints. Aussi se renferment-ils en commun dans un sanctuaire qui leur appartient exclusivement, et où ils se livrent en secret aux pratiques de leur croyance. Ce sont du reste des hommes de mœurs très-pures, et principalement adonnés à l'agriculture. En réalité, ils méritent d'être admirés plus que tous ceux qui désirent se montrer vertueux, en raison de leur justice, cette vertu si honteusement méconnue parmi les Grecs et les Barbares, et qu'ils pratiquent depuis un temps si éloigné, qu'il n'y a pas eu le moindre obstacle à ce qu'ils admissent entre eux la communauté des biens, et que le riche ne jouit pas plus de ses richesses que celui qui ne possédait absolument rien. On compte plus de quatre mille affiliés dans cette secte. Ils ne se marient point, et ne veulent pas avoir de serviteurs, parce que le mariage leur paraît honteux et la domesticité injuste. Ils vivent séparément et s'entr'aident mutuellement. Ils choisissent pour collecteurs de leurs revenus et des biens de la terre, des hommes probes qui sont leurs prêtres et qui préparent leurs aliments. Tous vivent exactement de la même façon, et ils ressemblent autant que possible aux Daces, que l'on appelle Polistes¹.

1. Mon excellent confrère et ami, M. Miller, consulté par moi sur le sens de ce membre de phrase, m'a donné les précieux renseignements qui suivent :

« Mon cher ami,

« Je suis tout à fait de l'avis de Dindorf, en ce qui concerne le passage

Au chapitre ix, § 1 du livre XX, nous trouvons encore un passage important à transcrire. Il y est question du grand prêtre Ananus le jeune, et Josèphe s'exprime ainsi à son sujet : « Il était de la secte des Sadducéens qui, dans les jugements, sont les plus sévères et les plus inflexibles de tous les Juifs, ainsi que nous l'avons dit plus haut. »

Enfin, dans l'autobiographie de Flavius Josèphe (ch. 11) nous lisons : « Lorsque je fus arrivé à l'âge de seize ans, je résolus d'étudier nos différentes sectes, et de les connaître par expérience. Elles sont au nombre de trois : la première est celle des Pharisiens, la seconde celle des Sadducéens, et la troisième celle des Esséniens, ainsi que je l'ai dit plus d'une fois. Je pensais qu'en les connaissant bien, je serais en mesure de choisir la meilleure. En me condamnant à une dure existence et à de nombreux travaux, j'expérimentai les trois sectes... A dix-neuf ans enfin, je me décidai à m'affilier à la secte des Pharisiens, qui a beaucoup d'affinité avec celle que les Grecs appellent les Stoïciens. »

Lorsque la Judée fut réduite en province romaine, après la déposition d'Archélaüs, Quirinius fut chargé d'exécuter le recensement des biens de toute la Syrie, et il arriva en Judée avec Coponius, à qui le gouvernement du pays était confié. On vit alors un homme nommé Judas, né à Gamala dans la Galilée, s'adjoindre un Pharisien nommé Saddok, pour se faire

de Josèphe. Il me paraît certain qu'il doit être rapproché de celui (Strabon, lib. vii, p. 296) où il est dit que, parmi les Thraces, il existe des hommes qui vivent sans femmes et qui sont connus sous le nom de *Ctiste* : οἱ χωρὶς γυναῖκός ζῶσιν. εὖς ΚΤΙΣΤΑΣ καλεῖθαι. Le mot κτίστας est synonyme de πολισταίς comme le dit Pollux, et j'approuve la correction πολισταίς au lieu de πλείστοις dans le passage de Josèphe. Ici *ἰμμερόντες* avec le datif a bien le sens de *être semblable, conforme*. Quant aux Daces, il ne faut pas prendre l'expression trop à la lettre; tous les peuples habitant les environs du Danube étaient confondus par les historiens, etc., etc. »

le promoteur d'une nouvelle secte. Mais laissons parler Josèphe¹.

« En outre des trois sectes qui existaient déjà, Judas le
 « Gaulanite en institua une quatrième, dont les affiliés
 « avaient les mêmes dogmes que les Pharisiens, mais étaient
 « si passionnés pour la liberté, qu'ils entendaient la défendre
 « à tout prix et ne reconnaître d'autre souverain, d'autre
 « maître que Dieu. Les supplices pour eux-mêmes, pour leurs
 « parents et pour leurs amis, étaient comptés pour rien,
 « pourvu qu'ils ne fussent pas obligés de reconnaître un
 « homme pour leur maître. »

Nul doute que les affiliés à la nouvelle secte de Judas et de Saddok, n'aient joué un très-grand rôle dans les guerres des Juifs contre les Romains. Nous lisons en effet, quelques lignes plus bas, dans le même paragraphe : « La nation fut
 « infestée par cette maladie morale, sous le gouvernement de
 « Gessius Florus, lorsque celui-ci, abusant de son pouvoir,
 « la poussa tout entière à la défection, » et à la fin du para-
 graphe 1^{er} du même chapitre, de ce livre XVIII, à propos des sectaires enflammés par Judas et par Saddok : « Je veux
 « en dire quelques mots, et cela avec d'autant plus de raison
 « que les jeunes hommes, en acceptant leurs idées, ont causé
 « la ruine de notre nation. »

Nous terminerons cette longue digression en prémunissant nos lecteurs contre une erreur qu'ils seraient peut-être tentés de commettre. Il existait parmi les Juifs des individus qui se vouaient à Dieu, et qui portaient le nom de Nazaréens ou Naziréens. On aurait tort de croire qu'ils constituassent une secte particulière. Ces Nazaréens ou Naziréens n'étaient que des ascètes, c'est-à-dire quelque chose dans le genre des moines

1. *Ant. Jud.*, XVIII, 1, 6.

soumis à une règle sévère, chez les chrétiens, ou des derviches, chez les musulmans. Au reste voici les deux seuls passages des écrits de Josèphe où il soit question d'eux.

« Ceux qui, par suite d'un vœu, se consacrent à Dieu (on les appelle Nazaréens [*sic*]), laissent pousser leurs cheveux et s'abstiennent de vin, etc., etc. » (*Ant. Jud.*, IV, iv, h.)

« Lorsqu'il fut arrivé à Jérusalem (il s'agit du roi Agrippa I^{er}), il immola des victimes en action de grâces, et n'omit rien des prescriptions de la loi religieuse. En conséquence, il fit couper les cheveux à beaucoup de Naziréens [*sic*]. »

Nous pouvons maintenant reprendre notre récit des faits et gestes d'Hérode.

Dans la dix-huitième année de son règne¹, il conçut une vaste entreprise beaucoup plus délicate que toutes celles qu'il avait jusque-là menées à bonne fin. Il s'agissait en effet d'élever au Dieu des Juifs un temple nouveau, plus vaste et plus magnifique surtout que celui qui existait. Il comptait, et il avait en cela grandement raison, attacher une gloire éternelle à son nom, s'il réussissait, comme il l'espérait, à donner à ce temple une splendeur que nul autre édifice du même genre ne pourrait jamais égaler. Mais le difficile était de faire accepter ce projet au peuple qui n'y était nullement préparé, et qui probablement l'accueillerait tout d'abord avec défaveur; il résolut donc de le haranguer sur ce sujet, et, s'il trouvait de sa part de bonnes dispositions, de mettre résolument et immédiatement la main à l'œuvre.

1. Dans la *Guerre judaïque* (I, XXI, 4.) il est dit que ce fut dans la 45^e année du règne d'Hérode, qu'il conçut l'idée de reconstruire le temple de Jérusalem. Mais cette différence de date n'est qu'apparente; elle tient aux trois années pendant lesquelles Hérode ne fut roi que de nom, Antigone l'étant de fait à Jérusalem. Ce serait donc en l'an 24 avant l'ère chrétienne, qu'Hérode aurait conçu le projet de reconstruire le temple.

La nation fut donc convoquée, et Hérode prit la parole en ces termes :

« Citoyens, je crois inutile de vous parler de tout ce que
« j'ai fait depuis que j'ai reçu la couronne, quoiqu'il n'y ait
« pas une de mes actions qui n'ait eu pour but votre intérêt,
« bien plus que ma propre gloire. Vous le savez, dans les
« circonstances difficiles je n'ai rien négligé de ce qui pouvait
« alléger vos souffrances, et dans toutes les fondations que
« j'ai exécutées, je n'ai jamais eu d'autre pensée que celle
« d'être plus utile à vous tous qu'à moi-même. Aussi ai-je
« la conviction que, grâce à Dieu, j'ai donné à la nation juive
« plus de bonheur qu'elle n'en a jamais eu dans le passé. Il
« serait donc superflu de vous énumérer ici tout ce que j'ai
« fait dans les provinces de mon royaume, pas plus que toutes
« les villes que j'ai fondées et achevées pour la plus grande
« gloire de notre race : vous les connaissez aussi bien que
« moi. Ce que je veux entreprendre aujourd'hui, sera pour
« vous l'œuvre la plus sainte et, pour moi, la plus éclatante
« de mon règne. C'est ce que je tiens à vous démontrer. Le
« temple du Dieu très-haut a été, vous le savez, construit par
« vos pères à leur retour de la captivité de Babylone. Il lui
« manque soixante coudées en hauteur, pour être semblable
« à celui qu'avait édifié Salomon. Mais personne n'a le droit
« d'accuser nos ancêtres d'avoir en cela manqué de piété ; car
« il n'a pas été en leur pouvoir de donner à leur temple les
« dimensions qui avaient fait l'illustration du premier. Cyrus
« et Darius fils d'Hystaspe, en effet, prescrivirent le mode
« de reconstruction du sanctuaire. Sujets de ces deux rois et
« de leurs descendants, et, après eux, des Macédoniens, nos
« pères n'eurent jamais la liberté de bâtir un temple exacte-
« ment semblable à celui qui, le premier, était né de la piété
« des Juifs. Maintenant que, par la grâce de Dieu, je suis à

« votre tête, maintenant que je jouis d'une paix assurée, et
« que je suis comblé de richesses, maintenant enfin que, ce
« qui vaut mieux encore, j'ai su me concilier l'amitié des
« Romains qui sont les maîtres de l'univers, il est de mon
« devoir de faire tout ce qui dépendra de moi pour porter
« remède à ce que la nécessité et le malheur des temps ont
« fait négliger dans le passé, et de rendre dignement à Dieu
« les actions de grâces que je lui dois pour tous les bienfaits
« qu'il a accumulés sur mon règne ¹. »

Le discours d'Hérode surprit singulièrement la foule, qui était loin de s'attendre à rien de semblable ; mais comme le résultat promis paraissait à peine possible à espérer, elle se montra froide et inquiète. Elle craignait effectivement que, si le roi se mettait d'abord à détruire tout ce qui existait, il ne se trouvât, financièrement parlant, dans l'impossibilité de parfaire l'œuvre annoncée. La grandeur de cette œuvre elle-même semblait l'obstacle le plus sérieux à sa réalisation. Hérode était trop avisé pour ne pas saisir sur les visages de ses auditeurs la pensée qui les agitait. Il s'empessa donc de les rassurer, en leur affirmant qu'il ne serait pas touché au temple existant, avant que tout ne fût prêt pour élever promptement celui qui devait le remplacer. Cette promesse rendit confiance à tout le monde.

Le roi fit construire alors mille chariots destinés au transport des pierres ; dix mille ouvriers habiles furent enrôlés ; des vêtements sacerdotaux furent distribués à mille prêtres qui furent préposés à la taille des pierres et des charpentes ; et lorsque enfin tout fut prêt, on se mit à l'œuvre ².

Les anciennes fondations furent arrachées, et on leur en

1. *Ant. Jud.*, XV, xi, 4.

2. *Ant. Jud.*, XV, xi, 2.

substitua de nouvelles¹ sur lesquelles s'éleva rapidement le nouveau Naos, long de cent coudées, et haut de vingt coudées de plus, pour obvier au tassement que le temps ne pouvait manquer d'opérer. (C'est cette surélévation qu'il fut question de rétablir sous le règne de Néron.) Le temple était construit en blocs massifs de pierre blanche. Les dimensions de ces blocs étaient d'environ vingt-cinq coudées de longueur, sur douze coudées de hauteur.

Le temple dans toute sa longueur était, comme le portique royal, plus bas sur les deux flancs que le corps de bâtiment mitoyen dominait de beaucoup. Il était si élevé que les habitants du pays pouvaient l'apercevoir d'une distance d'un grand nombre de stades, surtout ceux qui demeuraient en face, ou qui venaient à Jérusalem. Les portes qui y donnaient accès étaient aussi élevées que le Naos lui-même, et elles étaient garnies de magnifiques tentures sur lesquelles paraissaient des colonnes entremêlées de fleurs purpurines. Au-dessus du couronnement de ces portes, s'étendait sur l'architrave une vigne d'or, de laquelle descendaient magnifiquement des branches également d'or, dont l'aspect stupéfiait le spectateur, tant par la richesse que par la beauté de l'œuvre.

Le Naos fut en outre entouré de vastes portiques, admirablement proportionnés dans toutes leurs parties, et tellement plus riches que les anciens, qu'il ne semblait pas que jusque-là le Naos eût jamais été véritablement orné.

Deux de ces portiques s'élevaient au-dessus d'une immense muraille, et cette muraille constituait, à elle seule, une des œuvres humaines les plus merveilleuses dont on eût jamais entendu parler. Une colline rocailleuse, difficile d'accès, s'élevait doucement jusqu'à son sommet, sur le côté oriental de

1. A quoi bon ? Je serais bien embarrassé pour le dire.

la ville. Salomon, notre premier roi, poussé par l'inspiration divine, en entoura le sommet d'une muraille immense, et commençant à partir du pied de la colline du côté du vent d'Afrique, où elle est entourée par une vallée profonde, il la revêtit de grands blocs reliés entre eux par du plomb, renfermant graduellement ainsi toujours un peu de l'espace intérieur, et s'élevant de plus en plus, si bien que la grandeur et la hauteur de cet ouvrage étaient effrayantes. La construction était quadrangulaire; l'immensité des blocs employés se manifestait par l'étendue de leur surface extérieure, et reliés à l'intérieur par des liens de fer, ils formaient des assemblages indissolubles pour l'éternité. Ce travail ayant été continué de façon à arriver au niveau du sommet de la colline, celui-ci fut arasé; les cavités comprises dans l'espace limité par les murailles furent comblées, et la superficie de ce massif fut aplanie, en retaillant les pointes de roc qui faisaient saillie. Cette plate-forme avait quatre stades de pourtour, chacun des côtés du quadrilatère mesurant un stade de longueur. Il contruisit à l'intérieur une autre muraille, entourant le plateau supérieur, et contre laquelle s'appuyait à l'orient un portique double, aussi long que le mur, faisant face aux portes du Naos qui fut bâti au milieu de la plate-forme. Beaucoup des anciens rois avaient orné ce portique. Tout le pourtour du Hiéron était garni de trophées enlevés sur les nations étrangères; le roi Hérode les consacra de nouveau, en y ajoutant ceux qu'il avait conquis lui-même sur les Arabes ¹.

Sur le côté oriental, se trouvait une citadelle placée à l'angle de l'enceinte sacrée, très-forte et très-solide. Les rois et les pontifes prédécesseurs d'Hérode en avaient été les constructeurs; ils lui avaient donné le nom de Baris, et c'était

¹ *Ant. Jud.*, XV, xi, 3.

là qu'ils avaient mis en dépôt la robe sacerdotale, qu'ils ne devaient revêtir que lorsqu'ils avaient à célébrer une cérémonie religieuse. Hérode fit conserver au même endroit la robe en question, et, après la mort de ce prince, elle tomba au pouvoir des Romains, entre les mains desquels elle resta jusqu'au temps de Tibère César. A cette époque, Vitellius, préfet de Syrie, étant venu à Jérusalem, fut accueilli par les Juifs avec les plus grands honneurs, et comme il exprimait le désir de leur prouver sa reconnaissance, ils le supplièrent de leur rendre la robe sacerdotale. Vitellius, n'osant prendre sur lui d'accéder à ce vœu, en écrivit à Tibère qui donna son assentiment. A partir donc de ce moment, la robe pontificale resta à la libre disposition des Juifs, jusqu'à la mort du roi Agrippa. Lorsque cet événement arriva, Cassius Longinus, préfet de la Syrie, et Cuspius Fadus, procurateur de la Judée, ordonnèrent de la reporter à Antonia, afin qu'elle restât sous la garde des Romains, comme cela avait eu lieu jadis. Les Juifs s'émurent de cette exigence et envoyèrent une députation à l'empereur Claude, pour obtenir la révocation de cet ordre. Lorsqu'elle arriva à Rome, elle y trouva le jeune roi Agrippa II, qui insista auprès de l'empereur pour que la requête de ses compatriotes fût favorablement accueillie. Il obtint gain de cause, et Vitellius, préteur de la Syrie, reçut des ordres en ce sens. Anciennement la robe en question était enfermée sous le cachet du grand prêtre et des gardes du trésor. La veille des grandes fêtes, ces derniers se rendaient devant le commandant de la garnison romaine, et constatant, en sa présence, que leur cachet était intact, ils emportaient le paquet qui en était revêtu. Aussitôt que les fêtes étaient terminées, ils le rapportaient au lieu de dépôt, faisaient reconnaître au commandant de la garnison l'identité du nouveau cachet qu'ils y avaient apposé, et se retiraient.

Hérode, augmenta considérablement la force de la tour Baris, dont il fit une forteresse capable de protéger et de défendre le Hiéron. Il lui imposa un nouveau nom, et, en l'honneur d'Antoine son ami, qui était l'un des chefs du peuple romain, il l'appela Antonia¹.

Sur le côté occidental de l'enceinte sacrée, s'ouvraient quatre portes dont l'une conduisait au palais, à travers une vallée sur laquelle était jeté un pont. Deux autres ouvraient sur le terrain placé en avant de la ville, et la dernière sur la ville neuve; celle-là était munie d'un grand nombre de gradins par lesquels on gagnait le fond de la vallée, pour remonter ensuite sur l'autre flanc. La ville, en effet, assise en face du Hiéron, s'élevait en amphithéâtre, et était enveloppée sur toute sa face méridionale par une profonde vallée. La quatrième face du Hiéron, c'est-à-dire celle tournée au midi, avait aussi des portes ouvertes vers le milieu de sa longueur, et au-dessus de cette face s'élevait le portique royal qui était à trois nefs, et qui occupait toute la largeur de l'enceinte sacrée, de l'orient à l'occident; il n'eût pas été possible de lui donner le moindre développement de plus.

Ce triple portique, ou portique royal, était assurément l'œuvre la plus splendide qui eût jamais existé à la lumière du soleil. En effet, la vallée étant déjà assez profonde pour

1. *Ant. Jud.*, XV, xi, 4. — Dans la *Guerre judaïque* (I, xxi, 4), la reconstruction du temple est très-brièvement racontée; voici en quels termes : « L'an 15 de son règne, Hérode reconstruisit le Naos et entourra d'un « mur l'espace dans lequel il était placé, et qui reçut une étendue double de « l'ancienne; la dépense fut énorme, et tout fut fait avec la plus grande ma- « gnificence. Celle-ci était rendue manifeste par le luxe des grands portiques « qui entouraient le Hiéron et de la forteresse qui au nord était reliée au « Hiéron. Les portiques furent bâtis à partir des fondations, et la forte- « resse fut réédifiée avec une splendeur égale à celle d'un palais. En l'hon- « neur d'Antoine, il lui donna le nom d'Antonia. »

permettre difficilement à l'œil de sonder d'en haut sa profondeur, Hérode la couronna d'un portique d'une élévation si immense, que celui qui, placé sur son toit, essayait de juger du regard cette double hauteur, courait grand risque d'être pris de vertige. Le portique était orné de quatre rangs de colonnes disposées sur toute sa longueur, se faisant face régulièrement, et dont le quatrième rang était formé de colonnes engagées dans une magnifique muraille. L'ampleur de ces colonnes était telle, qu'il fallait trois hommes pour en embrasser le fût. Leur hauteur était de 27 pieds, et elles étaient garnies à la base d'une double moulure. Elles étaient en tout au nombre de 162 ¹. Les chapiteaux, de style corinthien, étaient de la plus belle exécution. De ce qu'il y avait quatre rangs de colonnes, il résultait nécessairement que le portique se composait de trois nefs ou travées. Les travées latérales étaient semblables et avaient chacune trente pieds de largeur, un stade de longueur, et plus de cinquante pieds de hauteur ². La travée du milieu avait une largeur égale à une fois et demie celle des travées latérales, et sa hauteur était double de la leur. Elle les dominait donc considérablement de chaque côté. Les plafonds étaient ornés de sculptures en bois de très-haut relief et de motifs variés. Le plafond de la travée centrale, beaucoup plus élevé que les deux autres, avait ses deux murs de soutènement ornés de belles corniches, supportées par des colonnes engagées. L'œuvre entière était si merveilleusement polie, que qui ne l'avait pas vue ne pou-

1. Ce nombre, non divisible par quatre, nous fait supposer que la dernière colonne des deux rangs intermédiaires était supprimée, pour donner un plus large accès sur le pont auquel aboutissait la nef du milieu.

2. On remarquera que cette fois toutes les dimensions rapportées par Josèphe sont exprimées en mesures grecques; cela nous donne à penser que ce sont des architectes de l'école grecque qui, de ce portique royal, avaient fait une œuvre de style purement grec.

vait croire à une pareille splendeur, et que qui la voyait se sentait frappé d'admiration.

Tel était le premier péribole. A l'intérieur s'en trouvait un second, au niveau duquel on accédait par quelques degrés, et qu'entourait une balustrade de pierre, portant une inscription qui défendait à tout étranger de la franchir, sous peine de mort.

Ce péribole intérieur comportait, au midi et au nord, des pylones au nombre de trois, régulièrement espacés entre eux : et à l'orient, une grande porte par laquelle les hommes et les femmes, en état de pureté, avaient l'habitude d'entrer.

Plus à l'intérieur encore, se trouvait un second Hiéron, dont l'accès était interdit aux femmes, et enfin, après celui-ci, en existait un troisième, dans lequel les prêtres seuls pouvaient pénétrer. Dans ce dernier Hiéron se trouvait le Naos, devant lequel était placé l'autel des holocaustes. Jamais Hérode ne put approcher de ces trois sanctuaires ¹, dont il était exclu parce qu'il n'était pas prêtre. En revanche, il se donna tout entier aux soins qu'exigeait la construction des portiques et des périboles extérieurs.

Tout cela fut achevé dans l'espace de huit années ².

Lorsque en dix-huit mois, le Naos eut été achevé par les prêtres ³, l'allégresse fut extrême parmi le peuple, d'abord parce que l'œuvre avait été si promptement accomplie, ce dont il rendait grâce à Dieu, et ensuite parce que le Roi avait

1. C'est-à-dire du dernier Hiéron intérieur, de l'autel des holocaustes et du Naos.

2. *Ant. Jud.*, XV, xi, 5. — C'est-à-dire dans l'intervalle compris entre les années 24 et 16 avant l'ère chrétienne.

3. Nous avons vu plus haut qu'Hérode avait chargé des prêtres, de la taille des pierres et des charpentes à mettre en œuvre dans les parties du temple où seuls ils pouvaient avoir accès.

déployé une pareille diligence pour activer les travaux. Une grande fête fut donc célébrée pour l'inauguration du nouveau temple. Hérode offrit en holocauste à Dieu trois cents bœufs, et chacun des citoyens, suivant sa fortune, participa aux sacrifices, en consacrant des victimes.

« En dire le nombre, ajoute Josèphe, me serait absolument impossible ; car je ne vois pas comment je pourrais « approcher de la vérité. » Par une heureuse coïncidence, qui sans doute ne fut pas fortuite, le jour de l'inauguration du temple tomba le jour anniversaire du couronnement d'Hérode, jour qu'il était d'habitude de fêter, et il en résulta forcément que la solennité fut beaucoup plus éclatante ¹.

Hérode fit en outre creuser un souterrain qui conduisait d'Antonia à la porte orientale du Hiéron extérieur ². Sur cette porte il fit élever une tour, dans laquelle son souterrain lui permettait d'aller chercher un refuge qui le mit à l'abri de la fureur du peuple, si quelque jour celui-ci se révoltait.

On raconte que pendant tout le temps que dura la construction du Naos, c'est-à-dire pendant dix-huit mois, il n'y eut pas un seul jour de pluie, celle-ci ne tombant jamais que la nuit, afin de ne pas entraver le travail.

« Cela, dit Josèphe, nous a été assuré par nos pères, et n'est « vraiment pas incroyable, si l'on veut bien réfléchir à tous « les autres faits par lesquels Dieu s'est manifesté à nous ³. »

Il n'était pas sans intérêt de rechercher, dans le Talmud,

1. *Ant. Jud.*, XV, xi, 6.

2. Le texte que j'ai entre les mains porte τοῦ ἱεροῦ ἱεροῦ. Mais je soupçonne fort qu'il y a là une erreur et que le mot ἱεροῦ doit être remplacé par ἱερῶν. Ce souterrain, en effet, devait permettre au Roi de fuir de Jérusalem, à un moment donné, et non d'aller chercher un refuge bien peu sûr dans le Hiéron intérieur seulement.

3. *Ant. Jud.*, XV, xi, 7. — Voir plus bas le passage talmudique relatif à ce fait.

quelques notions sur le temple construit par Hérode; voici ce qu'a produit cette recherche.

On lit dans le Talmud de Babylone (Traité *Baba-Bathra*, fol. 3^b) un passage assez curieux relatif au nouveau temple. En voici la teneur :

« Et Baba-ben-Bouta, comment a-t-il pu donner à
 « Hérode le conseil de détruire la maison sainte ? R. Hisda
 « ne dit-il pas : que l'on ne détruise pas un lieu d'assemblée
 « avant d'avoir bâti un autre lieu d'assemblée ¹? — Il a peut-
 « être craint qu'elle ne tombât en ruine; il a peut-être craint
 « la volonté de la royauté, et de ne pas respecter ce que
 « dit Samuel : Si la royauté dit : Arrachez-moi une mon-
 « tagne, arrachez la montagne et ne répliquez pas. Hérode
 « était serviteur de la famille hasmonéenne; il jeta les yeux
 « sur une toute jeune fille de cette famille ². Un jour il
 « entendit une grande voix qui disait : Voilà que tout servi-
 « teur qui se révolte, réussit. Il se leva, il tua tous ses mai-
 « tres, et ne laissa la vie qu'à cette jeune fille. Lorsque cette
 « jeune fille vit qu'elle était destinée à devenir sa femme,
 « elle monta sur la terrasse et s'écria : Quiconque se présen-
 « tera disant qu'il est de la famille des Hasmonéens, celui-là
 « ne peut-être qu'un esclave, car de cette famille il n'est
 « resté qu'une jeune fille. Alors cette jeune fille se précipi-
 « ta du haut de la terrasse sur la terre (מעוגרא, ce mot
 « semble rappeler le mot *agger*); elle resta sept ans plongée
 « dans le miel. Il dit (Hérode) : Qui a rappelé le verset : au
 « sein de tes frères, tu te choisiras un roi? — Les rabbins. —

1. Le mot talmudique employé ici est כנישתא, du chaldéen כנש, assembler. C'est évidemment le même mot que les Arabes emploient pour désigner une église, كنيسة.

2. C'est très-probablement Mariamme qui est ainsi désignée. Ce qui suit est un hors-d'œuvre, mais nous n'avons pas voulu tronquer ce passage.

« Levez-vous, tuez tous les rabbins. — Il ne resta que Baba-
 « Ben-Bouta, pour lui servir de conseiller. Mais il applica
 « sur ses yeux une bande de peau de hérisson (et l'aveugla).
 « — Un jour, un des amis de ce dernier s'assit près de lui;
 « il dit : Hélas, maître, qu'a fait ce vil esclave? L'autre
 « répondit : Que puis-je y faire? — Maudis-le. — Il est
 « écrit : Si tu connais (même les crimes de) ton roi, ne le
 « maudis pas. — Il n'est pas roi. — Ne fût-il que prince,
 « il est écrit : Un prince de ta nation, tu ne le maudiras
 « pas. »

A propos du temple d'Hérode, nous lisons encore dans le Talmud (*Midrasch sur les Nombres*, ou *Bomidbar-Rabba*, section XIV) : « Le jour du grand pardon, on offrait un bouc
 « comme sacrifice d'expiation, dit le livre des *Nombres*, XV,
 « 2. Quel péché y avait-il à expier? — La construction élevée
 « par Hérode, a eu le tort d'être érigée par un roi impie.
 « Toutefois cette édification a servi à faire pardonner son
 « crime d'avoir massacré les sages d'Israël. »

Ce massacre des sages d'Israël fait évidemment allusion au passage que nous venons de lire et qui déclare que, de tous les rabbins, Baba-Ben-Bouta seul fut laissé en vie par Hérode.

La particularité du manque de pluies pendant tout le temps de la reconstruction du Naos se trouve consignée dans le Talmud de Babylone (*Taanith*, fol. 23^a, sur *le Lévitique*, xxvi : « Je donnerai la pluie en son temps »). Voici en quels termes : « Au temps d'Hérode, lorsqu'on s'occupait de la
 « construction du temple, la pluie tombait la nuit; le lende-
 « main matin, le vent soufflait, la terre sèze sèche permettait
 « de reprendre les travaux, et le peuple voyait que Dieu le
 « secondait. »

Ce passage se retrouve identique au *Sifri* sur le *Deutéro-*

nome, p. 42, et c'est immédiatement après ce passage que commence l'histoire de Honi le Thaumaturge.

« On rapporte que celui qui n'a pas vu les constructions
« d'Hérode, n'a jamais vu de belle construction de sa vie. —
« Avec quoi l'a-t-il faite? Rabba dit : Avec des blocs de pierre
« blanche et de marbre (מרמרא). — Un autre dit : avec des
« blocs de pierre rouge et de marbre blanc. Il a sorti un bord
« et il a rentré un bord, afin de faire adhérer la chaux, son
« intention étant de revêtir d'or. Les rabbins dirent : Laissons-
« le : cela est très-bien ainsi; cela a l'apparence des vagues
« de la mer ¹. » Ce curieux passage se retrouve, en ce qui
concerne le temple d'Hérode, dans le traité *Soucca* (fol. 5A²)
du même Talmud de Babylone. Cette tradition paraît donc
authentique et très-ancienne.

Revenons maintenant au récit de la vie d'Hérode.

Ce prince avait tellement à cœur de mettre un terme aux délits de toute nature qui se commettaient, non-seulement dans la capitale, mais encore dans les provinces de son royaume, qu'il ne recula pas devant la pensée d'édicter une loi en désaccord formel avec le code de la nation. Il décréta donc que les voleurs seraient vendus comme esclaves, à la condition que leurs acheteurs les emmèneraient hors du pays. Dans l'esprit du judaïsme, cette mesure paraissait trop sévère contre les coupables; mais c'était là son moindre défaut. Ce qu'on lui reprochait le plus amèrement, c'était de porter une atteinte mortelle aux mœurs et aux coutumes de la nation. En effet, réduire les condamnés à la condition d'esclaves chez les étrangers, dont le genre de vie n'avait rien de commun avec celui des Juifs, et les forcer d'obéir ainsi à toutes les fantaisies de pareils maîtres, c'était,

1. Comprenne cela qui pourra!

disait-on, bien plus commettre un sacrilège, que châtier des criminels.

Aussi les lois anciennes ne contenaient-elles rien de semblable. Elles se contentaient de frapper le voleur d'une amende quadruple de la somme volée ; dans le cas où il était insolvable, elles autorisaient bien à le vendre, mais non pas à des étrangers, ni pour toujours, puisqu'après six années de servitude le condamné recouvrait de droit sa liberté. La nouvelle législation promulguée par Hérode, passait donc aux yeux de tous pour dure et inique, et en même temps pour souverainement arrogante. « C'était, ajoutait-on, le fait d'un tyran, et non « d'un roi, d'avoir imaginé une semblable pénalité qui outrageait les droits sacrés de la nation juive. »

On conçoit que cette malencontreuse innovation n'ait pas peu contribué à raviver les haines que déjà tant de fois le Roi avait soulevées contre lui ¹.

Vers cette époque ², Hérode se décida à faire le voyage de l'Italie, avec le double but d'aller présenter ses hommages à Auguste, et de visiter ses fils qui recevaient à Rome une brillante éducation. Auguste accueillit le roi des Juifs avec la plus grande bienveillance, et remit entre ses mains, pour les ramener dans leur pays, ses fils dont l'instruction ne laissait plus rien à désirer.

Lorsque les jeunes princes furent de retour à Jérusalem, le peuple s'empressa de leur témoigner son attachement et son admiration : n'étaient-ils pas au faite des honneurs, et leur élégance toute royale ne charmait-elle pas tout le monde ?

Avec une femme comme Salomé, la faveur populaire était la condamnation des fils de Mariamme. Ces jeunes gens

1. *Ant. Jud.*, XVI, 1, 4.

2. C'est vraisemblablement vers l'an 48 avant l'ère chrétienne, qu'il faut placer ce voyage d'Hérode en Italie.

que tous aimaient et respectaient, la sœur du Roi les prit immédiatement en horreur, et cet abominable sentiment fut aussitôt partagé par tous les misérables dont les calomnies avaient causé la perte de Mariamme. Ceux-là, en effet, ne se faisaient pas d'illusions : si les fils de Mariamme arrivaient au pouvoir, ils leur feraient cruellement payer le sort de leur pauvre mère. Pour n'être pas perdus, ils fallait les perdre eux-mêmes, et la calomnie aidant, tous se mirent à l'œuvre. Ils commencèrent par insinuer, à petit bruit, que les jeunes princes, en souvenir de la mort de Mariamme, ne supportaient qu'avec répugnance la vie en compagnie d'Hérode, parce qu'ils ne voyaient en lui que le meurtrier de leur mère¹. Concluant ainsi du vrai au vraisemblable, ces intrigants émérites circonvenaient le Roi, et arrachaient petit à petit de son cœur tous les bons sentiments qu'il avait pour ses enfants. Aucun d'eux naturellement n'osait aborder un pareil sujet en face; mais les propos adroitement lancés dans le public, arrivaient jusqu'à l'oreille d'Hérode, et l'effet désiré par ces misérables était produit ainsi, sans danger pour eux. Ils réussirent si bien qu'ils finirent par faire germer dans le cœur de ce père irritable une haine contre ses fils telle que la voix du sang fut bientôt impuissante pour la réprimer².

Mais atteindre cet abominable résultat ne fut pas l'affaire d'un jour, et tant qu'Hérode fut plus sensible aux impulsions de son cœur paternel, qu'aux suggestions de la méfiance et

1. *Bell. Jud.*, I, xxiii, 4. — Josèphe, dans ce passage, est très-explicite : les jeunes fils de Mariamme, dit-il, avaient hérité des ressentiments de leur mère, et la pensée du crime qui la leur avait enlevée, leur inspirait, à l'égard de leur père, la même défiance qu'ils eussent conçue pour un ennemi avéré. Dès avant leur départ pour Rome, ils étaient dans cette disposition d'esprit, qui ne fit que se développer après leur retour en Judée, et à mesure qu'ils avançaient en âge.

2. *Bell. Jud.*, I, xxiii, 4.

de la colère, il traita les princes ses fils avec une distinction toute royale ; lorsqu'ils furent en-âge de contracter mariage, il fit épouser à Aristobule Bérénice, fille de Salomé, et à Alexandre, Glaphyra, fille d'Archelaüs, roi de Cappadoce. Une fois mariés, ils ne cherchèrent plus guère à dissimuler leurs sentiments¹.

Après la célébration des fêtes nuptiales, Hérode apprenant qu'Agrippa venait d'arriver de nouveau en Asie, s'empressa de quitter Jérusalem pour aller au-devant de lui et le supplier de visiter son royaume, dans lequel l'attendait l'accueil d'un hôte et d'un ami. A force d'instances, il réussit à obtenir d'Agrippa son consentement à ce voyage, et ils partirent ensemble pour la Judée.

Pendant toute la durée de son séjour dans ce pays, le prince romain fut comblé par son hôte royal de toutes les attentions les plus délicates. Le moindre de ses désirs était toujours prévenu ; mais il dut se résigner à parcourir le pays entier, tant le Roi avait à cœur de lui faire admirer ses nouvelles créations, sans en omettre une seule. Partout Agrippa et ses amis étaient traités avec la plus grande magnificence, et leur route était pour ainsi semée, à chaque pas, des plaisirs les plus variés et les plus somptueux. Sébasté, Césarée et son port, les forteresses d'Alexandrium, d'Herodium et d'Hyrcania, furent tour à tour honorées de la présence du gendre d'Auguste. Naturellement Jérusalem ne fut pas oubliée dans ce voyage triomphal, et lorsque Agrippa y fit son entrée, le peuple entier accourut ; en habits de fête, au-devant de lui et le reçut avec les plus joyeuses acclamations.

Le Romain de son côté tenait à faire bien les choses ; il offrit donc au Dieu des Juifs cent bœufs en holocauste, et donna

1. *Ant. Jud.*, XVI, 4, 2. — *Bell. Jud.*, I, XXIII, 4.

au peuple un banquet où tous les mets les plus rares furent servis à profusion. Cette visite d'Agrippa au temple de Jérusalem se trouve mentionnée dans une lettre du roi Agrippa à Caius Caligula, citée par Philon le Juif dans son mémoire sur la légation envoyée auprès de Caius, pour le supplier de retirer le décret par lequel il avait ordonné de placer sa propre statue dans le saint des saints. M. Ferdinand Delaunay, qui prépare la publication des œuvres de Philon, a eu l'extrême obligeance de m'indiquer l'importance des extraits suivants que j'emprunte à sa traduction ¹ :

« ... Agrippa ton aïeul a visité ce temple, et l'a honoré. Auguste a ordonné, dans une lettre, d'y envoyer les prémices de toutes parts, il y a même institué un sacrifice quotidien; ton aïeule aussi l'a honoré... etc. »

« Marcus Agrippa, ton aïeul maternel, étant en Judée, sous le règne d'Hérode, mon grand-père, ne dédaigna pas de quitter les côtes, pour s'avancer jusqu'à la capitale du pays, située dans l'intérieur des terres. En voyant le temple, les pompes sacerdotales, la pureté des habitants, il jugea qu'il avait sous les yeux le spectacle le plus imposant et le plus ineffable. Il n'avait, avec ceux qui l'entouraient et ses amis, d'autre conversation que celle qui roulait sur le temple et la louange de tout ce qu'il contenait. Tant qu'il resta à Jérusalem, pour plaire à Hérode, il ne se passa point de jour qu'il ne visitât le temple : car il prenait plaisir à voir l'appareil des sacrifices, la sainteté des cérémonies, l'ordre qui y préside, la majesté qui environne le grand-prêtre, lorsque, revêtu des habits pontificaux, il marche en tête des lévites. Il honora donc le temple d'autant de présents qu'il en put faire, il ac-

1. Philon le Juif — *Sur les vertus et sur la légation à Caius*, § XI. Ce morceau, malheureusement incomplet, a été écrit sous le règne de Claude.

corda au peuple tous les bienfaits qui ne portaient point de préjudice à Rome, remercia Hérode et reçut, à son tour, mille félicitations du Roi. Il fut accompagné à la mer, non par les habitants d'une seule ville, mais par ceux de toute la contrée, qui jetaient sur son passage des feuillages et des fleurs, et qui admiraient sa piété.

« Il (Auguste) voulut que, sur ses revenus, on offrit chaque jour en holocauste, et suivant les rites, des victimes au Dieu très-haut; on les offre encore aujourd'hui; ces victimes sont un taureau et deux agneaux que César destina à notre autel, bien qu'il sût qu'il n'y avait là aucun simulacre, ni public, ni secret... etc.

« Ta bisaïeule, Julia Augusta, suivit cet exemple de piété, orna le temple de vases, de coupes d'or, et d'autres présents sans nombre et très-précieux... etc. »

(*Légation à Caius*, traduction de M. Ferdinand Delaunay).

Agrippa, quelque désir qu'il eût de prolonger son séjour en Judée, où tout était plaisirs et fêtes, dut cependant se hâter de partir, chassé par la mauvaise saison. Il fallait qu'il retournât en Ionie, et comme l'hiver allait commencer, il était sage de se prémunir contre les dangers de la navigation, en profitant au plus vite des derniers beaux jours de l'année¹.

Agrippa s'embarqua donc comblé, ainsi que tout son entourage, des riches présents d'Hérode. Celui-ci, après avoir passé l'hiver dans ses États, partit au printemps pour aller rejoindre le prince romain qui préparait une expédition militaire contre le Bosphore. Après avoir touché à Rhodes et à Cos, le roi des Juifs fit voile vers Lesbos, où il pensait devoir rencontrer Agrippa. Mais un coup de vent du nord lui ferma l'entrée de ce port et le rejeta sur Chio, où il dut rester plu-

1. *Ant. Jud.*, XVI, n, 4.

sieurs jours au mouillage. Il y fut entouré de respect et d'hommages qu'il paya en belle monnaie, et avec une générosité toute royale. Les habitants, depuis la guerre de Mithridate, gémissaient en contemplant les tristes ruines d'un splendide portique qui avait été longtemps la gloire de leur ville; la grandeur et la magnificence de ce portique les avait mis dans l'impossibilité de le relever, comme ils avaient relevé leurs monuments de moindre importance dévastés à la même époque. Hérode s'empressa de leur fournir tout l'argent nécessaire pour réparer ce portique, et il les engagea à ne pas perdre un jour pour rendre à leur cité son plus bel ornement.

Si nous pouvons reprocher à Hérode bien des infamies, bien des crimes, nous ne nous reconnaissons pas le droit de l'accuser de parcimonie. Jamais prince, il faut en convenir, ne répandit plus libéralement les richesses qu'il savait se procurer par des moyens trop souvent coupables. Son excuse est tout entière, à ce sujet, dans l'emploi qu'il en faisait avec une prodigalité sans égale. Il est évident que, s'il était cupide, ce n'était pas pour satisfaire un ignoble désir d'accumuler des trésors, mais bien plutôt pour les jeter à tout venant, par pure ostentation, par pure vanité. Le fait que nous venons de raconter en fournit la preuve irréfutable.

Lorsque la tempête se fut calmée, Hérode s'empressa d'appareiller et de quitter Chio. Il toucha d'abord à Mytilène, puis à Byzance, où il apprit qu'Agrippa avait déjà dépassé les îles Cyanées; il fit donc force de voiles pour le rejoindre. Ce fut à Sinope, dans le Pont, qu'il réussit à l'atteindre. Arrivant ainsi à l'improviste, la vue d'Hérode et de sa flotte n'en fut que plus agréable à Agrippa qui fit au roi des Juifs l'accueil le plus amical. Le prince romain comprit en effet qu'il recevait ainsi la plus grande preuve de dévouement et d'amitié, puisque Hérode n'avait pas reculé devant une si longue tra-

versée, ni devant l'abandon de ses propres affaires, pour venir lui offrir son assistance, de la manière la plus empressée et en même temps la plus opportune. Hérode, pendant toute la durée de cette expédition sut se montrer un allié plein de zèle et de dignité, tout à la fois. Lorsqu'il fallait agir, il était prêt à prendre largement sa part des fatigues et des soucis; homme de bon conseil, il provoquait toujours les mesures les plus salutaires; le calme survenait-il dans l'esprit d'Agrippa, son ami devenait pour lui un compagnon agréable dont il recherchait la présence. En un mot, Hérode était le seul homme qui participât à tous les actes du Romain, par la confiance qu'il lui inspirait dans les circonstances difficiles, et par égard pour la dignité royale dont il était revêtu, lorsqu'il n'était plus question que de partager des plaisirs.

Lorsque, par les soins de ces deux hommes vraiment remarquables, les affaires du Pont eurent été réglées, lorsque Agrippa vit sa mission spéciale terminée à son gré, lui et Hérode ne se soucièrent pas de reprendre la mer, pour revenir au point de départ. Ils traversèrent donc la Paphlagonie et la Cappadoce, passèrent de là en Phrygie, et arrivèrent enfin à Éphèse, d'où ils gagnèrent Samos par mer. Dans toutes les villes qu'il rencontra sur son chemin, pendant ce long voyage, Hérode ne cessa de déployer la plus grande magnificence, en subvenant à tous les besoins qui lui étaient signalés. Pas un service d'argent ne fut réclamé de sa générosité, qu'il ne s'empressât de l'accorder sur sa cassette privée. Souvent encore, lorsque l'occasion s'en présentait, il intercédait auprès d'Agrippa en faveur des populations qui avaient besoin de son appui, et toujours il réussit. Agrippa, en effet, était un homme plein de bonté, constamment prêt à faire le bien envers ceux qui l'imploraient, mais à la condition qu'on ne lui demanderait rien qui pût jamais léser les intérêts de

personne ; aussi Hérode trouvait-il la besogne à moitié faite, chaque fois qu'il s'agissait de pousser son ami à quelque belle action. C'est ainsi qu'Hérode réussit à faire rentrer en grâce les habitants d'Ilium, contre lesquels Agrippa était irrité, et qu'il paya, de ses deniers, aux procureurs d'Auguste, une somme considérable qui était due par la population de Chio, en obtenant pour eux une exemption d'impôts. En un mot, jamais, lorsqu'il y eut un service à rendre, jamais le roi des Juifs ne refusa son concours¹.

Josèphe ne dit pas un mot de plus sur la cause de la colère d'Agrippa contre les Iliens, et il nous serait fort difficile de la deviner, si par hasard, il n'avait survécu quelques pages de Nicolas de Damas, au naufrage presque complet des œuvres de cet écrivain. Quelques fragments, malheureusement trop peu nombreux, ont été retrouvés il y a quelques années et publiés en 1849 par les soins de M. Müller dans la collection de Didot. Voici ce que j'y trouve :

(Extraits de l'*Autobiographie* de Nicolas de Damas, n° 3. *Codex Turensis*, fol. 224) :

« Nicolas accomplit un acte qui dénote la grande humanité d'un honnête homme. Car, comme Julia, fille de César Auguste, et femme de M. Agrippa, se rendait de nuit à Ilium, il arriva d'aventure que le Scamandre fut grossi outre mesure par plusieurs torrents affluents. Julia, avec les serviteurs qui l'accompagnaient, faillit périr en traversant la rivière, sans que les Iliens s'en aperçussent². Agrippa, furieux de ce qu'ils n'étaient pas venus au secours de sa femme, les frappa d'une amende de 100,000 drachmes. Ceux-ci étaient dans une position difficile ; ils n'avaient pu prévoir ni la tempête, ni l'arri-

1. *Ant. Jud.*, XVI, II, 2

2. Ceci se passait à la fin de l'an 47 avant l'ère chrétienne, pendant l'hivernage.

vée de Julia; ils n'osaient rien dire à Agrippa, mais venant trouver Nicolas, ils le supplèrent de faire en sorte qu'Hérode les secondât, en intercédant pour eux avec lui-même. Nicolas, en considération de l'antique illustration de la ville, y consentit, et exposa à Hérode que le ressentiment d'Agrippa était immérité, puisqu'il n'avait pas prévenu les liens de l'arrivée de sa femme, et qu'eux, de leur côté, n'avaient pu, grâce à l'obscurité de la nuit, s'apercevoir de cette arrivée. Hérode ayant pris en main la cause des habitants d'Ilium, obtint pour eux la remise de l'amende, et reçut sur ce sujet une lettre d'Agrippa pour les liens qui, désespérant de leur grâce, étaient déjà retournés dans leur ville. Cette lettre, Hérode la remit à Nicolas qui allait se rendre à Chio et à Rhodes, où demeuraient ses fils. Lui-même se préparait en ce moment à suivre M. Agrippa en Paphlagonie. Nicolas s'embarqua à Amisus, vint mouiller à Byzance, et de là cinglant vers la Troade, il monta à Ilium, et remettant aux habitants la lettre de grâce, il fut tenu en grand honneur, et Hérode encore plus que lui, par les liens. »

Lorsque Agrippa, toujours accompagné d'Hérode, fut de de retour en Ionie, la multitude des Juifs établis dans les villes de l'Asie Mineure, prit confiance dans l'influence que leur roi paraissait exercer sur l'esprit du prince romain, et s'empressa de saisir cette occasion pour lui soumettre les justes réclamations qu'ils étaient en droit d'élever. Ils lui représentèrent que les magistrats de leurs villes les traitaient d'une manière inique, en les mettant dans l'impossibilité de se conformer aux lois de leur nation. Ainsi, par exemple, on les appelait devant la justice les jours exclusivement consacrés pour eux à la prière; on les dépouillait des sommes d'argent qu'ils devaient envoyer à Jérusalem; on les forçait à subir les charges de la vie militaire, ou à remplir des

emplois publics, dans lesquels ils étaient réduits à gaspiller les sommes dont la destination était sacrée; jamais jusque alors cela n'avait été fait, parce que les Romains leur avaient reconnu le droit de vivre sous l'empire de leurs propres lois.

Pendant que ces réclamations étaient plutôt vociférées que présentées par la foule, Hérode conjura Agrippa de daigner écouter son ami Nicolas, qui était prêt à plaider avec toute la modération convenable la cause de ses malheureux compatriotes. Agrippa y consentit, convoqua en assemblée judiciaire les grands personnages romains, les rois et les princes qui se trouvaient présents, et lorsqu'ils furent réunis, Nicolas prononça devant eux le discours suivant ¹ :

« Puissant Agrippa, c'est une nécessité pour tous ceux
« qui souffrent, d'implorer les hommes qui peuvent soulager
« leurs misères. Ceux qui se présentent aujourd'hui en sup-
« pliants devant toi, savent qu'ils ont le droit de compter sur
« ta justice. Habités de longue date à trouver en vous,
« Romains, l'équité qu'ils appelaient de tous leurs vœux, ils
« vous conjurent de ne pas leur enlever les bienfaits que vous
« leur avez accordés. Ils sont forts de cette pensée, que ces
« bienfaits ils les ont reçus de ceux qui seuls avaient le pou-
« voir de les leur accorder, et que ceux qui cherchent à les
« en dépouiller, bien loin d'être plus puissants que vous, ne
« sont pas moins soumis qu'eux-mêmes à votre empire. Si les
« grâces dont vous les avez comblés sont grandes, elles sont
« à leur louange, puisqu'ils se sont montrés dignes de les
« recevoir; si au contraire vous les tenez de peu d'importance,
« il serait peu honorable pour ceux qui les ont octroyées, de
« se refuser à les confirmer. Il est manifeste que ces hommes
« qui traitent les Juifs d'une manière indigne, font injure en

1. *Ant. Jud.*, XVI, 11, 3.

« même temps à ceux qui ont reçu les bienfaits disputés, puis-
« qu'ils ne regardent pas comme d'honnêtes gens ceux à qui
« tant d'hommes illustres ont reconnu les mérites capables
« de justifier ces concessions, et à ceux qui les ont faites,
« s'ils agissent de façon à contrecarrer leur bon vouloir.
« Interrogez tous ceux pour qui je parle ; demandez-leur s'ils
« tiennent plus à la vie qu'aux rites de leurs pères, qu'aux
« pompes, aux sacrifices et aux fêtes des jours consacrés.
« J'en suis certain, vous n'en trouverez pas un seul qui ne
« soit prêt à tout endurer, plutôt que de permettre qu'on
« porte la plus légère atteinte aux institutions de ses ancê-
« tres. Ne voyez-vous pas en effet que beaucoup d'entre eux
« se lancent dans les périls de la guerre, sans autre pensée
« que celle de sauvegarder l'intégrité de leurs lois ? Nous
« mesurons la félicité dont le genre humain tout entier jouit,
« grâce à vous, à la faculté que vous avez donnée à tous
« ceux qui vivent disséminés dans les provinces de votre
« empire, d'observer leurs prescriptions religieuses et de
« vivre en conservant les mœurs de leur mère patrie. Et ce
« qu'ils ne voudraient pas tolérer, s'il s'agissait d'eux-mêmes,
« ils s'efforcent de l'imposer aux autres par la violence,
« comme s'il n'était pas également criminel de négliger le
« culte de ses propres dieux et d'empêcher autrui, contre toute
« justice, de pratiquer la religion dans laquelle il est né et
« veut vivre. Maintenant je te soumets une autre considéra-
« tion. Est-il au monde un peuple, une cité, une race qui
« ne considère pas le patronage de votre empire, et la supré-
« matie romaine, comme le plus grand des biens ? Existe-t-il
« un seul homme qui veuille que vos bienfaits soient vains et
« inutiles ? Certes il n'en est pas un, à moins qu'il ne soit
« fou. Car on n'en trouverait pas un seul qui, dans sa vie
« publique ou privée, n'ait eu sa part de ces bienfaits. Qui-

« conque veut enlever à son prochain quoi que ce soit de ces
« concessions, ne laisse rien subsister par cela même de celles
« qu'il a reçues de votre bonté. Pour lui, plus rien n'est
« assuré, plus rien n'est entier; et pourtant ces bienfaits sont
« si éclatants, qu'il n'est pas possible de les apprécier à leur
« juste valeur. Car si nous comparons les royautes de jadis avec
« votre empire, nous sommes forcés de proclamer un bien-
« fait qui domine tous les autres, et que lui seul a su donner
« aux peuples: c'est la liberté qu'il leur a apportée, en échange
« de la servitude. Quant à nos propres affaires, bien que
« nous soyons traités aussi bien que possible, elles ne sont
« pas faites pour nous attirer la jalousie de personne. Nous
« vous devons de pouvoir vivre heureusement au milieu de
« toutes les autres nations, et nous n'avons sollicité qu'un
« seul privilège qui nous serait commun aux autres, celui
« de suivre librement la religion de nos pères. Certes ce n'est
« pas là un privilège exclusif qui puisse nous être envié; et
« d'ailleurs le seul avantage en revient à ceux qui nous l'ont
« concédé; car si Dieu est satisfait des honneurs qu'on lui
« rend, il n'est pas moins satisfait sans doute de la conduite
« de ceux qui permettent de les lui rendre. Il n'y a rien dans
« nos institutions qui ne soit parfaitement humain; tout y
« est empreint de piété et de la plus salutaire justice. Nous
« n'avons absolument rien de caché dans les préceptes qui
« nous servent à ordonner notre vie et notre culte, au
« milieu des nations étrangères. Nous employons chaque
« septième jour à l'enseignement de nos institutions et de
« nos lois, voulant consacrer nos méditations à leur étude
« qui doit nous mettre en mesure d'éviter le péché. Oui, ces
« institutions paraîtront belles à quiconque voudra les discu-
« ter; pour nous, elles sont respectables par leur antiquité,
« bien qu'il y ait des gens qui ne les jugent pas comme nous-

« mêmes. Quiconque les aura adoptées et observées avec un
« cœur pieux, ne s'en séparera jamais sans déchirement. Ces
« institutions, on nous les enlève par la violence et par l'ini-
« quité. Bien plus, l'argent que nous avons amassé pour
« l'offrir à Dieu, on nous le ravit par un sacrilège; on exige
« de nous un tribut; les jours de fête on nous fait compa-
« raitre devant la justice, ou l'on nous force de nous occuper
« de discussions profanes qui seraient inutiles, si l'on tenait
« fidèlement les engagements contractés. Nos persécuteurs
« n'ont d'autre but que d'offenser notre religion, puisqu'ils
« nous poursuivent de la haine la plus injuste et la moins
« méritée. Votre autorité qui est la même pour tous, est
« réglée de façon à entretenir la bienveillance et à com-
« primer la haine, dans le cœur de ceux qui préfèrent ce
« triste sentiment. Voilà pourquoi nous te supplions, puissant
« Agrippa, de nous protéger contre le mal que l'on nous a
« fait, contre les traitements iniques, contre les obstacles que
« l'on veut opposer à l'exercice de notre foi, contre la spolia-
« tion de nos biens, contre la violence enfin que l'on déploie
« pour entraver des pratiques religieuses que nous respectons
« chez les autres. Tout ce que nous te demandons est juste et
« légitime, et c'est à vous-mêmes, Romains, que nous devons
« le libre usage des droits que nous revendiquons. Nous pour-
« rions en effet invoquer à ce sujet de nombreux sénatus-con-
« sultes, lire des décrets solennellement déposés au Capitole,
« dont vous nous avez gratifiés, lorsque vous avez eu apprécié
« notre bonne foi, décrets qui devraient être à jamais res-
« pectés comme saints, quand bien même nos mérites n'eus-
« sent pas appelé vos bienfaits. Ce n'est pas pour nous seuls
« que vous avez entendu faire une exception, car à tous les
« mortels vous avez conservé leurs droits; votre domination
« a été un bienfait véritable pour beaucoup de peuples, que

« vous avez rendus plus heureux qu'ils n'eussent pu le rêver ;
« aussi, celui qui voudrait énumérer toutes les prospérités
« que vous avez engendrées, n'en finirait pas de longtemps.

« Pour te prouver que nous ne sommes pas indignes de
« tout le bien que nous ont fait les Romains, qu'il me suffise,
« en négligeant les faits antérieurs, de te parler, ô Agrippa,
« de celui qui est aujourd'hui à la tête de notre nation, de ce
« roi qui siège à tes côtés. Quelle est la preuve de bienveil-
« lance qu'il ait refusée à ta famille ? En quelle circonstance sa
« fidélité a-t-elle jamais été ébranlée ? Quel est l'honneur qu'il
« ne vous ait pas rendu ? Dans quelle conjoncture fâcheuse
« n'a-t-il pas été le premier à vous dire : Me voilà ! Qui peut
« donc empêcher que vos bienfaits ne soient à la hauteur de
« ses services ? Peut-être est-il convenable que je ne passe pas
« sous silence la bravoure de son père Antipater, qui, lors
« de l'expédition de César en Égypte, accourut à son aide à
« la tête de deux mille soldats, et se montra le plus vaillant de
« tous, et sur terre et sur mer. Mais à quoi bon rappeler de
« quelle importance fut la venue de ce secours, et de quelles
« splendides récompenses César crut devoir le payer ? N'ai-je
« pas tout à l'heure mentionné les dépêches que César, en
« cette occasion, pensa devoir adresser au Sénat, et dit com-
« ment Antipater reçut de Rome, la dignité et les droits de
« citoyen ? Tout cela suffit pour démontrer que vos bienfaits
« étaient mérités par nous, et que nous pouvons réclamer
« de toi, Prince, que tu nous confirmes des privilèges qui,
« s'ils ne nous avaient pas été concédés depuis longtemps,
« devraient nous être accordés par toi, en considération des
« sentiments du Roi à l'égard des Romains, et de ceux des
« Romains pour lui. Enfin, nous savons par les habitants de la
« Judée, avec quelle bonté, avec quelle affection tu es entré
« dans leur pays ; nous savons que tu as sacrifié à notre

« Dieu, comme il était beau que tu le fisses, en lui adressant
 « tes vœux, suivant les rites de notre foi ; que tu as fait fête
 « au peuple ; que tu n'as pas dédaigné l'hospitalité qu'il était
 « heureux de t'offrir. Tout ce qui a signalé le dévouement et
 « l'affection de la nation et de la ville qui recevait dans ses
 « murailles un homme revêtu d'une si haute dignité, tout
 « cela doit servir à prouver la grandeur de l'amitié qui existe
 « entre toi et la nation juive, amitié que la maison d'Hérode a
 « su conquérir et affermir à jamais. Voilà tout ce que j'avais
 « à te dire, Agrippa, en te parlant de ce roi qui siège auprès
 « de toi ; je n'ajouterai plus qu'un mot ; ne souffre pas
 « que les bienfaits dont vous avez voulu nous gratifier,
 « soient anéantis par la violence et l'injustice ¹. »

Lorsque Nicolas de Damas eut terminé son plaidoyer (certes nous pouvons bien appliquer ce nom aux phrases de notre rhéteur), les gens mis en cause ne prirent pas la peine de répliquer ; la question d'ailleurs n'était pas débattue avec les formalités usitées dans un procès ordinaire, et il ne s'agissait que d'une supplique contre des actes de violence. Ils ne nièrent en aucune façon les faits qui leur étaient reprochés, et se contentèrent d'affirmer que les Juifs qui vivaient sur leurs terres, leur causaient par cela seul un préjudice appréciable. Ils alléguèrent qu'ils étaient les seuls indigènes, les seuls propriétaires légitimes du sol, et que ce n'était pas commettre une injustice envers les Juifs, que d'exiger d'eux l'observation des lois du pays.

Agrippa toutefois comprit que les Juifs étaient réellement violentés, et il appuya sa décision sur les considérations suivantes : Il était prêt à faire droit aux réclamations des Juifs, parce qu'il était touché des sentiments d'amitié d'Hérode

¹ *Ant. Jud.*, XVII, II, 4.

envers lui, mais bien mieux encore parce que ces réclamations lui semblaient justes. Eussent-ils demandé plus, il n'hésiterait pas à accueillir favorablement leur requête, pourvu que cela ne causât aucun préjudice à l'autorité romaine. Du moment qu'ils ne sollicitaient que la confirmation de privilèges qui leur avaient été concédés depuis longtemps, il la leur accordait sans hésiter, entendant que personne ne se permit de les troubler dans la pratique de leurs institutions.

Cela dit, Agrippa déclara la séance close. Hérode alors se leva, et saluant le prince romain, le remercia de sa bienveillance envers ses compatriotes; Agrippa charmé lui rendit compliment pour compliment et l'embrassa aux yeux de tous.

Aussitôt après, Agrippa quitta Lesbos où s'était passée la scène que nous venons de raconter. Quant à Hérode, dès qu'il eut pris congé du prince romain, il s'embarqua pour regagner la Judée. Il eut une heureuse traversée, et peu de jours après il prenait terre à Césarée. De là il se rendit à Jérusalem, où il convoqua le peuple entier; une foule énorme afflua de toutes les provinces. Dès que l'assemblée fut réunie, Hérode qui aimait à pérorer, prit la parole pour faire connaître à la nation les détails de son voyage en Asie. Il va sans dire qu'il appuya sur la confirmation des privilèges qu'il avait obtenue pour leurs coreligionnaires; car c'était là surtout ce qu'il avait à cœur de mettre en lumière. Il ne négligea pas cependant de s'étendre longuement sur les heureux effets de son administration et sur la prospérité de son règne. Il insista sur l'amour qu'il portait à son peuple, dont le bonheur était sa seule ambition; et, pour preuve, il l'exempta du quart des impôts auxquels il était taxé pour l'année qui venait de finir. Pareille nouvelle était bien faite pour trouver de l'écho dans tous les cœurs, dans toutes les bourses surtout. S'il faut en croire Josèphe, l'allégresse fut à

son comble parmi les auditeurs d'Hérode, et l'assemblée se sépara au milieu des acclamations les plus enthousiastes et des vœux les plus bruyants pour le bonheur d'un si excellent roi ¹.

Vœux stériles, hélas ! Car dans l'intérieur du palais, les dissensions domestiques s'envenimaient chaque jour, et les ressentiments devenaient implacables. L'inférieure créature qui s'appelait Salomé, avait, comme par droit d'héritage, reporté toute sa haine sur la tête des enfants de Mariamme; folle de joie, en pensant que la perte de la mère était son œuvre exclusive, elle ne reculait plus devant rien; il lui fallait désormais anéantir jusqu'au dernier rejeton de sa victime, pour qu'il n'y eût plus au monde un être capable de lui demander un jour compte de cet assassinat. Il lui fallait tuer, tuer toujours pour se soustraire à la vengeance qu'elle n'avait que trop de raisons de redouter. De leur côté les jeunes fils de Mariamme ne manquaient pas d'imprudences, et ils laissaient trop paraître leur ressentiment contre leur père, tant à cause du douloureux souvenir de leur mère, que de leur vif désir d'arriver au trône.

Le même drame se jouait donc de nouveau dans la famille d'Hérode; les personnages seuls avaient changé. Les princes maudissaient librement et ouvertement Salomé et Phéroras; ceux-ci exécraient les princes, et ne cessaient de leur tendre les pièges les plus perfides. Des deux côtés, même haine; mais moyens bien différents pour l'assouvir. Les princes proféraient hautement et audacieusement leurs injures et leurs insultes ²; ils n'avaient pas encore l'expérience qui apprend que se faire une gloire de ne pas dissimuler sa

1. *Ant. Jud.*, XVI, II, 5.

2. *Bell. Jud.*, I, XXIII, 4.

colère, c'est sottise et maladresse. Les autres suivaient une voie toute différente, répandaient sourdement le venin de leurs calomnies, toujours habilement combinées pour provoquer en toute occasion des enfants inexpérimentés, et les amener enfin, s'il était possible, à tourner leur audace contre leur père lui-même. Pour eux, en effet, les crimes reprochés à leur mère n'existant pas, sa mort était un acte d'iniquité; leurs rusés ennemis en concluaient que tôt ou tard ils en viendraient à vouloir exercer leur vengeance sur celui qui n'était pour eux que l'assassin de leur mère.

A Jérusalem, il n'était plus bruit que de cette lutte; c'était pour tous l'unique sujet d'entretien et de préoccupation; et il arriva bientôt ce qui arrive parmi les témoins d'un combat acharné; on se prit de pitié pour les jeunes princes sans expérience? Mais à l'habileté opiniâtre de Salomé devait rester la victoire. Ses adversaires lui faisaient trop beau jeu pour qu'elle n'en profitât pas, et tout ce qu'elle disait était empreint de trop de vraisemblance pour ne pas être écouté. En effet, les jeunes princes, indignés comme ils l'étaient du meurtre de leur mère, et sachant que son nom et le leur étaient calomniés, ne négligeaient rien pour faire apprécier comme ils devaient l'être, le jugement et le supplice de Mariamme, et pour amener la nation à déplorer leur position de fils, condamnés à vivre en contact perpétuel avec les persécuteurs et les assassins de leur mère¹.

Pendant l'absence du Roi, la situation s'était fortement envenimée, parce que les occasions de froissement avaient été naturellement plus fréquentes. Aussitôt qu'Hérode fut rentré à Jérusalem et eut présidé l'assemblée de la nation, ainsi que nous l'avons raconté tout à l'heure. Phéroras et

1. *Ant. Jud.*, XVI, III, 4.

Salomé s'empressèrent de dire au Roi qu'ils couraient tous un très-grand danger, comme le prouvaient évidemment la conduite et les propos menaçants des jeunes princes, qui disaient à tout moment qu'ils vengeraient la mort de leur mère. Ils ajoutèrent que les princes comptaient sur l'appui d'Archélaüs, roi de Cappadoce, pour pouvoir se rendre auprès d'Auguste, et porter devant lui une accusation formelle contre leur père ¹. Hérode fut grandement troublé par cette confidence, et d'autant plus troublé, que les mêmes insinuations lui étaient revenues déjà de beaucoup d'autres côtés, très-probablement par les soins des mêmes personnages. Tout cela lui remettait cruellement en mémoire ce qu'il avait déjà souffert; il était forcé de se dire que si ces mêmes dissensions intestines lui avaient déjà enlevé les meilleurs de ses amis, et une épouse adorée, l'avenir lui ménageait des calamités plus affreuses encore; aussi ne savait-il plus que penser, ni que résoudre. Plus la Providence le comblait de ses faveurs inespérées, en tout ce qui concernait sa vie extérieure, plus il ressentait amèrement les douleurs qui faisaient de son palais un enfer ²; il en était venu au point de désirer ardemment beaucoup moins de grandeurs, en échange d'un peu plus de tranquillité d'âme. Le malheureux sentit, plus d'une fois peut-être, que la couronne qu'il avait payée au prix de tant de crimes, était un fardeau bien lourd à porter.

Accablé de soucis et troublé par l'anxiété, Hérode, pour abattre l'orgueil des enfants de Marianne, imagina de rapprocher de sa personne celui de ses fils qui était né de sa première femme Doris, lorsque lui-même était encore dans une humble condition, et il résolut de l'élever aux pre-

1. *Bell. Jud.*, I, xxiii, 4.

2. *Ant. Jud.*, XVI, m, 2.

mières dignités. Ce jeune prince se nommait Antipater ¹.

A ce moment, la pensée du Roi n'était pas de donner à ce fils une prééminence complète, comme il le fit plus tard, lorsqu'il eut trouvé en lui presque un maître; il n'avait qu'un but, celui de réprimer les prétendus attentats des fils de Mariamme, et de donner à ceux-ci une leçon salutaire. Leur arrogance, en effet, ne devrait-elle pas tomber, dès qu'ils auraient la conviction que la succession au trône ne leur revenait pas exclusivement et de plein droit. C'est en faisant ce malheureux calcul, qu'Hérode fit entrer Antipater au palais et le donna pour rival naturel à ses autres enfants; il croyait agir sagement pour lui-même et pour les jeunes princes, qui, lorsqu'ils verraient leurs fières prétentions compromises, ne manqueraient pas de revenir à de meilleurs sentiments.

Vain espoir, que les événements ne devaient pas tarder à dissiper de la manière la plus cruelle.

Les fils de Mariamme virent une injure sanglante à leur adresse dans cette décision de leur père ². De son côté, Antipater qui était habile, Antipater, dès qu'il eut devant les yeux une espérance qu'il n'eût jamais osé concevoir, se livra tout entier à une pensée unique, celle de traiter ses frères avec hauteur, de ne leur jamais céder le pas, et de caresser sans cesse les idées de son père, que les calomnies dont on avait assiégé son cœur avaient fortement irrité; il n'y réussit que trop bien, et la sourde irritation d'Hérode contre ses enfants s'accrut de jour en jour, grâce aux mensonges intéressés qu'Antipater faisait adroitement parvenir à l'oreille du Roi. C'était lui seul en effet qui semait les rumeurs les plus perfides; mais il se gardait bien de se donner l'apparence

1. *Bell. Jud.*, I, xxiii, 1.

2. *Bell. Jud.*, I, xxiii, 2.

d'un délateur, en les répétant lui-même; pour les faire arriver à leur adresse, il se servait d'intermédiaires à l'abri de tout soupçon de connivence, et que leur dévouement seul semblait faire agir¹. Déjà Antipater était entouré de courtisans alléchés par sa fortune naissante, et c'étaient ces misérables qui circonvenaient Hérode, sous le masque du dévouement le plus désintéressé. Pendant que cette fatale comédie était jouée par des acteurs sûrs de leur rôle et s'entendant à merveille, les malheureux princes, par leur conduite, semblaient s'appliquer à justifier les calomnies qui devaient les perdre. Trop souvent, en effet, ils déploraient sans mesure l'injure qui leur était faite, et ils invoquaient le nom de leur mère; parfois même, devant leurs amis, ils allaient jusqu'à traiter leur père de criminel. Antipater n'avait garde de laisser tomber ces imprudents propos, et ils étaient rapportés à Hérode, avec toutes les aggravations imaginables; il n'en fallait pas tant pour que les divisions de la famille prissent un caractère plus déplorable encore. Hérode, poussé par les calomnies dont on l'assiégeait, voulait à tout prix abaisser les fils de Mariamme; aussi accordait-il chaque jour de plus grands honneurs à Antipater, et finit-il même par installer sa mère au palais.

Comme souvent il écrivait à Auguste, il ne perdit pas une occasion de lui vanter les mérites de ce fils. Bien plus, lorsque Agrippa, après avoir pendant dix années (en deux fois), administré les provinces asiatiques², fut sur le point de

1. *Bell. Jud.*, I, xxiii, 2.

2. Agrippa était arrivé en Asie en l'an 47 avant l'ère chrétienne, ce serait donc en l'an 7 qu'Hérode lui aurait conduit son fils Antipater. Mais les dates basées sur ce calcul sont inexactes. Agrippa a rempli deux missions en Asie, et la première commença en l'an 23 avant l'ère chrétienne; il est clair que les dix ans de son administration, mentionnés par Josephé,

rentrer à Rome, Hérode s'embarqua pour aller lui présenter son fils Antipater qu'il avait seul amené, et il le lui confia pour le conduire à Rome, où il espérait qu'il saurait conquérir l'amitié d'Auguste, grâce aux riches présents dont il était amplement muni. Dès lors, il était bien évident que tout était désormais pour Antipater, et que les enfants de Mariamme n'avaient plus aucun espoir d'arriver au trône¹.

Ce voyage servit grandement les projets d'Antipater, tant à cause des honneurs qu'il lui attira, que de la prééminence marquée qu'il lui donna sur ses frères. Hérode l'avait recommandé chaudement à tous ses amis de Rome : aussi fut-il accueilli avec la plus grande distinction ; mais une pensée empoisonnait pour lui tous les plaisirs dont on l'entourait ; il était loin de son père, il ne pouvait donc travailler à son aise à la perte de ses frères. Bien plus, il redoutait que quelque revirement subit ne vint modifier les sentiments d'Hérode, et ne lui rendit un peu d'indulgence pour les fils de Mariamme. Vivement préoccupé de cette crainte, il ne négligeait aucun moyen de continuer son œuvre, et il écrivait longuement au Roi, toutes les fois qu'il entrevoyait un moyen de l'affliger et de l'irriter contre ses frères ; ses lettres étaient remplies des expressions de la sollicitude la plus tendre ; il y feignait d'être assailli par une crainte dont il ne pouvait se

se composer de la durée de ces deux missions. Il est certain d'ailleurs qu'Agrippa revint d'Asie en l'an 13 avant l'ère chrétienne, et qu'il mourut en mars de l'année 12. C'est donc bien en 13 avant l'ère chrétienne qu'Antipater est parti pour Rome.

1. *Ant. Jud.*, XVI, III, 3. — *Bell. Jud.*, I, XXIII, 2. — Dans ce dernier passage Josèphe dit que dès lors Antipater était, dans le testament d'Hérode, choisi pour héritier de la couronne ; qu'il partit en roi pour Rome et qu'à l'exception du diadème, il avait déjà revêtu tous les insignes de la royauté. En peu de temps Antipater avait réussi à faire entrer sa mère Doris dans le lit de Mariamme, et à inspirer à Hérode la pensée de se débarrasser, par un meurtre, des fils de la malheureuse femme qu'il avait fait égorger.

défendre; mais au fond, il n'avait qu'une pensée, celle d'aviver l'indignation et la colère d'Hérode, et il y réussissait à souhait.

Dès qu'Hérode en fut venu au point de songer sérieusement à punir les prétendus crimes de ses enfants, il résolut d'agir avec circonspection, et pour se mettre à l'abri de tout reproche de violence, il prit le parti de se rendre à Rome, de porter devant Auguste l'accusation qu'il voulait faire peser sur les jeunes princes, et de ne se permettre aucun acte dont l'énormité pût lui être imputée comme une impiété. Lorsqu'il arriva à Rome, Auguste était à Aquilée; Hérode courut l'y chercher¹.

A la première audience qui lui fut accordée, il supplia Auguste d'écouter les griefs cruels qu'il se croyait le droit de lui exposer. Il lui amena ses fils, et dénonça devant eux-mêmes leur déplorable caractère et leurs criminelles machinations. « Ce sont des monstres, lui dit-il; ce sont les plus
« implacables ennemis de ma personne, et il n'y a rien qu'ils
« n'aient fait pour manifester la haine qui les anime contre
« leur malheureux père. Ils ont voulu m'assassiner et s'assu-
« rer la couronne par le plus abominable des forfaits; et
« cela, parce que tu m'as accordé le droit de choisir, au mo-
« ment de ma mort, l'héritier de mon trône, et de le choisir
« dans celui de mes fils qui m'aura toujours témoigné le plus
« d'affection et de respect. Pour eux, c'est moins l'autorité
« royale, que le sang de leur père qu'il leur faut, tant est
« atroce la haine qui s'est emparée de leurs cœurs. Long-
« temps j'ai fermé les yeux, longtemps j'ai espéré les ramener
« à force de patience; mais aujourd'hui qu'ils ont comblé la
« mesure, je ne puis plus ne pas t'ouvrir mon cœur, ni épar-

1. Ce voyage doit probablement se rapporter à l'an 13 avant l'ère chrétienne.

« gner à tes oreilles la confiance de mes douleurs. Que
 « peuvent-ils donc me reprocher? Ai-je été dur et méchant
 « envers eux? Comment peuvent-ils trouver bon et juste que
 « cet empire conquis par moi au prix de tant de périls de
 « toute nature, je ne sois pas le maître d'en disposer à mon
 « gré, et de le léguer au plus méritant de mes enfants?
 « Celui qui n'a d'autre pensée que de se montrer mon digne
 « successeur, d'autre espérance que celle de conquérir les
 « mêmes affections que moi, celui-là doit recevoir la cou-
 « ronne, comme la juste récompense de sa piété filiale. Ceux-
 « ci sont manifestement criminels de nourrir des pensées
 « semblables à celles qui les poussent; celui qui n'a que
 « l'empire en vue, machine fatalement la mort de son père,
 « s'il croit ne pouvoir arriver à cet empire que par le parricide.
 « N'ont-ils pas jusqu'ici vécu en princes, en fils de roi? Que
 « leur ai-je refusé? Certes ce ne sont ni les dignités, ni l'au-
 « torité, ni les plaisirs. J'ai fait plus encore pour eux, car je
 « leur ai procuré les mariages les plus illustres. puisqu'à l'un
 « j'ai fait épouser la fille de ma sœur, et à l'autre, à Alexan-
 « dre, la fille du roi Archélaüs. Bien plus, après de pareils
 « méfaits, je n'ai pas voulu user contre eux de mon autorité,
 « mais j'ai mieux aimé les amener devant toi, notre bienfai-
 « teur, et je suis venu, moi roi et père outragé, plaider
 « d'égal à égal avec les coupables. Je t'implore, César; sois
 « mon vengeur; ne souffre pas que ma vieillesse se passe
 « dans des transes affreuses; si d'ailleurs, après les crimes
 « qu'ils ont commis, ils échappaient cette fois au châtement
 « qu'ils ont mérité, ils ne sauraient vivre plus longtemps
 « sans être en butte eux-mêmes aux terreurs dont ils m'ont
 « abreuvé ¹. »

1. *Ant. Jud.*, XVI, iv, 1. — *Bell. Jud.*, I, xxiii, 3. — Dans ce passage

C'est ainsi qu'Hérode déblatéra avec véhémence devant Auguste. Pendant tout le temps que dura ce discours, les jeunes princes pleurèrent avec confusion; mais quand ce terrible réquisitoire fut terminé, ils éclatèrent en sanglots. Leur conscience en effet ne leur reprochait pas l'odieuse impiété dont les accusait leur père; mais ils sentaient bien qu'il leur était difficile de se disculper entièrement des griefs qui leur étaient imputés à crime, parce qu'il ne leur était pas possible, quelque nécessaire que cela fût, de répondre librement, et de montrer que leur père qui les chargeait avec tant de violence, avait été trompé sur leur compte. Ils ne trouvaient donc rien à dire, et ils ne savaient que sangloter, tout en craignant, s'ils restaient muets, de laisser croire que les remords leur fermaient la bouche; en un mot, leur jeunesse et leur consternation ne leur permettaient pas de discerner le moyen de se défendre.

Auguste, en voyant leur trouble, ne s'y trompa point; il l'attribua bien plus à leur inexpérience et à leur modestie, qu'à la conscience de leur culpabilité. Parmi les assistants, il n'en était pas un qui ne fût ému de compassion; et Hérode lui-même se sentit ébranlé¹.

Lorsque les accusés s'aperçurent que l'irritation de leur père était un peu calmée, qu'Auguste semblait touché, et que, dans l'assistance, quelques-uns s'apitoyant ouvertement sur leur sort, ne pouvaient retenir leurs larmes, Alexandre, interpellant Hérode, essaya de se disculper et s'exprima ainsi :

« Ce procès, mon père, prouve assez ton affection pour
« nous. Car si ton cœur eût abdiqué toute pitié pour tes

Josephé précise mieux et dit qu'Hérode accusa les fils de Mariamme d'avoir formé le projet de l'empoisonner.

1. *Ant. Jud.*, XVI, iv, 2.

« enfants, tu ne nous eusses jamais amenés devant celui qui
« est le sauveur de tous. Tu étais libre en effet, fort de tes
« droits de père et de roi, d'envoyer des coupables au sup-
« plice ; en nous conduisant à Rome et en prenant César pour
« juge, tu as prouvé ta volonté de nous épargner. Celui qui
« veut tuer, ne mène pas ses victimes dans un temple, dans
« un sanctuaire, pour les y frapper. Notre destinée est
« affreuse, et nous ne voudrions pas vivre un instant de plus,
« si un seul homme pouvait rester convaincu que nous
« sommes criminels envers un tel père. Peut-être serons-
« nous plus à plaindre en vivant soupçonnés d'infamie, qu'en
« mourant innocents et purs ! Si la vérité peut t'inspirer la
« confiance, nous serons heureux de t'avoir paru dignes de
« croyance, et d'avoir échappé au péril. Mais si la calomnie
« l'emporte, cette journée est plus que suffisante pour nous ;
« comment en pourrions-nous supporter une autre, sous le
« poids de tes soupçons ? Quand tu nous accuses d'ambition-
« ner la royauté, tu dresses un habile réquisitoire contre tes
« enfants, mais si tu y ajoutes une accusation contre notre
« malheureuse mère, cette infortune passée met le comble à
« notre infortune présente. Pense, je t'en supplie, si les repro-
« ches que tu nous adresses, ne le seraient pas aussi équita-
« blement à tout le monde. Rien en effet ne peut empêcher un
« roi qui a des fils survivant à leur mère, de les tenir en sus-
« picion, comme s'ils conspiraient contre lui ; mais le soupçon
« ne suffit pas pour imposer la croyance à un pareil forfait.
« Quelqu'un peut-il dire que nous ayons eu l'audace de com-
« mettre de ces actes qui font que les faits les plus incroya-
« bles ont pu être tenus pour dignes de foi ? Quelqu'un peut-
« il montrer le poison préparé par nos soins, peut-il donner
« la moindre preuve d'une conspiration ourdie par nous avec
« nos égaux, d'une subornation de nos serviteurs ? Quelqu'un

« peut-il produire des lettres coupables contre toi et écrites
« de notre main? Tout cela, la calomnie le tire parfois du
« néant. Il est bien vrai que le royaume est en proie à la
« discorde, et que les dissensions intestines ont envahi le
« palais. Hélas! il arrive trop souvent que la souveraineté
« que tu dis être la juste récompense de la piété filiale,
« excite la convoitise des pervers, et leur présente un tel
« attrait, qu'ils commettent les actes les plus coupables,
« afin de s'en rendre maîtres. Mais nous, à qui personne ne
« reproche une injure, comment pourrions-nous être mis à
« l'abri de la calomnie par celui qui ne veut pas nous en-
« tendre? Avons-nous donc tenu des propos inconsidérés?
« Ce n'est certes pas contre toi, c'eût été un crime! mais
« bien contre ceux qui ne savent garder le silence sur rien
« de ce qu'ils ont entendu. Si nous avons déploré le mal-
« heureux sort de notre mère, c'est moins parce qu'elle n'est
« plus, que parce que des misérables calomnient sa mémoire.
« Avons-nous conspiré pour arracher la couronne à notre
« père? Que pourrions-nous ambitionner? Si nous jouissons
« des honneurs dus à des princes, ce qui a lieu, nous le dé-
« clarons hautement, ne nous donnons-nous pas des soins
« inutiles? Si ces honneurs ne nous étaient pas accordés, nous
« serait-il interdit de les espérer? Avons-nous pu penser que,
« toi mort, nous hériterions de ta puissance, nous qui, après
« nous être souillés d'un parricide, ne serions plus dignes de
« vivre ni sur terre ni sur mer. La piété de tes sujets, la
« foi religieuse de la nation entière eussent-elles permis à
« des fils couverts du sang de leur père, de s'emparer de la
« couronne, et de pénétrer dans le saint temple que tu as
« consacré? Hé quoi! quand bien même tes meurtriers
« eussent pu mépriser la colère du reste des humains, com-
« ment, César vivant, eussent-ils réussi à échapper au juste

« châtiment de leur crime? Non, tu n'as pas donné la vie à de
« tels impies, à de tels insensés, mais à des enfants plus mal-
« heureux qu'ils ne devraient l'être, pour l'honneur de ton
« nom. Si tu n'as aucun reproche grave à nous faire, si tu n'as
« découvert aucune perfidie à nous imputer, sur quels indices
« as-tu pu nous croire capables d'une aussi grande infamie?
« Notre mère a péri, et sa fin devait bien plutôt nous servir
« de leçon, que nous pousser à la colère. Nous voudrions en dire
« plus pour notre défense, mais il est inutile de se disculper
« des fautes que l'on n'a pas commises. Aussi c'est devant
« César, le maître de tous et de nous-mêmes, devant César,
« notre juge, que nous prenons cet engagement solennel, avec
« toi, mon père. Si tu peux nous rendre ton affection exempte
« de tout soupçon, nous consentons à conserver la vie, et ce
« sera une vie désormais misérable, car il est bien cruel
« d'avoir été soupçonnés, même à tort. Mais s'il te reste au
« cœur quelque sujet de crainte, continue à prendre tes
« mesures de salut, et nous nous ferons justice à nous-
« mêmes. Car l'existence ne nous est pas si chère que nous
« désirions la conserver, afin qu'elle devienne un fardeau
« pour celui qui nous l'a donnée¹. »

A mesure que le prince parlait, Auguste, qui dès l'abord avait refusé d'accueillir une si atroce calomnie, Auguste sentit tout doute se dissiper dans son esprit, et il ne cessa de tenir le regard fixé sur Hérode, dont la confusion ne lui échappait pas. Tous ceux qui assistaient à cette déplorable scène étaient pleins d'anxiété et de pitié pour les jeunes princes; le tribunal entier murmurait des paroles de réprobation contre le Roi. Chacun en effet avait commencé par accorder peu de foi à une accusation aussi grave, portée

1. *Ant. Jud.*, XVI, iv, 3.

contre des princes à la fleur de l'âge et de la beauté; chacun s'était senti ému de compassion, et voulait traduire cette compassion par sa coopération à leur salut. Ce fut bien mieux encore lorsque Alexandre eut répondu avec tant de talent et de prudence à l'accusation que venait de formuler son père. Les deux princes avaient changé de contenance; leurs yeux encore pleins de larmes étaient tristement fixés sur la terre; mais on voyait poindre sur leurs traits un rayon d'espérance, et leur père qui commençait à sentir son accusation bien légère et bien injuste peut-être, comprenait qu'il avait besoin de s'excuser à son tour, quoiqu'il ne trouvât rien à répondre. Après quelque hésitation, Auguste déclara que les jeunes princes, s'ils n'étaient pas coupables d'un crime, étaient du moins blâmables de n'avoir pas, par leur conduite envers leur père, rendu de tels propos impossibles. Puis il exhorta Hérode à déposer tout soupçon et à restituer toute son affection à ses fils, parce qu'il était inique de croire ses enfants capables de crimes aussi odieux; il pouvait arriver en effet que ce changement d'idées non-seulement effaçât le souvenir de ce qu'ils avaient souffert tous les trois, mais encore augmentât la bienveillance qu'ils se devaient réciproquement et les portât à se témoigner plus d'affection, en punition des odieux soupçons qu'il avait conçus et nourris. En prononçant ces paroles, il fit un signe aux jeunes princes, et au moment où ceux-ci allaient se prosterner aux pieds de leur père et implorer leur grâce, le Roi les prévint en leur tendant les bras et tous deux s'y jetèrent en sanglotant. Ce spectacle attendrissant tira des larmes de tous les yeux; hommes libres ou esclaves, tous les témoins de ce dénouement inespéré se sentirent profondément émus¹.

1. *Ant., Jud.*, XVI, vi, 4. — *Bell. Jud.*, I, xxiii, 3

Hérode et ses fils rendirent grâce à Auguste, et se retirèrent ensemble, en compagnie d'Antipater qui feignait d'être ravi de voir la concorde rétablie. Dans les jours qui suivirent, le roi des Juifs fit présent à Auguste d'une somme de trois cents talents, qui fut fort bien reçue, parce qu'à ce moment même le prince était tout occupé de la célébration de jeux solennels¹, et de la distribution des largesses nommées congiaires, offertes au peuple romain. Auguste lui donna en retour la moitié du revenu des mines de cuivre de Chypre, en lui confiant l'administration de l'autre moitié. En outre, il lui offrit la plus splendide hospitalité dans l'un des palais impériaux et lui accorda de choisir pour héritier de sa couronne celui de ses fils qu'il voudrait, ou de répartir ses États entre eux tous, à son gré. Comme Hérode se sentait disposé à procéder immédiatement à ce partage, Auguste refusa d'accéder à ce désir et lui déclara qu'il entendait que, tant qu'il vivrait, il restât le seul maître de son royaume et de la fortune de ses fils².

Tout cela réglé, Hérode repartit pour la Judée.

Pendant son absence les Trachonites, formant une partie notable de ses sujets, s'étaient mis en rébellion, mais les chefs sous la garde desquels ils avaient été laissés, parvinrent à réprimer le mouvement des révoltés qui furent contraints par la force de rentrer dans le devoir. Hérode, après avoir traversé la mer avec ses fils, vint débarquer sur les frontières de la Cilicie, au port d'Élausa, qui portait depuis peu le nom

1. Il s'agit probablement de la dédicace du théâtre de Marcellus, que Pline rapporte (*Hist. nat.*, VIII, 17) à l'an 11 avant l'ère chrétienne (sous le consulat de Q. Tubero et de Fabius Maximus, le 4 des nones de mai), tandis que Dion (I, IV, 26) la place avant le retour d'Agrippa, et en l'année 13 avant l'ère chrétienne. C'est cette dernière date qui me semble confirmée par le récit de Josèphe.

2. *Ant. Jud.*, XVI, IV, 5. — *Bell. Jud.*, I, XXIII, 3.

de Sébasté. Il y rencontra Archélaüs, roi de la Cappadoce, qui lui fit le meilleur accueil et lui témoigna toute la joie qu'il ressentait de ce qu'il était rentré en grâce avec ses fils, et de ce qu'Alexandre, qui était son gendre, avait réussi à dissiper ses soupçons; puis ils échangèrent de somptueux présents dignes de deux riches souverains ¹.

Une fois rentré en Judée, Hérode se rendit au temple où, devant l'assemblée du peuple, il raconta tout ce qui s'était passé pendant son voyage. Il exalta la magnanimité d'Auguste, et fit connaître en détail ceux de ses propres actes qui lui semblaient devoir intéresser toute la nation; il termina sa harangue en exhortant ses fils, les membres de la cour et le peuple entier, à veiller avec soin au maintien de la concorde. Il déclara que ses fils régneraient après lui dans l'ordre suivant : Antipater le premier, puis les fils de Mariamme, Alexandre et Aristobule. Pour le présent, il ordonna à tous de le regarder comme leur seul roi et leur seul maître, et de se bien convaincre que son âge, bien loin d'être un embarras, lui donnait dans l'exercice du pouvoir tous les avantages que l'expérience et la maturité seules peuvent procurer à un souverain. Il ajouta qu'il avait en mains tous les droits nécessaires pour bien gouverner et l'État et ses fils. Quant aux chefs des troupes, il leur conseilla de s'en tenir à l'obéissance qu'ils ne devaient qu'à lui seul, s'ils voulaient jouir d'une vie paisible et heureuse, qu'il ne manquerait pas de leur donner, en échange de la sécurité qu'il devrait à leurs services loyaux.

1. *Bell. Jud.*, I, xxiii, 4. — Le roi Archélaüs, est-il dit dans ce passage, lorsqu'il avait connu les projets conçus par Hérode, au moment de son départ pour Rome, avait écrit en hâte à tous les amis qu'il avait dans la capitale du monde, pour les supplier de prêter assistance à son gendre, dans le triste procès qui allait s'entamer. Pour plus de sûreté, il avait envoyé à Rome Zéphyrus son ami, à la disposition duquel il avait mis une somme de trente talents.

Cela dit, l'assemblée fut dissoute; presque tous se retirèrent pleins d'une joie que quelques autres étaient loin de partager. En effet, la querelle qui venait de s'assoupir, et les espérances qu'Hérode venait de faire concevoir à ses fils, faisaient germer dans beaucoup d'esprits le désir de nouvelles révolutions¹.

Quant aux trois princes, chacun d'eux, en s'éloignant, gardait au fond du cœur toute sa haine, plus vive encore qu'avant cette séance solennelle. Alexandre et Aristobule, en effet, étaient furieux de ce que le droit d'aînesse venait d'être confirmé à Antipater; celui-ci ne l'était pas moins, parce que ses frères étaient placés sur la même ligne que lui².

Ce fut vers cette époque que la construction de Césarée, la ville magnifique fondée par le roi des Juifs, fut complètement achevée; cette construction avait exigé dix années entières, et l'inauguration en fut célébrée dans la 28^e année du règne d'Hérode, coïncidant avec la première année de la 192^e olympiade³.

Rien ne fut négligé par le Roi pour donner à cette solen-

1. *Ant. Jud.*, XVI, iv, 6. — *Bell. Jud.*, I, xxiii, 7. — Dans ce dernier passage, il est dit qu'Hérode, après avoir terminé sa harangue, embrassa tendrement ses trois fils aux yeux du peuple qu'il congédia ensuite. Les uns se retirèrent priant Dieu que les faits répondissent aux paroles qu'ils venaient d'entendre, les autres, ceux qui désiraient une révolution, faisant semblant de ne les avoir pas entendues.

2. *Bell. Jud.*, I, xxiv, 1.

3. La première année de la 192^e olympiade coïncide avec l'an 42 avant l'ère chrétienne. A 42 ajoutons 28 pour avoir le commencement du règne d'Hérode, nous retombons sur l'an 40 avant l'ère chrétienne. Or, c'est bien en 40 qu'Hérode reçut du sénat le titre de roi; il ne s'agit donc pas cette fois d'une année comptée à partir de la prise de Jérusalem par Sosius et de la mort d'Antigone. De plus Césarée, inaugurée en l'an 42 avant l'ère chrétienne, avait été commencée en l'an 22. Dans les *Ant. Jud.*, XV, ix, 6, Josèphe dit que la construction de Césarée dura 42 ans. Si c'est ce dernier chiffre qui est le vrai, les travaux auraient commencé en l'an 24 avant l'ère chrétienne.

nité tout l'éclat et tout le faste possibles. Il avait en effet institué pour cette fête un concours musical, des jeux gymniques, des combats de gladiateurs et de bêtes féroces, des courses de chevaux, en un mot tout ce qui, chez les Romains, paraissait le plus digne de relever l'éclat d'une solennité pareille. En outre, les jeux institués à cette occasion furent consacrés à Auguste, et constitués de façon à se renouveler tous les cinq ans. Hérode s'était chargé seul de tous les frais de ces spectacles somptueux, pour augmenter encore le renom de sa libéralité. Mais il fut secondé par la femme d'Auguste, Julie, qui, spontanément, et pour que rien ne manquât à la fête, se chargea d'envoyer d'Italie à Hérode beaucoup d'objets du plus grand prix, dont elle fit l'acquisition de ses deniers. Toutes les dépenses réunies formèrent un total de cinq cents talents.

La foule, accourue de partout à Césarée, et les ambassades envoyées par les populations pour venir rendre grâce à Hérode des services qu'il leur avait rendus, tous les étrangers en un mot, furent hébergés, nourris et rassasiés des plaisirs les plus variés. Pendant toute la durée du jour, en effet, les spectacles se succédaient sans interruption, et les nuits étaient remplies par les festins et les divertissements de toute nature. Aussi, le nom d'Hérode était-il dans toutes les bouches, comme celui du plus généreux et du plus magnifique des rois. Il mettait le plus grand soin à faire en sorte que les splendeurs d'une journée fussent toujours plus merveilleuses que celles de la journée précédente; il avait d'instinct compris la portée de ce dicton trivial qui veut que, pour plaire au peuple, on aille toujours de plus fort en plus fort. Hérode, du reste, savait à merveille ce qu'il faisait en s'obérant ainsi; il comptait semer pour récolter, et l'on raconte qu'à plus d'une reprise Auguste et Agrippa déclarèrent hautement que

les États d'Hérode étaient loin de répondre à la magnanimité de sa personne, et qu'il était bien digne de régner sur toute la Syrie et sur l'Égypte réunies ¹.

Après l'inauguration de Césarée, Hérode fonda une nouvelle ville dans la plaine dite de Cafar-Saba. Il choisit pour son emplacement un lieu bien arrosé, plantureux et ombragé. Une rivière enveloppait l'assiette de la ville, et un bois sacré remarquable par la beauté de ses arbres, en ornait les alentours. En mémoire de son père Antipater, Hérode lui donna le nom d'Antipatris ².

Puis, dans le voisinage de Jéricho, Hérode bâtit une forteresse non moins agréable à habiter que propre à la défense, et à laquelle il donna le nom de Cypros, en l'honneur de sa mère. Quant à son frère Phasaël, il témoigna l'amour qu'il avait voué à sa mémoire, en lui consacrant, à Jérusalem même, une tour magnifique qui égalait en dimensions le phare d'Alexandrie, et à laquelle il donna le nom de Phasaël. Pour lui, cette tour devait à la fois assurer la sécurité de la capitale et le souvenir éternel du frère dont il pleurait toujours la perte. Au reste, il ne se contenta pas de cet honneur, et il bâtit au nord de la plaine de Jéricho une ville, à laquelle il donna aussi le nom de ce frère ³. Cette ville était située de façon à développer par l'industrie de ses habitants la culture d'un riche territoire qui, jusqu'alors, était resté désert. Elle reçut le nom de Phasaëlis ⁴.

Au reste, il serait long et difficile d'énumérer toutes les

1. *Ant. Jud.*, XVI, v, 4.

2. Cette ville a perdu son nom grec, pour reprendre de nos jours son nom antique de Cafar-Saba. Antipatris fut fondée en l'an 42 avant l'ère chrétienne.

3. Au nord de Jéricho existent encore l'Onal et l'Ayn-Fesail, qui marquent l'emplacement de Phasaëlis.

4. *Ant. Jud.*, XVI, v, 2. — *Bell. Jud.*, I, XXI, 9.

largesses que fit Hérode, tant en Syrie qu'en Grèce, aux villes dans lesquelles le hasard le conduisit. Nous en avons déjà parlé plus haut, mais nous devons cependant y revenir encore, parce que cette générosité infatigable, cette prodigalité, veux-je dire, est une particularité plus louable que blâmable ; et cependant, pour pouvoir jeter ainsi l'or à tout venant, il fallait bien que le roi des Juifs s'en procurât, et pour s'en procurer, il n'avait pas d'autre ressource que celle de pressurer ses sujets. Il est certain qu'il consacra des sommes folles à faire des largesses publiques et à achever des monuments somptueux, dont la construction eût été abandonnée faute d'argent, parce que les dépenses déjà faites avaient absorbé tout ce qui y avait été consacré, sur la foi de devis menteurs. Voici, en ce genre, les œuvres les plus grandes et les plus illustres du roi des Juifs. Pour être agréable aux Rhodiens, il fit bâtir, à ses frais exclusifs, le Pythéion, c'est-à-dire le temple d'Apollon Pythien, et il dota richement leur arsenal maritime. A Nicopolis, ville fondée par Auguste auprès d'Actium, il paya la construction de presque tous les édifices publics. A Antioche, qui était la plus grande et la plus illustre ville de Syrie, il fit ouvrir, suivant son axe longitudinal, une large rue ornée de portiques sur ses côtés et offrant aux habitants une splendide voie de communication, pavée de dalles polies¹.

Les jeux olympiques, faute d'argent, n'étaient plus à la hauteur de leur renommée ; Hérode leur rendit leur éclat, en leur assignant des revenus annuels, et il releva à ses dépens la splendeur des sacrifices et des fêtes qui les accompagnaient. Aussi cette générosité lui valut-elle l'honneur presque universel d'être inscrit dans les actes publics avec le titre d'Agonothète².

1. *Bell. Jud.*, I, cxxi, 44.

2. *Ant. Jud.*, XVI, v, 3. — *Bell. Jud.*, I, cxxi, 42.

Ici nous arrivons, en suivant le récit de l'historien Josèphe, à un paragraphe du plus haut intérêt et que nous ne saurions nous dispenser de traduire aussi fidèlement que possible. Il s'agit, en effet, de l'appréciation du caractère d'Hérode, et nous allons voir que le jugement de Josèphe ne différerait pour ainsi dire en rien de celui que, chemin faisant, nous avons développé, à mesure que les faits exigeaient que nous nous rendissions compte du mobile qui les avait engendrés. Il est évident que Josèphe ne se faisait pas plus d'illusion que nous-même sur la valeur de ce prodigue vaniteux, de ce tyran sanguinaire et sans foi ni loi, que l'on a si injustement appelé le Grand!

Je traduis :

« Peut-être d'autres que nous s'étonneront-ils des con-
« trastes incroyables que présente le caractère d'Hérode. Si,
« en effet, l'on ne considère que la libéralité et la générosité
« pour tous, dont il n'a cessé de donner des preuves, celui-là
« même qui est le moins disposé à lui reconnaître un mérite,
« sera tenté de croire que par nature ce prince était porté à la
« bienveillance; si, au contraire, on se rappelle les supplices
« et les iniquités dont il a accablé ses sujets et même ses
« proches, si l'on n'oublie pas combien il fut toujours dur et
« inexorable, on sera forcé d'avouer que cet homme s'est
« montré un monstre sanguinaire, sur le cœur duquel les
« sentiments humains n'eurent jamais de prise. Il en résulte
« qu'on croira tout expliquer en disant qu'il était d'humeur
« changeante et mobile. Quant à moi, je pense tout le con-
« traire et je crois fermement que ces deux aspects si diffé-
« rents de sa nature tiennent à une seule et même cause.
« Hérode était souverainement orgueilleux. Satisfaire sa
« vanité était son unique passion, et cette passion le poussait
« à la munificence, parce qu'il y trouvait l'espérance du

« renom dans le présent et de la gloire dans l'avenir. Aussi,
« pour faire parade de plus de générosité que sa situation ne
« le comportait, il était contraint de traiter ses sujets avec
« plus d'âpreté et d'iniquité. Pour donner libéralement aux
« uns, il n'avait d'autre ressource que d'extorquer aux au-
« tres ; et comme il avait parfaitement conscience de la haine
« que ses mauvais traitements avaient implantée dans le cœur
« de ses sujets, il ne voyait aucun moyen de corriger ce vice
« radical de son règne ; il eût fallu pour cela diminuer ses
« revenus, et c'était tout le contraire qu'il faisait avec per-
« sistance, se targuant du mauvais vouloir des Juifs, pour
« augmenter sans cesse leurs charges à son profit. Quant à
« ses familiers, quiconque parmi eux n'était pas toujours de
« son avis, ne faisait pas profession de lui obéir aveuglément
« et se laissait soupçonner de tramer quoi que ce fût contre
« son autorité, fût-il son parent ou son ami, était persécuté
« à outrance et traité en ennemi et en coupable de lèse-
« majesté ; en effet, il n'entendait pas qu'on honorât une
« autre personne que la sienne. Pour moi, ajoute Josèphe,
« la meilleure preuve de cet orgueil féroce se trouve
« dans les honneurs dont il combla Auguste, Agrippa et ses
« autres amis romains. En effet, il voulait être traité par ses
« inférieurs comme il traitait lui-même ceux qu'il reconnais-
« sait pour ses supérieurs, et les hommages qu'il leur ren-
« dait, prouvaient qu'il était disposé à en exiger autant pour
« son compte. L'esprit de la nation juive, il est vrai, repous-
« sait tout cela et était habitué à faire plus de cas de la
« justice que de la gloire ; aussi Hérode ne lui pardonnait-il
« pas de s'être refusé à l'aduler, en tolérant la consécration
« des temples et des statues, et les autres actes de servilité
« par lesquels il pouvait venir en aide à son ambition. Telle
« est la raison pour laquelle, à mon sens, il ne cessa de

« maltraiter ses familiers et les membres de ses conseils,
« tandis qu'il s'efforçait avec la même constance de répandre
« ses bienfaits sur les étrangers¹.

Hérode qui, ainsi que nous venons de le voir, se ruinait en dépenses insensées, au dedans et au dehors de ses États, Hérode se trouva bientôt réduit aux expédients pour se procurer des ressources. Il savait que l'un de ses prédécesseurs, Hyrcan, dans un pressant besoin d'argent, avait violé le sépulchre de David et en avait tiré trois mille talents d'argent; on assurait qu'il en avait laissé bien plus encore, et que ce qui restait suffirait amplement à ses largesses; aussi avait-il conçu depuis longtemps le projet d'imiter ce détestable exemple. Une belle nuit donc, il fit ouvrir la tombe royale et y pénétra secrètement avec ses amis les plus sûrs, en prenant ses précautions pour qu'on ne s'aperçût de rien dans la ville. Comme cela était arrivé à Hyrcan, il ne trouva pas d'argent monnayé, mais des ornements d'or et une foule de bijoux précieux qu'il enleva tous avec le plus grand soin. Après avoir fureté dans tous les recoins du sépulchre, il voulut pénétrer jusque dans les caveaux dans lesquels étaient placés les sarcophages renfermant les restes de David et de Salomon; mais au moment où il allait y entrer, des flammes en sortirent, à ce qu'on raconte, et tuèrent deux de ses doryphores. Plein d'effroi, Hérode s'élança hors de la cave funéraire, et pour apaiser la colère divine que son sacrilège avait allumée, il fit élever au-dessus du vestibule un riche monument expiatoire, en pierre blanche.

Nicolas de Damas, dans son livre des *Histoires*, faisait mention de cette œuvre de son maître, mais il se gardait bien de parler de sa descente dans le tombeau des rois de

1. *Ant. Jud.*, XVI, v, 4.

Juda, sans doute parce qu'il jugeait cette action criminelle. Du reste, c'était là la manière d'écrire l'histoire dont Nicolas a fait constamment usage. Vivant en Judée et dans l'intimité du Roi, il consignait dans ses œuvres tout ce qui pouvait lui être agréable ou utile, et il ne négligeait rien de ce qui pouvait relever sa gloire. Quant aux actes iniques et aux crimes de son héros, il s'évertuait à les peindre sous de fausses couleurs ou à les cacher à la postérité. C'est ainsi que, pour excuser l'assassinat de Mariamne et des princes ses fils, il n'a pas eu honte de calomnier cette malheureuse reine en l'accusant d'impudicité, et ses enfants, en prétendant qu'ils avaient conspiré contre la vie de leur père. Tout, dans l'ouvrage de Nicolas, se ressentait de ce parti pris : les actes louables d'Hérode y étaient exaltés outre mesure et ses actions criminelles colorées de façon à paraître véritablement excusables. Au demeurant, on peut pardonner ses inexactitudes à Nicolas, parce que son but n'était en aucune façon de faire de l'histoire, mais bien de plaire à son maître.

« Quant à nous, ajoute Josèphe, qui nous rattachons par les
 « liens du sang à la race des Asmonéens, et qui, pour cette
 « raison, sommes revêtus de la dignité sacerdotale, nous
 « avons pensé que notre devoir le plus sacré était de repousser
 « les faussetés, et nous exposons en toute sincérité les faits
 « vrais, tout en respectant les princes qui ont hérité des
 « États de leur ancêtre Hérode, et qui les possèdent encore.
 « Mais, nous le déclarons, nous tenons la vérité en plus
 « grande vénération que nous ne les tenons eux-mêmes.
 « Cette conduite loyale et honnête nous a attiré l'animad-
 « version de ces princes; mais cela ne saurait en rien modi-
 « fier notre manière d'écrire¹. »

1. *Ant. Jud.*, XVI, viii, 1.

A dater du moment où Hérode eut commis l'odieux sacrilège dont nous venons de parler, les affaires intérieures de sa maison prirent une tournure plus cruelle de jour en jour ; soit qu'une divinité vengeresse se donnât la tâche d'exaspérer les douleurs morales dont il souffrait déjà depuis longtemps, pour les faire aboutir à une catastrophe sans remède ; soit que la fortune l'abandonnât à partir du jour même où tout semblait lui réussir à souhait, afin de prouver sans réplique que son impiété seule était la cause de ses malheurs. Les dissensions qui déchiraient toute la population du palais avaient les caractères d'une véritable guerre civile ; les haines mutuelles grandissaient sans cesse et se faisaient jour par les plus odieuses calomnies. Antipater tramait toujours quelque nouvelle infamie contre ses frères, et avec la plus horrible astuce, c'était par les autres qu'il les faisait accuser, gardant pour lui le rôle mensonger de leur défenseur¹. C'était le plus sûr moyen de leur porter des coups qu'ils ne sauraient parer. Il en était venu à ses fins, et désormais Hérode était convaincu que le seul de ses fils qui eût souci de son salut était Antipater. Ptolémée, qui était le directeur de toutes les affaires de l'État, fut placé par lui auprès d'Antipater, et c'était avec la mère de ce prince qu'il se concertait dans les plus grandes circonstances. En un mot, ils étaient tout-puissants ; tout ce qu'ils voulaient, ils le pouvaient, et, à leur gré, la haine du roi s'appesantissait sur tous ceux qu'ils lui vouaient. Cette situation devenait de jour en jour plus odieuse pour les fils de Mariamme, qui, se sentant nés pour les plus hautes destinées, se voyaient avec indignation repoussés et dépouillés des dignités auxquelles ils avaient droit. Malheu-

1. *Bell. Jud.*, l. xxiv, 1. — Et ces autres, c'étaient presque toujours des familiers d'Alexandre, qu'Antipater gagnait à prix d'argent.

reusement, les sentiments réciproques des femmes n'étaient pas plus pacifiques. Ainsi Glaphyra, fille d'Archélaüs et femme d'Alexandre, détestait Salomé, en partie à cause de sa tendresse pour son époux, en partie à cause de la hauteur avec laquelle elle pensait devoir traiter la fille de Salomé. Celle-ci, nous l'avons dit, était mariée à Aristobule, et Glaphyra, fille de roi, se refusait à traiter sa belle-sœur en égale¹.

Phéroras, le frère du Roi, contribuait de son côté à envenimer les troubles de famille, et il avait au cœur un motif à lui de perfidie et de haine. Il s'était amouraché d'une femme à son service, et il en était si follement épris que, dédaignant la propre fille du Roi à laquelle il était fiancé, il se livrait tout entier à sa passion pour l'autre. Hérode était furieux de l'affront que lui faisait un frère qu'il avait comblé de bienfaits, et pour ainsi dire associé à la royauté; tant d'ingratitude le rendait malheureux au plus haut point². Phéroras ne lui paraissant plus digne de cette alliance, il donna sa fille au fils de Phasaël. Puis, quelque temps après, supposant que la passion insensée de son frère s'était refroidie, il lui proposa la main de sa seconde fille nommée Cypros. Ptolémée s'empressa de conseiller à Phéroras d'oublier ses basses amours, et de cesser de faire injure à son frère. Il lui

1. *Ant. Jud.*, XVI, VII, 2. — *Bell. Jud.*, I, XXIV, 2 et 3. — Dans ces derniers passages nous voyons que Glaphyra faisait toujours parade de sa descendance de Temenus par les hommes, et de Darius fils d'Hystaspe, par les femmes.

2. *Bell. Jud.*, I, XXIV, 5. — Phéroras jouissait d'une rente de 400 talents; tous les revenus de la région transjordanne lui appartenaient; enfin il portait le titre de tétrarque, obtenu pour lui par Hérode de la bienveillance d'Auguste. Josèphe dans ce dernier passage dit que la première femme de Phéroras était sœur de la reine Mariamme; qu'étant devenu veuf, Hérode lui offrit la main de sa propre fille aînée, avec un dot de 300 talents. Phéroras l'ayant refusée, le roi la fit épouser au fils de son frère Phasaël, mort prisonnier des Parthes.

représenta qu'il était honteux de se priver de l'affection du Roi, pour une femme de vile extraction, et de s'attirer une haine méritée au lieu de cette affection. Phéroras, par pur intérêt, et ravi de ce que sa faute était pardonnée, s'empressa de répudier cette femme quoiqu'il en eût déjà un fils; il promit au Roi d'épouser sa seconde fille, fixa à trente jours de là la célébration de leur mariage, et s'engagea sous serment à n'avoir plus aucune relation avec celle qu'il venait de répudier. Mais les trente jours écoulés, il se trouva qu'il était plus amoureux que jamais; il ne tint aucune de ses promesses et reprit sa femme. Du coup, Hérode ne chercha plus à dissimuler ni son chagrin ni son irritation, et beaucoup de courtisans saisirent avec empressement cette occasion de desservir Phéroras¹. Ainsi le Roi en était arrivé à ce point qu'il ne se passait plus un jour, plus une heure de sa vie, qui ne fût une heure de tourment et d'angoisses, qui ne vît surgir quelque nouvelle querelle entre ses proches, entre ses meilleurs amis.

De son côté, Salomé, qui exérait les fils de Mariamme, ne permit pas à sa fille, qui avait épousé Aristobule, de se conduire en loyale compagne de ce malheureux prince, et elle la força de lui dévoiler tous les secrets que son époux lui confierait. Il était impossible qu'il ne s'élevât pas quelque

1. On alla jusqu'à insinuer à Hérode, que du vivant de la reine Mariamme, son frère Phéroras avait cherché à l'empoisonner, de complicité avec elle. Hérode n'eut garde de laisser tomber cette calomnie. Tous ceux qui lui parurent suspects furent d'abord appliqués à la torture, puis ce fut le tour des amis de Phéroras. Ceux-ci ne révélèrent aucune machination criminelle, mais ils avouèrent que le prince avait formé le projet de se réfugier chez les Parthes avec la femme adorée dont on voulait le séparer, et que ce projet d'évasion avait été combiné avec les conseils et la participation active de Costobare, le second mari de Salomé. Quant à celle-ci, elle ne fut pas exempte de récriminations, car son frère Phéroras l'accusa nettement d'avoir épousé secrètement Syllæus l'Arabe, ministre du roi Obodas. Tout cela fut reconnu vrai, et pourtant Hérode n'en pardonna pas moins à sa sœur, aussi bien qu'à son frère. Il était clément à ses heures. (*Bell. Jud.*, I, xxiv, 6.)

jour entre les deux époux une querelle de ménage¹, et l'abominable créature sut en profiter avec la plus grande habileté, pour jeter dans l'esprit de sa fille des soupçons sur Aristobule. Salomé fit si bien qu'elle découvrit par cette manœuvre tous les secrets des deux frères et finit par complètement aliéner à Aristobule le cœur de sa femme. Celle-ci, pour être agréable à sa mère, lui racontait que souvent, lorsque les deux frères étaient en tête-à-tête, ils parlaient de Mariamme, qu'ils manifestaient la haine qui les animait contre leur père, et qu'ils se promettaient que, si jamais ils arrivaient au pouvoir, ils feraient de tous les fils qu'Hérode avait eus de ses autres femmes, des scribes de village, parce que c'était bien la profession à laquelle les appelaient les études littéraires auxquelles ils se livraient, et que, quant à leurs mères, si jamais ils les voyaient prendre le costume que Mariamme seule avait eu le droit de porter, ils les traiteraient en servantes et les condamneraient à ne plus revêtir que des cilices et à ne jamais plus se montrer à la face du soleil².

Tous ces propos étaient immédiatement reportés à Hérode par sa sœur Salomé; et quelque vive que fût la douleur qu'ils lui causaient, il n'essayait pas moins de travailler à rétablir la concorde entre les siens. Du reste, tous ces soupçons l'avaient amené à un tel état d'agitation, que son humeur devenait intraitable et que, désormais, il ajoutait foi à tout et contre tous³.

1. Les propos imprudents de Glaphyra avaient également attisé le feu. Trop souvent en effet elle s'était permis de reprocher à la femme d'Aristobule l'humilité de son extraction, et la pauvre femme, blessée dans son orgueil, avait couru tout répéter en pleurant à sa mère. (*Bell. Jud.*, I, xxiv, 3.)

2. *Bell. Jud.*, I, xxiv, 3. — Josèphe dit ici que Salomé avertit Hérode que ses fils se récriaient chaque fois qu'il partageait à ses femmes quelques-unes des parures qu'avait laissées leur mère, et jurait que tôt ou tard ils les forceraient bien à ne plus porter que des cilices, au lieu de robes royales.

3. *Ant. Jud.*, XVI, vii, 3.

Il manquait à cette famille une infamie encore; elle ne se fit pas attendre. Phéroras vint trouver Alexandre, le mari de Glaphyra¹, fille d'Archélaüs, et l'avertit qu'il tenait de Salomé, qu'Hérode aimait éperdument Glaphyra et qu'il ne songeait guère à réfréner les désirs qu'elle lui inspirait. Pareille confiance devait porter ses fruits. Le jeune prince sentit la jalousie lui déchirer le cœur; son père témoignait souvent une grande bienveillance à Glaphyra, par pure déférence et pour lui faire honneur; cette bienveillance fut, dans la pensée du mari, travestie en amour incestueux. Il ne pouvait en être autrement, après la perfide confiance qu'il avait reçue. Alexandre, vaincu par sa douleur, finit par se présenter devant son père, et lui redit en pleurant ce qu'il avait appris de Phéroras. Hérode eut un transport de fureur en s'entendant accuser d'un crime aussi odieux, sans l'avoir mérité; il perdit pour ainsi dire la tête et se mit à déplorer la perversité de sa famille, reprochant à tous les bienfaits dont il les avait comblés, et l'indignité avec laquelle ils lui témoignaient leur reconnaissance. Il fit bientôt appeler Phéroras, et, après l'avoir accablé d'injures, il lui dit : « O le plus
« pervers des hommes ! toi seul pouvais pousser l'ingratitude
« au point de me supposer capable de pareilles infamies et
« de tenir de tels propos sur mon compte. Penses-tu que je
« ne devine pas quel était ton dessein ? Ce n'était pas seule-
« ment me couvrir d'opprobre que tu voulais ; ce qu'il te
« fallait c'était pousser mon fils à attenter à mes jours, à me

1. *Bell. Jud.*, I, xxiv, 2. — Glaphyra de son côté, ainsi que nous l'avons déjà dit, semblait prendre à tâche d'envenimer les choses. Fièvre de son origine royale, dont elle faisait incessamment parade, elle répétait, en toute occasion, qu'elle seule avait droit à tous les honneurs, et que les femmes du Roi avaient été épousées pour leur beauté, mais nullement pour la noblesse de leur origine. Ces propos inconsidérés, cet orgueil insensé n'étaient pas faits pour apaiser les irritations dont Alexandre devait être la victime.

« verser du poison. Qui donc, en effet, s'il n'avait, comme
 « ce pauvre enfant, l'idée de Dieu toujours présente à l'esprit,
 « ne frapperait son père, du moment qu'il le soupçonnerait
 « d'un crime aussi abominable? Lequel valait mieux pour
 « faire assassiner un père, de tes paroles versées dans le
 « cœur du fils, ou du poignard mis dans sa main? Quel était
 « donc ton but? Toi qui détestes mes fils, tu n'as pris le
 « masque de l'affection que pour mieux me salir de tes
 « calomnies, que pour trouver le moyen de dire des choses
 « qu'un impie de ton espèce pouvait seul avoir dans l'esprit
 « et dans la bouche. Va-t'en, ennemi de ton bienfaiteur, de
 « ton frère; va-t'en, et que, jusqu'à ton dernier soupir, le
 « remords de tes crimes te déchire le cœur. Je ne cesserai
 « pas d'être généreux envers mes enfants, je ne les punirai
 « pas, quand bien même ils devraient l'être, et les bienfaits
 « dont je continuerai de les combler seront toujours au-des-
 « sus de leurs mérites¹. »

On est tout étonné de trouver dans la bouche d'Hérode des paroles de cette nature. L'âge avait-il donc modifié ce caractère implacable? Au premier abord, on serait tenté de le croire, et cependant on se tromperait grandement. Nous ne tarderons pas, en effet, à reconnaître, à ses actes, que les bons sentiments dont il faisait parade n'étaient guère dans son cœur.

Lorsque le Roi eut fini de parler, Phéroras, qui se sentait pris en flagrant délit, chercha à s'excuser et ne trouva rien de mieux que de prétendre que Salomé avait menti à son frère, et que tout ce dont elle l'accusait était purement sorti de son imagination. Salomé était présente; à peine Phéroras eut-il prononcé ces imprudentes paroles, qu'elle se récria sur

¹ *Ant. Jud.*, XVI, vu, 4.

l'in vraisemblance d'une pareille conduite de sa part et sur l'impossibilité de lui imputer de semblables inventions ; « tout le monde, ajouta-t-elle, voulait la perdre dans l'esprit « d'Hérode et conspirait pour la faire mettre à mort ; la seule « cause de cette animadversion était son amour pour son « frère, amour qui lui faisait deviner et prévoir tous les dan- « gers. Si, en cette circonstance, on lui en voulait plus que « jamais, c'est qu'elle avait conseillé à Phéroras de répudier « sa femme et d'épouser enfin la fille d'Hérode ; qu'il n'y « avait rien de surprenant dès lors que Phéroras fût animé « des plus mauvais sentiments contre elle. » Ce disant, elle s'arrachait les cheveux et se frappait la poitrine, voulant témoigner, par sa contenance, qu'elle était en droit de tout nier ; mais la perversité de son esprit ne pouvait laisser de doute à personne sur sa duplicité. Quant à Phéroras, que des gardes maintenaient au milieu de l'assemblée, il ne trouvait aucune excuse à alléguer pour prouver qu'il n'avait pas tenu ces propos calomnieux, et, d'un autre côté, il ne pouvait pas plus prétendre les avoir recueillis d'une autre bouche, car cette assertion n'eût pas été considérée comme admissible. Cette querelle et l'échange des invectives se prolongea donc assez longtemps, jusqu'à ce que le Roi chassât de sa présence son frère et sa sœur, en remerciant son fils de la prudence dont il avait fait preuve et de la sage pensée qu'il avait eue de tout lui révéler. Comme il était déjà tard, Hérode se retira pour se livrer aux soins de sa toilette.

Après cette scène violente, Salomé ne put pas se dissimuler qu'elle devait passer aux yeux du Roi pour le véritable auteur de ces calomnies. Les femmes d'Hérode d'ailleurs l'avaient en horreur, parce qu'elles connaissaient son détestable caractère et la mobilité des sentiments qui, suivant les circonstances, en faisaient tantôt une amie, tantôt une ennemie. Aussi ne

cessaient-elles de se plaindre d'elle et de l'accuser devant le Roi. La circonstance suivante vint donner un élément nouveau à toutes ces haines ¹.

Obodas était alors roi d'Arabie. C'était un prince d'un esprit lent et paresseux ; aussi avait-il mis à la tête de son gouvernement un certain Syllaëus, homme actif, encore jeune, et d'une remarquable beauté. Ce Syllaëus était venu à la cour d'Hérode, pour négocier nous ne savons quelle affaire ; il vit Salomé dans un festin et s'amouracha d'elle. La sachant veuve, il lui déclara son amour, et lui proposa de l'épouser. Salomé qui se savait moins chère au Roi, et qui d'ailleurs s'était enflammée pour Syllaëus, se laissa facilement persuader, et lui promit sa main. Les jours suivants, lorsqu'ils étaient à la table du Roi, ils laissèrent voir, aux yeux de tous, les signes les moins équivoques de leur intelligence. Les femmes d'Hérode ne manquèrent pas d'en prévenir leur époux, en faisant des gorges chaudes de ce qu'elles appelaient une turpitude. Hérode, qui avait déjà pardonné à son frère Phéroras, s'enquit auprès de lui de ce qu'il y avait de vrai en cette affaire, et le chargea de les épier avec soin pendant les repas, afin de savoir au juste quelle était leur tenue réciproque. Il n'était pas difficile de découvrir une intrigue qui n'était plus un secret pour personne, et Phéroras rapporta à Hérode que leur contenance et les signes qu'ils ne cessaient d'échanger, ne prouvaient que trop leur parfaite connivence.

Peu après, l'Arabe, qui se sentait observé, partit ; mais deux ou trois mois plus tard il revint à Jérusalem, pour s'occuper de la même négociation, et pendant qu'il en entretenait Hérode, il saisit l'occasion pour lui demander la main de Salomé. Il fit valoir à l'appui de ses prétentions que pareille

¹ *Ant. Jud.*, XVI, vii, 5.

alliance ne serait pas inutile au roi des Juifs, qu'elle développerait les relations commerciales de la Judée avec l'Arabie, qui devrait, depuis longtemps déjà, faire partie de ses États, si l'on avait eu égard à son mérite, mais qui lui reviendrait bien plus sûrement dans l'avenir.

Comme Hérode communiquait cette proposition à sa sœur, et lui demandait si elle consentirait à ce mariage, elle n'hésita pas à lui répondre affirmativement. Mais il fallait que Syllaëus embrassât préalablement le culte judaïque, et c'était là une condition indispensable pour que ce mariage pût avoir lieu. Sommé d'y satisfaire, il s'y refusa, en déclarant que, s'il consentait à une abjuration, ses compatriotes les Arabes le lapideraient; puis il s'éloigna de Jérusalem. Phéroras saisit aussitôt cette occasion d'accuser Salomé d'impudicité¹, et les femmes du Roi le firent plus haut encore, en affirmant que des relations coupables avaient existé entre Syllaëus et la sœur du Roi.

Un peu plus tard, Salomé demanda pour le fils qu'elle avait eu de Costobare, la main de la jeune princesse qui avait été naguère fiancée à Phéroras, mais non épousée par lui, à cause de sa passion pour la femme qu'il avait refusé de répudier. Hérode se montra d'abord disposé à consentir à cette union, mais son frère Phéroras le fit changer d'idée, en lui représentant que le fils de Costobare ne pourrait jamais aimer la fille du meurtrier de son père, et qu'il valait bien mieux par conséquent la marier à son propre fils qui devait être tétrarque. Cette proposition acheva de faire rentrer en grâce Phéroras qui réussit à changer les projets d'Hérode sur sa fille. Celle-ci fut immédiatement mariée au fils de

1. Il accusa sa sœur d'avoir épousé en secret Syllaëus. (*Bell. Jud.*, I, xiv, 6.)

Phéroras, et elle reçut en dot une somme de cent talents ¹.

Tout cela ne portait aucun remède aux querelles de famille.

Il se passa bientôt un fait engendré par une cause fort peu respectable et qui devint la source de grands embarras. Les Eunuques plaisaient fort à Hérode, à cause de l'élégance de leur tournure. L'un de ces malheureux était échanson du Roi, un autre le servait à table, et un troisième, chargé d'endormir Hérode ², administrait les plus importantes affaires de l'État. Quelqu'un vint avertir Hérode que son fils Alexandre les avait subornés à force d'argent. Le Roi se hâta de les interroger pour savoir s'ils avaient réellement eu des pourparlers avec le jeune prince, et ils n'en firent pas mystère, déclarant qu'il n'y avait absolument rien en cela qui pût porter ombrage au Roi, et qu'ils ne savaient rien des prétendus machinations du fils contre son père.

Antipater n'était pas homme à laisser échapper une occasion de perdre ses frères. Grâce à lui les malheureux Eunuques furent mis à la torture et vaincus par les douleurs atroces que les bourreaux leur faisaient souffrir, pour plaire à Antipater, ils confessèrent qu'Alexandre était l'ennemi de son père, et que la haine innée qu'il lui portait allait toujours croissant; qu'il les avait avertis qu'Hérode avait perdu tout espoir de voir son règne se prolonger; qu'il n'était plus qu'un vieillard inutile, s'efforçant de déguiser sa décrépitude, en se teignant les cheveux, et en cachant de son

1. *Ant. Jud.*, XVI, VII, 6. — *Bell. Jud.*, I, XXIV, 6.

2. *Bell. Jud.*, I, XIV, 6. — ... ἡ δὲ αὐτὸν κατακίμαζε τὰ καὶ συγκατελύετο. Is autem eum sopiebat et cum eo cocumbebat. τούτους εἰς τὰ παιδικὰ δώματα μεγάλως ὑπέτατο ἡ ἀλιζανδρῆς. Quum autem regi hoc indicatum esset, questione habita convicti sunt: et se cum eo consuetudinem habere statim confitebantur, etc. Quelles infamies il y a dans tout cela!

mieux ses rîdes. Que s'ils voulaient se mettre de son parti, aussitôt qu'il serait arrivé au trône, sur lequel nul autre que lui ne monterait, quelle que fût la volonté du Roi, il leur donnerait les premières dignités du royaume; que rien ne lui était plus facile que de s'emparer de la couronne, non-seulement à cause de sa naissance, mais encore grâce à toutes les dispositions qu'il avait prises; car il avait parmi les chefs de l'armée et dans l'entourage du Roi une foule d'amis dévoués, prêts à tout entreprendre et à tout endurer pour le servir ¹.

Ces aveux jetèrent dans l'esprit d'Hérode autant de colère que de peur; les propos dédaigneux tenus sur son compte l'exaspéraient, et pour lui un soupçon était un danger. Néanmoins quelque grande que fût son irritation, il pensa qu'il devait user d'une extrême prudence, afin d'avoir le temps de se mettre en garde contre tout attentat. Il prit donc le parti d'agir avec dissimulation, de garder le silence et d'entourer d'espions tous ceux qu'il tenait pour suspects. Sa méfiance était devenue telle et si générale, qu'il ne voyait plus que des ennemis et des coupables autour de lui. Il était désormais incapable d'envisager froidement les choses, et celui qui l'approchait le plus souvent, lui paraissait le plus redoutable, parce que celui-là se trouvait ainsi en position de lui faire le plus de mal. Quant à ceux qui ne se présentaient pas fréquemment devant lui, lui rappeler leurs noms, c'était plus qu'il n'en fallait pour les faire envoyer aussitôt au supplice, par précaution! Aussi les courtisans en vinrent-ils bientôt à s'efforcer de prendre les devants, pour se dénoncer mutuellement. Chacun d'eux avait si peu d'espoir de salut, qu'il essayait de se sauver en perdant les autres. Triste calcul! Celui qui avait réussi à faire

1. *Ant. Jud.*, XVI, VIII, 4. — *Bell. Jud.*, I, XLIV, 7.

sacrifier son prochain, devenait aussitôt odieux au misérable tyran qui se hâta de s'en défaire, dans la pensée que ses victimes méritaient leur sort, pour avoir prévenu par leur dénonciation, celle qu'ils redoutaient pour eux-mêmes. On conçoit que cet abominable état de choses ait admirablement servi à assouvir bien des inimitiés personnelles. Personne du reste n'était à l'abri; chacun guettait l'occasion et s'en servait comme d'un instrument de meurtre, pour se débarrasser de ses ennemis; mais dans cette lutte odieuse, les vainqueurs d'un moment étaient bientôt pris dans les mêmes filets qu'ils avaient tendus aux vaincus. Hérode, en effet, ne tardait pas à sentir le remords d'avoir ôté la vie à des gens dont le crime n'avait pas été suffisamment prouvé, et chose affreuse à dire, ce remords ne le rendait pas plus circonspect. Il ne servait qu'à le pousser à sévir, avec la même cruauté aveugle, contre ceux qui avaient été les accusateurs de ses victimes¹.

Avec ce monstre insensé sur le trône, le palais était devenu un enfer. Le Roi prit le parti d'interdire à la plupart de ses amis la faculté de se présenter devant lui, pour lui rendre leurs devoirs, ou même de pénétrer dans le palais; leur présence le gênait pour donner carrière à ses fureurs sanguinaires. Ce fut à ce moment qu'il bannit Andromachus et Gémellus, ses deux amis les plus anciens et les plus dévoués à sa dynastie, qui n'avaient cessé de lui rendre les plus grands services, tant dans l'administration des affaires du royaume, que dans les ambassades et les conseils; ils avaient été les instituteurs de ses fils, et avaient toujours occupé le premier rang auprès de lui. Andromachus se vit chasser ainsi, parce que son fils Démétrius avait des relations d'amitié avec Alexandre. Quant

1. *Ant. Jud.*, XVI. viii, 2. — *Bell. Jud.*, I. xxiv, 8.

à Gémellus il était notoire qu'il avait de la bienveillance pour le même Alexandre; la chose était bien étonnante, en vérité ! Gémellus avait été chargé de l'éducation littéraire du jeune prince, et il l'avait accompagné, en qualité de précepteur, pendant son séjour à Rome. Les deux personnages furent donc expulsés, en punition des crimes que nous venons de dire. Hérode eût bien voulu faire mieux les choses et les envoyer au supplice, mais il ne l'osa pas. Il craignit de paraître user d'arbitraire à l'égard de deux hommes revêtus d'une si haute dignité, et il se contenta de les dépouiller à la fois de leurs honneurs et du pouvoir de mettre obstacle à ses fureurs ¹.

Tout cela du reste était l'œuvre d'Antipater. Ce prince qui depuis longtemps assistait à tous les conseils de son père, n'avait pas eu de peine à deviner le naturel irascible du vieillard; bien loin de le calmer, il l'excitait de toutes ses forces, pensant faire ses propres affaires, en se débarrassant de ceux qui pouvaient quelque jour devenir pour lui des obstacles.

Aussitôt qu'Andromachus et Gémellus eurent été écartés et mis dans l'impossibilité de ramener le Roi à des idées plus saines, celui-ci s'empressa de faire appliquer la question à tous ceux qu'il croyait être des confidants d'Alexandre, afin de leur arracher l'aveu des machinations de ce prince contre lui. Les infortunés qui n'avaient rien à confesser mouraient dans les tortures² et Hérode n'en était que plus furieux, parce qu'il ne parvenait pas à découvrir la réalité de ce qu'il soupçonnait. Quant à Antipater, en homme habile qu'il était, et en digne fils de son père, il affirmait que ces prétendus innocents n'étaient que des affidés constants et fidèles, et il

1. *Ant. Jud.*, XVI, viii, 3.

2. *Bell. Jud.*, I, xxxiv, 8.

poussait le Roi à renouveler l'expérience sur le plus de victimes possible. Il arriva que dans le nombre de ceux qui étaient appliqués à la torture, il y en eut un qui déclara savoir qu'Alexandre avait l'habitude de répondre à ceux qui le félicitaient de sa beauté corporelle, de son habileté à tirer de l'arc et de ses autres mérites, que tous ces avantages qu'il ne devait qu'à la nature, étaient plus beaux qu'utiles, puisqu'ils étaient, de la part de son père, un sujet d'envie et de haine. Il ajoutait que lorsqu'il marchait à côté de son père, il avait l'habitude de se courber et de perdre volontairement de sa taille, pour ne pas paraître plus grand que le Roi, et que lorsqu'il était à la chasse avec lui, il avait bien soin de manœuvrer ses flèches, parce qu'il savait son père trop vaniteux pour supporter qu'on le complimentât devant lui sur son adresse. Ce malheureux avait répondu tout cela pendant la torture ; lorsqu'on eut fait trêve à son supplice, probablement parce qu'il promettait d'en dire plus long, si on l'épargnait, il déclara qu'Alexandre et son frère Aristobule avaient formé le projet d'assassiner leur père à la chasse, et, aussitôt leur crime commis, de s'enfuir à Rome, pour réclamer la couronne. Sans doute, tout cela était inepte ; et pourtant tout cela fut recueilli comme une indication indéniable.

On découvrit en outre une lettre d'Alexandre à son frère, dans laquelle il se plaignait de ce que son père avait donné à Antipater un domaine qui rapportait deux cents talents de revenu.

Hérode se persuada aussitôt qu'il avait en mains des preuves palpables du crime dont il soupçonnait ses fils, et il donna l'ordre de se saisir d'Alexandre et de le charger de fers.

Sa conscience toutefois n'était pas tranquille ; d'abord il n'ajoutait pas grande foi à ce qu'il avait entendu confesser par un homme soumis à la torture ; quand il réfléchissait d'ail-

leurs, il ne voyait pas trop pourquoi ses fils attenteraient traîtreusement à sa vie ; il entrevoyait bien en tout cela des plaintes et des querelles de jeunes gens, mais quelle apparence que les meurtriers de leur père eussent l'idée de se réfugier à Rome? Une pareille supposition était absurde. Il aurait donc voulu tenir de meilleures preuves de la culpabilité de son fils Alexandre, et il commençait à craindre qu'on ne l'accusât d'avoir agi inconsidérément en le faisant jeter en prison.

Les tortures recommencèrent de plus belle. Tous les amis d'Alexandre y passèrent ; beaucoup y moururent ; pas un seul n'avoua rien de ce qu'Hérode voulait découvrir. Pendant que le Roi était tout entier à son horrible métier de tortionnaire, qui faisait du palais l'antre redoutable d'un bourreau, un jeune homme appliqué à son tour à la question, avoua qu'Alexandre avait écrit à ses amis de Rome, pour les presser d'obtenir d'Auguste qu'il le fit mander le plus promptement possible, parce qu'il avait à lui révéler des méfaits qui le concernaient, et, entre autres, que son père avait conclu une alliance contre les Romains, avec Mithridate, roi des Parthes ; qu'enfin Alexandre avait en sa possession du poison préparé à Ascalon¹.

Hérode s'empressa d'ajouter foi à ces nouveaux aveux qui avaient le mérite d'excuser à ses propres yeux la précipitation dont il avait fait preuve, et de lui faire croire plus grands qu'ils n'étaient en réalité, ses griefs contre son fils. Il est vrai qu'on ne retrouva pas le poison, malgré la perquisition minutieuse à laquelle on procéda sur l'heure ; mais Alexandre n'en voulut pas nier l'existence, comme s'il eût pris à tâche d'aggraver sa position. Il fit pis encore et s'évertua en quelque sorte à justifier la précipitation de son

¹ *Ant. Jud.*, XVI, VIII, 4.

père, dans le but peut-être de le faire rougir de la facilité avec laquelle il accueillait toutes les calomnies, un peu aussi peut-être pour que, si l'on acceptait pour réel ce qu'il allait dire, le Roi et le palais entier fussent bien plus profondément troublés. Il adressa donc par quatre fois au Roi des mémoires¹ dans lesquels il lui déclarait que les tortures étaient superflues et qu'il était inutile de se livrer à une enquête plus développée, puisqu'il avouait qu'il avait conspiré avec Phéroras et les amis les plus intimes du Roi; que Salomé elle-même était venue le trouver de nuit, et l'avait forcé à la laisser entrer dans son lit; que les efforts de tous étaient concertés pour amener la mort du Roi, et se délivrer ainsi d'une appréhension perpétuelle. Parmi les autres personnages qu'Alexandre dénonçait ainsi, se trouvaient Ptolémée et Sapinnius, qui passaient pour les serviteurs les plus dévoués d'Hérode.

Que dire de plus? A cette époque fatale, ceux même qui avaient été le plus étroitement unis par les liens de l'amitié, comme pris d'un accès de rage, se chargeaient mutuellement des crimes les plus abominables, et maintenant que personne n'avait plus la faculté de se défendre, ni de démentir ses dénonciateurs, la mort, et la mort sans jugement, planait sur toutes les têtes. Pendant que les uns gémissaient sur leur captivité, ou sur leur condamnation, les autres ne gémissaient pas moins sur ces deux malheurs qui leur étaient infailliblement réservés; l'isolement et les angoisses avaient remplacé, dans tout le palais, le bonheur d'autrefois.

Hérode n'était pas le moins à plaindre, car sa vie était désormais intolérable.

N'osant plus se fier à qui que ce fût, il n'avait devant les yeux qu'un avenir plein de terreur. Bien souvent il se

1. *Bell. Jud.*, I, xxv, 4.

croyait attaqué par son fils, qui lui apparaissait l'épée à la main. Le jour, la nuit, il était en proie à ces hallucinations, et alors il poussait des cris terribles, en se débattant comme un frénétique¹.

De pareils événements ne pouvaient rester secrets. Archélaüs, roi de Cappadoce, en les apprenant, fut rempli d'anxiété sur le sort de sa fille et de son gendre; d'un autre côté il était sincèrement l'ami d'Hérode et il déplorait l'état mental dont celui-ci souffrait. Il partit donc en hâte pour Jérusalem² afin de faire tout ce qui dépendrait de lui pour améliorer une pareille situation. A son arrivée dans la capitale de la Judée, il trouva le Roi dans l'état qu'on lui avait dépeint; mais il ne crut pas le moment opportun pour lui adresser des représentations ou des reproches; il ne pouvait manquer d'arriver en effet que, malade comme il l'était, Hérode ne s'irritât plus encore, et que, plus on ferait d'efforts pour atténuer sa sévérité, plus il ne se laissât emporter par la colère. Archélaüs prit donc un autre moyen pour adoucir toutes ces misères, et il s'efforça de persuader à Alexandre qu'Hérode était un homme équitable et qu'il n'avait rien fait à la légère. Il ajouta qu'il était décidé à rompre le mariage d'Alexandre et de sa fille, et à ne pas épargner son enfant elle-même, si elle avait eu le malheur de cacher quelque chose à Hérode³. Dès qu'il vit Archélaüs prendre son parti, au lieu de lui tenir tête,

1. *Ant. Jud.*, XVI, viii, 5. — *Bell. Jud.*, I, xxiv, 8.

2. *Bell. Jud.*, I, xxv, 4.

3. *Bell. Jud.*, I, xxv, 4. — Dans ce passage, Archélaüs, le roi de Cappadoce, qui accourait au secours de son malheureux gendre, nous est présenté comme un comédien de première force. Voici les paroles que Josèphe lui prête, au moment où il arriva devant Hérode : « Où est mon scélérat de gendre ? où trouverai-je cette tête parricide pour la déchirer de mes propres mains ? et ma fille aussi je l'unirai dans le même sort à son digne époux : car si elle n'a pas été sa complice, elle n'en est pas moins souillée par son

comme il s'y attendait, et exprimer, par pure affection pour lui, un vif sentiment de colère, Hérode commença à se calmer. Ravi de voir que tous ses derniers actes ne semblaient pas à Archélaüs des monstrosités sans excuse, il sentit quelque peu le sentiment de la paternité se réveiller dans son cœur. De tous les côtés, du reste, il n'y avait que douleur pour ce prince. Quelqu'un essayait-il de réfuter devant lui les calomnies dont on avait accablé Alexandre, sa colère se ravivait aussitôt. Archélaüs prenait-il sa défense, et cherchait-il à excuser ses emportements, aussitôt il se mettait à pleurer et se désespérait. Il en vint à supplier le roi de Cappadoce de ne pas rompre le mariage de sa fille, et de ne pas tant en vouloir au jeune prince pour ses méfaits¹.

Archélaüs était habile, et lorsqu'il vit le calme un peu rentré dans le cœur d'Hérode, il détourna les accusations de la tête d'Alexandre, pour les faire retomber sur celle de ses amis : « Il était jeune, sans expérience et sans malice ; « c'étaient ses amis qui l'avaient fait tourner à mal. » Bien mieux encore, il fit adroitement peser les soupçons sur le frère du Roi lui-même². Phéroras, en effet, avait aussi attiré sur lui la colère du Roi ; ne sachant à qui recourir pour plaider sa cause et rentrer en grâce, il se rendit chez Archélaüs dont il savait tout le crédit, et se présenta devant lui en habit de deuil et avec la contenance d'un homme qui désespère de son salut. Archélaüs accueillit les supplications de Phéroras, mais lui déclara qu'il n'était pas possible de calmer incontinent le

« union avec un pareil monstre. J'admire ta longanimité, si Alexandre vit « encore, etc., etc. »

Je ne me sens pas le courage de traduire jusqu'au bout cette tirade odieuse.

1. *Bell. Jud.*, I, xxv, 5.

2. *Bell. Jud.*, I, xxv, 2.

grand ressentiment d'Hérode, et que le meilleur moyen de l'apaiser, était d'aller lui-même implorer sa clémence, en se reconnaissant l'auteur de tout le mal; que de cette façon la fureur du Roi tomberait, et qu'il serait là pour lui venir en aide. Phéroras s'étant laissé persuader, tout se passa comme Archélaüs l'avait prévu; le jeune prince se vit ainsi bien inopinément débarrassé de la prévention qui pesait sur lui, et Phéroras se réconcilia avec son frère ¹.

Après cette heureuse négociation, Archélaüs retourna en Cappadoce; Hérode en ce moment n'avait pas d'ami plus cher que lui. Aussi le combla-t-il avant son départ des présents les plus somptueux, et déclara-t-il hautement que c'était l'homme qu'il aimait le plus au monde ².

Hérode avait écrit à Auguste pour lui confier tous ses chagrins; il crut donc utile de se rendre à Rome, maintenant qu'ils étaient finis. Le roi des Juifs accompagna Archélaüs jusqu'à Antioche, où il parvint à apaiser un différend qui s'était élevé entre Archélaüs et Titius préfet de Syrie; il revint aussitôt après en Judée pour faire ses préparatifs de départ ³.

Nous ignorons malheureusement ce qui se passa pendant ce nouveau voyage d'Hérode, Josèphe n'ayant fait que le mentionner.

Nous savons toutefois qu'au moment de partir, le Roi avait l'espérance de voir renaître la concorde entre ses enfants; il fit venir les fils de Mariamme pour leur adresser quelques petites menaces comme roi, mais bien plutôt pour

1. *Bell. Jud.*, I, xxv, 3, 4 et 5.

2. *Bell. Jud.*, I, xxv, 6. — Il lui donna 70 talents, un trône d'or enrichi de pierreries, des eunuques et une concubine nommée Pannychis. Tous les membres de la famille d'Hérode reçurent de lui l'ordre de faire de splendides présents à Archélaüs.

3. *Ant. Jud.*, XVI, viii, 6. — *Bell. Jud.*, I, xxv, 6.

leur donner de bons conseils comme père. Il leur recommanda d'avoir les uns pour les autres une affection fraternelle, et leur pardonna toutes leurs fautes passées, à la condition qu'ils se conduiraient mieux à l'avenir.

Les deux jeunes princes se disculpèrent le mieux qu'ils purent, en jurant que tout ce qu'on leur avait imputé n'était que mensonge et calomnie; ils dirent que les faits eux-mêmes prouvaient leur innocence, et que leur père devait couper court aux insinuations perfides, en refusant d'y ajouter foi sans examen, parce que jamais les calomnieurs ne manqueraient contre eux, tant qu'il y aurait quelqu'un pour accueillir leurs calomnies ¹.

Est-ce à ce voyage que se rapporte un curieux fragment du livre de Nicolas de Damas, publié par Müller dans le recueil de Didot (fragment *h*, *Code. c. Turensis*, fol. 224)? Nous n'oserions l'affirmer, quoique cela nous semble probable. Ce fragment nous présente Hérode sous un nouvel aspect, auquel nous ne devons guère nous attendre, grâce au silence gardé par Josèphe sur la particularité dont il s'agit.

Hérode avait une passion pour la rhétorique; sa manie de pérorer en public aurait pu nous le faire deviner. Puis après la rhétorique, l'étude de la philosophie et de l'histoire l'occupèrent sérieusement. Au reste, voici le passage même de Nicolas de Damas :

« Hérode, ayant abandonné l'étude de la philosophie
 « (comme il arrive d'ordinaire aux souverains, grâce à l'abon-
 « dance des biens dont ils jouissent et qui les rendent
 « inconstants, en changeant leurs idées), se mit à aimer l'art
 « de la rhétorique, et l'étudia assidûment avec Nicolas.
 « Après s'être occupé quelque temps de rhétorique, il fut

1. *Bell. Jud.*, I, xxiv, 4.

« pris tout à coup du désir d'apprendre l'histoire, parce que
 « Nicolas lui vantait ce genre d'étude et lui affirmait que rien
 « n'était plus utile pour bien gouverner, que de connaître à
 « fond les faits de l'histoire antérieure. Hérode s'y mit donc
 « sérieusement et poussa Nicolas à entreprendre un traité
 « d'histoire. Celui-ci entreprit ce travail avec la plus grande
 « ardeur. Recueillant de toutes parts les documents histori-
 « ques, il commença une œuvre immense que son incroyable
 « persévérance lui fit achever, et à propos de laquelle il
 « déclare que si Eurysthée avait proposé ce travail à Hercule,
 « lui seul n'y aurait pas succombé. Après cela Hérode voulut
 « faire une visite à Auguste; il s'embarqua pour Rome,
 « emmenant Nicolas, avec lequel il fit de la philosophie pen-
 « dant la route. »

Lorsque Hérode fut de retour à Jérusalem après ce voyage¹ dont les détails nous manquent, une guerre éclata entre les Juifs et les Arabes, pour les raisons que nous allons faire connaître.

Les habitants de la Trachonite, lorsque Auguste eut enlevé cette province à Zénodore pour la donner à Hérode, se virent, ainsi que nous l'avons déjà dit, obligés de renoncer au brigandage, de cultiver leurs terres et de vivre tranquillement. Cette condition nouvelle leur plaisait médiocrement, et d'ailleurs, il faut en convenir, le sol de leur pays était fort peu favorable à la culture. Ils durent donc, bien malgré eux, et sous la main de fer d'Hérode, respecter d'abord leurs voisins. Ce résultat inespéré valut au roi des Juifs un grand renom d'habileté. Mais lorsqu'il fut parti pour Rome, où il allait se plaindre de son fils Alexandre, et demander à César sa protection toute-puissante pour Antipater, les Trachonites firent

1. Ce voyage eut probablement lieu vers l'an 41 avant l'ère chrétienne.

courir le bruit de la mort d'Hérode. Il se mirent en rébellion ouverte et recommencèrent immédiatement leurs excursions et leurs déprédations sur les territoires de leurs voisins.

Pendant l'absence du Roi, les généraux de son armée parvinrent à réprimer les révoltés. Mais une quarantaine des principaux chefs de ces bandits, effrayés du sort de ceux qui avaient été faits prisonniers, s'expatrièrent et allèrent chercher un refuge dans le pays des Arabes. Syllaëus, qui s'était brouillé avec Hérode, à la suite de son mariage manqué, accueillit les fugitifs avec empressement et leur donna une place forte pour résidence. De là ces misérables se mirent à faire des expéditions non-seulement en Judée, mais dans toute la Cœlésyrie, grâce à l'asile et à l'appui que leur prêtait Syllaëus. Hérode, à son retour de Rome, apprit tout le mal qu'ils avaient fait à ses sujets. Comme il ne pouvait mettre la main sur les coupables que la protection des Arabes tenait à l'abri de son juste ressentiment, il envahit la Trachonite et fit mettre à mort tous leurs parents. Ces représailles ne les rendirent que plus furieux, surtout parce que leurs lois nationales leur enjoignaient de se venger des meurtriers de leurs proches ; il en résulta que, sans avoir égard à ce que pourrait leur réserver l'avenir, ils ne cessèrent plus de parcourir et de ravager les États d'Hérode. Ce prince eut alors une entrevue avec Saturninus et Volumnius, chef des troupes d'Auguste, et leur demanda l'autorisation de punir de mort ceux de ces brigands qui tomberaient en son pouvoir. Aussitôt ceux-ci prirent de plus grandes précautions, se recrutèrent, se ruèrent sur tous les points du royaume d'Hérode, et massacrèrent tous les hommes qu'ils prirent. Ce fut alors une véritable guerre, car la troupe de ces malfaiteurs comptait bien près de mille combattants.

Hérode furieux prétendit se faire livrer les bandits et

exigea le remboursement de soixante talents qu'il avait prêtés au roi Obodas, par l'entremise de Syllæus, l'échéance de cette créance étant déjà passée. Syllæus, qui avait annihilé l'autorité d'Obodas à son profit, répondit qu'il n'y avait pas de bandits en Arabie, et remit le remboursement demandé à plus tard. Ce débat ayant été de nouveau porté devant Saturninus et Volumnius, ceux-ci décidèrent qu'Hérode serait payé dans le délai de trente jours, et que de part et d'autre on se rendrait les prisonniers. Après enquête il fut reconnu que le roi des Juifs n'avait pas un seul Arabe sous les verroux, sans qu'il y eût un abus de pouvoir à lui reprocher en cette affaire; quant aux Arabes, il fut prouvé qu'ils donnaient chez eux un asile aux bandits ¹.

Lorsque arriva le terme fixé pour l'entier payement de la somme due, Syllæus n'avait tenu aucun de ses engagements, mais il était parti pour Rome. Quant à Hérode, il poursuivit aussitôt le remboursement exigible par lui et l'extradition des misérables réfugiés chez les Arabes, avec l'assentiment de Saturninus et de Volumnius qui, au besoin, lui permettaient de recourir aux armes. Il envahit donc l'Arabie, en franchissant sept étapes en trois jours. Dès qu'il arriva devant la forteresse qui servait de repaire aux voleurs, il l'enleva du premier coup, les fit presque tous prisonniers, et rasa la place, qui se nommait Raïpta. Pas un seul des autres habitants du pays ne fut ni lésé ni inquiété. Les Arabes, sous les ordres d'un chef nommé Nakeb, accoururent au secours des bandits, et un combat s'engagea, dans lequel Nakeb et environ vingt-cinq des siens perdirent la vie. Tous les autres prirent la fuite, et les Hérodiens ne laissèrent sur le carreau qu'un très-petit nombre des leurs. Les captifs furent ensuite

1. *Ant. Jud.*, XVI, ix, 4.

livrés au supplice; puis trois mille Iduméens ayant été transportés dans la Trachonite, les brigandages furent réprimés.

Tout cela fait, Hérode adressa aux chefs romains qui étaient en Phénicie, des dépêches détaillées par lesquelles il les informait qu'il s'était borné à traiter les bandits comme il avait reçu d'eux l'autorisation de le faire. Au reçu de ces dépêches, les destinataires ordonnèrent une enquête sévère qui démontra la véracité d'Hérode¹.

De leur côté les Arabes se hâtèrent de faire passer à Syllaëus qui était à Rome, l'avis des événements qui venaient de s'accomplir, et comme cela se fait d'ordinaire, ils racontèrent tout avec exagération. Syllaëus qui avait déjà réussi à se faire présenter à Auguste, était au palais, lorsque ces nouvelles lui parvinrent. Il se hâta d'aller prendre des vêtements de deuil, et revint annoncer à l'empereur que la guerre avait été portée en Arabie par Hérode, et que celui-ci avait massacré l'armée royale et dévasté le pays. Il ajoutait en pleurant que deux mille cinq cents des personnages les plus distingués de l'Arabie avaient été tués, et avec eux Nakeb leur chef, son ami et son parent; que leurs trésors, renfermés à Raïpta avaient été pillés au mépris du roi Obodas, trop faible pour résister efficacement à cette guerre injuste, en l'absence de lui, Syllaëus, et des forces armées des Arabes. A tous ces mensonges, Syllaëus ajouta, pour rendre Hérode plus coupable aux yeux d'Auguste, que certes il n'eût pas entrepris ce voyage, s'il n'avait cru que l'Empereur ne négligerait rien pour faire régner la paix entre tous, et il affirma avec jactance, que s'il avait été présent sur le théâtre de la guerre, elle n'eût pas tourné à l'honneur d'Hérode.

Auguste, irrité par ce qu'il venait d'entendre, ne demanda

1. *Ant. Jud.*, XVI, ix, 2.

qu'une chose aux amis du roi des Juifs, qui étaient présents et à ceux des siens qui arrivaient de Syrie. Était-il vrai qu'Hérode fût entré en campagne à la tête d'une armée? Tous furent obligés de l'avouer, et Auguste qui ne savait ni pourquoi ni comment ce fait avait eu lieu, ne se sentit que plus furieux; il fit expédier sur l'heure à Hérode une dépêche des plus dures, dont la conclusion était que, s'il l'avait traité autrefois comme un ami, il ne le traiterait plus dorénavant que comme un sujet. Syllaëus, de son côté, s'empressa de tout écrire aux Arabes, et ceux-ci rassurés et pleins de joie, se refusèrent à rendre les bandits qui s'étaient échappés, et à payer la somme qui était due à Hérode. Ils firent mieux encore : celui-ci leur avait loué des pâturages dont ils entendirent user gratis désormais, puisque le roi des Juifs avait été détrôné par la colère d'Auguste. Les Trachonites, de leur côté, saisissant cette occasion, se soulevèrent contre la garnison iduméenne, et courant se joindre aux Arabes voleurs qui dévastaient le territoire des Iduméens; prirent une part active à toutes leurs déprédations, non-seulement par amour du lucre, mais encore pour assouvir leur soif de vengeance¹.

Hérode se vit forcé de supporter tout cela, maintenant qu'il avait perdu la confiance d'Auguste et par conséquent tout ce qui pouvait soutenir son énergie. Voici en effet ce qui s'était passé. Le roi des Juifs avait envoyé à Rome une ambassade chargée d'expliquer et de disculper sa conduite; Auguste refusa de l'admettre en sa présence; en vain les envoyés avaient-ils une seconde fois sollicité une audience, l'empereur les avait congédiés, sans vouloir rien écouter. Hérode était donc en proie aux plus terribles inquiétudes, et

1. *Ant. Jud.* . XVI. ix. 3.

ce qui le tourmentait le plus, c'était la présence à Rome de ce Syllaëus qu'il savait capable de tout, et qui avait un talent merveilleux pour faire accepter ses mensonges. L'ambition de ce fourbe était d'ailleurs en jeu, car Obodas était mort, et Enéas, qui avait changé son nom contre celui d'Arétas, venait de lui succéder sur le trône d'Arabie. Syllaëus s'efforçait de le perdre par ses calomnies, et de se faire donner la couronne, en coublant les courtisans de cadeaux, et en faisant les plus magnifiques promesses à Auguste. Celui-ci d'ailleurs en voulait à Arétas de s'être mis en possession de la royauté, sans avoir préalablement sollicité son assentiment. Heureusement des lettres de lui arrivèrent bientôt avec de somptueux présents, parmi lesquels se trouvait une couronne d'or du poids de plusieurs talents; dans ces lettres Arétas accusait formellement Syllaëus de n'être qu'un serviteur pervers, et d'avoir empoisonné Obodas, pendant la vie duquel il avait été le maître de l'État, corrompant les femmes des Arabes, et amassant, par tous les moyens, de l'argent pour s'emparer du trône. Cette fois encore, Auguste ne voulut rien entendre, et rejeta tous les présents qui lui étaient adressés.

La Judée et l'Arabie, à la fois, étaient donc dans le plus fâcheux état, et la situation de ces deux pays allait s'aggravant de jour en jour, grâce aux discussions qui les déchiraient, sans qu'il se trouvât personne qui pût porter remède à leurs maux et entraver leur ruine. Des deux rois placés en ce moment à leur tête, l'un n'était pas assez sûr de sa royauté pour oser punir les méchants, et l'autre, c'est-à-dire Hérode, sachant qu'il avait excité l'animadversion d'Auguste, en châtiant avec trop de précipitation ceux qui lui avaient fait injure, se sentait réduit à se courber sous tous les outrages. Ne sachant comment sortir de cette cruelle position, ni comment se soustraire à tous les malheurs qui l'accablaient à la fois, il prit le

parti de faire une nouvelle tentative et de renvoyer une ambassade à Rome, dans l'espérance que ses prières et les bons offices de ses amis pourraient calmer Auguste et le rendre plus traitable; ce fut à Nicolas de Damas qu'il confia cette mission délicate¹.

Nous verrons plus loin quelle fut l'issue de cette négociation difficile. Quant à présent, il nous faut revenir, quelque dégoût que cela nous inspire, au récit du drame de famille qui devait fatalement aboutir au plus odieux dénouement.

Les querelles intérieures, surtout entre les fils du Roi, avaient toujours été en s'envenimant. Il était évident depuis longtemps que le pire de tous les maux qui peuvent affliger l'humanité, avait élu domicile dans le palais d'Hérode. Il ne manquait plus que la présence d'un mauvais génie pour le faire éclater, et ce mauvais génie fut un Lacédémonien nommé Euryclès². Cet homme, quoique issu d'une famille distinguée, n'avait aucune espèce de moralité; né avec une nature perverse, il était tout entier aux plaisirs sensuels et passé maître dans l'adulation; mais il savait assez bien dissimuler ses penchans vicieux, pour se maintenir à l'abri du soupçon. Il arriva à la cour d'Hérode, fit de riches présents au Roi, en reçut de lui de plus riches encore, et réussit promptement à s'insinuer dans l'amitié intime du souverain, dont il avait aisément démêlé les instincts³. Euryclès était l'hôte d'Antipater, ce qui ne l'empêchait pas de fréquenter assidûment

1. *Ant. Jud.*, XVI, ix, 4.

2. *Bell. Jud.*, I, xxvi, 1. — ἄνθρωπος πολλὸν τῶν ἀρχιερέων στρατηγικῶν δυνατώτερος, « c'était un homme beaucoup plus fort qu'Archélaüs en fait de fourberies. » Quel compliment à l'adresse du roi de Cappadoce!

3. *Bell. Jud.*, I, xxvi, 1. — Nous lisons dans ce passage que la Grèce entière s'était indignée du luxe affiché par cet Euryclès.

Alexandre, auquel il avait persuadé qu'il était depuis longtemps l'ami le plus cher d'Archélaüs, roi de Cappadoce (on se rappelle que celui-ci était le beau-père d'Alexandre); aussi témoignait-il à Glaphyra l'empressement le plus obséqueux. En un mot il s'évertuait à être bien en secret avec tout le monde, observant avec persistance ce que chacun disait et faisait, pour assurer le succès de ses intrigues, et se faire bien venir de chacun. Il y réussit à souhait; Antipater et Alexandre l'admirent tous les deux dans leur familiarité, et il passa, aux yeux de chacun d'eux, pour un ami sûr qui ne voyait l'autre, qu'afin de le servir lui-même plus efficacement. Alexandre surtout, qui était encore un jeune homme sans expérience, se vit tellement sous le charme de ce misérable, qu'il fut bientôt convaincu qu'il ne risquait rien à lui ouvrir son cœur, et à le prendre pour confident de toutes ses douleurs passées et présentes, lui qui n'eût osé en dire un seul mot à aucun autre homme. Il lui avoua donc le chagrin que lui causait l'animosité de son père; il lui raconta tous les malheurs de sa mère, toute l'hostilité d'Antipater qui avait accaparé pour lui seul l'autorité souveraine, et l'avait fait dépouiller des honneurs qui lui étaient dus. Il ajouta que cela lui paraissait intolérable, depuis surtout que son père avait conçu contre lui et son frère Aristobule une haine si implacable, qu'il ne voulait plus les voir à sa table, ni même échanger une parole avec eux. Il était tout naturel que sa douleur lui arrachât des plaintes de cette nature.

Euryclès, qui avait joué le même rôle auprès d'Aristobule, s'empressa de rapporter tous leurs propos à Antipater, en appuyant perfidement sur ce que ce n'était pas seulement par amitié pour lui qu'il lui faisait une semblable confiance, mais bien parce que la situation lui paraissait si pleine de périls, qu'il ne se croyait pas le droit de se taire.

En définitive, il engagea Antipater à prendre garde à lui¹.

Celui-ci, croyant que l'amitié seule d'Eurycylès lui dictait ces délations, le combla de cadeaux à plusieurs reprises, et finit par lui demander de tout répéter à Hérode. Eurycylès ne fit aucune difficulté pour accéder à cette prière, et lorsqu'il vint dénoncer au Roi ce qu'il prétendait avoir entendu de la bouche d'Alexandre, il ne le trouva que trop disposé à le croire sur sa parole. Il enflamma si bien la colère d'Hérode, par ses discours irritants et perfides, que celui-ci n'eut plus dans le cœur qu'une haine sans pitié. L'infamie d'Eurycylès fut payée, sur l'heure, de cinquante talents dont le Roi le gratifia.

Dès que le Lacédémonien eut touché cette somme énorme, il se dépêcha de quitter Jérusalem et se rendit au plus vite à la cour d'Archélaüs, roi de Cappadoce. Là, il joua une autre comédie; il ne tarit pas en éloges sur le compte d'Alexandre, et il se vanta d'avoir contribué de tout son pouvoir à le faire rentrer en grâce avec son père. Il parvint ainsi à extorquer à Archélaüs une nouvelle somme d'argent, et avant que sa perfidie ne pût être dévoilée, il se hâta de déguerpir. Après tant d'infâmes menées, Eurycylès rentra à Lacédémone, où il commit de telles énormités, qu'il finit par se faire exiler².

Le roi des Juifs en était venu au point qu'il ne lui suffisait plus de prêter l'oreille aux calomnies proférées contre Alexandre et Aristobule. Sa haine contre ses deux fils était devenue si ardente, que ceux là même qui ne songeaient pas à les incriminer, il les y poussait, en faisant tout épier, en les questionnant avec insistance, et en offrant à tous la faculté de lui dire ce qu'ils pouvaient imaginer de défavorable

1. *Bell. Jud.*, I, xxvi, 2.

2. *Ant. Jud.*, XVI, x, 1. — *Bell. Jud.*, I, xxvi, 4. — Cet Eurycylès, dont les méfaits furent deux fois dévoilés à Auguste, se vit enfin exiler, par un jugement en forme de ce prince.

à ces malheureux jeunes gens. Il réussit à l'aide de ces manœuvres à se faire dire qu'un certain Evarate de Cos conspirait avec Alexandre. Cette dénonciation le charma plus que tout le reste ¹.

Ce qu'il y avait de plus fatal pour les deux frères, c'était que chaque jour on les chargeait de nouvelles calomnies ; il y avait, pour ainsi dire, dans tous les esprits, comme un assaut de dévouement, qui poussait chacun à inventer quelque inculpation plus grave encore que toutes les autres, afin de se donner l'air de s'intéresser avec plus de zèle au salut du Roi.

Il y avait deux officiers des cavaliers de la garde d'Hérode, très-remarqués pour la beauté et la vigueur de leurs personnes ; ils se nommaient Jucundus et Tyrannus. Le Roi, irrité contre eux pour nous ne savons quelle faute, les avait chassés de son service ; ils commencèrent alors à monter à cheval avec Alexandre, et comme ils étaient tous les deux de très-habiles écuyers, le prince les honorait de son mieux, et leur faisait souvent des cadeaux de toute nature. Il n'en fallait pas tant pour les rendre suspects au Roi qui leur fit appliquer la question². Ceux-ci après avoir longtemps supporté la torture sans rien avouer, en vinrent, vaincus par la douleur, à déclarer qu'Alexandre avait voulu leur persuader de tuer Hérode à la chasse, s'ils en trouvaient quelque jour l'occasion ; que rien n'était plus facile que de faire croire qu'en tombant de cheval il s'était transpercé avec ses propres armes de chasse ;

1. *Ant. Jud.*, XVI, x, 2. — *Bell. Jud.*, I, xxvi, 5. — Dans ce passage Josèphe compare la conduite d'Euryclès à celle d'Evarate de Cos. Celui-ci était l'ami le plus intime d'Alexandre, au moment où Euryclès parut en Judée. Interrogé par Hérode sur les intentions criminelles de son fils dénoncé par le Lacédémonien, Evarate déclara sous la foi du serment, que jamais il n'avait rien entendu de blâmable sortir de la bouche des jeunes princes.

2. *Bell. Jud.*, I, xxvi, 3.

puisqu'en effet, peu de temps avant, Hérode avait réellement couru un danger de cette nature. Ils déclarèrent en même temps que leur or était caché dans l'écurie, et que le grand veneur, sur l'ordre d'Alexandre, leur avait remis à eux les épieux de chasse du Roi, et ses armes aux familiers du prince¹.

Après eux, ce fut le commandant de la forteresse d'Alexandrium qui fut soumis à la torture. Il était accusé d'avoir promis aux jeunes princes de leur livrer la place et le trésor royal qui y était déposé sous sa garde. Cet homme n'en voulut rien avouer; mais survint alors son fils qui affirma que tout cela était vrai et qui livra une lettre écrite, à ce qu'il paraissait, de la main d'Alexandre. Elle contenait ces mots : « Lorsque ce que nous avons projeté sera accompli, avec la volonté de Dieu, nous irons à vous; ne manquez pas à votre promesse, et donnez-nous un refuge dans la forteresse. » Après avoir lu ce billet, Hérode ne douta plus que ses fils n'en voulassent à sa vie. Alexandre soutint que son écriture avait été imitée par le grammate royal Diophante, et que le billet produit était l'œuvre d'Antipater. Ce Diophante avait en effet la réputation d'être le plus habile faussaire, et comme plus tard on parvint à prouver qu'il avait falsifié beaucoup d'autres pièces de ce genre, il fut puni de mort².

Quant à ceux qui avaient subi la torture, le Roi eut l'idée de les faire comparaître devant le peuple à Jéricho, pour qu'ils répétassent, en sa présence, leurs dénonciations contre ses fils. Le peuple en fit immédiatement justice et les lapida; il allait infliger le même sort à Alexandre et à Aristobule; mais Hérode chargea Ptolémée et Phéroras de contenir l'indi-

1. *Ant. Jud.*, XVI, x, 3.

2. *Ant. Jud.*, XVI, x, 4. — *Bell. Jud.*, I, xxxvi, 3.

gnation des assistants, et cette exécution sommaire fut ainsi empêchée. Les deux princes furent mis au secret le plus rigoureux, et surveillés à toute heure du jour et de la nuit. Ni l'infamie, ni la terreur ne leur manquaient pour être en tout semblables à des condamnés. Aristobule fut si cruellement affecté de ces traitements, qu'il perdit la tête et qu'il écrivit à Salomé, sa belle-mère, pour essayer de lui persuader de le prendre en pitié, et de se tourner contre celui qui permettait qu'on lui infligeât un traitement aussi ignominieux. « N'es-tu pas toi-même, lui disait-il, en danger de mort, toi « que l'on accuse d'instruire Syllaus de tout ce qui se passe « ici, dans l'espoir de l'épouser? » Salomé ne perdit pas un instant, et courut montrer cette lettre à son frère¹.

A partir de ce moment, Hérode ne se content plus. A l'instant il fit charger de chaînes Aristobule, et on le sépara de son frère; puis il leur ordonna à tous les deux d'écrire à Auguste, pour lui confesser les crimes dont ils s'étaient rendus coupables envers leur père. Tous deux écrivirent en effet, mais ils déclarèrent qu'ils n'avaient jamais ni conspiré, ni attenté à la vie d'Hérode, qu'ils n'avaient songé qu'à fuir, contraints et forcés par la vie intolérable que leur faisaient les soupçons dont ils étaient poursuivis².

A ce moment arrivait de Cappadoce, auprès du roi des Juifs, un certain Mélas, envoyé en ambassade par Archelaüs dont il était un des satrapes. Hérode saisit cette occasion de lui prouver le mauvais vouloir qui animait son maître.

Il fit donc amener Alexandre chargé de chaînes, et l'interrogea derechef sur leur plan d'évasion, sur le lieu qu'ils avaient choisi pour asile, et sur les raisons qui avaient déter-

1. *Bell. Jud.*, I, xxvii, 4.

2. *Ant. Jud.*, XVI, x, 5.

miné leur choix. Alexandre répondit qu'ils avaient voulu se réfugier chez Archélaüs qui leur avait promis de les envoyer à Rome : que, quant à leur père, ils n'avaient rien conçu ni entrepris de criminel contre lui, et que, dans tout ce dont leurs ennemis les accusaient, il n'y avait pas un mot de vrai. Il ajouta qu'il voudrait bien que Tyrannus et ses compagnons d'infortune fussent encore en vie, pour qu'on pût les interroger avec un peu plus de prudence; mais que malheureusement ils avaient été tués en toute hâte, par les soins d'Antipater qui avait perfidement mêlé ses amis à la foule¹.

Lorsqu'il eut prononcé ces paroles, Alexandre avec Mélas, furent conduits par l'ordre d'Hérode devant Glaphyra, la fille d'Archélaüs, afin qu'ils l'entendissent interroger sur ce qu'elle savait des trames ourdies contre Hérode. Lorsqu'ils furent arrivés, Glaphyra voyant Alexandre enchaîné, se frappa la tête, et saisie de consternation, elle poussa de longs et tristes gémissements. Son jeune époux se mit à pleurer lui-même, et ce spectacle fit une telle impression sur tous ceux qui y assistaient, qu'ils restèrent longtemps interdits et incapables de s'acquitter de la mission qu'ils avaient reçue. Enfin Ptolémée, qui avait été chargé de surveiller cette entrevue, pressa Alexandre de dire si sa femme était complice de ses actes: « Comment pourrait-elle ne pas l'être, répondit-il, « celle qui m'est plus chère que la vie, celle qui est la mère « de mes enfants? » En entendant ces mots, Glaphyra s'écria qu'elle n'avait connaissance de rien de répréhensible; mais que s'il pouvait être utile à son époux qu'elle mentît contre elle-même, elle était prête à avouer tout ce qu'on voudrait. Alexandre reprit alors : « De tous les crimes dont on m'ac-

1. *Ant. Jud.*, XVI. x. 6.

« cuse et dont nous aurions le mieux le droit de n'être
 « jamais soupçonnés, je n'en ai pas combiné un seul; tu ne
 « peux donc en avoir eu connaissance. La seule chose vraie,
 « c'est que nous avions projeté de nous réfugier auprès d'Ar-
 « chélaüs, et de là à Rome. » Glaphyra avoua qu'elle le savait,
 et Hérode, pensant que la malveillance d'Archélaüs à son
 égard était désormais patente, confia des dépêches à Olym-
 pus, son ami, et à Volumnius, chef de l'armée, et leur pres-
 crivit d'aller par mer à Elaüsa de Cilicie, pour remettre à Arché-
 laüs un mémoire sur tous ces faits, et, après lui avoir déclaré
 qu'il avait pris part aux complots de ses fils, de faire voile
 aussitôt directement vers Rome; que si, en arrivant là, ils
 trouvaient les négociations de Nicolas terminées de façon
 qu'Auguste ne lui fût plus hostile, de remettre à l'Empereur
 ses dépêches et le mémoire qui les accompagnait et qu'il avait
 fait rédiger contre ses fils¹.

Archélaüs se disculpa, en déclarant qu'il avait réellement
 consenti à recevoir les jeunes princes, parce qu'il croyait
 qu'il était autant de l'intérêt de leur père, que du leur,
 que rien de trop sévère ne se décidât contre eux, au moment
 où Hérode était irrité à ce point sur le simple soupçon des
 faits qui causaient tout le débat; qu'il n'avait jamais eu
 l'intention de les envoyer à Auguste, et qu'il ne leur avait
 jamais rien promis qui donnât à Hérode le droit de douter de
 son bon vouloir².

Lorsque les deux envoyés du roi des Juifs arrivèrent à
 Rome, ils purent sans inconvénient remettre aux mains d'Aug-
 uste, les dépêches de leur maître, parce que la réconciliation
 était opérée.

1. *Bell. Jud.*, I, xxvii, 1.

2. *Ant. Jud.*, XVI, x, 7.

Voici comment en effet l'ambassade de Nicolas avait tourné.

Aussitôt qu'il était arrivé, il s'était présenté au palais, avec le dessein bien arrêté de ne pas se borner à défendre Hérode, mais bien d'accuser hautement Syllaëus. Les Arabes qui se trouvaient à Rome, avant même d'avoir un seul entretien avec Nicolas, étaient ouvertement divisés. Quelques-uns d'entre eux, se détachant de Syllaëus, prirent immédiatement le parti de Nicolas, lui dévoilèrent toutes les iniquités qui avaient été commises et lui démontrèrent, preuves en main, que ce Syllaëus avait fait assassiner nombre de serviteurs d'Obodas. En se séparant de lui, ils avaient saisi des papiers qui devaient le perdre. Nicolas ne pouvait rien désirer de mieux, et il profita de ces confidences dans l'intérêt de sa mission, en ne négligeant rien de ce qui contribuerait à faire renaître la concorde entre Auguste et Hérode. Il savait de source certaine que s'il essayait de justifier les actes de son maître, Auguste refuserait de l'écouter; tandis que s'il se bornait à porter une accusation contre Syllaëus, il trouverait infailliblement l'occasion de disculper Hérode. Le débat fut donc soumis à Auguste; jour fut pris pour entendre les parties, et Nicolas assisté des ambassadeurs d'Arétas, formula ses accusations contre Syllaëus, lui reprochant d'avoir causé la mort de son roi et de beaucoup d'Arabes, d'avoir contracté des emprunts d'argent pour faire une révolution, d'avoir détourné de leurs devoirs une foule de femmes, aussi bien à Rome qu'en Arabie, et, ce qui était le plus grand de ses méfaits, d'avoir trompé la religion d'Auguste, en ne lui disant que des mensonges sur le compte d'Hérode. Lorsqu'il fut arrivé à ce point de son discours, Nicolas fut interrompu par Auguste qui lui ordonna de ne dire qu'une seule chose touchant Hérode, à savoir s'il n'avait pas envahi l'Arabie à la tête d'une armée, s'il n'avait pas tué deux mille cinq cents

hommes, et si, après avoir ravagé le pays, il n'avait pas enlevé une foule de captifs.

Nicolas répondit aussitôt qu'il pouvait lui donner des éclaircissements décisifs sur tous ces points; que les uns étaient absolument faux, les autres tout différents de ce qu'on lui avait rapporté, et qu'en définitive il ne s'était rien passé qui méritât sa colère. Lorsque Nicolas vit Auguste écouter, contre tout espoir, ces ouvertures imprévues, et se montrer attentif, il parla des cinq cents talents prêtés par Hérode, de l'engagement écrit qu'il avait reçu et dans lequel il était stipulé que, s'il n'était pas remboursé à l'échéance, il aurait le droit de se saisir de gages sur le pays entier; il ajouta que par conséquent cette prétendue expédition guerrière n'en était pas une, mais bien la réclamation amplement justifiée d'une somme légitimement due; que pourtant rien n'avait été fait avec hâte, ni même en la forme rigoureuse que la teneur de l'acte d'engagement rendait licite; mais bien après plusieurs entrevues avec Saturninus et Voluminius, administrateurs de la Syrie; qu'enfin, en présence de ces illustres personnages siégeant à Beryte, Syllaëus avait fait serment par la fortune de César, que dans le délai de trente jours la somme intégrale qui était due à Hérode lui serait payée, et qu'on lui livrerait les transfuges qui s'étaient soustraits à son autorité; que Syllaëus n'ayant tenu aucun de ses engagements, le roi des Juifs avait, une seconde fois, soumis le cas aux administrateurs romains de la Syrie; que ceux-ci l'avaient autorisé à prendre des gages et qu'alors seulement et à grand-peine, il s'était décidé à entrer en Arabie à la tête de ses troupes. « Voilà, « dit Nicolas, ce que ces hommes, exagérant tout sur le ton « le plus tragique, ont osé appeler une guerre ! Voilà ce qu'a « été cette expédition autorisée par les gouvernants que tu « nous as toi-même donnés, lorsqu'un engagement signé

« la proclamait légitime, lorsque les noms des dieux et la majesté du tien, César, avaient été outragés par des parjures.

« Mais, je n'ai pas fini, car il me reste à parler des captifs! Lorsque les Trachonites eurent recommencé leurs brigandages, quarante des leurs d'abord, puis d'autres plus nombreux se réfugièrent en Arabie, pour échapper au supplice mérité que leur réservait Hérode. Syllæus les accueillit, pourvut à tous leurs besoins, pour le malheur de l'humanité, leur donna une résidence, et fit pis encore, car il se fit adjuger une part du produit de leurs rapines. Lorsqu'il s'engagea par le serment dont j'ai parlé, il promit de livrer ces criminels, le jour même où il payerait la somme due. Je le mets au défi de prouver qu'il soit sorti d'Arabie un seul homme qui ne fût pas l'un de ces bandits, et encore n'ont-ils pas tous été pris, car nous n'avons enlevé que ceux qui n'ont pu réussir à se cacher. Maintenant, tu le vois, le récit que l'on t'a fait n'est qu'une calomnie; je te supplie donc, César, de punir les mensonges que cet homme a accumulés pour exciter ta colère. Je t'affirme, et je suis en mesure de te prouver que j'ai le droit de le faire, que ce n'est qu'après qu'une armée arabe eut envahi notre territoire et mis à mort bien des sujets d'Hérode, mais non pas avant ce moment, qu'Hérode se mit en devoir de protéger les siens, et que ce fut alors seulement que Nakeb, le chef des envahisseurs a péri, et avec lui vingt-cinq hommes et pas un de plus. De chacun de ces hommes on en a fait cent, pour former ce chiffre imposant de deux mille cinq cents victimes¹. »

Ces paroles avaient impressionné Auguste, qui, se tournant vers Syllæus, lui jeta un regard irrité, et le somma de

1. *Ant. Jud.*, XVI, x. 8.

déclarer combien d'Arabes avaient péri. Celui-ci hésita, et dit en balbutiant qu'il était peut-être mal informé. Il fut alors donné lecture de l'engagement pécuniaire qu'il avait souscrit, des dépêches des gouverneurs romains de la Syrie et des plaintes des populations qui avaient souffert des brigandages des Arabes. Auguste conclut aussitôt en condamnant Syllaëus à mort; puis il se réconcilia avec Hérode, en témoignant le regret de lui avoir écrit trop durement. Il en fit retomber toute la faute sur Syllaëus, en lui reprochant avec sévérité de l'avoir poussé par ses mensonges à trahir les devoirs de l'amitié. En résumé, Syllaëus fut renvoyé avec ordre de payer la somme qu'il devait, avant de subir le supplice qui lui était réservé¹.

4. Nous trouvons dans Strabon (l. XVI, c. III, p. 6) quelques passages relatifs à ce personnage. Les voici :

« L'expédition des Romains contre les Arabes, qui a tout récemment eu lieu de nos jours, sous les ordres d'Aelius Gallus*, nous a fait connaître plusieurs des particularités de leur pays... Mais ce général (Gallus) fut trompé par Syllaëus, ministre des Nabatéens; car quoique cet homme lui eût promis de lui servir de guide dans la route, de le seconder en toute occasion et de lui fournir ce qui serait nécessaire, il se conduisit constamment avec perfidie... etc. Il (Gallus) fit construire cent trente bâtiments de transport sur lesquels il embarqua environ dix mille hommes de pied, tant soldats Romains, pris parmi ceux de l'Égypte, qu'auxiliaires, dont cinq cents Juifs et mille Nabatéens sous la conduite de Syllaëus... etc. Ces malheurs eurent pour cause la perfidie de Syllaëus... Une autre chose y contribua encore; ce fut la négligence que le roi Obodas (selon le défaut ordinaire des rois Arabes) mettait à l'administration publique et particulièrement aux affaires de la guerre; car il laissait tout à la disposition du ministre Syllaëus. Celui-ci placé à la tête de l'armée, conduisait toutes les opérations d'après des intentions perfides. Je soupçonne, quant à moi, qu'il entraînait dans ses vues de reconnaître le pays, de soumettre, avec le secours des Romains, quelques villes et quelques peuples, et ensuite de se déclarer maître de tout, après que ces derniers auraient péri victimes de la faim, des fatigues, des maladies, et des autres fléaux dont il les aurait environnés par ses artifices.

« Gallus repartit de Leucé-Comè avec son armée; par la perfidie de ses

* Cette expédition avait eu lieu en l'an 24 avant l'ère chrétienne.

Toutefois Auguste restait assez mal disposé à l'égard d'Arétas qui avait eu l'imprudence de s'adjuger la couronne, avant de lui avoir demandé son assentiment. Il avait d'ailleurs formé le projet d'annexer l'Arabie aux États d'Hérode; mais les dépêches du roi des Juifs furent précisément l'obstacle qui arrêta ce bon vouloir; en effet dès qu'Olympus et Volumnius eurent l'assurance que le prince romain était calmé, ils ne perdirent pas un instant pour lui remettre la lettre qu'Hérode leur avait confiée, avec les pièces de la procédure qu'il avait instruite contre ses fils. Lorsqu'il eut pris connaissance de tout cela, Auguste pensa qu'il serait imprudent de concéder de nouveaux États à un vieillard si peu d'accord avec ses enfants. Il accorda donc une audience aux ambassadeurs d'Arétas, et tout en faisant ses réserves sur le manque d'égard qu'il avait commis, en n'attendant

guides, il traversa des pays d'une telle aridité, qu'on fut obligé de transporter, à dos de chameau, l'eau (nécessaire); aussi ce ne fut qu'après un grand nombre de jours qu'il arriva dans le pays d'Arétas parent d'Obodas; cet Arétas l'accueillit en conséquence avec amitié, et lui fit des présents; mais la trahison de Syllæus rendit ce pays même d'un passage difficile.

« Gallus consuma six mois dans les routes où la perfidie de ses guides l'entraîna.

« Syllæus fut l'auteur du malheureux succès de l'entreprise; mais il en porta la peine à Rome; car, malgré ses protestations d'amitié, ayant été convaincu de perfidie en cette circonstance, et de quelques autres crimes encore, il fut décapité. »

(Traduction de Letronne.)

Dans le livre XVII, ch. 1, § 22, Strabon mentionne encore une fois Syllæus. Voici le passage :

« Nous avons raconté aussi de quelle manière l'expédition que fit Aélius Gallus en Arabie, avec une partie de la garnison de l'Égypte, prouva que les Arabes étaient incapables de faire la guerre; il aurait soumis toute l'Arabie heureuse, sans la trahison de Syllæus. »

(Traduction de Letronne.)

pas son investiture, il accepta ses présents et lui confirma la royauté¹.

Le cinquième fragment des écrits de Nicolas de Damas (*Codex Escorialensis*, fol. 74.) est relatif à toute cette négociation épineuse que l'auteur avait eu à suivre. En voici la teneur² :

« Hérode avait commencé une expédition contre l'Arabie, « sans l'assentiment de César, qui, à cause de cela se prit « d'une si violente colère contre Hérode, qu'il lui écrivit une « lettre très-dure, et renvoya ses ambassadeurs plus rudement qu'il ne convenait. Nicolas alors partit pour Rome, « et, non-seulement il disculpa Hérode, mais encore il réussit « à tourner la colère de César contre ses accusateurs. L'Arabe « (Obodas), qui était déjà mort en ce moment ne pouvait être « puni, mais son fondé de pouvoir (Syllæus) fut condamné « par César que les accusations de Nicolas avaient gagné à « sa cause, et plus tard même, ayant découvert que c'était « un grand criminel, César l'envoya au supplice... » Hâtons-nous de dire néanmoins que l'exécution de Syllæus n'eut lieu que postérieurement et après de nouveaux événements que nous aurons à raconter en leur lieu.

Auguste, réconcilié, comme nous venons de le dire, avec Hérode³, lui répondit en ces termes : Il déplorait le sort qui lui avait donné de pareils fils, et reconnaissait qu'il fallait, si leurs crimes étaient prouvés, les traiter en parricides ; il l'autorisait à agir ainsi ; mais, dans le cas où ils n'auraient comploté qu'une fuite, il était convenable de les corriger autre-

1. *Ant. Jud.*, XVI, x, 9.

2. Nous avons cru devoir le donner ici *in extenso*, bien qu'il ne nous fournisse aucune lumière de plus que le récit de Josèphe.

3. Cette réconciliation doit se placer dans les années 40 à 8 avant l'ère chrétienne.

ment et de s'abstenir de toute mesure extrême¹. Il lui conseillait d'instruire leur procès devant un tribunal convoqué à Beryte, où les Romains avaient tout pouvoir; d'y faire siéger les gouverneurs romains et le roi de Cappadoce Archélaüs, ainsi que tous ceux qu'il savait être ses amis, ou dont la dignité personnelle lui paraîtrait mériter cet honneur, et de se conformer à leur avis dans la rédaction de la sentence.

Quand Hérode reçut cette réponse, sa joie fut extrême; il était heureux de voir Auguste lui rendre ses bonnes grâces, mais bien plus heureux encore de la faculté qu'il lui accordait de traiter ses fils comme il l'entendrait. Je ne sais, ajoute Josèphe, comment il se fit que ce père qui naguère, dans la mauvaise fortune, se montrait sévère et dur, mais prudent et très-peu disposé à condamner irrémisiblement ses fils, maintenant que ses affaires avaient repris une meilleure tournure, et que la confiance était rentrée dans son cœur, n'hésita plus à lâcher la bride à sa haine. Nous serons moins embarrassé que l'historien pour expliquer cette nouvelle conduite, et nous dirons qu'Hérode cédait, sans s'en apercevoir peut-être, aux funestes suggestions de Salomé et d'Antipater. Quoi qu'il en soit, il convoqua, pour procéder au jugement des jeunes princes, tous ceux que son caprice lui fit choisir; mais le roi Archélaüs fut tenu à l'écart. Peut-être s'abstint-il de l'admettre au conseil, parce qu'il lui conservait rancune; peut-être craignait-il de trouver en lui un obstacle à l'exécution de sa volonté².

1. *Bell. Jud.*, I, xxvii, 4.

2. *Ant. Jud.*, XVI, xi, 4. — *Bell. Jud.*, I, xxvii, 2. — Nous lisons dans ce passage, que le premier rang y fut donné aux gouverneurs des provinces voisines, convoqués par ordre exprès d'Auguste; c'étaient Saturninus et Pedanius, avec leurs légats, puis Volumnius le procureur; avec eux siégeaient

Lorsque le tribunal fut rassemblé à Beryte, les jeunes princes, qu'Hérode ne voulut pas laisser comparaître, furent enfermés dans un bourg appartenant aux Sidoniens, et qui se nommait Platané; il était assez rapproché de Beryte, pour qu'au besoin les accusés pussent être facilement amenés, si leur présence était requise. Le conseil était composé de cent cinquante membres; Hérode s'y présenta seul, et l'accusation qu'il formula ne fut pas empreinte de la douleur d'un père poussé par la nécessité, mais bien plutôt dictée par une exaspération indigne d'un homme qui porte contre ses fils absents une accusation capitale. On le voit, le roi des Juifs avait profité des leçons de Nicolas son professeur de rhétorique. Il se montra donc véhément, mais embarrassé dans le développement de ses griefs; sa contenance en un mot était celle d'un homme qui cède à la fureur et à la cruauté la plus brutale. Il ne permit pas à ceux qui siégeaient de le contredire et de peser ses arguments, mais par un procédé indigne, nous le répétons, d'un père qui accuse ses fils, il prétendit discuter tout seul, lisant les écrits émanant des accusés, et dans lesquels il n'y avait pas trace de complot criminel ourdi par eux, mais bien les indices d'un simple projet de fuite et des propos injurieux, il est vrai, pour leur père, mais en quelque sorte provoqués par sa malveillance à leur égard. Lorsqu'il en fut venu à parler de ces écrits, il se mit à vociférer et montra une exagération qui n'eût été justifiée que par la réalité d'un complot contre sa vie, et il jura qu'il eût mieux aimé mourir que d'entendre de pareilles monstruosité. A la fin de

tous les parents et les amis d'Hérode, au nombre desquels se trouvaient Salomé et Phéroras. Quant à ses fils, Hérode eut soin de ne pas leur permettre d'assister à leur jugement, parce qu'il appréhendait que leur présence n'influencât favorablement l'assemblée et que d'ailleurs il ne leur fut trop facile de se disculper.

son réquisitoire, après avoir dit que le droit naturel et l'assentiment de César l'autorisaient à agir, il invoqua la loi de la nation juive qui ordonne que lorsqu'un père impose la main sur la tête d'un fils accusé, tous les assistants tuent ce fils à coups de pierres. Il termina en disant qu'il avait le droit de les punir ainsi dans sa patrie et dans ses États, mais qu'il avait préféré s'en rapporter à leur jugement, et attendre la sentence qu'ils prononceraient contre ses fils; qu'il ne fallait pas néanmoins qu'ils se dissimulassent qu'ils n'étaient plus des juges; car en présence de complots si manifestes, auxquels il n'avait échappé que par une sorte de miracle, leur rôle était celui d'instruments de sa colère légitime. Il était juste que de semblables énormités, même dirigées contre un inconnu, ne restassent pas impunies¹.

Lorsque le Roi eut fini de parler, sans que les accusés fussent admis à faire entendre leurs moyens de défense, les juges (pouvons-nous donner ce nom honorable à ces hommes) crurent devoir céder à l'irritation de ce forcené; ils pensèrent qu'il n'y avait aucun moyen de le ramener à des sentiments plus équitables et de faire renaitre la concorde; ils lui confirmèrent donc le droit de traiter les accusés comme il l'entendrait. Cependant le premier qui opina fut Saturninus, personnage consulaire et de grande autorité; sa sentence fut des plus modérées et digne d'un homme de sa condition. Il dit qu'il condamnait les fils d'Hérode, mais qu'il ne croyait pas juste qu'ils fussent punis de mort; que lui aussi avait des fils, et qu'il trouvait la peine capitale au-dessus de tout le mal que des enfants pouvaient commettre. Après lui, les fils de Saturninus (ils étaient au nombre de trois, et tous les trois légats attachés à sa mission) prirent

1. *Ant. Jud.*, XVI, XI, 2. — *Bell. Jud.*, I, XXVII, 3.

la parole et opinèrent dans le même sens. Mais Volumnius, parlant à son tour, déclara que des fils qui s'étaient conduits avec tant d'impiété à l'égard de leur père, devaient être punis de mort. La majorité des autres membres du tribunal partagea cet avis, si bien que l'opinion générale fut que les accusés étaient irrémisiblement voués au supplice ¹.

Aussitôt le jugement prononcé, Hérode partit pour Tyr, emmenant avec lui les deux condamnés. Il y rencontra Nicolas, de retour de son voyage en Italie, lui raconta tout ce qui s'était passé à Beryte, et s'empressa de s'informer auprès de lui de ce que ses amis de Rome pensaient de ses fils. Nicolas lui répondit : « Tous regardent
« comme impies leurs complots contre toi; mais tous aussi
« sont d'avis que tu dois te contenter de les faire enfermer.
« Si d'ailleurs tu préfères une sentence plus sévère, punis-les,
« mais de façon à montrer que tu as suivi les conseils de la
« raison, plutôt que ceux de la colère; si, au contraire, tu
« aimes mieux te montrer clément, permets-leur de s'éloi-
« gner, pour ne pas attirer sur ta tête une infortune irrémé-
« diable. Voilà quel est l'avis de presque tous ceux de tes
« amis qui résident à Rome. » Après avoir entendu ces pa-
roles, Hérode ne répondit rien et médita longtemps, puis il ordonna à Nicolas de s'embarquer avec lui ².

Lorsqu'ils prirent terre à Césarée, il ne fut plus question, dans la population, que du sort des enfants d'Hérode. Bientôt dans la Judée entière, ce fut le sujet d'une agitation générale. Chacun attendait le dénoûment de ce drame odieux. Tout le

1. *Bell. Jud.*, I, xxvii, 3.

2. *Ant. Jud.*, XVI, xi, 3. — *Bell. Jud.*, I, xxvii, 3. — Dans ce dernier passage il est dit simplement qu'après le jugement, Hérode emmena ses fils à Tyr, et, de là, par mer, à Césarée, uniquement préoccupé du genre de mort qu'il leur infligerait.

monde, en effet, redoutait les conséquences fatales de cette haine invétérée d'un père contre ses enfants, et c'était le triste sort de ceux-ci qu'on déplorait. Mais personne n'osait élever la voix en leur faveur, tant était grand le danger de parler ou même d'écouter ce qui se disait de ces événements; la pitié de tous restait donc muette, et, si l'on avait horreur de ce crime atroce, on le supportait sans oser murmurer. Un seul homme, nommé Térion, vieux soldat dont le fils était l'ami d'Alexandre qui avait le même âge que lui, eut le courage de dire hautement et sans ambages ce que tous les autres se contentaient de penser, et souvent, au milieu du peuple, on l'entendit s'écrier que la vérité était morte, que la justice avait disparu du cœur des hommes, que le mensonge et la perversité avaient le dessus et savaient si bien obscurcir toute chose, que les criminels n'apercevaient plus les malheurs les plus affreux qui frappaient le genre humain. Chacun jugeait bien ce que ces propos avaient de périlleux pour celui qui osait les tenir librement; chacun était ému de leur justesse et admirait l'homme qui, en pareil moment, montrait tant de cœur et de force d'âme. Ce que Térion disait était accueilli avec avidité par ses auditeurs, et tout en prenant le silence pour sa sauvegarde, chacun louait sa bravoure; mais l'attente de la catastrophe qui allait arriver, forçait chacun à approuver tout ce qu'il disait¹.

Térion eut le courage de se présenter devant Hérode et de réclamer une audience seul à seul; elle lui fut accordée et il lui dit : « Roi, je ne puis plus supporter l'anxiété où je suis. Peu m'importe la vie! et j'ai mieux aimé mourir que d'hésiter à te dire, quelque audacieux que fût mon dessein. ce que je crois nécessaire dans ton intérêt. Qu'est devenue

1. *Ant. Jud.*, XVI, st. 4.

« ta raison? Qu'est devenu ce génie qui a enfanté tant et de
 « si grandes choses? Que signifie ce désert qui s'est fait au-
 « tour de toi qui n'as plus ni amis, ni parents? Car je n'ap-
 « pelle pas des amis ceux au milieu desquels tu vis et qui
 « permettent la perpétration du plus abominable forfait, au
 « milieu d'un royaume naguère si heureux. Ne comprends-tu
 « donc pas ce que tu vas faire? Tu vas égorger deux fils qui
 « te sont nés d'une vraie reine, deux princes accomplis, et tu
 « vas confier le soin de tes vieux jours à un seul fils qui te
 « payera mal l'espérance que tu lui as laissé concevoir, et qui
 « a machiné la perte de ses frères, dont il a déjà tant de fois
 « conspiré la mort. Ne comprendras-tu pas que, si le peuple
 « se tait, il n'en juge pas moins ta faute et n'en déteste pas
 « moins le crime que tu médites? Ne comprendras-tu pas
 « que l'armée entière, avec ses chefs les plus éminents, est
 « émue de compassion pour tes fils infortunés, et animée
 « d'une haine implacable contre les auteurs de leur mal-
 « heur¹? »

Hérode écouta tout cela, d'abord avec assez de calme, mais dès que Téron en vint à parler de la perfidie de ses proches, il se sentit trop troublé pour répondre. Le vé-

1. Dans la *Guerre judaïque* (I, xxvii, 4) Josèphe prête d'autres paroles à Téron; les voici :

« Tu me parais le plus malheureux des hommes, toi qui crois les êtres
 « les plus pervers, lorsqu'ils accusent les fils les plus dignes de ta tendresse.
 « toi qui ajoutes foi aux paroles de ce Phéroras et de cette Salomé que si
 « souvent déjà tu as trouvés criminels, et qui l'enlèvent les successeurs les
 « plus dignes, pour faire donner ta couronne à un homme qui sera leur plus
 « cruel ennemi. Prends-y garde, Roi, et réfléchis si tu ne l'aliéneras pas
 « l'armée par le supplice de tes enfants. Il n'y a pas un seul soldat qui n'ait
 « pitié d'eux, et presque tous les officiers s'indignent hautement de ta
 « cruauté à leur égard. » Téron eut la maladresse de citer les noms des
 officiers qui ne dissimulaient pas leurs sentiments, et Hérode donna sur
 l'heure l'ordre de les arrêter tous, avec Téron et son fil.

téron, avec sa franchise militaire, avait mal pris son temps et dépassé quelque peu les bornes du respect. Aussi le Roi prit-il tout cela pour des injures, plutôt que pour un avis, et dès qu'il entendit avancer que l'armée et les chefs étaient indignés, il donna incontinent l'ordre de jeter Téron en prison, avec tous ceux dont il avait prononcé les noms¹.

Peu après, un certain Tryphon qui était barbier du Roi, saisissant l'occasion de flatter son maître, vint le trouver et lui révéla que Téron avait souvent essayé de lui persuader de l'égorger avec son rasoir, pendant qu'il lui coupait la barbe; que c'était apparemment ainsi que cet homme espérait obtenir une position importante auprès d'Alexandre et mériter une riche récompense. Il était écrit que jamais une délation calomnieuse ne manquerait à ce roi furieux et en démenée. Tryphon n'avait pas fini de parler, que l'ordre était donné de l'arrêter et de l'appliquer à la torture, avec Téron et son fils. Téron fit preuve de la plus admirable constance et n'avoua rien. Son fils, qui le voyait déjà à demi mort et sans espoir de salut, jugea par les affreuses douleurs que son malheureux père avait endurées, du sort qui lui était réservé à lui-même; il déclara donc qu'il était prêt à confesser la vérité au Roi, si celui-ci s'engageait formellement à épargner les tortures à son père et à lui. Aussitôt qu'il eut reçu la parole du Roi, il dit qu'il avait été convenu que Téron frapperait Hérode, parce qu'il était facile de l'attaquer seul à seul. Cela fait, s'il arrivait malheur au meurtrier, il n'en devait pas moins se tenir pour honoré à cause du service qu'il aurait rendu à Alexandre. Cet aveu racheta son père; mais on ignore s'il contenait la vérité arrachée par la force, ou s'il ne fut fait que pour épargner les douleurs atroces qui les menaçaient tous les deux².

1. *Ant. Jud.*, XVI, xi, 5. — *Bell. Jud.*, I, xxvii, 4.

2. *Ant. Jud.*, XVI, xi, 6. — *Bell. Jud.*, I, xxvii, 5.

Hérode, s'il avait jusque-là ressenti quelque hésitation pour faire exécuter la sentence de ses enfants, ne balança plus ; rejetant loin de son cœur tout ce qui pouvait, quelque peu que ce fût, le pousser à la clémence, il se hâta d'accomplir son œuvre. Une assemblée populaire fut convoquée ; le Roi y fit amener trois cents officiers de l'armée, avec Térion, son fils et le barbier ; il les accusa tous du crime de lèse-majesté et les livra à la populace qui les massacra à coups de bâton et de pierres. Alexandre et Aristobule furent conduits à Sébasté, et là, par l'ordre de leur père, ils furent étranglés¹. La nuit suivante, leurs cadavres furent transportés à Alexandrium, où étaient enterrés déjà Alexandre, leur grand-père maternel, et plusieurs de leurs ancêtres².

1. Il est bien difficile de préciser la date de ce meurtre. Nous croyons cependant qu'il eut lieu vers l'an 8 avant l'ère chrétienne.

2. *Ant. Jud.*, XVI, xi, 7. — *Bell. Jud.*, I, xxvii, 6. — Voici comment Nicolas de Damas raconte ces tristes événements.

(Fragment 5, *Codex Escorialensis*, f. 74 et 75) : « Sur ces entrefaites, l'intérieur d'Hérode fut troublé. En effet, son fils aîné poursuivait de calomnies, en les accusant de conspirer contre la vie de leur père, ses deux jeunes frères, qui, bien qu'inférieurs par l'âge, lui étaient supérieurs par la naissance, car ils étaient nés d'une reine, tandis que lui-même avait eu pour mère une plébéienne. Avant que Nicolas fût de retour de Rome, les deux jeunes princes avaient été condamnés par une assemblée judiciaire, et leur père furieux voulait les faire exécuter. Dès que Nicolas fut rentré, Hérode l'informa de tout, et le consulta sur la conduite à tenir. Celui-ci supplia le Roi de faire enfermer les deux jeunes gens dans quelque forteresse, jusqu'à ce que le temps lui eût permis de mieux juger les faits, afin que la colère ne lui fit pas accomplir, comme nécessaire, un acte irrémédiable qu'il déploierait trop tard. Dès qu'Antipater sut ce que Nicolas avait dit, il se méfia de lui, et envoyant coup sur coup à son père des affidés qu'il avait subornés, ils remplirent bientôt son esprit de terreur et lui persuadèrent qu'il périrait par les intrigues des jeunes princes, qui, disaient-ils, avaient gagné l'armée entière et les ministres du palais, s'il ne prenait les devants et ne les faisait mettre à mort sans délai. Hérode, épouvanté, agit avec plus de promptitude que de raison, et ne prenant plus conseil de Nicolas, il envoya de nuit des

Et c'est ce monstre qui avait déjà un pied dans la tombe, qui assistait impassible aux tortures infligées à tant de malheureux, pour leur arracher des secrets qui n'existaient pas! C'est l'assassin de sa femme et de ses enfants, que l'histoire a gratifié du surnom de Grand! C'est Hérode le Bourreau qu'il aurait fallu dire! Mais nous n'avons pas fini avec cet homme qui a encore un fils à égorger; roidissons-nous donc contre l'indignation et poursuivons notre récit.

Antipater avait enfin atteint son but; ses frères n'existaient plus; il avait lavé dans leur sang ses injures passées, en poussant à ce crime abominable le misérable qui était leur père; la perfidie et la perversité avaient eu le dessus. Mais il n'avait pas réussi, par ce moyen, à s'affranchir de toute appréhension pour l'avenir de son ambition. La crainte de se voir enlever la couronne était dissipée, sans doute, parce que ses frères n'étaient plus là pour venir en partage de la royauté. Il n'en comprenait pas moins qu'entre le trône et lui il y avait encore bien des obstacles, et le plus grand de tous était l'exécration que la nation juive tout entière lui avait vouée depuis longtemps¹. Ce n'était pas là son souci le plus grave; ce qui l'inquiétait le plus vivement, c'était l'esprit de l'armée qui le détestait, et il savait que c'est de l'armée que dépend toute la sécurité des rois, lorsqu'une nation songe à se débarrasser d'un tyran. Ce danger, le meurtre de ses frères l'avait dressé devant lui. Cependant, il partageait l'autorité souveraine avec son père, et il jouissait déjà de toutes les prérogatives de la royauté. Il avait sur l'esprit d'Hérode une influence sans bornes, et il avait gagné son affection et sa confiance, par le

hommes chargés d'égorger ses enfants. Ils périrent ainsi, mais leur mort fut pour Hérode le commencement de ses malheurs, jusque-là, tout lui ayant bien réussi.

1. *Bell. Jud.*, I, xxxviii, 4.

crime même qu'il eût dû payer de sa vie ; il semblait qu'il se fût fait le délateur de ses frères, dans le seul but d'assurer la sécurité d'Hérode, et non pour assouvir sa haine contre eux et surtout contre son père lui-même. Toutes ces pensées le harcelaient sans cesse et le conduisaient fatalement au parricide ; sa seule préoccupation était d'écarter de lui le soupçon des actes qu'il méditait et de mettre Hérode dans l'impossibilité de trouver un refuge et un appui, le jour où il se lèverait ouvertement contre lui.

Ainsi, de même que c'était de la haine qu'il portait à son père, qu'étaient partis les coups sous lesquels ses frères avaient succombé, de même maintenant il poursuivait avec persévérance l'accomplissement de ses sinistres projets, parce que, Hérode une fois mort, il se croyait sûr de saisir la couronne. Si le Roi continuait à vivre, au contraire, il avait, lui, tout à craindre ; le crime qu'il avait conçu et exécuté pouvait se découvrir et lui faire d'Hérode un ennemi implacable. Aussi ne reculait-il devant aucune largesse pour gagner à sa cause les amis de son père, et voulait-il se débarrasser par des bienfaits des haines qui gênaient ses projets. Ceux de ces amis qui habitaient Rome, furent pour lui les premiers qu'il importait de capter par les plus magnifiques présents, et, plus que tous les autres, Saturninus, qui gouvernait la Syrie¹. Il s'efforça aussi, grâce à la magnificence de ses cadeaux, de gagner la protection du frère de Saturninus, et il employa les

¹ 4. *Bell. Jud.*, I, xxviii, 4. — Agrippa fut rappelé à Rome en l'an 43 avant l'ère chrétienne. Il eut pour successeurs dans la préfecture de Syrie, Titius d'abord, puis Saturninus; à celui-ci succéda Varus, dont la présence est constatée par les médailles d'Antioche de l'an 6 à l'an 4 avant Jésus-Christ. On peut donc attribuer approximativement à Titius les années 12, 11, 10, et à Saturninus les années 9, 8 et 7; cela s'accorderait bien avec la date 8 avant l'ère chrétienne, attribuée par nous au meurtre des deux fils d'Hérode.

mêmes moyens à l'égard de la sœur du Roi, qui venait d'épouser le principal personnage de l'entourage d'Hérode¹.

Il était d'ailleurs de la plus merveilleuse habileté pour inspirer une confiance absolue dans l'amitié qu'il témoignait à tous ceux dont il pensait avoir besoin, et pour dissimuler les haines qu'il avait au cœur. Toutefois, il ne parvint pas à faire prendre le change à sa tante qui le connaissait à fond de longue date, et qui ne pouvait plus être trompée par lui, parce qu'elle avait mis en œuvre toutes les ressources de son esprit infernal pour lutter contre sa perfidie. Il eut beau faire épouser à son oncle maternel la fille de Salomé, devenue veuve par la mort d'Aristobule, rien n'y fit ! Quant à l'autre fille de Salomé, elle avait épousé Callias, fils du dernier mari de sa mère. Ces alliances ne réussirent pas mieux à faire perdre de vue à Salomé la perversité d'Antipater ; les liens du sang n'avaient pu empêcher les haines de germer dans leurs cœurs.

On se rappelle que Salomé s'était éprise du plus violent amour pour Syllæus l'Arabe, qu'elle avait voulu épouser ; Hérode parvint à lui imposer Alexas pour mari, en se faisant aider dans cette négociation difficile par Julie, femme d'Auguste ; celle-ci conseilla à Salomé de consentir à cette union, si elle ne voulait se brouiller ouvertement avec elle, et lui déclara, de plus, qu'Hérode avait fait le serment qu'il n'aurait plus la moindre affection pour elle, si elle ne se décidait à s'unir à Alexas. Salomé obéit à Julie, d'abord parce que cette princesse était la femme d'Auguste, et parce qu'en outre elle comprit que ses conseils étaient bons à suivre². A cette même

1. Il se nommait Alexas, *Bell. Jud.*, I, xxviii, 6.

2. *Bell. Jud.*, I, xxviii, 6. — Il est assez singulier qu'ici Josèphe prétende que Julie, femme d'Auguste, intercèda auprès d'Hérode, pour obtenir qu'il consentit au mariage de sa sœur avec Syllæus. Dans le même passage il est

époque Hérode renvoya à Archélaüs, la veuve d'Alexandre, et lui rendit sa dot sur son trésor privé, afin d'éviter tout sujet de récrimination¹.

Quant aux enfants des deux fils qu'il avait sacrifiés, Hérode les entourait de toute sa sollicitude. (Alexandre avait eu de Glaphyra deux enfants mâles, et Aristobule de Bérénice, fille de Salomé, trois fils et deux filles².) Parfois, il les présentait à ses amis et, déplorant alors le malheureux sort de ses fils, il demandait à Dieu que rien de semblable n'arrivât à leurs enfants, mais qu'au contraire, grandissant en vertu et surtout dans la pratique du bon et du juste, ils pussent le récompenser dignement ainsi des soins qu'il donnait à leur éducation. Était-ce comédie, était-ce pitié et affection? Nous ne saurions le dire.

Quoi qu'il en soit, il fiança, pour l'époque où ils seraient nubiles, le fils aîné d'Alexandre à la fille de Phéroras, et au premier fils d'Aristobule, la fille d'Antipater. La première fille d'Aristobule fut fiancée au fils d'Antipater, et il destina la seconde fille d'Aristobule à son propre fils Hérode, qu'il avait eu de la fille du grand-prêtre. Car, fait observer Josèphe, il est dans nos mœurs d'avoir plusieurs femmes en même temps.

dit qu'Herode maria la fille aînée de Salomé au fils d'Alexas et l'autre à l'oncle maternel d'Antipater, puis de ses deux filles issues de Mariamme, l'une à Antipater, fils de sa sœur, et l'autre à Phasaël, fils de son frère.

1. *Bell. Jud.*, I, xxviii, 4. — Dans ce passage Josèphe nomme les enfants des deux princes sacrifiés. Alexandre avait eu de Glaphyra, deux fils, Tigranes et Alexandre, et Aristobule, de Bérénice, Hérode, Agrippa, Aristobule, Hérodiás et Mariamme. Hérode fit épouser Bérénice veuve d'Aristobule, au frère de Doris, mère d'Antipater. Ce fut celui-ci qui, pour se concilier Salomé, fit conclure ce mariage. Josèphe ajoute que les largesses d'Antipater ne réussirent à lui gagner le dévouement de personne et qu'il ne tarda pas à redouter les effets de l'affection d'Hérode pour les jeunes enfants des fils qu'il avait immolés.

2. *Ant. Jud.*, XVII, 1, 1. — *Bell. Jud.*, I, xxviii, 4.

Hérode, en réglant toutes ces fiançailles, pensait agir par pur intérêt pour les jeunes orphelins, et comptait leur concilier l'affection d'Antipater, auquel il les rattachait par ces projets d'alliance¹. Mauvais calcul, hélas ! Car Antipater poursuivait ces pauvres enfants de la même haine qu'il avait vouée à leurs pères ! L'espèce d'affection qu'Hérode leur témoignait, l'irritait au plus haut point. Il prévoyait d'ailleurs qu'ils deviendraient quelque jour plus puissants que ses frères eux-mêmes, surtout parce que, dès qu'ils seraient entrés dans l'adolescence, Archélaüs, revêtu de la dignité royale, serait tout disposé à prêter assistance à ses petits-fils, et Phéroras, qui était tétrarque, serait enchanté de donner pour femme à son fils la jeune princesse qui lui était réservée.

Ce qui l'exaspérait surtout, c'était la crainte que la nation entière, poussée par sa compassion pour les orphelins et par sa haine contre lui, ne finit par découvrir qu'il n'avait jamais cessé de poursuivre ses frères de ses menées perfides. Il essaya donc de faire revenir son père sur ces projets d'alliance future, parce qu'il voyait un danger dans la nécessité de se trouver associé malgré lui avec des êtres destinés à devenir aussi puissants². Hérode résista d'abord, mais vaincu par les prières d'Antipater, il fut forcé de renoncer, bien à contre-cœur, aux fiançailles qu'il avait combinées, et par décider qu'Antipater épouserait la fille d'Aristobule, tandis que le fils d'Antipater deviendrait le mari de la fille de Phéroras³.

A l'époque où se passaient les événements que nous venons de raconter, Hérode se montrait très-fidèle observateur de la coutume qui permettait aux Juifs d'avoir plusieurs femmes, car il n'en avait pas moins de neuf, vivant à la fois

1. *Bell. Jud.*, I, xxviii, 2.

2. *Bell. Jud.*, I, xxviii, 3.

3. *Ant. Jud.*, XVII, 1, 2. — *Bell. Jud.*, I, xxviii, 3.

dans le palais : c'étaient d'abord Doris, la mère d'Antipater; puis Mariamme, fille du grand-prêtre Simon, fils de Boëthus; une fille de son frère (Phasaël, très-probablement), et une autre de sa sœur Salomé, toutes les deux sans enfants; une Samaritaine, nommée Malthacé, qui lui avait donné deux fils, Antipas et Archélaüs, et une fille, nommée Olympias, qui dans la suite épousa Josèphe, neveu d'Hérode. Archélaüs et Antipas étaient élevés à Rome dans la maison d'un simple particulier. Hérode était encore le mari de Cléopâtre, femme de Jérusalem, laquelle fut mère d'Hérode et de Philippe (celui-ci était également élevé à Rome); de Pallas, dont il eut un fils nommé Phasaël; et enfin de Phædra et d'Elpis qui mirent au monde chacune une fille, la première nommée Roxane, et la seconde Salomé. Quant à ses deux filles, nées de Mariamme l'Asmonéenne, que Phéroras avait successivement refusé de prendre pour femmes, il les maria, l'une à Antipater fils de sa sœur Salomé, l'autre à Phasaël fils de son frère ¹.

Hérode n'avait pas cessé d'être inquiet au sujet des Trachonites, et pour les tenir en bride, il songea à fonder au milieu de leur pays une bourgade considérable qui ne serait habitée que par des Juifs qui protégeraient ses États contre les incursions de ce peuple de bandits, et qui, toujours prêts à leur courir sus, les tiendraient facilement en respect. Ayant appris par hasard qu'un Juif babylonien nommé Zamaris, qui avait passé l'Euphrate à la tête de cinq cents archers à cheval et d'une centaine de parents, était venu avec son monde à Antioche près de Daphné et que Saturninus, gouverneur de la Syrie pour les Romains, leur avait assigné pour résidence la localité nommée Valatha, Hérode leur proposa d'entrer à son service, en leur promettant des terres situées dans la Bata-

1. *Ant. Jud.*, XVII, 1, 2. — *Bell. Jud.*, I, xxviii, 4 et 6.

nee qui confine à la Trachonite, à charge par eux de faire l'office de poste avancé pour son compte; il s'engageait en outre à exempter de tous impôts la contrée qu'il leur assignerait ¹.

Alléché par ces promesses séduisantes, Zamaris, avec sa troupe, vint se fixer dans le pays qui lui était offert, et il bâtit immédiatement des postes définitifs et une bourgade à laquelle il donna le nom de Bathyra ².

Cet homme devint le protecteur des habitants du pays et des caravanes juives qui faisaient le voyage de Babylone à Jérusalem, pour assister aux solennités religieuses. Beaucoup de gens vinrent se réfugier autour d'eux et firent du pays qu'ils habitaient une nouvelle province judaïque. Elle devint extrêmement populeuse, parce qu'on pouvait y vivre dans une sécurité complète, et sans avoir d'impôts à payer au fisc. Ces immunités subsistèrent tant que vécut Hérode; après lui, son fils Philippe devenu souverain de cette contrée, la taxa à de petites redevances, pendant un temps assez court d'ailleurs; mais Agrippa le Grand et son fils qui porta le même nom, en pressurèrent avidement les habitants, tout en respectant leur liberté. Les Romains entre les mains desquels ce pays tomba, après la fin du règne d'Agrippa le jeune, eurent bien aussi la prétention de conserver à ses habitants les droits qui leur avaient été concédés, mais ils leur imposèrent des tributs onéreux ³.

Lorsque le Babylouien Zamaris mourut, après avoir fourni une vaillante carrière, il laissait des fils pleins d'activité

1. *Ant. Jud.*, XVII, II, 1.

2. Les recherches persévérantes de mon ami M. Waddington en Batanée, sont restées stériles, et n'ont pu lui faire découvrir les traces de cette forteresse.

3. *Ant. Jud.*, XVII, II, 2.

et de bravoure, dont l'un, Iakim, se rendit célèbre par son énergie, et par son habileté pour instruire ses compatriotes dans l'art de l'équitation; aussi les rois de race juive eurent-ils à leur service un escadron de ces hommes qui formaient leurs gardes du corps. Iakim mourut vieux, et son autorité passa à son fils Philippe, qui ne fut ni moins brave ni moins renommé que ses pères. Il fut honoré de la confiance et de l'amitié du roi Agrippa; il s'était chargé d'instruire l'armée de ce prince, qui, toutes les fois qu'il entreprit une campagne, eut grand soin de le mettre à la tête de ses troupes ¹.

A l'époque du règne d'Hérode où nous sommes parvenus, son fils Antipater était tout-puissant; son père en effet lui laissait la liberté de faire tout ce qu'il voulait, tant il avait fondé d'espérances sur l'affection et la fidélité de ce fils; celui-ci s'empressa, pour asseoir plus solidement son autorité, de profiter de l'ignorance de ses crimes où il tenait son père, grâce à la confiance absolue qu'il lui avait inspirée dans ses paroles. Tout le monde le redoutait, non pas tant à cause de son pouvoir, que de sa perfidie sans pareille qui n'était un secret pour personne, son père excepté. Le seul homme qui le courtisait assidûment, c'était Phéroras, qui voyait en lui le futur roi; de son côté Antipater se montrait l'ami le plus chaud de Phéroras qu'il avait enlacé dans ses filets, en se servant habilement du personnel de son harem. Phéroras, en effet, était dominé par sa femme, sa belle-mère et sa belle-sœur, bien qu'il ne leur pardonnât pas d'avoir insulté ses jeunes filles ²; il avait fermé les yeux

1. *Ant. Jud.*, XVII, n. 3.

2. Nous ignorons à quel événement font allusion ces paroles de Josèphe, qui, dans la *Guerre judaïque* (I, LXIX, 4), dit en parlant de la femme de Phéroras, qu'elle osa insulté deux des filles du Roi : *ἐπειροσε δὲ αὐτὴ τὰς*

cependant et il ne pouvait rien faire sans les consulter, parce qu'elles ne lui laissaient aucune liberté d'action. Elles s'entraidaient en toutes choses, avec l'entente la plus parfaite, et Antipater vivait avec elles dans la plus grande intimité, qu'il s'était créée, tant par son influence personnelle, que par celle de sa mère; car ces quatre femmes n'avaient qu'une seule et même manière de voir et de parler.

Phéroras et Antipater se brouillèrent cependant, pour une cause sans grande importance. Salomé, sœur du Roi, qui depuis longtemps connaissait ces relations, s'efforça de les rompre; elle les croyait nuisibles aux intérêts d'Hérode, et elle n'hésita pas à les lui dévoiler. Celui-ci laissa voir que ces liaisons lui déplaisaient et les quatre amies prirent le parti de ne plus se réunir qu'en secret, et de feindre, à l'occasion, des dissentiments et des haines réciproques qu'elles manifestaient à l'envi, surtout en présence du Roi, et toutes les fois qu'elles se rencontraient devant quelqu'un capable de lui rapporter ce qu'il avait vu et entendu. Tout cela ne devait pas les empêcher d'être en cachette plus unies que jamais. Ce plan de conduite fut aussitôt suivi qu'adopté par elles; mais Salomé devina sans peine ce nouveau manège. Elle épia si bien toutes leurs actions qu'elle fut bientôt en mesure de révéler à son frère ¹, ces réunions occultes dont la culpabilité était devenue plus grave encore; car puisque ces festins et ces assemblées étaient secrets, ils étaient répréhensibles, se disait-elle; s'ils étaient inoffensifs en réalité, à quoi bon en faire mystère? Il lui semblait donc évident que tous ces personnages qui, en public, ne cessaient d'échanger des injures, et qui, dès qu'ils s'étaient soustraits

ῥασιλίως ἑδρίσθη δύο θυγατέρας. Il ne s'agit plus ici de filles de Phéroras, mais bien des filles d'Hérode lui-même. J'avoue ne pas démêler la vérité en tout ceci.

1. *Bell. Jud.*, I. XXIX, 1.

aux regards indiscrets, s'adoraient et se livraient à tous les épanchements de la tendresse, devaient être bien près de conspirer contre ceux à qui ils cachaient avec tant de soin leur affection mutuelle. Elle espionnait donc sans relâche, et quand elle se trouvait avec son frère, elle lui faisait part, dans le plus grand détail, de ce qu'elle avait découvert. Hérode qui, de son côté, ne se faisait pas faute d'employer les mêmes moyens pour savoir ce qui se passait autour de lui. Hérode connaissait d'avance beaucoup des faits que sa sœur espérait être la première à lui apprendre; il savait, par expérience, que les propos de sa sœur ne devaient jamais être acceptés sans contrôle; il usait donc de sa propre police pour se procurer ce contrôle.

Il y avait, dans le sein de la nation juive, une secte qui faisait profession de connaître à fond et d'observer strictement les lois des ancêtres, qui se prétendait chérie de Dieu et à laquelle le harem de Phéroras était entièrement dévoué. C'était la secte des Pharisiens dont nous nous sommes longuement occupés déjà. Ces Pharisiens constamment disposés à tenir tête aux rois du pays, étaient prudents, mais toujours prêts à guerroyer ouvertement contre eux, et à leur faire du mal. Lorsque toute la nation juive dut prêter serment de fidélité aux Romains et au Roi, les Pharisiens refusèrent le serment, au nombre de plus de six mille. Hérode les mit alors à l'amende, et la femme de Phéroras en paya pour eux le montant. Pour lui témoigner leur gratitude, comme on avait la simplicité de les croire doués du don de prophétie, ils lui prédirent qu'Hérode et sa descendance perdraient la couronne par la volonté divine, et que cette couronne lui reviendrait à elle et à Phéroras, ainsi qu'à leurs enfants. Salomé à qui tout cela fut rapporté, se hâta d'aller le redire au Roi, en lui dénonçant un certain nombre de courtisans qui

s'étaient laissé suborner. Hérode, tout vieux qu'il était, n'avait rien perdu de son humeur expéditive; les principaux membres de la secte des Pharisiens furent sans délai mis à mort, avec l'eunuque Bagoas, et un certain Carus qui passait pour le plus beau jeune homme de son temps et qui était l'odieux objet de la passion du Roi. Il en fit autant pour tous ceux des membres de sa famille qui avaient accepté et répété les prédictions des Pharisiens. Ils avaient exalté ce Bagoas, en prédisant qu'il recevrait le titre de père et de bienfaiteur de celui à qui la royauté était réservée par le destin; que ce roi deviendrait le maître de toutes choses, et que lui, Bagoas, retrouverait la faculté de se marier et de procréer des enfants¹.

Véritablement on ne sait s'il faut plus s'étonner de la crédulité qui accueillait toutes ces inepties, que de la dégradation des mœurs que nous font apprécier quelques traits du honteux tableau que nous venons de tracer.

Après s'être vengé, par l'office du bourreau, des Pharisiens suspects, Hérode convoqua ses amis et accusa devant eux la femme de Phéroras, lui imputant, comme autant de crimes, l'outrage subi par les jeunes filles de Phéroras²; le préjudice qu'elle lui avait causé, à lui Hérode, en s'efforçant de faire naître la discorde entre lui et son frère, et en les excitant de tout son pouvoir à la haine réciproque, tant par ses actes que par ses paroles; le soin qu'elle avait pris de s'obérer pour solder une amende qu'il avait imposée à d'autres, comme une juste punition; enfin sa manie de se mêler de tout. Il conclut en s'adressant directement à Phéroras et en lui disant : « Tu « feras bien de ne pas te borner à céder à mes avis et à mes

1. *Ant. Jud.*, XVII, II, 4.

2. *Bell. Jud.*, I, XXXI, 2. — Ici encore Josèphe parle d'une insulte faite aux filles d'Hérode lui-même, και τὴν εἰς τὰς αὐτῶν θυγατέρας ὕβριν.

« prières, mais de comprendre spontanément que tu dois
 « chasser cette femme qui infailliblement réussira à faire de
 « nous deux ennemis. Si tu tiens à rester un frère pour moi,
 « répudie une pareille épouse ; en agissant ainsi, tu pourras
 « compter sur ma tendresse fraternelle. » Phéroras, quel-
 que ému qu'il fût par ces paroles, dit nettement qu'il ne se
 séparerait jamais de son frère, mais qu'il ne pouvait pas
 cesser de chérir sa femme, et qu'il aimait mieux mourir,
 que de vivre sans la compagne qu'il adorait. Hérode,
 offensé par cette réponse décidée, ne pardonna pas à Phé-
 roras. Il défendit expressément à Antipater et à sa mère
 d'avoir aucun rapport avec Phéroras, et il chargea Antipater
 lui-même de veiller à ce que les femmes ne pussent plus se
 voir. Tous les deux promirent immédiatement d'obéir, ce qui
 n'empêcha pas leurs réunions de se renouveler, ainsi que les
 parties de débauche de Phéroras et d'Antipater¹ ! Bien plus, le
 bruit se répandit qu'Antipater était l'amant de la femme de
 Phéroras, et que c'était sa mère Doris qui facilitait leurs en-
 trevues².

Antipater, qui se méfiait de son père et qui craignait que
 son animosité contre lui ne prit de plus grandes proportions,
 se hâta d'écrire à ses amis de Rome, pour les prier de con-
 seiller à Hérode de l'envoyer le plus vite possible auprès
 d'Auguste. La chose réussit à souhait et Hérode fit partir
 pour Rome son fils Antipater, porteur de magnifiques pré-
 sents et de son testament par lequel il léguait la couronne à
 Antipater, et, dans le cas où celui-ci viendrait à prédécéder,
 à Hérode, le fils qui lui était né de son mariage avec Ma-
 riamme, fille du grand-prêtre Simon³.

1. *Bell. Jud.*, I, xxix, 2.

2. *Ant. Jud.*, XVII, III, 4.

3. *Bell. Jud.*, I, xxix, 2.

Au moment où le fils d'Hérode partait pour l'Italie, l'Arabe Syllæus, qui n'avait rien fait de ce qu'Auguste lui avait imposé, se mettait en route de son côté. Dès qu'ils furent à Rome tous les deux, Antipater fit comparaître Syllæus devant Auguste, en renouvelant toutes les accusations que Nicolas avait déjà lancées contre lui. De son côté, Arétas l'accusait d'avoir, sans son ordre, fait périr à Pétra beaucoup de personnages du plus haut rang et entre autres Soëm qui était l'homme le plus digne de respect, à cause de ses chastes vertus, et Fabatus, procureur d'Auguste¹. Voici sur quels chefs d'accusation nouveaux Syllæus était cité devant Auguste :

Parmi les gardes du corps d'Hérode se trouvait un certain Corinthus, dans la fidélité duquel le Roi avait une entière confiance. Syllæus, à force d'or, parvint à lui persuader d'assassiner son maître, et Corinthus n'attendit plus que l'occasion de frapper. Une indiscretion de Syllæus lui-même ayant révélé ce complot à Fabatus, celui-ci s'empressa d'en avertir Hérode, qui donna l'ordre d'arrêter Corinthus à l'instant et de l'appliquer à la torture. Le malheureux avoua tout. Sur les renseignements qui lui furent arrachés, deux Arabes furent immédiatement appréhendés au corps. L'un était scheikh d'une tribu, et l'autre ami de Syllæus. Tous les deux subirent la question devant le Roi, et ils avouèrent qu'ils étaient venus à

1. *Bell. Jud.*, I, xxix, 3. — Syllæus avait à prix d'argent obtenu l'appui de Fabatus contre Hérode, dans son procès pendant devant Auguste. Mais Hérode, qui connaissait par expérience le faible des Romains, paya plus cher les services de Fabatus, et usa de lui pour forcer Syllæus à exécuter toutes les clauses de la sentence impériale. Aussitôt Syllæus s'empressa de porter devant Auguste une accusation contre Fabatus, qui, suivant lui, se montrait plus dévoué aux intérêts d'Hérode qu'à ceux du gouvernement romain. Fabatus s'empressa de rendre coup pour coup. Il instruisit Hérode d'un complot ourdi par Syllæus contre sa vie, et Fabatus fut assassiné.

Jérusalem pour exhorter Corinthus à ne pas faiblir, lui promettant, dans le cas où cela serait nécessaire, de lui prêter main-forte.

Tous ces faits furent dénoncés par Hérode à Saturninus, qui se hâta d'envoyer les coupables à Rome ¹.

Quant à Phéroras, la constance de son amour pour sa femme fut payée par l'ordre de se rendre dans sa tétrarchie. En partant, il jura, à plusieurs reprises, qu'il ne reviendrait jamais tant qu'Hérode serait vivant, et il se retira dans ses États, sans faire l'ombre de résistance. Il en résulta qu'un peu plus tard, lorsque le Roi moribond le fit supplier d'accourir auprès de lui, afin de recueillir ses dernières volontés, il s'y refusa obstinément, pour ne pas manquer à son serment. Il faut dire qu'Hérode montra moins de ressentiment contre son frère; car lorsque Phéroras tomba malade, le Roi, sans être appelé par lui, s'empessa d'aller le visiter. Lorsqu'il eut succombé, il fit apporter à Jérusalem sa dépouille mortelle, lui fit de splendides funérailles et édicta un deuil public. La mort de Phéroras devint pour Antipater, qui était toujours à Rome, l'origine de ses malheurs, et il sembla que la Providence se décidât enfin à lui faire subir le juste châtement de son fratricide ².

Aussitôt que les derniers devoirs eurent été rendus à Phéroras, deux de ses affranchis qu'il affectionnait se présentèrent devant Hérode, le suppliant de ne pas laisser impunie la mort de son frère, et d'ordonner une enquête sévère sur cette fin si prompte et si malheureuse. Le Roi, à qui la contenance de ces deux hommes paraissait commander la confiance, leur enjoignit de s'expliquer et ils lui dirent que la

1. *Ant. Jud.*, XVI, III, 2. — *Bell. Jud.*, I, XXIX, 3.

2. *Ant. Jud.*, XVI, III, 3. — *Bell. Jud.*, I, XXIX, 5.

veille du jour où il était tombé malade, Phéroras avait dîné dans l'appartement de sa femme ; qu'il y avait pris une drogue servie dans un mets extraordinaire et qu'il en était mort ; que cette drogue avait été apportée par une femme arabe, comme un philtre amoureux, mais qu'en réalité c'était du poison. Les femmes arabes, ajoutaient-ils, étaient de très-habiles empoisonneuses, et celle qu'ils accusaient ainsi était, au su de tous, l'annie la plus dévouée de Syllaëus. La mère et la belle-sœur de Phéroras étaient allées chercher cette femme, pour obtenir d'elle la drogue en question ; au retour elles l'avaient ramenée avec elles, et elles étaient rentrées juste la veille de ce repas fatal ¹.

Hérode, exaspéré par cette dénonciation, fit appliquer à la torture les esclaves des femmes incriminées, et même quelques affranchies. Pas une d'elles n'avait fait le moindre aveu, lorsqu'une pauvre créature, vaincue par la douleur, s'écria qu'elle demandait en grâce à Dieu, maître du ciel et de la terre, de réserver de pareils tourments à la mère d'Antipater, qui était l'auteur de tous leurs maux. Ces paroles mirent Hérode sur la voie, et en continuant de torturer ces infortunées, il eut bientôt tout découvert, et les festins, et les réunions secrètes ², et la connaissance qu'avait la femme de Phéroras de certaines paroles qu'il n'avait prononcées que devant Antipater (entre autres choses, il lui avait défendu de parler d'une somme de cent talents dont il lui ferait don, afin d'obtenir de lui de couper court à toute relation avec Phéroras ³), et la haine qu'Antipater avait vouée à son père, et ses lamentations à sa mère, sur la durée de la vie du Roi qui ne voulait pas mourir, tandis qu'il vieillissait lui-même, de telle

1. *Bell. Jud.*, I, xxx, 4.

2. *Bell. Jud.*, I, xxx, 2.

3. *Bell. Jud.*, I, xxx, 3.

sorte que, quand il monterait sur le trône, ce ne serait plus un vrai bonheur pour lui. Il sut ainsi que son fils se plaignait encore de ce qu'il avait une foule de frères et de neveux, qui étaient élevés, aussi bien que lui, avec des aspirations à la royauté, ce qui rendait ses propres espérances douteuses, surtout maintenant que, s'il lui arrivait malheur, ce serait son frère et non son fils qui, par la volonté d'Hérode, lui succéderait; qu'il n'avait pas honte, le misérable, de déplorer la cruauté de son père et le meurtre de ses frères, et qu'il concluait en disant que, par précaution, ils feraient bien de se réfugier, lui à Rome, et Phéroras dans sa tétrarchie de la Pérée¹.

Toutes ces révélations s'accordaient parfaitement avec ce qu'Hérode avait appris par sa sœur, et elles contribuèrent puissamment à disculper à ses yeux les femmes du harem de Phéroras. Le Roi se prit donc subitement d'amitié pour elles, et convaincu désormais de la perfidie d'Antipater et de la complicité de sa mère Doris, il dépouilla celle-ci de son apanage et l'expulsa du palais². Celui qui surtout exaspéra Hérode contre son fils, fut un certain Antipater, Samaritain d'origine et intendant du jeune prince; appliqué à la torture comme les autres serviteurs, entre beaucoup de choses graves dont les douleurs lui arrachèrent l'aveu, il déclara qu'Antipater avait préparé un breuvage empoisonné qu'il avait remis à Phéroras, en lui recommandant de le faire prendre au Roi son père, pendant que lui Antipater serait absent, afin qu'aucun soupçon ne pût peser sur lui; que ce poison avait été apporté d'Égypte par Antiphile, ami du prince, et envoyé à Phéroras par Theudion, frère de Doris, mère d'Antipater, et

1. *Ant., Jud.*, XVII, iv, 4. — *Bell. Jud.*, I, xxx, 3.

2. *Bell. Jud.*, I, xxx, 4.

qu'ensuite il était arrivé entre les mains de la femme de Phéroras, que celui-ci avait chargée de le garder avec soin. Interrogée sur l'heure, la femme de Phéroras confessa que le fait était vrai, et sous prétexte d'aller chercher le poison, elle monta en toute hâte sur la terrasse et se précipita du haut en bas ; mais elle tomba sur ses pieds et ne se tua pas du coup. Après cette tentative de suicide, la malheureuse femme fut rapportée évanouie, entourée de soins par Hérode lui-même, qui lui promit sa grâce et celle de toutes les femmes de sa maison, à la condition qu'elle ne lui cacherait rien, mais qui la menaça au contraire des plus affreux traitements si elle s'obstinait à taire la vérité¹. Elle jura de révéler tout ce qui s'était passé ; elle tint parole, et l'on regarde comme certain qu'elle fut sincère. Voici donc en quels termes elle fit les aveux que le Roi exigeait d'elle : « Le poison a été apporté
« d'Égypte par Antiphile qui l'a fait préparer par son frère
« qui est médecin. Ce poison, que Phéroras m'a fait remettre
« par Theudion, t'était destiné par ton fils Antipater. Lorsque
« Phéroras est tombé malade et que tu es accouru spontanément à son chevet, il a été si vivement touché de cette
« preuve d'affection, qu'il m'a fait appeler aussitôt et m'a dit :
« Femme, Antipater m'a séduit par ses belles paroles, lui
« qui nourrit les plus abominables projets contre la vie de
« son père, contre celui qui se montre un si bon frère pour
« moi, lui enfin qui s'est procuré le poison destiné à Hérode.
« Maintenant que celui-ci vient de me prouver qu'il n'a rien
« perdu de ses sentiments fraternels, maintenant que je sens
« la mort qui approche, va, et pour que je ne fasse pas hor-
« reur à mes aïeux, par un fratricide que je déteste, apporte
« ce poison et jette-le au feu devant moi. — J'ai fait ce que

1. *Bell. Jud.*, I, xxx, 5

« mon mari m'ordonnait. Je l'ai fait sans hésiter; j'ai jeté dans
 « les flammes la plus grande partie de ce breuvage empoi-
 « sonné; mais j'en ai conservé un peu pour moi-même,
 « parce que j'étais résolue à me donner la mort, dans le cas
 « où, lorsque Phéroras aurait quitté ce monde, tu me traite-
 « rais trop durement, afin de me réfugier dans le trépas,
 « contre une vie trop malheureuse¹. » A ces mots, elle livra
 au Roi la pyxide (sorte de petit vase à couvercle) dans
 laquelle était le poison. La torture fut immédiatement appli-
 quée au frère et à la mère d'Antiphile; tous les deux, vaincus
 par la douleur, confessèrent la vérité de tout ce que venait de
 dire la femme de Phéroras et déclarèrent reconnaître la
 pyxide. Cette enquête fit en outre constater que Mariamme,
 femme du Roi et fille du grand-prêtre Simon, avait eu con-
 naissance de ce complot sur lequel elle avait gardé le silence².
 Hérode, indigné, la répudia sur l'heure, et effaça de son tes-
 tament le nom du fils qu'il avait eu d'elle, et auquel il avait
 légué conditionnellement la couronne; de plus, il dépouilla
 du souverain pontificat son beau-père Simon, fils de Boë-
 thus, et transmit cette dignité au fils de Théophile, Matthias,
 qui était Hiérosolimitain d'origine³.

Pendant que tous ces faits s'accomplissaient, Bathyllus,
 affranchi d'Antipater, arrivait de Rome; arrêté sur-le-champ
 et soumis à la question, il avoua qu'il apportait du poison
 qu'il devait remettre entre les mains de Doris et de Phéroras,
 pour qu'ils en fissent usage contre le Roi, dans le cas où le
 premier n'aurait pas été assez énergique. En même temps
 arrivaient aussi de Rome des lettres des amis d'Hérode, écrites

1. *Bell. Jud.*, I, xxx, 6.

2. *Bell. Jud.*, I, xxx, 7. — Ce furent les deux frères de Mariamme qui, soumis à la torture, dénoncèrent leur sœur.

3. *Ant. Jud.*, XVII, iv. 2. — *Bell. Jud.*, I, xxx, 7.

à la prière d'Antipater, et qui dénonçaient Archélaüs et Philippe comme ayant blâmé ouvertement leur père du sort infligé à leurs frères Alexandre et Aristobule; ces lettres les accusaient de se montrer indignés du traitement que ceux-ci avaient subi, et de répéter qu'ils n'étaient rappelés par leur père (ils l'étaient effectivement et cela ne laissait pas d'inquiéter Antipater) que pour être mis semblablement à mort. A force de présents, Antipater avait obtenu des amis romains d'Hérode cette dénonciation lâche et calomnieuse, qui devait le débarrasser de ces nouveaux compétiteurs ¹.

Quelles mœurs, bon Dieu! et quels amis!

Du reste Antipater ne s'était pas contenté d'acheter à prix d'argent ces abominables dépêches; il écrivait de sa propre main à son père, pour charger les deux princes des plus odieuses incriminations; mais il avait soin, en même temps, de les excuser avec instance, et d'attribuer ces actes coupables à leur jeunesse seule. On le voit, le digne fils aimé d'Hérode n'était pas fourbe à demi ².

Au moment où cette lettre partait de Rome, Antipater, poursuivant le procès entamé contre Syllæus, s'efforçait de suborner les grands personnages de Rome, qu'il comblait de présents dont le prix dépassa deux cents talents.

On serait en droit de s'étonner que pendant sept mois entiers ³, Antipater ait absolument ignoré tout ce qui se tramait contre lui, dans la Judée, si nous ne disions que toutes les routes étaient surveillées avec le plus grand soin, et si nous

1. *Bell. Jud.*, I, xxxi, 4.

2. Si nous en croyons Josèphe (*Bell. Jud.*, I, xxxi, 2), dès avant son départ pour Rome, Antipater avait commencé à jouer cette odieuse comédie.

3. La mort d'Hérode eut lieu avant Pâques de l'an 4 avant l'ère chrétienne. Il en résulte qu'Antipater partit pour Rome vers le mois de juin de l'an 5.

ne nous rappelions la haine sans pareille que tout le monde portait à ce monstre. Il n'y avait plus dans la nation juive un seul homme qui consentit à s'exposer au moindre danger pour le sauver¹.

Hérode répondit exactement à la lettre par laquelle Antipater lui annonçait qu'il s'empresserait de revenir à Jérusalem, aussitôt que toutes les affaires dont il était chargé seraient convenablement terminées. Il ne traça pas un seul mot qui pût trahir sa fureur; loin de là, il priait en grâce son fils bien-aimé de se hâter, afin que rien de grave ne pût lui arriver en son absence. Il formulait bien quelques plaintes sur le compte de sa mère, mais il lui promettait de tout oublier, le jour où il serait lui-même rendu à sa tendresse; en un mot, tout, dans cette lettre perfide, respirait l'amour le plus vif, afin qu'Antipater ne pût concevoir un soupçon qui le retiendrait à Rome et lui permettrait ainsi de conspirer avec succès contre lui, ou tout au moins de lui échapper.

Cette dépêche paternelle rejoignit Antipater en Cilicie; c'était à Tarente qu'il avait reçu celle qui lui annonçait la mort de Phéroras. Cette mort l'affligea, non pas, en vérité, par tendresse pour le défunt; mais parce que celui-ci s'était éteint avant de l'avoir débarrassé de son père, comme il s'était engagé à le faire. Lorsqu'il fut arrivé à Celenderis, ville de Cilicie, Antipater commença à hésiter; le renvoi de sa mère lui donnait à penser, au moins autant qu'il irritait, et il se demandait avec anxiété s'il était prudent de retourner à Jérusalem. Dans son entourage, les uns lui conseillaient d'attendre, n'importe où, l'issue de ces événements imprévus; les autres le poussaient à faire diligence pour rentrer au plus

1. *Ant. Jud.*, XVII, iv, 3. — *Bell. Jud.*, I, xxxi, 2.

vite, parce que son arrivée dissiperait infailliblement l'orage que ses ennemis, profitant de son absence, avaient attiré sur sa tête. Ce fut ce dernier avis qui prévalut, et Antipater s'embarqua pour Sébasté, ce port magnifique qu'Hérode avait construit à si grands frais en l'honneur d'Auguste, dont il lui avait imposé le nom¹. En débarquant, Antipater put s'apercevoir que la fortune l'avait abandonné, car personne ne vint au-devant de lui, personne ne lui souhaita la bienvenue. Les hommages dont il avait été comblé à son départ, les vœux qui avaient salué ce départ, tout cela avait disparu, et en échange maintenant, on lui jetait librement des malédictions à la face, comme s'il venait chercher le juste châtiment du meurtre de ses frères. La fuite était désormais impossible, il ne lui restait plus qu'à payer d'audace².

Quintilius Varus³, successeur de Saturninus en Syrie, était en ce moment à Jérusalem; il y était venu à la prière d'Hérode, pour l'aider de ses conseils dans les circonstances présentes. Pendant que le Romain et le Roi étaient en conférence, survint Antipater ignorant encore le sort qui l'attendait.

Revêtu de la robe de pourpre, il se présente au palais où les gardes des portes le laissent pénétrer, en interdisant le passage aux amis qui lui font escorte. Le prince se trouble et commence à deviner ce qui le menace. Il va cependant pour saluer son père; celui-ci le repousse en détournant la

1. *Bell. Jud.*, I, xxxi, 3. — Nul doute qu'il ne s'agisse ici du port de Césarée; nous ferons de plus remarquer que c'est dans ce passage que l'historien Josèphe se sert pour la première fois du nom de Sebastos, en parlant de César Auguste.

2. *Ant. Jud.*, XVII, v, 4. — *Bell. Jud.*, I, xxxi, 4.

3. Quintilius Varus a été préfet de Syrie de l'an de Rome 748 à l'an 750, c'est-à-dire de l'an 6 à l'an 4 avant l'ère chrétienne. Le fait a dû se passer tout au commencement de l'an 4.

tête : « Arrière, parricide, lui crie-t-il; ne me touche pas, « infâme, avant d'avoir prouvé que tu n'es pas un monstre. « Varus est là, et tu seras jugé demain par lui. Va-t'en, je « te laisse le temps de préparer ta défense. » Sous le coup de foudre qui le frappe, Antipater épouvanté se retire en chancelant.

Sa mère et sa femme accoururent au-devant de lui. (Sa femme était la fille du malheureux Antigone, qui perdit le trône avec la vie, pour faire place à Hérode.) Elles lui apprirent tout, et le coupable ne songea plus qu'à chercher les moyens de se disculper¹.

Dès le lendemain, en effet, Varus et Hérode siégeaient à la tête d'un tribunal composé des amis que chacun de ces personnages avait convoqués, et des membres de la famille royale, parmi lesquels se trouvait Salomé, sœur du Roi. On avait assigné à comparaître tous ceux qui avaient quelque révélation à faire, ceux qui avaient été appliqués à la question, et les serviteurs de la mère d'Antipater, arrêtés peu de temps avant l'arrivée du prince, et qui avaient été trouvés porteurs de lettres ainsi conçues : « Garde-toi de revenir; ton « père sait tout; il ne te reste qu'un asile : réfugie-toi auprès « d'Auguste, si tu ne veux tomber avec moi entre les mains « de ton père. »

Antipater se jeta aux pieds d'Hérode, en le suppliant de ne pas le condamner d'avance, mais bien de l'écouter en père qui veut rester juste et calme². Hérode lui ordonna d'aller se placer au centre de l'assemblée et prit la parole. S'adressant à Varus, il commença par déplorer le triste sort que lui avaient fait ses enfants, et qui, après l'avoir abreuvé

1. *Bell. Jud.*, I, xxxi, 5.

2. *Bell. Jud.*, I, xxxii, 4.

des plus affreuses amertumes, le jetait enfin, vieillard infortuné, en pâture à la perversité d'Antipater; il rappela tous les sacrifices qu'il n'avait cessé de faire pour leur procurer la plus brillante éducation physique et morale, les sommes énormes dont il les avait gratifiés, en prévenant toujours leurs désirs. Rien n'avait pu le soustraire à leurs infâmes complots qui n'avaient cessé de mettre sa vie en péril, afin qu'ils pussent se saisir d'une royauté que sa mort, trop lente à venir, à leur gré, leur faisait si longtemps attendre. Il ne pouvait s'expliquer ni l'espérance, ni l'audace qui avaient poussé Antipater à concevoir résolument un si grand crime. « Dans
 « mon testament, ajouta-t-il, il était désigné comme mon suc-
 « cesseur; moi vivant, il jouissait de tous mes honneurs, il
 « partageait tout mon pouvoir. Je lui avais assigné un revenu
 « annuel de cinquante talents, et, à son départ pour Rome, je
 « lui avais donné, pour les frais de son voyage, la somme
 « énorme de trois cents talents. » Puis, interpellant son fils :
 « C'est toi qui as accusé tes frères; s'ils étaient coupables, tu
 « as fait pis qu'eux; s'ils étaient innocents, tu es un monstre
 « de les avoir fait paraître coupables à mes yeux. De tous
 « les griefs qui leur ont été imputés, à ces malheureux
 « enfants, il n'y en a pas un seul qui n'ait été révélé
 « par toi. En dehors de toi, je n'ai par moi-même rien
 « trouvé contre eux, rien! et le châtiment qu'ils ont souffert
 « c'est à ton instigation, c'est poussé par toi seul, que je le
 « leur ai infligé. Aujourd'hui, ils sont innocentés par toi-
 « même, parricide!¹ »

En prononçant ces paroles, Hérode fondit en larmes et il ne put continuer. Alors Nicolas de Damas, qui était l'ami et le conseiller intime du Roi, se chargea de parler à

1. *Ant. Jud.*, XVII, v, 3. — *Bell. Jud.*, I, xxxii, 2.

sa place, d'achever ce terrible réquisitoire, et de développer toutes les charges qui s'élevaient contre Antipater.

Antipater le prévint et entreprit immédiatement de se défendre ; se tournant vers son père, devant lequel il était prosterné, il se mit à énumérer toutes les preuves de tendresse dont Hérode l'avait comblé, tous les honneurs qu'il lui avait attribués et qu'il n'eût certes jamais obtenus, s'il ne s'en fût montré digne par sa piété filiale. Il protesta de l'extrême soin avec lequel il avait constamment pourvu à tout ce qui exigeait de la prévoyance, en n'épargnant jamais sa peine, pour tout voir et pour tout faire par lui-même. Il s'efforça de faire ressortir l'invraisemblance du fait que celui qui avait sauvé son père des complots d'autrui, se serait mis à conspirer lui-même, et aurait effacé l'énergie avec laquelle il avait poursuivi les coupables, par une perversité capable de concevoir un si grand crime, surtout quand, depuis longtemps déjà, il était l'héritier déclaré du trône, sans qu'il y eût opposition de la part de qui que ce fût, et qu'il était entré en partage des honneurs suprêmes dont il était revêtu ; qu'il était insensé de supposer que celui qui possédait la moitié de la royauté, et cela sans danger, mais non sans dignité, s'efforçât d'usurper le tout, par des moyens infâmes et pleins de périls, puisque le succès était plus que douteux et que, d'ailleurs, il avait présent à la mémoire le sort funeste de ses frères, auxquels il avait lui-même arraché leurs masques, de ses frères dont il s'était fait le dénonciateur et l'accusateur, de ses frères enfin, dont il avait réclamé le châtement, lorsqu'il les avait vus convaincus de conspirer contre la vie de leur père. Il ajouta que les haines qu'il avait soulevées contre lui dans le palais prouvaient mieux que tout le reste sa fidélité et sa pieuse tendresse pour son père. Quant à la conduite qu'il avait tenue

pendant son séjour à Rome, César en avait été le témoin constant, César, qu'il était aussi difficile de tromper et de jouer, que de tromper Dieu lui-même; que les lettres qu'il avait écrites étaient autant de preuves de sa sincérité, et qu'il était souverainement injuste de leur préférer les calomnies des misérables qui n'avaient d'autre but que de fomenter des dissensions et des révolutions, et qui avaient habilement profité de son absence pour ourdir leurs abominables trames; car, lui présent, ils n'en eussent jamais eu le loisir.

Il parla ensuite des aveux arrachés par la torture et en fit ressortir le peu de valeur. N'était-il pas évident que l'homme soumis à des douleurs atroces était forcément porté à mentir, pour s'y soustraire, et à confesser tout ce qui pouvait faire plaisir à ses bourreaux? Il termina en disant qu'il était prêt, lui aussi, à subir la torture¹.

Ces adroites paroles avaient fait impression sur le conseil tout entier; on se sentait pris de pitié pour Antipater dont les traits décomposés étaient inondés de larmes; Hérode lui-même était visiblement ému, bien qu'il s'efforçât de dissimuler son émotion; Nicolas prit alors la parole et continua, avec bien plus de véhémence, le réquisitoire qu'Hérode s'était vu forcé d'interrompre. L'habile rhéteur groupa avec art tous les chefs d'accusation puisés dans les dépositions des témoins, et dans les aveux obtenus par la torture. Il fit surtout ressortir avec éclat les mérites du Roi, les soins minutieux qu'il avait apportés à l'éducation de ses fils, et dont il n'avait recueilli d'autre fruit que de tomber d'une calamité dans une autre. Il ne s'étonnait pas autant, du reste, des actes téméraires des premiers fils d'Hérode, car ils étaient bien jeunes, et ils avaient cédé aux mauvais conseils de leurs familiers

¹ *Ant. Jud.*, XVII, v, 4.

qui les poussaient à aspirer à la souveraine puissance et à déplorer les lois de la nature qui ne leur permettaient pas d'en jouir assez vite à leur gré. Mais, pour lui, la scélératesse d'Antipater était un sujet d'épouvante. Les bienfaits infinis de son père n'avaient pu le désarmer; il s'était montré pire que le plus venimeux des reptiles, et encore croit-on que les reptiles peuvent être sensibles aux bons traitements; mais lui, ce fils indigne, l'exemple déplorable de ses frères n'avait pu le détourner de les imiter et de se montrer mille fois plus endurci qu'eux dans le crime.

Arrivé à ce point de son plaidoyer, Nicolas, interpellant directement le coupable, s'écria : « Toi-même, Antipater, tu
« as été le dénonciateur du méfait de tes frères; c'est toi qui
« en as fourni les preuves; c'est toi qui as exigé leur mort ;
« je ne te fais pas un crime d'avoir assouvi sur eux ta fureur,
« mais j'admire la promptitude avec laquelle tu as imité et
« surpassé leur méchanceté. Cela seul te démasque à nos
« yeux! Tu voulais perdre tes frères, bien plus que veiller
« sur les jours de ton père; en les poursuivant avec l'achar-
« nement que tu y as mis, tu comptais bien te faire pas-
« ser pour le fils le plus tendre, et puiser dans la confiance
« que tu inspirerais ainsi, plus de force et plus d'adresse
« pour accomplir ton œuvre; voilà ce qui ressort des faits.
« En te débarrassant de tes frères, à l'aide des accusations
« que tu avais dirigées contre eux, sans faire connaître leurs
« complices, tu as trop bien laissé voir que tu t'étais entendu
« avec ceux-ci avant de formuler tes accusations, probablement
« pour garder pour toi seul le mérite du parricide, et pour
« te procurer la double volupté, bien digne de ton cœur,
« d'assassiner tes frères à la face du monde et de pouvoir te
« glorifier sans vergogne de ce crime odieux, comme d'une
« œuvre pie et digne d'éloges! Misérable! Tu vaux moins

« que tes victimes, toi qui as conspiré en secret contre la vie
« de ton père, car tu ne haïssais pas tes frères pour l'attentat
« qu'ils avaient prémédité; s'il en eût été ainsi, tu ne te
« fusses pas rendu coupable du même crime; tu les pour-
« suivais d'une haine implacable, parce qu'ils étaient plus
« dignes que toi de la couronne. Tes frères morts, tu as
« voulu envoyer ton père les rejoindre dans la tombe,
« pour échapper au danger qui menaçait ta tête, pour que
« tes infâmes machinations n'éclatassent pas bientôt au grand
« jour, pour infliger enfin à ton père infortuné le supplice
« que tu n'avais que trop bien mérité. Tu ne te contentais
« pas d'un parricide vulgaire, toi qui en as inventé une
« nouvelle espèce, inconnue encore au genre humain! Il ne
« t'a pas suffi, à toi, de tramer la mort de ton père, il t'a
« fallu qu'il fût pour toi le plus aimant des pères, qu'il te
« comblât de ses bienfaits, qu'il te fit partager avec lui les
« prérogatives de la toute-puissance, qu'il te désignât pour
« son héritier présomptif; il a fallu que tu jouisses d'avance
« de l'ivresse du pouvoir, libre de toute entrave et assuré de
« sa possession future, par la volonté écrite de ton père lui-
« même. Ce n'est pas à la bonté d'Hérode, c'est à la per-
« versité de ton cœur, que tu as mesuré tes actes, ne songeant
« qu'à arracher au père le plus indulgent la part de royauté
« qui lui restait; et tu as dirigé tous tes efforts vers le
« meurtre de celui dont tu prétendais te faire appeler le sau-
« veur. Puis, comme si c'était trop peu encore d'être toi-
« même un infâme, tu as rendu ta mère complice de tes
« abominables complots et tu as déchiré la concorde qui liait
« tes frères entre eux. Que dirai-je de plus? Tu as osé traiter
« ton père de bête féroce! toi qui surpasses en férocité les
« reptiles les plus dangereux, toi qui as infiltré ton venin
« dans le cœur de tes proches et de tes bienfaiteurs, subornant

« les satellites, ameutant les hommes et les femmes contre un
 « vieillard, comme si ton cœur, tout entier à la haine la plus
 « criminelle, ne suffisait pas pour exécuter les crimes qu'il
 « avait conçus! Et maintenant, tu oses te montrer ici, en
 « face de toutes ces victimes de la torture subie à cause de
 « toi seul, hommes libres et esclaves, hommes et femmes;
 « après tant d'aveux obtenus de tes complices, tu oses litta-
 « contre la vérité! C'est si peu de chose, n'est-ce pas, d'avoir
 « voulu arracher à ton père les jours de vie qui lui restent?
 « Espères-tu éluder la loi, l'équité de Varus, et la force même
 « de la justice? Tu as donc bien confiance en ton audace et
 « en ton impudence, toi qui invoques la torture pour toi-
 « même, après avoir rejeté comme sans valeur tous les aveux
 « obtenus par ce moyen? de sorte, n'est-ce pas, que ceux
 « qui ont voulu le salut de ton père sont des menteurs,
 « et qu'il ne faut ajouter foi qu'aux paroles que tu proféreras
 « au milieu des douleurs, toi, son assassin! »

Nicolas, se tournant alors vers Varus, lui dit : « Quand
 « délivreras-tu le Roi des crimes de sa famille? Quand dé-
 « mentiras-tu ce monstre qui s'est servi du masque de l'amour
 « filial pour égorger ses frères, et qui, aussitôt après, lors-
 « qu'il s'est vu le seul héritier de la Royauté, et à bien
 « bref délai, sans doute, n'a plus pensé qu'à trancher les
 « jours de son père? Tu le sais, Varus, le parricide, pour le
 « genre humain tout entier, est le plus affreux des crimes;
 « le préméditer n'est pas un crime moindre; celui qui ne le
 « punit pas, trahit les lois mêmes de la nature¹. »

Après ces apostrophes véhémentes, Nicolas parla de la
 mère d'Antipater. Il énuméra tout ce que l'on avait recueilli

¹ *Ant. Jud.*, XVII, v, 5. — *Bell. Jud.*, I, xxxii, 4. — Ici le discours de Nicolas est résumé en quelques lignes.

de ses bavardages féminins : les consultations de devins et les sacrifices qu'elle avait offerts, pour vouer le Roi son époux à la mort, toutes les infamies qu'Antipater, ivre de vice et de luxure, avait commises avec les femmes de Phéroras ; il rappela ensuite tout ce que les tortures et les dépositions des témoins avaient fait découvrir.

Il y avait beaucoup de ces renseignements et de diverse nature, les uns spontanément apportés, les autres obtenus par la force, et dont la confirmation ne s'était pas fait attendre. Quelques hommes en effet, craignant qu'Antipater, s'il échappait au danger qui le menaçait, ne leur fit payer chèrement leurs révélations, avaient d'abord gardé un silence prudent ; mais lorsqu'ils virent le prince fortement compromis par les premiers aveux faits contre lui, lorsqu'ils furent rassurés par le revirement de la fortune qui le livrait enfin à ses ennemis, animés contre lui d'une haine implacable, ces hommes finirent par tout avouer à leur tour. Antipater succomba donc, non-seulement sous l'inimitié de ceux qui l'avaient accusé les premiers, mais encore sous l'énormité et l'audace des crimes qu'il avait osé concevoir, sous le poids de la haine dont il avait poursuivi et son père et ses frères. C'était par lui seul que le palais avait été rempli de ressentiment et de sang ; il succomba parce qu'il n'avait écouté que sa haine, et n'avait payé que de l'ingratitude la plus noire les affections qu'on lui portait, et cela dans l'unique but de faire triompher son ambition effrénée. Bien des gens, depuis longtemps, avaient observé sa conduite ; parmi eux, tous ceux qui étaient le mieux en position d'apprécier les faits vinrent sans colère les confirmer, et plus ils avaient été jusque-là dans l'impossibilité de se plaindre, plus ils mirent d'empressement à révéler tout ce qu'ils savaient, aussitôt qu'ils pensèrent pouvoir le faire sans danger.

De tous côtés arrivèrent les témoignages sur les crimes imputés à Antipater, et ces témoignages ne purent être ni rétorqués, ni tenus pour suspects. En effet la plupart de ceux qui les apportaient ne le faisaient en aucune façon pour plaire à Hérode; il n'était pas possible d'ailleurs de leur faire un grave reproche d'avoir, en se taisant jusque-là, cédé à une peur trop justifiée; tous parlaient maintenant parce que les crimes d'Antipater leur faisaient horreur; tous déclaraient qu'il fallait le mettre à mort, non pas tant pour la sécurité de son père, que pour le punir de sa perversité. Beaucoup de faits, ainsi que nous l'avons déjà dit, furent dévoilés spontanément par des gens que l'on ne songeait pas à interroger, de sorte que l'accusé, quelque habile menteur qu'il fût et malgré son front d'airain, ne trouva rien à répondre.

Lorsque Nicolas eut fini de parler et de fournir les preuves de tout ce qu'il avait avancé, Varus ordonna à Antipater de commencer sa défense, s'il était en son pouvoir de démontrer que les accusations qui pesaient sur lui n'avaient pas la réalité qu'on leur prêtait. Il ajouta qu'il désirait ardemment qu'il lui fût possible de se disculper, et qu'il savait, à n'en pouvoir douter, que son père partageait ce sentiment.

Antipater se jeta alors la face contre terre, appelant Dieu et tout le monde à témoin de son innocence, suppliant le Tout-Puissant de faire éclater par des signes manifestes l'injustice des accusations que l'on avait portées contre lui.

C'est assez l'habitude des hommes sans cœur, lorsqu'ils conçoivent un crime, de nier que Dieu se préoccupe des actions des hommes et de passer outre. Mais se sentent-ils pris et menacés par une sentence méritée, ils s'empressent alors d'invoquer Dieu et de lui demander leur justification. C'est là précisément ce que fit Antipater. Après s'être souillé de tous les crimes, comme s'il n'y avait pas de Providence sur

la terre, dès qu'il vit le supplice se dresser devant lui, de quel côté qu'il se tournât, dès qu'il comprit que tous les moyens de défense lui échappaient, il invoqua à grands cris la puissance divine, attestant qu'il convenait à sa justice éternelle qu'il conservât la vie, pour montrer tout ce qu'il était capable de faire, à l'instant même, pour assurer le salut de son père ¹.

Alors Varus, qui, pour toute réponse aux questions multipliées qu'il adressait à Antipater, n'en obtenait plus que des invocations à la Providence, Varus pensa qu'il était temps d'en finir avec un interrogatoire qui se prolongerait éternellement sans résultats. Il ordonna donc d'apporter le poison qui avait été saisi, afin d'en essayer la force, en présence de tous. Dès qu'on l'eut remis entre ses mains, il le fit boire à un condamné à mort que l'on avait amené par son ordre, et le malheureux tomba comme foudroyé.

Varus était édifié; il se leva aussitôt et quitta le conseil; il s'entretint pendant quelques instants en secret avec Hérode, expédia à Auguste une dépêche par laquelle il l'informait de tout ce qui venait de se passer et, dès le lendemain, il partit pour Antioche, siège de son gouvernement².

Quant à Hérode, il fit à l'instant même charger son fils de chaînes. On ignorait quelles étaient les paroles que le Roi avait échangées avec Varus, avant que celui-ci s'éloignât; mais presque tout le monde pensa qu'Hérode, dans tout ce qu'il fit postérieurement, se conformait strictement à la sentence prononcée par le Romain.

Dès que son fils fut jeté dans les fers, le Roi fit partir pour Rome une dépêche adressée à Auguste, et que portaient

1. *Ant. Jud.*, XVII, v, 6.

2. *Bell. Jud.*, I, XXXII, 5.

des envoyés chargés d'instruire ce prince des méfaits d'Antipater ¹.

Pendant ces mêmes journées une lettre écrite d'Égypte à Antipater fut interceptée. Elle était de la main d'Antiphile qui habitait ce pays. Le roi l'ouvrit et y lut ce qui suit : « Je t'ai envoyé la lettre d'Acme, au péril de ma vie; tu « sais parfaitement bien, en effet, qu'il y a deux familles des- « quelles j'aurais tout à craindre, si j'étais pris. Je te sou- « haite bon succès en cette affaire. » La teneur de cette lettre était trop énigmatique pour qu'Hérode ne fit pas tout au monde afin de retrouver l'autre; mais il ne put la découvrir nulle part. Le serviteur d'Antiphile, qui avait apporté la lettre saisie, niait obstinément en avoir reçu une seconde. Le Roi était donc dans une grande perplexité, lorsqu'un de ses amis aperçut une couture à l'intérieur de la tunique du serviteur (celui-ci portait une double tunique) et soupçonna qu'une lettre pouvait être cachée sous le pli de l'étoffe; il avait deviné juste. La lettre cherchée fut immédiatement saisie. Elle était ainsi conçue : « Acme à Antipater. J'ai « écrit à ton père la lettre que tu me demandais et je « lui envoie une fausse lettre de Salomé à ma maîtresse; « ne doute pas qu'après l'avoir lue, il ne fasse mettre Salomé « à mort, comme coupable de trahison.» La lettre qui devait passer pour écrite par Salomé à la maîtresse d'Acme, avait été rédigée, quant au sens, par Antipater lui-même, mais tracée par la main d'Acme. Voici la teneur de la lettre d'envoi : « Acme au roi Hérode. Désireuse de ne rien te « laisser ignorer de ce qui se trame contre toi, j'ai trouvé « une lettre de Salomé écrite à ma maîtresse, et qui te con- « cerne; je l'ai, dans ton intérêt, copiée à mes risques et

¹ 1. *Bell. Jud.*, I, xxxii, 5.

« périls, et je te l'envoie ; elle l'a écrite lorsqu'elle voulait « épouser Syllæus. Déchire-la pour m'éviter tout danger ¹. » Cette lettre était accompagnée d'une autre à l'adresse d'Antipater, dans laquelle Acmé lui annonçait qu'elle avait exécuté ses ordres et écrit à Hérode, parce que Salomé lui semblait très-pressée d'agir contre lui ; qu'en outre elle avait envoyé au Roi une copie de la lettre adressée par Salomé à sa maîtresse.

Cette Acmé était une Juive attachée au service de Julie femme d'Auguste ² ; elle se prêtait à ces indignes manœuvres, pour plaire à Antipater qui l'avait gagnée à prix d'argent, et pour l'aider à accomplir le meurtre de son père et de sa tante ³.

Hérode, stupéfait par tant de perversité ⁴, voulait sur l'heure faire exécuter Antipater, comme auteur des plus grands méfaits, puisqu'il avait conspiré contre sa vie et contre celle de sa sœur, et que non content de cela, il avait suborné des gens de la maison d'Auguste. Il était d'ailleurs poussé à sévir sans pitié par Salomé qui se meurtrissait la poitrine, en demandant qu'on la tuât, si l'on pouvait justifier le moindre soupçon sur son compte. Hérode lit donc amener son fils pour l'interroger, et le somma de déclarer, sans hésiter, s'il avait quelque chose à dire à la charge de Salomé.

1. Quant à la prétendue lettre de Salomé, elle était arrivée directement à Hérode, contre lequel elle contenait des invectives et les accusations les plus graves (*Bell. Jud.*, I, xxxii, 6).

2. *Bell. Jud.*, I, xxxii, 6.

3. *Ant. Jud.*, XVII, v, 7. — *Bell. Jud.*, I, xxxii, 6.

4. *Bell. Jud.*, I, xxxii, 7. — Il est dit ici qu'Hérode crut, au premier moment, que toutes ces fausses lettres avaient été composées pour perdre son fils, et que peu s'en fallut qu'il ne donnât l'ordre de mettre à mort sa sœur Salomé. Il se ravisa cependant, et pendant qu'il hésitait à frapper son fils coupable, il fut saisi par la maladie qui devait bientôt l'emporter.

Antipater se tut, et son père lui demanda, maintenant que sa culpabilité éclatait de tous les côtés, de nommer au moins sans délai tous ses complices. Il répondit qu'Antiphile avait été l'âme du complot, et il ne dénonça personne de plus. Hérode alors, accablé de douleur, songea à envoyer immédiatement son fils à Auguste, pour que celui-ci le punit des crimes qu'il avait conçus ; mais craignant qu'il n'échappât, grâce au secours de ses amis, il changea presque aussitôt de projet, et le fit enfermer derechef ; puis il envoya d'autres émissaires à Auguste, porteurs d'une lettre contenant la nouvelle accusation qui pesait sur Antipater, avec le détail du rôle qu'avait joué Acmé. Des copies des lettres saisies étaient jointes à la dépêche¹.

Pendant que l'ambassade d'Hérode cheminait vers l'Italie, munie des instructions et de la lettre du Roi, celui-ci tomba malade et fit un testament nouveau, par lequel il instituait héritier de sa couronne Antipas, le plus jeune de ses fils, à cause des soupçons que les calomnies d'Antipater avaient fait naître dans son esprit sur le compte d'Archélaüs et de Philippe. Il léguaît mille talents à Auguste et un grand nombre de vases de prix ; à Julie, sa femme, à ses fils, à ses amis et à ses affranchis, il laissait environ cinq cents talents. Il distribuait à ses propres fils de l'argent comptant, des revenus et des terres, de même qu'à ses petits-fils. Salomé, sa sœur, était richement dotée, par reconnaissance pour la tendresse qu'elle lui avait toujours témoignée et pour la récompenser de ce que jamais elle n'avait rien entrepris contre lui².

Aussitôt commença l'agonie furibonde d'Hérode. Il ne se sentait plus d'espérance de retour à la santé, grâce à son

1. *Ant. Jud.*, XVII, v, 4. — *Bell. Jud.*, I, xxxii, 7.

2. *Bell. Jud.*, I, xxxii, 7.

âge (il avait alors environ soixante-dix ans¹), et la terreur de sa fin prochaine l'exaspéra au point qu'il se mit à traiter avec une véritable rage tous ceux qui l'entouraient. Ce qui surtout le rendait furieux, c'était la pensée que son peuple le méprisait et se réjouissait de son malheur. A toutes ces causes de désespoir vint inopinément se joindre une insurrection qui éclata contre lui, dans les circonstances que nous allons rapporter².

Il y avait à Jérusalem deux illustres docteurs qui passaient pour les plus habiles et les plus savants interprètes de la loi : c'étaient Judas, fils de Sariphée, et Matthias, fils de Margalothus³. Ils étaient chéris de la nation juive tout entière, parce que c'était à eux qu'était confiée l'instruction de la jeunesse. Tous ceux qui avaient à cœur d'apprendre à pratiquer la vertu, suivaient assidûment leurs leçons. Ces deux hommes, entendant affirmer que la maladie du Roi ne laissait aucun espoir de guérison, excitèrent la jeunesse à faire disparaître de la ville sainte toutes les œuvres d'art qu'Hérode y avait introduites, en bravant les coutumes de leurs pères; ce serait, leur disaient-ils, une noble lutte de piété dont ils trouveraient leur récompense dans la loi sacrée. Si le Roi avait osé faire ce que la loi interdisait formellement, il en était puni bien plus cruellement que le commun des hommes, par la maladie mortelle et par toutes les autres misères qui l'avaient frappé.

1. *Bell. Jud.*, I, xxxiii, 4. — Dans ce passage Josèphe affirme que ce qui aggravait encore la maladie d'Hérode, c'était la pensée que son fils Antipater était vivant, et qu'il avait décidé que dès qu'il entrerait en convalescence, il le ferait mettre à mort.

2. *Ant. Jud.*, XVII, vi, 4.

3. *Bell. Jud.*, I, xxxiii, 2. — Dans ce passage Josèphe désigne les deux docteurs sous le nom de sophistes (Σοφισταί), et il les appelle Judas fils de Sepphoræus et Matthias fils de Margalus. Évidemment nous trouvons ici une preuve de plus de la maladresse des copistes.

Parmi les œuvres extra-légales d'Hérode, il y en avait que Judas et Matthias lui imputaient à crime. Ainsi il avait fait placer, sur la plus grande porte de Naos, un aigle d'or d'un prix inestimable. Or la loi interdisait à tous ceux qui voulaient suivre fidèlement ses prescriptions, d'élever des statues et même de consacrer des représentations d'animaux. Les deux docteurs ordonnèrent donc à leurs disciples d'aller abattre l'aigle d'or du Naos. « Si vous risquez d'être punis « de mort pour cette sainte entreprise, leur dirent-ils, rappe-
 « lez-vous qu'il est beau de mourir pour défendre et protéger
 « les lois de ses pères ; rappelez-vous surtout qu'en perdant
 « ainsi la vie pour la sainte cause, vous recueillerez la vo-
 « lupté ineffable de mériter une gloire éternelle qui rejaillira
 « sur vos familles¹. »

Pendant que les deux docteurs enflammaient par ces paroles l'ardeur de leurs disciples, le bruit se répandit que le Roi était expirant et cette fausse nouvelle ne contribua pas peu à faire naître la scène qui allait se passer. En plein jour, à midi, les jeunes gens fanatisés coururent abattre l'aigle, qu'ils dépecèrent à coups de hache, à la grande stupéfaction de la multitude réunie dans le Hiéron. Le chef des troupes royales, à qui l'on vint annoncer en hâte l'exécution de ce coup de main, se figura que c'était le signal d'une tentative plus grave, et accourut à la tête d'une force assez imposante pour faire tête à la foule qui osait renverser ce que le Roi avait consacré ; il attaqua les perturbateurs à l'improviste, et comme ceux-ci n'avaient pris aucune précaution pour leur sécurité personnelle, il ne resta qu'une quarantaine de jeunes gens déterminés en face des soldats, tous les autres s'étant dispersés au premier indice d'un danger. Ils furent

¹ *Ant. Jud.*, XVII, vi, 2. — *Bell. Jud.*, I, xxxiii, 2.

enveloppés et saisis, avec Judas et Matthias, qui eussent cru se déshonorer s'ils ne partageaient pas le sort des disciples qu'ils avaient excités. Tous furent conduits devant le Roi ; celui-ci leur ayant demandé s'il était vrai qu'ils eussent eu l'audace de renverser un objet consacré par lui, ils lui répondirent : « Ce qui a été décidé et accompli, nous l'avons
« décidé et accompli en hommes de cœur. Nous avons pro-
« tégé ce qui est consacré à l'honneur de Dieu ; nous avons
« appris à respecter les prescriptions de la loi sainte ; ne
« t'étonne donc pas si nous avons préféré à tes ordres ceux
« que Moïse nous a transmis dans ses écrits, par l'inspiration
« de Dieu. Nous mourrons avec délices, quel que soit le
« supplice que tu veuilles nous infliger, parce que notre
« conscience nous dit que nous mourrons, non pas pour
« expier un crime, mais bien pour donner un exemple de
« piété¹. »

Tous répondirent dans le même sens, et avec la même fermeté qu'ils avaient déployée en se mettant à l'œuvre. Hérode, après les avoir fait enchaîner, manda aussitôt tous les grands personnages qui étaient à Jéricho. Lorsqu'ils furent arrivés, une assemblée fut convoquée au théâtre, où le Roi se fit transporter en litière, parce qu'il n'avait plus la force de se tenir debout. Une fois là, il prit la parole. Il leur rappela tout ce qu'il avait péniblement et longuement accompli pour eux seuls ; il leur parla du temple qu'il avait reconstruit à ses frais et au prix de dépenses énormes, tandis que les Asmonéens, pendant cent vingt-cinq ans qu'avait duré leur dynastie, n'avaient jamais pu accomplir une œuvre pareille, pour la glorification de Dieu. Ce temple, il l'avait enrichi de

1. *Bell. Jud.*, I, xxxiii, 3. — Josèphe dit ici que ces jeunes gens s'étaient fait descendre du haut du toit, à l'aide de grosses cordes.

splendides offrandes, en souvenir desquelles il avait le droit d'espérer qu'après sa mort il revivrait dans la mémoire des hommes. Arrivé à ce point de sa harangue, Hérode se mit à vociférer contre eux tous, qui, pendant qu'il était encore en vie, ne s'abstenaient pas de l'outrager et osaient, à la lumière du soleil, porter des mains impies sur les objets qu'il avait consacrés, et cela pour les détruire. C'était, en apparence, une injure à son adresse ; au fond, c'était un sacrilège indigne¹.

Tous ceux à qui ces paroles s'adressaient furent épouvantés, en pensant à la cruauté du Roi, qui pouvait se venger sur eux de l'offense dont il se plaignait ; tous se hâtèrent de protester de leur innocence, et déclarèrent que l'acte qu'ils venaient d'apprendre était criminel au premier chef et devait être sévèrement puni.

Hérode était élément à ses jours ; cette fois, on lui demandait de sévir : il se montra assez doux envers les membres de l'assemblée. Mais le grand-prêtre Matthias, qui avait quelque peu trempé dans cette affaire, fut dépouillé du souverain pontificat qui fut conféré à Joâzer, son beau-frère.

Ce fut pendant le pontificat de ce Matthias qu'un autre grand-prêtre fut nommé pour un seul jour, celui du jeûne. Voici en quelles circonstances. Ce Matthias, dans l'exercice de ses fonctions sacerdotales, rêva, pendant la nuit qui précédait le jeûne, qu'il avait commerce avec sa femme. Comme cette raison ne lui permettait plus de pratiquer les cérémonies du culte, Joseph fils d'Ellemus, son parent, le suppléa pendant la solennité.

Nous trouvons ce fait mentionné dans les deux Talmuds.

1. *Ant. Jud.*, XVII, vi, 3.

Dans celui de Jérusalem, traité Yoma, ch. I, § 1 (fol. 38, col. d.), nous lisons en effet ce qui suit :

« Voici le fait qui arriva à Ben-Elam de Sippori (*Sepphoris*). Comme le grand-prêtre en fonctions eut la nuit du « Kippour (*Jour du grand Pardon*), un accident impur (*qui le rendait impropre au service*), Ben-Elam remplit à sa place « les fonctions de la grande-prêtrise (*office solennel spécial de ce jour seul*). Lorsqu'il eut achevé, et qu'il sortit, il dit « au Roi : Seigneur Roi, les sacrifices du taureau et du bouc, « relatifs à ce jour sacré, doivent-ils être pris sur nos biens « personnels, ou sur ceux du grand-prêtre? — Le Roi, com- « prenant quel poste cet ambitieux sollicitait, lui répondit : « Ben-Elam, il doit te suffire d'avoir eu le bonheur de servir « un jour le créateur du monde. — Ben-Elam comprit que « ses fonctions avaient cessé. »

Ces termes sont identiquement reproduits dans le même Talmud, traité Meghillà, c. 1, p. 12, — Horayôth, c. III, § 2 et 4, — et dans le Talmud de Babylone, Meghillà, 9^b, — Yoma, 12^b, — Horayôth, 12^b.

Matthias fut donc forcé par Hérode de renoncer au souverain pontificat; quant à l'autre Matthias, qui avait été l'instigateur de la sédition, il fut brûlé vif avec un certain nombre des coupables¹.

La nuit qui suivit fut marquée par une éclipse de lune².

Cette éclipse importante a été déterminée par Whiston (*Prælectiones astronomicæ*, vol. I, in fine). Elle arriva sous le méridien de Jérusalem, dans la nuit du 13 au 14 mars de l'an 4 avant l'ère chrétienne, à 3 heures 15 après minuit, le soleil étant au 21° degré de *Pisces* (20° 17' 44"), dix jours

1. *Bell. Jud.*, I, xxxiii, 4.

2. *Ant. Jud.*, XVII, vi, 4.

avant l'équinoxe qui tomba au 23 mars. L'éclipse fut de six doigts 14' 49". Fréret s'en est servi avec bonheur dans son mémoire intitulé : *Éclaircissements sur l'année et le temps précis de la mort d'Hérode le Grand* (Mém. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XX, p. 299)¹.

Cependant la maladie d'Hérode faisait de jour en jour des progrès effrayants ; il semblait évident que l'heure de l'expiation avait sonné pour ce grand criminel. Il était dévoré par un feu lent qui se manifestait moins au toucher, qu'il ne causait de douleurs internes², et auquel il fallait constamment un élément nouveau. De là un appétit incessant qu'il était impossible de ne pas satisfaire. Si ce symptôme était sans gravité apparente, il n'en trahissait pas moins des désordres sans remède. Les intestins étaient envahis par l'ulcération et le malade était surtout torturé par la douleur qu'il ressentait dans le *côlon*. Les pieds étaient fortement infiltrés ainsi que l'abdomen ; mais ce qui était horrible, c'était la décomposition des parties génitales envahies par les vers. Les fonctions des poulmons ne s'accomplissaient plus qu'avec une difficulté extrême. La respiration était fréquente, laborieuse et fétide. Le corps entier était sous l'empire d'un état spasmodique, dont la continuation brisait les forces du moribond. Les pré-

1. Ideler et Clinton donnent pour cette éclipse la même date que Fréret, c'est-à-dire la nuit du 43 au 44 mars de l'an 4 avant l'ère chrétienne. De là vient que Clinton l'appelle l'éclipse du 43 mars, et Fréret l'éclipse du 44 mars.

2. *Bell. Jud.*, I, xxxiii, 5. — Les symptômes de la maladie d'Hérode sont ici décrits de la manière suivante : La fièvre du malade n'était pas intense ; mais le corps entier était torturé par un prurit externe. Le côlon était affecté d'une douleur continue ; les pieds étaient tuméfiés par l'infiltration, ainsi que l'abdomen ; les parties génitales déjà en décomposition étaient dévorées par les vers. Il ne pouvait plus respirer que debout, et encore cet acte vital était-il accompagné de mouvements convulsifs de tous les membres.

tendus devins et tous ceux qui faisaient profession de croire au surnaturel affirmaient que c'était Dieu lui-même qui infligeait au Roi un supplice multiple, en châtement de ses méfaits et surtout du supplice des deux docteurs¹.

Et ce Roi, tout entier en proie à des douleurs physiques qu'aucun autre n'eût pu supporter, espérait encore ! il s'entourait de médecins et suivait leurs prescriptions, minutieusement, avidement !

Ces médecins l'envoyèrent à Callirhoë, au delà du Jourdain. Là étaient des sources chaudes dont les eaux salutaires pouvaient être employées, à volonté, comme bains ou comme boisson. Ces eaux s'écoulaient dans le lac Asphaltite². Là, les médecins, espérant le calmer, plongèrent son corps dans un bain d'huile chaude ; peu s'en fallut qu'il n'y rendit l'âme. Il s'était évanoui ; les lamentations de ses serviteurs le ranimèrent ; mais dès lors il se sentit perdu et prit ses dispositions dernières. Il ordonna de distribuer cinquante drachmes par tête de soldat ; les officiers et tous ses amis étaient gratifiés de sommes considérables³. Cela fait, il se fit ramener à Jéricho.

Là cette âme infernale, tout entière à la rage du désespoir, chercha un crime à commettre, digne de couronner la vie qu'il avait si abominablement remplie. Hérode seul était de taille à faire, en pareil moment, un calcul tel que celui qu'il fit et qu'il faut bien nous résigner à raconter. L'ordre fut expédié à tous les grands personnages de la nation, en quelque endroit

1. *Bell. Jud.*, I, xxxiii, 5.

2. Ces eaux de Callirhoë sont incontestablement les sources thermales nommées de nos jours el-Hammam, et qui surgissent au fond de la vallée du Zerka-Mayn, dans le voisinage de M'kaour ou Macharrous. Elles se déversent dans le Nahr-Zerka-Mayn qui va se jeter, non loin de là, dans la mer Morte.

3. *Bell. Jud.*, I, xxxiii, 5.

qu'ils habitassent, de venir en toute hâte se réunir autour de lui. Comme il y avait peine de mort pour quiconque essaierait de se soustraire à cette injonction inattendue, chacun s'empressa prudemment d'accourir, et le nombre des arrivants fut immense; c'était ce que voulait le Roi, à qui il importait peu de frapper des innocents ou des coupables. Quand tous, par son ordre, eurent été enfermés dans l'hippodrome, Hérode fit venir sa sœur Salomé, avec Alexas, son mari, et leur dit :

« Les douleurs qui me torturent sont atroces et je sens que
« je vais mourir; ce sera pour moi un soulagement et un
« repos que je désire. Mais ce qui me ronge le cœur, c'est
« de mourir sans pouvoir compter sur un regret et sur un
« deuil digne d'un roi. Je sais bien quels sont les sentiments
« des Juifs pour moi; je sais bien qu'il n'y a pas un événe-
« ment qu'ils souhaitent plus ardemment et qu'ils apprennent
« avec plus de joie; je sais bien que le jour de ma mort sera
« célébré comme un jour de fête¹. Leurs rébellions pendant
« ma vie et l'outrage fait aux offrandes consacrées par moi,
« ne me laissent pas le droit d'en douter. C'est à vous que
« revient le devoir d'alléger pour moi cette suprême angoisse.
« Si vous voulez m'obéir, mon trépas sera suivi d'un deuil
« splendide, deuil que jamais monarque n'aura obtenu en ce
« monde, deuil enfin que portera la nation tout entière, au
« lieu de se réjouir et d'insulter à ma mémoire. Dès que
« j'aurai rendu le dernier soupir, vous placerez autour de
« l'hippodrome des troupes qui devront ignorer ma fin, jus-
« qu'au moment où elles auront accompli leur office, et vous
« leur ordonnerez de tuer à coups de javelots tous ceux qui y
« sont enfermés. Je vous devrai ainsi, quand ils auront tous
« péri, une double satisfaction : d'abord celle de savoir ma

1. Nous verrons plus loin qu'Hérode avait deviné juste.

« dernière volonté exécutée, ensuite celle d'être assuré d'un
« deuil public digne de moi ¹. »

Cette requête infâme fut débitée par Hérode en pleurs ; il invoqua, pour obtenir la promesse qu'elle serait accomplie, et la tendresse que leur imposaient les liens du sang, et la fidélité qu'ils devaient à Dieu. Le misérable ! il osait prendre Dieu pour complice d'un aussi abominable forfait !

Jamais, non jamais l'histoire n'a enregistré, dans ses pages les plus honteuses, un acte de démence sanguinaire comparable à celui-là.

Salomé et Alexas promirent d'exécuter l'ordre de ce fou furieux ².

Et maintenant nous savons ce qu'était Hérode ! Si quelques-uns de ses actes peuvent être jusqu'à un certain point excusés, parce que la crainte pour ses jours légitimait, en quelque sorte, le châtement infligé à ses proches, nous pouvons le juger par le dernier désir qu'il forma et déclarer à la face du monde que cet être n'avait pas un sentiment humain dans le cœur.

Il n'hésite pas à jeter tout un peuple dans la désolation, en donnant l'ordre d'égorger un membre de chaque famille de ce peuple, et cela sans motif, sans le moindre soupçon d'un outrage à punir, simplement pour qu'on soit forcé de porter un deuil qu'il appelle le sien ! Et quel instant choisit-il pour concevoir cette pensée monstrueuse ? Celui où toujours les cœurs les plus pervers déposent les haines de leur vie qui s'éteint, et pardonnent pour qu'on leur pardonne à eux-mêmes ³ !

Au moment où Hérode avait ce dernier entretien avec sa

1. *Bell. Jud.*, I, xxxiii, 6.

2. *Ant. Jud.*, XVII, vi, 5.

3. *Ant. Jud.*, XVII, vi, 6.

sœur et son beau-frère, arrivaient de Rome des dépêches écrites par les ambassadeurs qu'il avait expédiés à Auguste. Ces dépêches apportaient au Roi la nouvelle du supplice d'Acmé qu'Auguste avait condamnée à mort, comme complice d'Antipater. Quant à celui-ci, le prince romain laissait Hérode libre d'en disposer et de le traiter à son gré, soit en roi, soit en père, en le faisant mourir ou en l'exilant¹.

La venue de ces nouvelles qu'il trouvait heureuses et douces, rendirent un peu de calme à Hérode. Acmé était morte et il lui était permis d'envoyer son fils au supplice! Double satisfaction qui ne pouvait manquer d'influer sur l'état physique de ce noble cœur! L'amélioration, toutefois, ne fut qu'apparente et de courte durée. Les douleurs reparurent bien vite et s'exaspérèrent, au point d'inspirer au moribond le désir d'en finir avec cette vie de damné. Comme il mourait d'inanition, tout en souffrant horriblement de la toux convulsive qui ne le quittait pas, il se fit apporter une pomme et un couteau. Tout le monde savait, en effet, qu'il avait l'habitude, quand il voulait manger une pomme, de la peler et de la couper en petits morceaux. Dès qu'il eut entre les mains ce qu'il avait demandé, il jeta un regard autour de lui pour s'assurer qu'il pouvait accomplir son projet, et il tenta aussitôt de se frapper. Il y eût réussi sans doute, si son cousin Achiab ne lui eût saisi la main, en jetant un grand cri. On accourut, et les lamentations et le trouble emplirent le palais, comme si le Roi avait cessé de vivre.

De sa prison, Antipater entendit ces clameurs; il crut qu'en réalité son père avait rendu l'âme, et il se mit aussitôt à parler avec exaltation, comme s'il se sentait délivré et Roi de plein droit; il supplia ses geôliers de lui rendre la liberté

1. *Bell. Jud.*, I, XXXIII, 7.

sur l'heure, en leur faisant les plus magnifiques promesses, pour le présent et pour l'avenir; la fortune ne se déclarait-elle pas pour lui? Malheureusement Antipater s'adressait à un serviteur dévoué de son père. Non-seulement le chef de ses géôliers refusa d'obéir, mais encore il se hâta d'aller prévenir Hérode de la tentative de corruption à laquelle il venait d'être soumis.

Hérode n'était déjà que trop disposé à sévir contre son fils. Dès qu'il eut reçu la dénonciation du géôlier, il poussa des cris de fureur, en se frappant la tête, bien qu'il fût à toute extrémité, et se dressant sur le coude, il chargea quelques-uns de ses doryphores d'aller, à l'instant et sans hésiter, tuer Antipater, et de l'enterrer ensuite à Hyrcania, sans rendre le moindre honneur à ses restes¹.

Tout s'accomplit sans délai, ainsi que l'ordonnait Hérode, qui, pour la troisième fois, se faisait l'assassin d'un de ses enfants².

Quand cette vengeance implacable fut assouvie, Hérode s'empressa de changer encore son testament. Antipas, auquel, dans le précédent, il avait légué la couronne, fut fait tétrarque de la Pérée et de la Galilée. Cette fois, il laissait la royauté à Archélaüs³; il donnait la Gaulanite, la Trachonite, la Batanéé et Panéas à Philippe, frère d'Archélaüs, et de ces

1. *Ant. Jud.*, XVII, vii, 4. — *Bell. Jud.*, I, xxxiii, 7.

2. Macrobe (*Saturnaliarum* lib. II, c. iv) cite un mot qu'on dit avoir été prononcé par Auguste, lorsqu'il apprit le meurtre du fils d'Hérode. Il va sans dire que l'écrivain chrétien l'applique au massacre des innocents, ce que nous nous garderons bien de faire comme lui. Voici ce mot : *Melius est Herodis porcum esse quam filium.* « Il vaut mieux être le pourceau d'Hérode que son fils. » Scàliger (*ad Eusebium*) s'étonne à bon droit de ce propos tenu par Auguste, puisque ce prince avait approuvé la sentence des trois fils d'Hérode, avant qu'elle fût exécutée.

3. *Bell. Jud.*, I, xxxiii 7.

diverses provinces il faisait une tétrarchie. Il légua à Salomé, sa sœur, Iamnia, Azot et Phasaëlis, avec cinq cent mille drachmes. Tous les autres membres de sa famille, sans exception, étaient couchés sur son testament et enrichis, soit par des sommes d'argent considérables, soit par des revenus importants. Auguste avait un legs de dix millions de drachmes, des vases d'argent et d'or, et des étoffes d'un prix inestimable. Julie, femme d'Auguste, et quelques autres, intervenaient pour une somme de cinq millions de drachmes.

A peine ses dispositions dernières étaient-elles prises, qu'Hérode expira, suivant de près au tombeau le fils qu'il avait fait égorger cinq jours auparavant. Il avait régné trente-quatre ans depuis le meurtre d'Antigone, trente-sept depuis le moment où le sénat romain l'avait fait roi¹.

La date de la mort d'Hérode est donnée dans la *Meghillath Tdanith* (chap. xi, paragr. 25 de la division d'ensemble) de la manière suivante : « Le 2 du mois de schebat (vers « février) est un jour de fête, auquel on ne doit pas s'attrister ; « car, ajoute la *Scholie*, en ce jour mourut Hérode. »

L'explication du *scholiaste* motive l'emploi du terme **יום טוב**, jour de fête, usité seulement pour cette date et pour celle du 7 de kislev (chap. ix de cette petite chronologie), date commémorative de la mort du roi Jannée. Les copistes ont plus tard confondu ces deux dates ; mais celle du mois de schebat, relative à Hérode, est confirmée, du moins approximativement, par Josèphe ; en outre, ils ont identifié Salomé, sœur d'Hérode, avec la reine Salomé (Alexandra), qui fut bien plus célèbre. En effet, un glosateur a ajouté ceci : « On raconte que le roi Jannée² étant tombe

1. *Bell. Jud.*, I, XXXIII, 8.

2. Dans les récits talmudiques le nom de Jannée est indifféremment

« malade, fit saisir soixante-dix dizaines d'anciens d'Israël, et
 « les fit jeter en prison ; puis il donna l'ordre au geôlier de les
 « mettre à mort, s'il mourait. « Heureux de ma fin, dit-il, les
 « Israélites s'affligeront du moins du sort de leur maître. » Mais
 « le roi Jannée avait une bonne femme nommée Salminon, et
 « aussitôt qu'il eut succombé, elle retira l'anneau de la main
 « du Roi et l'envoya au gardien de la prison.— Ton maître, lui
 « fit-elle dire, t'ordonne de mettre les anciens en liberté.
 « — Lorsque ces docteurs furent rentrés chez eux, la reine
 « annonça la mort du roi Jannée. »

Cette glose intéressante a trait évidemment au fait monstrueux du massacre projeté par Hérode de tous les anciens de la nation, enfermés dans le cirque de Jéricho. Salomé et son mari Alexas leur sauvèrent la vie, ainsi que nous l'avons raconté, et de là cette confusion de Salomé sœur d'Hérode, avec la reine Salomé-Alexandra, veuve d'Alexandre Jannæus.

Ici nous rencontrons le jugement sommaire que l'historien Josèphe porte sur l'usurpateur iduméen, et il est bon de le faire connaître.

C'était, dit Josèphe, un homme cruel envers tout le monde ; incapable de mettre un frein à sa colère ; rejetant avec un souverain mépris ce qui, pour tout autre, eût été juste et bon. Si jamais homme fut caressé par la fortune, ce fut certainement lui qui, sorti des derniers rangs du peuple, parvint au trône ; lui qui, harcelé par des dangers sans nombre, réussit à échapper à tous et parvint à une vieillesse avancée. Quant à ce qui lui arriva dans sa famille, et surtout avec ses fils, il se trouva heureux et se considéra comme ayant remporté une

appliqué aux souverains asmonéens et à Hérode lui-même, comme ici. J'ai emprunté textuellement à l'excellent travail historique de M. Derenbourg la glose précieuse que je viens de transcrire.

victoire sur des ennemis. Mon avis à moi, dit en terminant Josèphe, c'est qu'il faut le plaindre, comme le plus malheureux des hommes¹.

Salomé et Alexas, avant d'attendre que la nouvelle de la mort d'Hérode se fût répandue, rendirent la liberté à tous ceux qui étaient enfermés dans l'hippodrome, en leur disant que l'ordre du Roi était qu'ils rentrassent dans leurs foyers, pour s'y occuper exclusivement de leurs affaires². Cette foule ignora donc et le danger qu'elle avait couru, et le service immense que venaient de lui rendre deux personnages de la part desquels elle n'en attendait guère.

Bientôt tout le monde sut et ne parla plus que de la triste fin d'Hérode.

Salomé et Alexas rassemblèrent immédiatement toutes les troupes dans l'amphithéâtre de Jéricho, et commencèrent par leur donner lecture d'une proclamation adressée aux soldats, dans laquelle le Roi les remerciait avec reconnaissance de leurs fidèles services, et les exhortait à se conduire avec la même loyauté à l'égard de son fils Archélaüs, qu'il avait désigné pour monter sur le trône après lui. Ensuite Ptolémée, qui était gardien du sceau royal, lut à son tour le testament d'Hérode, testament qui ne pouvait suivre son effet sans l'approbation préalable d'Auguste³. Cette communication fut accueillie par les acclamations unanimes des soldats en l'honneur d'Archélaüs; soldats et officiers prêtèrent en masse et immédiatement au jeune Roi le serment de fidélité et de dévouement qu'ils avaient prêté à son père, en invo-

1. *Ant. Jud.*, XVII, viii, 2. — *Bell. Jud.*, I, xxxiii, 8.

2. *Bell. Jud.*, I, xxxiii, 8.

3. *Bell. Jud.*, I, xxxiii, 8. — Archélaüs était chargé par son père de porter à Auguste son anneau royal et ses dispositions dernières, munies de son sceau.

quant la protection de Dieu pour leur nouveau souverain¹.

Les apprêts des funérailles du roi défunt commencèrent sur-le-champ, par les soins d'Archélaüs qui voulait que cette cérémonie s'accomplît avec toute la pompe et toute la splendeur possibles.

Le convoi royal fut réglé de la manière suivante : le corps d'Hérode était transporté dans une litière d'or, enrichie de pierreries du plus grand prix. Le coussin sur lequel il reposait, revêtu de la pourpre, était lui-même de la pourpre la plus éclatante. Hérode avait la tête ornée du diadème surmonté d'une couronne d'or; sa main droite tenait le sceptre. Derrière marchaient les fils et tous les parents du Roi; puis, venaient les troupes groupées par nation. D'abord s'avançaient les doryphores ou gardes du corps du monarque; puis les mercenaires thraces; puis les Germains et ensuite les Gaulois; tous étaient en tenue d'apparat. Ils étaient suivis du reste de l'armée, en tenue de guerre, et commandée par ses généraux et par ses centurions. Derrière étaient rangés cinq cents serviteurs portant des aromates. Le cortège funèbre s'avança dans cet ordre jusqu'à une distance de huit stades, sur la route d'Hérodiûm, où Hérode, suivant sa volonté expresse, reçut la sépulture².

Qu'est devenu le tombeau d'Hérode? On l'ignore absolu-

1. *Ant. Jud.*, XVII, VIII, 3. — *Bell. Jud.*, I, XXXIII, 9.

2. *Ant. Jud.*, XVII, VIII, 4. — *Bell. Jud.*, I, XXXIII, 9. — Dans ce dernier passage il est dit par Josèphe que le corps d'Hérode fut porté par une route de 200 stades à Hérodiûm, pour y être inhumé suivant la volonté formelle du défunt. 200 stades olympiques de 185 mètres font 37 kilomètres, tandis que 200 stades judaïques de 140 mètres n'en feraient que 28. Or, de Jéricho au Djebel-Fouréïdis, il y a en ligne droite 28,350 mètres. C'est donc très-certainement le stade olympique dont Josèphe fait usage cette fois, puisqu'il faut tenir compte des nombreux détours qu'à dû faire la route à travers le pays le plus accidenté du monde.

Je ne puis me dispenser de donner ici, *in extenso*, la teneur du précieux

ment. A mon dernier voyage en Palestine, j'espérais en trouver les traces; mais cet espoir a été déçu, à mon très-vif regret, on le conçoit sans peine. Au bas de la montagne sur laquelle était bâti le palais du Roi, se trouve une vaste piscine, aujourd'hui à sec, et au milieu de laquelle exista jadis un pavillon circulaire, pavé de cette mosaïque à gros cubes qui se retrouve dans les salles de l'appartement royal qui, sans aucun doute, était situé dans la grande tour ronde de l'est.

fragment de Nicolas de Damas, dans lequel les derniers événements de la vie d'Hérode sont exposés. Le voici :

(*Codex Escorialensis*. Suite du passage cité plus haut).

Antipater tenait donc Nicolas pour son eunuché, tandis que non-seulement en Judée, mais en Syrie, et dans les contrées plus éloignées encore, le nom de ce fratricide était poursuivi par la haine universelle. La nouvelle de ce meurtre parvint jusqu'à Rome, et là tout le monde se prit à excréer le misérable qui avait fait assassiner ses frères qui lui étaient bien supérieurs de toute manière, et qui avait poussé son père à se souiller d'un crime aussi abominable; chacun avait honte de l'ancienne bienveillance qu'il avait témoignée à Hérode. Antipater, poursuivant l'œuvre qu'il avait si bien commencée, songea bientôt à se débarrasser de son père, qui lui barrait encore le chemin conduisant au trône, et il fit acheter du poison en Égypte. Un des confidents de cet abominable projet le trahit. Le père fit soumettre à la torture les serviteurs d'Antipater, et ceux-ci dévoilèrent tout le complot, déclarant qu'il voulait faire mourir son père, ses frères survivants et les enfants des princes déjà morts, pour qu'il ne restât d'autre héritier du trône que lui-même. Il fut découvert aussi qu'il avait machiné contre la famille même d'Auguste quelque chose de beaucoup plus grave encore que ce qu'il avait commis contre sa propre famille. (Que signifie cette accusation énigmatique? Je l'ignore.) Le préfet de Syrie, Varus, arriva avec les autres procurateurs, sur l'invitation d'Hérode qui les avait convoqués en tribunal. On leur soumit le poison et les témoignages recueillis par la torture que les serviteurs avaient subie, et des lettres écrites de Rome par Antipater. Le Roi avait confié l'accusation à Nicolas. Lorsque celui-ci eut parlé, Antipater présenta sa défense devant Varus qui siégeait avec ses amis, en qualité de juges. Antipater, condamné à mort, fut livré à son père pour qu'il le fit conduire au supplice. Nicolas, cette fois encore, supplia Hérode d'envoyer son fils à Auguste, puisqu'il avait aussi commis un crime contre sa personne, afin qu'il décidât de son sort. Mais une lettre d'Auguste arriva qui prévint la bonne intention de Nicolas; elle permettait à Hérode de punir son fils comme il l'entendrait. Antipater subit donc la peine de mort. Auguste or-

Le résultat des fouilles que nous avons entreprises dans ce pavillon, nous a suggéré l'idée que peut-être le sarcophage royal y avait été déposé ; mais nous devons avouer que c'est là une pure supposition, qui n'a aucune valeur réelle. A quelques cents mètres de là, et à l'est du Djebel-Fourëidis, il y a un rideau de roches dans lequel sont ouvertes plusieurs caves sépulcrales, de très-chétive apparence. Est-ce dans l'une d'elles que les restes mortels d'Hérode ont reposé ? Je

donna également de tuer une affranchie (Acmé) qui avait été la complice d'Antipater, et lui avait prêté son assistance. Il n'y eut personne qui ne félicitât Nicolas pour le remarquable réquisitoire qu'il avait prononcé contre le fratricide qui avait en outre tenté de devenir parricide.

Très-peu de temps après, le Roi mourut lui-même. Lorsqu'il eut cessé de vivre, le peuple se révolta contre ses fils et contre les Grecs. Les insurgés étaient au nombre de plus de dix mille. Un combat s'engagea dans lequel les Grecs furent vainqueurs. Après cela, Archélaüs qui voulait se rendre à Rome, comme successeur d'Hérode, pour soutenir ses prétentions et ses droits sur tout le royaume de son père, pria Nicolas qui, étant presque sexagénaire, désirait se retirer au milieu des siens, de l'accompagner dans son voyage avec ses autres frères (lisez, amis : φίλων au lieu d'ἀδελφῶν). Nicolas s'embarqua donc avec lui pour Rome. Il y trouva partout des ennemis d'Archélaüs. D'un côté, en effet, le frère puîné d'Archélaüs revendiquait la couronne ; de l'autre, tous ses cousins, quoique opposés aux prétentions du jeune frère, n'en accusaient pas moins Archélaüs. Les villes grecques qui avaient été sous l'autorité d'Hérode, envoyèrent aussi des députés chargés de réclamer leur liberté. Enfin, le peuple juif tout entier accusait Archélaüs de la mort de 3,000 personnes qui avaient péri dans le combat dont nous avons parlé ci-dessus, et demandaient à devenir sujets romains, ou tout au moins à avoir pour roi le plus jeune des deux fils d'Hérode. Lorsque toutes ces prétentions eurent été mises en avant, Nicolas, plaidant la cause d'Archélaüs, combattit d'abord les parents et le peuple, qu'il fit débouter de leurs demandes ; quant aux villes grecques il jugea inopportun d'en parler et conseilla avec succès à Archélaüs de leur rendre la liberté qu'elles réclamaient, puisque le reste de ses États était bien suffisant. Il refusa de même de parler contre le frère d'Archélaüs, parce qu'il avait été l'ami de leur père commun. Auguste trancha le procès à sa guise, en donnant à chacun des fils d'Hérode une part de ses États, dont la moitié fut attribuée à Archélaüs. Nicolas fut comblé d'honneurs ; Archélaüs reçut le titre d'Éthnarque, avec promesse qu'il obtiendrait plus tard le titre de Roi, s'il s'en montrait digne. Ses frères puînés, Philippe et Antipas, furent nommés tétrarques.

l'ignore absolument, mais ne suis guère disposé à l'admettre. Pas un de ces caveaux, en effet, ne porte les traces d'une ornementation quelconque. Au reste, il faudrait séjourner sur place, beaucoup plus longtemps que je ne l'ai pu faire, et exécuter à Hérodimus des fouilles suivies et sérieuses qui, sans aucun doute, seraient fructueuses. Voilà un beau sujet d'exploration scientifique, que je soumetts aux voyageurs futurs, avec la confiance qu'ils seront amplement dédommagés de leurs peines.

Archélaüs, après avoir exclusivement consacré sept jours aux obsèques de son père, ainsi que le voulaient les coutumes judaïques, offrit un immense banquet au peuple qui avait été invité à se réunir au Hiéron, le harangua, lui fit les plus belles promesses pour l'avenir, réussit à faire acclamer joyeusement son avènement au trône, et, après la célébration des sacrifices d'actions de grâces, alla présider le festin préparé par son ordre. Brillant début d'un règne qui de la Judée devait bientôt faire une province romaine.

Je n'ai pas le dessein de raconter ici les événements du règne funeste d'Archélaüs; ils ont été exposés ailleurs et je n'ai plus à y revenir. La tâche que je m'étais imposée est désormais accomplie, car il ne me reste plus qu'à dire, en peu de mots, l'impression que m'a laissée l'appréciation des faits dont je viens de présenter le tableau.

Me reprochera-t-on de m'être montré sévère, dès les premières pages de ce livre, sur le compte du roi dont j'entreprenais d'écrire la vie? Je ne le pense pas.

Que fut Hérode? Un homme d'un grand talent, sans doute, au point de vue exclusivement politique; comme chef de famille, il manifesta, pendant toute son existence, le mélange le plus extraordinaire de qualités remarquables et de sentiments affreux. Cupide et généreux à la fois, tour à tour

tendre et cruel au delà de toute expression, implacable dans la vengeance, ambitieux, intrigant, fourbe et sanguinaire, souple et rampant devant plus puissant que lui, toujours avide de se repaître des tortures qu'il infligeait à quiconque inspirait le soupçon le plus futile, meurtrier de son roi légitime, de sa femme, de ses fils, de sa belle-mère et de son beau-frère, vaniteux, débauché, impitoyable pour qui n'était pas un serviteur prêt à applaudir à toutes les infamies enfantées par son monstrueux esprit, Hérode a, pendant soixante-dix années, péniblement et fastueusement prolongé la trame d'une vie où s'enchaînent les crimes les plus odieux et, de loin en loin, quelques actions louables. Brave à ses heures, lâche et perfide presque toujours, pesant toutes ses paroles, et plaidant sa cause en rhéteur émérite, toutes les fois qu'il avait attiré quelque danger sur sa tête, Hérode fut, de tous les souverains dont les faits et gestes ont été recueillis par l'histoire, le moins digne assurément de ce beau titre de Grand que l'ignorance, si ce n'est la servilité humaine, a attaché à son nom. C'est Hérode le Méprisable que l'on aurait dû l'appeler!

Que devait-il arriver à la nation juive sous le sceptre si lourd de cet usurpateur? Pressurés sans merci, insultés dans leurs plus chères croyances, livrés pieds et poings liés à l'étranger, par le tyran que cet étranger leur avait imposé, blessés au cœur par l'odieuse et implacable persécution des derniers rejetons de la noble race qui les avait autrefois soustraits à la domination grecque, toujours courbés sous la terreur, se méfiant jour et nuit de tout et de tous, les Juifs ne sentaient que trop, hélas! que leur nationalité allait expirer. Ils gémissaient en secret, et périssaient parfois avec le plus brillant courage, en essayant de la lutte ouverte contre leurs oppresseurs.

Mais l'heure fatale avait sonné, et après quelques années d'agonie, la royauté judaïque tomba pour ne plus se relever; Archélaüs avait achevé de la pousser au bord de l'abîme; Agrippa lui donna le coup de grâce.

APPENDICES

APPENDICE N° 1.

Il nous a paru convenable de faire connaître aux lecteurs de ce livre les monnaies frappées par Antigone et par Hérode; non pas qu'elles fussent remarquables au point de vue de l'art (il s'en faut de beaucoup), mais bien pour qu'on ne pût nous reprocher de passer sous silence une série de monuments qui se rattachent aussi étroitement aux faits historiques que nous venons de raconter. C'est donc un simple aperçu des types monétaires adoptés par ces deux souverains, que nous entendons offrir ici, sans avoir la prétention d'énumérer, comme nous le ferions dans un recueil numismatique spécial, toutes les variétés plus ou moins caractérisées des espèces distinctes, successivement émises par les deux compétiteurs. Sans plus ample préambule, j'entre en matière.

ANTIGONE.

Ce malheureux prince fut roi de fait et de droit pendant trois années seulement, de l'an 40 à l'an 37 avant l'ère chrétienne. Les monnaies qui ont été frappées à son nom sont fort rares. Toutes sont de cuivre, et portent une légende bilingue, hébraïque et grecque.

On n'en a retrouvé jusqu'ici que trois espèces :

1° La première, du module de la monnaie romaine, appelle *moyen-bronze*, a pour type une couronne accompagnée de la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΓΟΝΟΥ.

Au revers on voit une double corne d'abondance qu'entoure la légende plus ou moins correcte :

בתתיה הכהן הגדל וחבר (היהודים).

Le poids de cette rare monnaie varie de 14^{es} 2 à 12^{es} 8.

2° Sur la seconde espèce on lit dans la couronne :

ΒΑΣΙ
ΛΕΩΣ
ΑΝΤΙ
ΓΩΝΟΥ

Au revers paraît une corne d'abondance entourée de la légende hébraïque plus ou moins correcte :

בתתיה הכהן הגדל

Le poids de cette monnaie est, pour un exemplaire à flan épais, 10^{es} 7; pour trois exemplaires à flan beaucoup plus mince, il varie de 7^{es} 7 à 7^{es} 00.

Il paraît donc bien évident que c'est la division exacte de la première pièce décrite.

3° Enfin le révérend Churchill Babington a publié dans le *Nuismatic Chronicle* (Nov. ser., vol. II, p. 64, pl. II, n° 1) une pièce de sa collection, sur laquelle la corne d'abondance est accompagnée à droite du mot ΒΑΣΙΛΕΩΣ et à gauche du nom ΑΝΤΙΓΩΝΟΥ, rectilignement tracés. Le revers de cette pièce, unique jusqu'ici, est malheureusement effacé.

Ces monnaies sont d'un module insolite dans la suite numismatique des Asmonéens, et feu Cavedoni en a conclu qu'Antigone avait calqué son système monétaire sur celui des Parthes. Cette hypothèse, plausible en apparence, aurait néanmoins besoin d'une démonstration rigoureuse.

Toutes les monnaies d'Antigone sont d'un style très-barbare : elles paraissent frappées avec négligence et comme à la hâte. Or, l'histoire ne justifie que trop le peu de soin qu'Antigone a pu apporter à la fabrication de ses monnaies.

Les espèces connues des princes asmonéens, prédécesseurs d'Antigone, nous fournissent la preuve que ces rois-pontifes, lorsqu'ils ont émis des monnaies purement hébraïques, n'y ont inscrit que leur nom judaïque, comme Judas-Aristobule, Jean Hyrcan, et Jonathan-Alexandre-Janneus, par exemple. Lorsque leurs monnaies ont

été bilingues, la légende hébraïque contenait leur nom judaïque et la légende grecque leur nom grec. C'est ainsi que nous lisons, sur les monnaies bilingues d'Alexandre Jannæus, les deux noms Jonathan et Alexandros.

Il en fut vraisemblablement de même pour Antigone, dont le nom national était Matthiah ou Mathatias. Ce sont ses monnaies qui nous apprennent ce fait, et il en résulte très-probablement que le roi Antigone, lorsqu'il eut fait mutiler le grand prêtre Hyrcan, s'adjudgea le souverain pontificat. Enfin, comme tous ses prédécesseurs, Antigone n'a émis que des monnaies de cuivre.

HÉRODE.

Les monnaies de ce roi, dont quelques-unes sont d'une véritable rareté, offrent les types suivants :

1° La plus grande espèce connue porte d'un côté un casque de face, surmonté d'une étoile accompagnée de deux palmes. Au revers on lit ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΗΡΩΔΟΥ autour d'un trépied. A gauche de celui-ci on voit la date ΛΓ (année III) et le monogramme P (trias ou trichalcon?). Le poids de cette monnaie est de 8^{gr.} 6 à 8^{gr.} 5.

2° Une autre espèce, de plus petite dimension, offre également un casque de face, autour duquel on lit la même légende que ci-dessus. Dans le champ de la monnaie, à gauche et à droite du casque, paraissent les mêmes sigles ΛΓ et P . La face du revers est occupée par un bouclier rond à large umbo en saillie.

Cette pièce que M. Madden a dessinée dans la collection de M. E. Wigan, esq., diffère de l'exemplaire du Cabinet impérial des Médailles en ce que ce dernier ne semble pas présenter les deux sigles. Celui-ci pèse 4^{gr.} 8.

Je dois dire toutefois qu'il se pourrait fort bien que la mauvaise conservation de ce spécimen m'eût empêché d'y reconnaître les sigles en question.

3° Le British Museum possède une rare monnaie d'Hérode, offrant d'un côté un caducée autour duquel se lisent encore les mots ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΗΡΩΔΟΥ et les mêmes sigles ΛΓ et P .

Au revers on croit reconnaître une grenade accompagnée de deux branches garnies de feuilles. (Madden, *History of Jewish coinage*, p. 87.)

4° ΒΑΣΙΑΕΩΣ ΗΡΩΔΟΥ autour d'une couronne au centre de laquelle se voit un X (initiale du mot *χρυσός*?). Au revers un trépied accompagné de deux palmes.

5° ΗΡΩΔ.,..... traces d'un type méconnaissable. Au revers un trépied au centre d'un cercle en grenetis.

6° ΒΑΣΙ — ΗΡΩΔ. Une ancre.

Revers : Deux cornes d'abondance, entre lesquelles s'élève un caducée.

Il existe un grand nombre de variétés de cette petite monnaie.

7° M. Madden (p. 90) a donné, d'après le rév. H. C. Reichardt (*Num. Chron.* nov. ser. t. II, pl. VI, 4) une monnaie qui ressemble fort à notre numéro 3; mais à droite et à gauche du caducée, on ne voit plus les sigles ordinaires, peut-être pour la même raison qui nous a empêché de les reconnaître sur le numéro 2 de cette liste.

8° Je cite pour mémoire une monnaie que j'ai publiée jadis et qui offre d'un côté un casque de profil, de l'autre une double corne d'abondance. Cette pièce est anépigraphe et son attribution doit être considérée comme douteuse.

9° Enfin je terminerai cette énumération des monnaies d'Hérode par la mention d'une pièce, de très-petit module, qui lui appartient incontestablement, quoi qu'on en ait dit. D'un côté paraît une corne d'abondance accompagnée de la légende ΒΑΣΙ — ΗΡΩΔ.; de l'autre un aigle de profil regardant à droite.

Comme Antigone, Hérode n'a fait frapper aucune monnaie d'argent.

Les légendes des espèces à son nom sont exclusivement grecques.

La seule date que nous y trouvions inscrite, est l'année III. (ΛΓ) et cette date coïncide évidemment avec le renversement d'Antigone, qui eut lieu effectivement lorsque Hérode comptait sa troisième année de règne, à partir du jour où le sénat romain lui eut conféré le titre de roi des Juifs.

Je ne me laisserai pas aller à faire des hypothèses à perte de vue sur la signification des types monétaires adoptés par Hérode. Il n'y a rien de plus imprudent, à mon avis, que cette recherche pré-

tentieuse. Je me bornerai donc à rappeler qu'Hérode avait fait placer un aigle d'or au-dessus de la porte principale du Naos de Jérusalem, et que peut-être, au moment où il consacra cet aigle pour flatter les *Romains*, il eut l'idée d'en faire placer la figure sur de petites pièces de cuivre, commémoratives de cette infraction flagrante à la loi religieuse des Juifs.

5. SALOMÉ.

Mariée à 1° Joseph, son oncle;
2° Costobare l'Iduméen;
3° Alexas, ami d'Hérode.

0° lit.

1° lit.

2° lit.

ANTIPAS
(HÉRODE).
Général
de Galilée et de
Césarée. Épouse :
Berénice, fille d'Arétas,
d'Arabie,
et répudiée;
épouse de
Hérode,
premier mari.

1. ANTIPATER.
Épouse Cypros,
fille d'Hérode
et de Mariamme
l'Asmonéenne.

2. N...
Femme d'Hérode.
N'a pas d'enfants.

3. BÉRÉNICE.
Épouse :
1° Aristobule, fils
d'Hérode
et de Mariamme
l'Asmonéenne;
2° Theudion, frère
de Doris, mère
d'Antipater, fils aîné
d'Hérode.

4. N...
Épouse Callias,
fils d'Alexas,
troisième mari
de Salomé, sœur
d'Hérode.

DE.

5.
marié
Antipater.
Mariamme,
épouse;
sœur,
épouse.
r.

LE.

Mariamme.
Salomé,
sœur,
épouse;
sœur;
épouse.
r.

PA. 3. /

HISTOIRE
D' HÉRODE
ROI DES JUIFS

PAR

F. DE SAULCY

MEMBRE DE L'INSTITUT

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

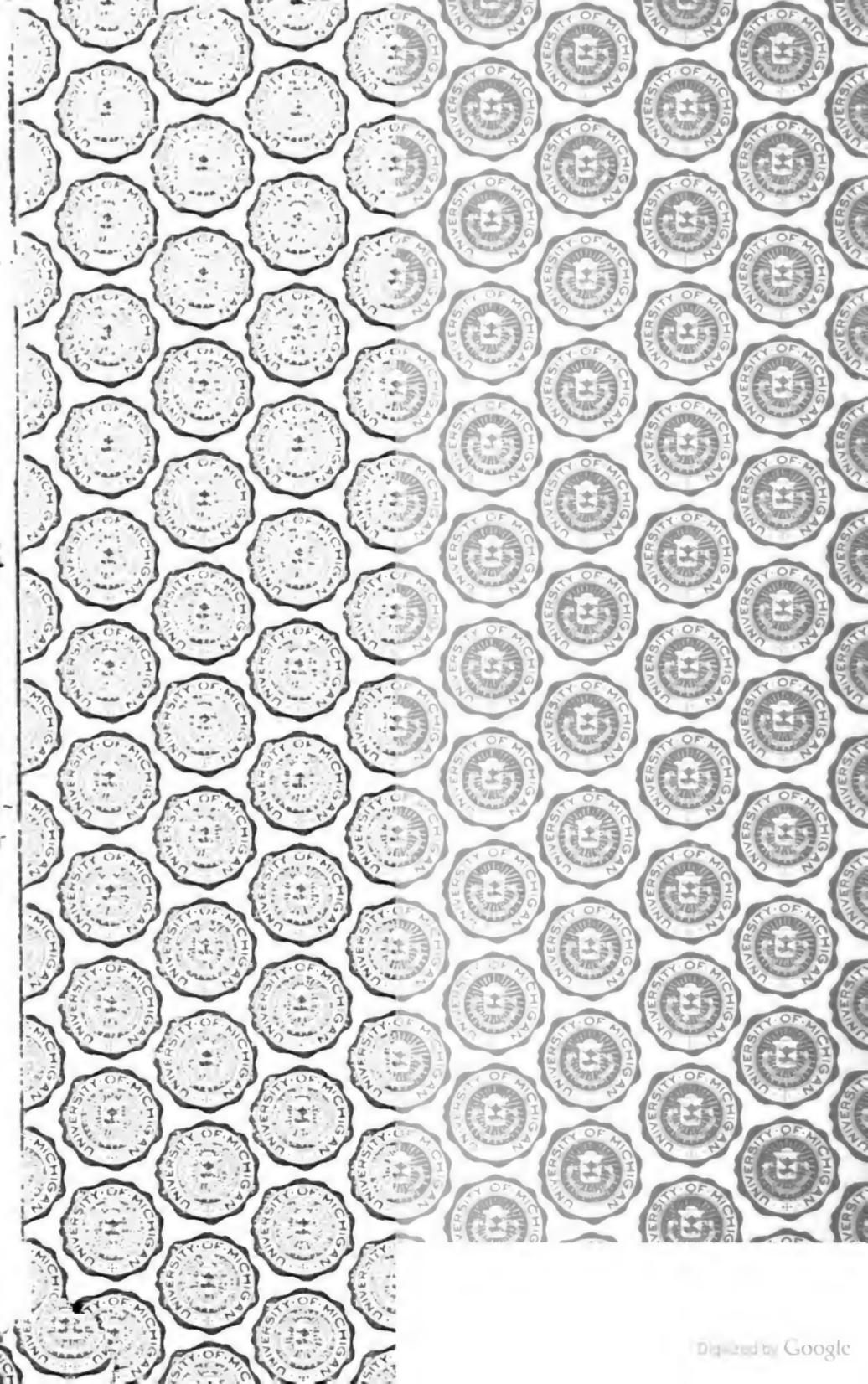
PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}

BULEVARD SAINT-GERMAIN, N^o 77

1867





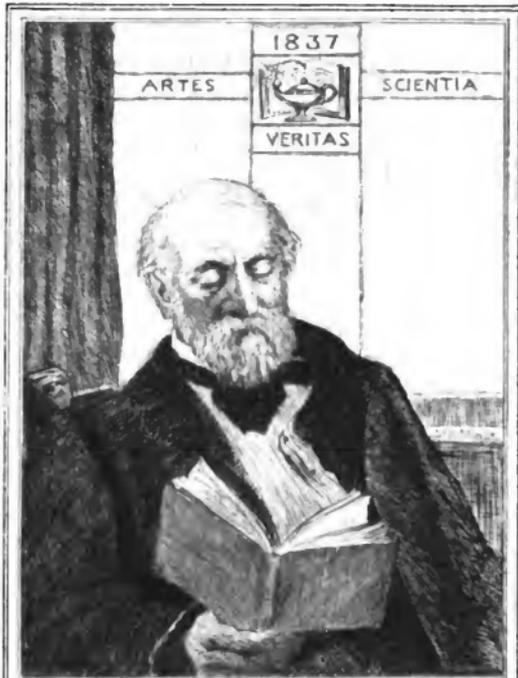
UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06862 1643

MAY 25 1929

UNIV. OF MICH.
LIBRARY



UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

